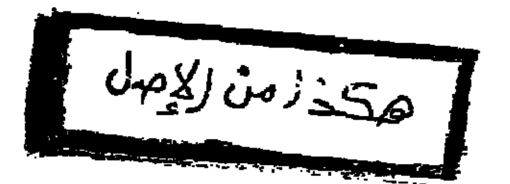




TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA
■ La mémoire maghrébine
■ Internet, le pari des banques

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16275 – 7 F

DIMANCHE 25 - LUNDI 26 MAI 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La fin de la campagne a été dominée par la crainte de l'abstention et de la dispersion des voix

L'interdiction de publier des sondages la dernière semaine est de plus en plus contestée

A LA VEILLE du premier tour des élections législatives, dimanche 25 mai, et au terme d'une campagne sans éclat, la plupart des responsables politiques redoutaient *une dispersion des voix et un taux* d'abstention plus élevé que lors des précédents scrutins. Les quelque trente-neuf millions d'électeurs appelés à se rendre aux urnes ont le choix entre plus de 6 000 candidats dans les 575 circonscriptions qui restent à pourvoir.

Le premier ministre, Alain Juppé, a estimé qu'en raison de la multiplicité des candidatures les résultats du vote seraient *« difficiles à interpréter »*. Il a sans attendre invité les électeurs de la majorité sortante à se mobiliser entre les deux tours pour éviter une nouvelle cohabitation. De son côté, le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, a terminé sa campagne, vendredi, en appelant les Français à refuser l'abstention et *« à sanctionner la majorité sortante »*.



Une polémique s'est engagée sur la publication de sondages portant sur les intentions de vote. Celle-ci est interdite par le code électoral durant la semaine précédant le scrutin. Directement ou par l'intermédiaire d'Internet, plusieurs organes de presse ont enfreint cette législation en faisant état de sondages réalisés au cours des derniers jours. La commission nationale des sondages, chargée de faire respecter, sur ce point, le code électoral, a demandé, vendredi, au ministère de la justice d'engager des poursuites contre ces publications.

Le débat sur cette interdiction des sondages est cependant ouvert : le développement des moyens de communication par-delà les frontières rend, en effet, inapplicables les restrictions en vigueur depuis 1977. Alors que les responsables politiques sont hésitants, la commission nationale des sondages a entamé un travail de réflexion pour adapter la loi.

Lire pages 6, 8 et 9

Première manifestation à Kinshasa contre le régime de M. Kabila

POUR la première fois depuis le début de son offensive victorieuse, le *nouveau président* de l'ex-Zaïre, Laurent-Désiré Kabila, a été pris à partie dans une manifestation organisée, vendredi 23 mai dans la capitale, Kinshasa, par les partisans du leader de l'opposition radicale à M. Mobutu, Etienne Tshisekedi. Ce *dernier avait indiqué*, vendredi matin, qu'il ne reconnaissait pas le gouvernement formé la veille et appelait le peuple à *« tout faire pour* [lui] *résister »*.

Le maréchal Mobutu, qui séjournait au Togo, est arrivé vendredi à *Rabat. Les autorités françaises*, voulant éviter que l'ancien président ne regagne sa villa de Roquebrune-Cap Martin en pleine période électorale, auraient « arrangé » ce séjour provisoire au Maroc.

Lire page 2

La fiabilité des Boeing 747 et de certains Airbus mise en cause

***DIX MOIS APRÈS** l'explosion* en vol du Boeing 747 qui assurait le vol TWA 800 entre New York et Paris, Boeing demande aux compagnies aériennes qui exploitent le millier d'appareils de ce type dans le monde d'en inspecter les réservoirs centraux. C'est là que l'explosion a eu lieu. La commission d'enquête américaine compte sur ces inspections pour trouver de nouveaux indices sur l'origine de l'accident, toujours inexpliquée.

Par ailleurs, la compagnie de Hongkong, Cathay Pacific, a suspendu l'utilisation de ses quinze biréacteurs *Airbus A 330-300* à *la suite* d'une série d'atterrissages d'urgence effectués par des appareils de ce type sur ses lignes asiatiques, pour cause de panne d'un des réacteurs fabriqués par Rolls-Royce.

Lire page 27

■ Présidentielle en Iran

Selon les premiers résultats, la participation protestataire a été très forte. Le candidat *modéré*, Mohamad Khatémi, arriverait largement en tête. p. 3

■ Référendum en Pologne

Les électeurs se prononcent, dimanche 25 mai, sur un projet de nouvelle Constitution qui est un compromis entre croyants et non-croyants. P. 4

■ Conflit laitier

Le prix de vente du lait aux industriels a été gelé pour quatre mois, à la satisfaction des agriculteurs. p. 16

■ « Vache folle » : une instruction ouverte

La chancellerie a donné son feu vert au parquet de Paris pour l'ouverture d'une information judiciaire sur les importations de farines animales britanniques effectuées après 1990. p. 10

■ Roland-Garros

Fabrice Santoro rencontrera le numéro un mondial Pete Sampras dès le premier tour des Internationaux. p. 20

■ Le roi du pastis

Paul Ricard a conquis la France avec son *« vrai pastis de Marseille »*, tout en restant un patron *aimé. Parmi ses anciens salariés*, Charles Pasqua. p. 13

■ Luxe à l'italienne

Grâce à une gestion réussie de son image, l'Italie est passée deuxième exportateur de mode européen. p. 21

A Venise, la Fenice incendiée pour... 55 000 francs

ROME
de notre correspondant

Les hypothèses les plus farfelues avaient été avancées pour expliquer l'incendie du théâtre de la Fenice à Venise, le 29 janvier 1996. De la Mafia au vandalisme en passant par le simple incident, toutes les pistes avaient été explorées, sans grand succès jusqu'à présent. L'enquête piétinait. *Or voilà que Felice Casson*, substitut du procureur en charge du dossier, est parvenu à une certitude, à une effroyable conviction. Non seulement l'incendie est d'origine criminelle mais ses auteurs ont vraisemblablement agi pour seulement une poignée de lires. Le magistrat a fait inculper et incarcérer, jeudi 22 mai, deux électriciens accusés d'avoir provoqué cette tragédie.

Enrico *Carella*, vingt-sept ans, *propriétaire* d'une petite entreprise, et son cousin Massimiliano Marchetti, vingt-six ans, auraient tout simplement mis le feu pour éviter de payer les indemnités pour deux mois de retard dans l'exécution des travaux, soit une somme de 15 millions de lires (55 000 francs). Ainsi est parti en fumée l'un *des plus beaux théâtres du* monde.

Après une longue enquête au sein des vingt-deux *entreprises travaillant à la restauration* de la Fenice et une multitude de recoupements sur l'*emploi* du temps des derniers ouvriers présents sur les lieux le soir du drame, le juge a acquis la conviction que les deux électriciens sont bien les incendiaires. Sans doute espéraient-ils *« seulement »* provoquer un sinistre *limité afin de régler provisoirement leurs problèmes* financiers dûs à la situation difficile de leur entreprise. Mais le feu a été vorace. Aussi vorace que leurs motivations étaient minables.

Le système d'alerte avait été déconnecté, peut-être par les incendiaires eux-mêmes. L'instruction devra le déterminer. Les deux électriciens *ont bien évidemment nié farouchement* cet acte de déraison. Contre eux ont *été rassemblés une multitude d'éléments.* Deux semaines avant l'incendie, un gardien avait retrouvé un chalumeau allumé dans le théâtre. Une semaine plus tard, l'un d'entre eux fut surpris sur le toit, là où précisément le feu avait pris. *« Je regarde les filles en train de se déshabiller dans la maison d'à côté »*, avait-il *expliqué. Outre les contradictions relevées* dans leur emploi du temps, l'enquête a permis d'établir que les deux hommes avaient essayé *de mettre sur pied, avec les autres ouvriers de* leur entreprise, une version fausse du déroulement des faits avant le sinistre. Enrico Carella a également tenté de se construire un alibi en téléphonant à l'un de ses employés pour lui demander *s'il n'avait pas oublié* d'éteindre son chalumeau alors que le feu couvait encore.

Pour le magistrat, le faisceau concordant d'indices est amplement suffisant contre ces deux *malheureux qui*, pour ne pas perdre 55 000 francs, ont fait disparaître un trésor inestimable. Y ont-ils seulement pensé ? Venise est restée ébahie, incrédule devant cette monstruosité. *« Je m'y attendais »*, a cependant admis *le maire, Massimo Cacciari*, accusé de négligence coupable pour ne pas avoir pris les *précautions nécessaires afin d'empêcher ce sacrilège*. Dans quarante jours devraient commencer les travaux de reconstruction de la nouvelle Fenice. Mais la Fenice, l'authentique, n'est plus. Elle a définitivement disparu pour laisser place à un trou creusé par deux électriciens inconscients.

Michel Bôle-Richard

« Ma tante » se porte bien

QUAND tout va mal, le Crédit municipal de Paris se porte bien. Avec la crise, l'établissement, autrefois baptisé Mont-de-Piété, affublé aujourd'hui du sobri*quet de « ma tante », prospère. Six* cents personnes se rendent quotidiennement dans ses bureaux. Il accorde en effet, contre le dépôt d'objets de valeur, plus de 100 000 prêts par an d'un montant moyen de 3 500 francs. L'anonymat est garanti. *On peut aussi s'y rendre pour* acheter bijoux et argenterie aux enchères. *Le Crédit municipal a depuis* longtemps acquis ses lettres de noblesse. Le prince de Joinville répliqua un jour à sa mère, surprise de ne pas le voir porter une montre offerte : *« Ma montre ? Je l'ai oubliée chez ma tante ! »*

Lire page 17

Une nouvelle Alliance pour une nouvelle Europe

YALTA égale partage. Partage de l'Europe, du *monde* ; partage en zones d'influence entre les deux blocs. La légende est tenace. Saluant l'Acte fondateur sur les relations entre l'OTAN et la Russie qui sera solennellement signé mardi 27 mai à Paris, Jacques Chirac, après beaucoup d'autres, l'a entretenue. *« Cet accord effacera Yalta »*, a-t-il déclaré lors d'une brève *escale à Moscou, de retour de Pé*kin. Effacer Yalta ? Ne s'agit-il pas plutôt de le réaliser ?

En février 1945, Staline, Roosevelt et Churchill s'étaient retrouvés sur les bords de la mer Noire pour prolonger dans la paix qui s'annonçait leur alliance de la guerre. Si la conférence de Yalta a, en France, mauvaise réputation, c'est *en partie parce que tout représen*tant français en était absent. Mais, contrairement à une idée reçue, les accords de Yalta n'ont pas organisé le partage du monde ni livré l'Europe centrale et orientale à la férule de Staline avec le lâche consentement des deux hommes d'Etat occidentaux présents en Crimée. Ces accords prévoyaient en effet *« d'établir par des élections libres des gouvernements correspondant à la volonté des peuples »* dans les Etats arrachés aux puissances de l'Axe. Ils provoquèrent une grande satisfaction, au moins aux Etats-Unis. La voie est tracée, écrivit le *New York Times, « qui mène à la victoire en Europe, à une paix sûre et à la création d'un monde meilleur ».*

On sait ce qu'il en advint. Staline n'avait pas des élections libres la même conception que Churchill et Roosevelt. Le partage de l'Europe fut scellé par la non-application des accords de Yalta, ponctuée par la conférence de Potsdam, premier pas vers la division de l'Allemagne, l'imposition sous la surveillance de l'Armée rouge de régimes communistes suivie du blocus de Berlin en 1948 et, treize ans plus tard, de la construction du Mur qui coupait en deux l'ancienne capitale du Reich. La chute du Mur, l'effondrement des systèmes communistes à l'Est, la disparition de l'URSS ont permis la tenue, partout depuis 1989, des élections libres prévues à Yalta. L'Acte fondateur entre l'OTAN et la Russie constitue une nouvelle étape.

Daniel Vernet

Lire la suite page 14, avec notre éditorial, et nos informations page 4

Un Français à New York

ANGELIN PRELJOCAJ

LA DANSE française séduit l'Amérique. Pour la première fois, le New York City Ballet a invité un chorégraphe de l'Hexagone à diriger les danseurs de la compagnie, *créée en 1949 par George Balan*chine. Le travail du chorégraphe d'origine albanaise Angelin Preljocaj trouve ici une consécration que le milieu français de la danse hésite encore à lui accorder. La première de *La Stravaganza* (*L'Extravagance*) a eu lieu le 22 mai.

Lire page 23

International	2	Placements	17
France	6	Aujourd'hui	20
Société	10	Jeux	21
Carnet	12	Météorologie	22
Horizons	13	Culture	23
Entreprises	16	Guide culturel	25
Abonnements	17	Radio-Télévision	26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 525 - 7,00 F

CONGO (EX-ZAÏRE) Des manifestations ont eu lieu à Kinshasa et dans d'autres villes du pays pour protester contre les dérives autoritaires du nouveau régime de Laurent-Désiré Kabila. ● ETIENNE TSHISEKEDI, symbole de l'opposition radicale au maréchal Mobutu, a pris la tête de ce mouvement. Il s'est toujours considéré comme le seul premier ministre légitime, depuis son élection à ce poste, en août 1992. ● *RAPPORTEUR* SPÉCIAL DE L'ONU sur la situation des droits de l'homme dans l'ex-Zaïre, le Chilien Roberto Garreton a marqué, vendredi 23 mai à Genève, sa *profonde inquiétude quant à la situation alarmante régnant actuellement dans ce pays.* ● LE MARÉCHAL MOBUTU a quitté, vendredi 23 mai, la capitale du Togo, Lomé, pour Rabat, au Maroc, où il a, selon les autorités marocaines, *« demandé à séjourner plusieurs jours »* avant de gagner sa destination définitive.

Une partie de l'opposition rejette le gouvernement formé par M. Kabila

Alors que les organisations de défense des droits de l'homme s'inquiètent des dérives autoritaires du régime installé par l'Alliance, les premières manifestations ont eu lieu dans la capitale, à l'initiative des partisans de M. Tshisekedi, ainsi que dans d'autres villes du pays

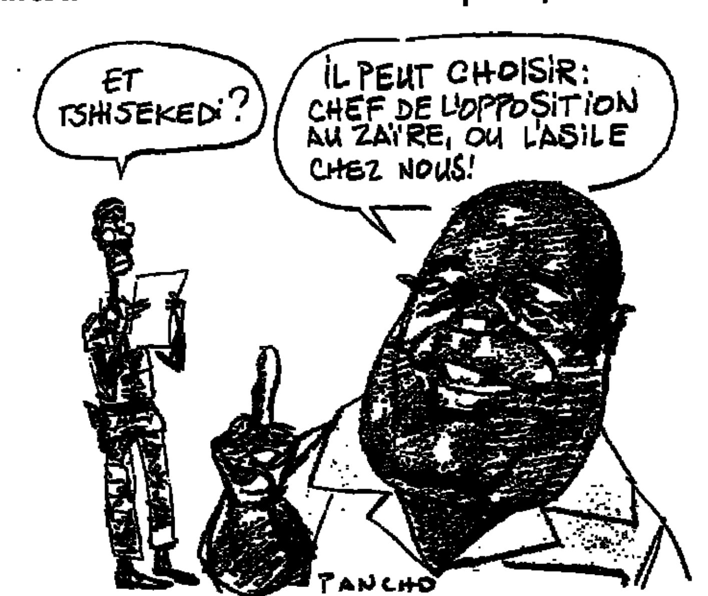
KINSHASA
de notre envoyé spécial

« Non seulement je ne reconnais pas ce gouvernement, mais pour moi il n'existe pas. Je demande à notre peuple de tout faire pour l'ignorer et de résister avec la dernière énergie à ceux qui voudraient l'imposer » : Etienne Tshisekedi, le chef de file de l'opposition radicale au maréchal Mobutu, a été clair et net. Assis derrière une petite table, sous une paillote installée dans la cour de sa résidence à Limete, le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a fermement expliqué, vendredi 23 mai, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'était pas question de transiger avec les principes.

Convaincu d'être le seul à détenir légitimement une parcelle de pouvoir, après avoir été élu premier ministre de la transition par les représentants du peuple zaïrois en 1992, l'inflexible opposant n'a pas accepté d'être snobé par Laurent-Désiré Kabila et les autorités de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL).

Au lendemain de l'arrivée à Kinshasa de M. Kabila, *« je me suis senti Bantou. J'ai voulu souhaiter la bienvenue à mon frère Kabila, et le saluer. Mais quelle n'a pas été ma surprise de voir que mon frère est l'otage d'un groupe de jeunes gens ! »*, a-t-il déclaré sur un ton consterné, affirmant n'avoir toujours pas eu accès à son *« frère Kabila »* pourtant *« animé des mêmes sentiments »* que lui.

« Je suis effrayé par l'allure que prend son mouvement depuis qu'il a quitté Lubumbashi. Il se proclame président de la République, puis il ordonne la suppression de ceci, de cela, jusqu'à cette annonce de gouvernement hier soir... C'est pourquoi je profite de la présence de vos micros pour demander au frère Laurent-Désiré Kabila de prendre toutes les dispositions pour me rencontrer, a-t-il dit ; *il ne faut pas qu'il oublie tous les sacrifices consentis pour lutter contre la dictature ».*



TRAVAIL DE SAPE

M. Tshisekedi reste convaincu que les troupes rebelles de M. Kabila n'auraient pu conquérir le pays sans le travail de sape effectué depuis plusieurs années par les militants de l'opposition radicale. *« Notre peuple n'est pas prêt à subir le joug d'une nouvelle dictature, d'où qu'elle vienne »*, a-t-il affirmé en rappelant l'impérieuse nécessité de *« mettre en place un mécanisme pour que tout soit désormais fondé sur la légitimité populaire ».*

Etienne Tshisekedi qui, depuis la fin de 1996, soutient politiquement l'avancée militaire des troupes de l'Alliance, a remercié *« les pays voisins qui ont manifesté leur solidarité africaine »* pour venir à bout de la dictature. Mais il a demandé à *« ces pays frères »*, sans les citer, de *« bien vouloir maintenant rappeler les éléments qu'ils ont mis à la disposition de l'AFDL pour cette lutte glorieuse, afin que les affaires zaïroises se règlent entre Zaïrois ».*

Le vieil opposant, sourcilleux à l'extrême, n'a pas apprécié d'être reçu par le secrétaire général de l'Alliance, Déogratias Bugera, alors qu'il s'attendait à rencontrer Laurent-Désiré Kabila. *« J'ai été piégé*, a-t-il confié. *On m'a envoyé une voiture et, une fois arrivé dans un bureau, je me suis trouvé en présence d'un homme que je ne connaissais pas. Il a commencé à me parler de politique. Je l'ai coupé net. Je ne traite pas de la politique de mon pays avec des inconnus ».*

M. Tshisekedi, abandonné par un grand nombre de ses compagnons ces dernières années, a expliqué que l'UDPS était *« vaccinée contre les menaces, mais aussi contre les trahisons »*, en évoquant l'entrée de deux militants de son parti dans le gouvernement, partiellement formé jeudi soir.

« KABILA DICTATEUR ! »

Etienne Tshisekedi, dont les partisans ont organisé, depuis le début de la transition démocratique en 1990, de nombreuses manifestations, marches pacifiques et journées « ville-morte », n'a pas voulu dévoiler les moyens que son mouvement entendait déployer pour s'opposer à la mise en place du gouvernement de l'AFDL. Mais les militants de l'UDPS et la jeunesse estudiantine de Kinshasa n'ont pas attendu les consignes du parti pour faire entendre leur voix.

Plusieurs centaines d'entre eux ont défilé dès vendredi matin dans les rues du centre-ville, aux cris de *« Kabila dictateur »*. Le cortège, qui scandait également *« Les Rwandais dehors »*, s'est d'abord dirigé vers l'ambassade des Etats-Unis avant de reprendre le boulevard du 30-Juin et tenter de se rendre à la résidence officielle des premiers ministres, où séjourne M. Kabila, et à l'hôtel Intercontinental, siège provisoire de l'AFDL. Les soldats de l'Alliance ont tiré quelques coups de feu en l'air pour les dissuader de persister dans leur entreprise.

Les Kinois étaient consternés, vendredi matin, en apprenant la composition du nouveau gouvernement. *« C'est un gouvernement de Rwandais, on ne les connaît pas et on ne sait même pas prononcer leurs noms »*, pestait un agent des contributions qui se considère *« pour l'instant au chômage technique ». « On veut nous ramener à l'époque du parti-Etat, mais on n'a pas chassé Mobutu pour revenir à la dictature. On ne veut pas non plus devenir communistes. Tout ça, c'est du passé ! »* s'indignaient des sympathisants de l'UDPS, qui se retrouvent quotidiennement près de l'Hôtel de ville,

Des manifestations hostiles au nouveau pouvoir ont également été organisées à l'intérieur du pays. En début de semaine, des étudiants qui défilaient dans les rues de Kisangani, protestant contre l'*« occupant tutsi »*, ont essuyé le feu des militaires de l'Alliance. Un jeune homme a été tué. A Mbuji-Mayi, la capitale du Kasaï-Oriental, un séminaire de rééducation politique, comme l'AFDL en organise à travers le pays, a été mitraillé par des inconnus. Des manifestants ont marché sur l'Hôtel de ville qu'ils ont partiellement incendié.

Les Zaïrois, qui ont pris la parole et l'habitude d'exprimer leurs idées, souvent de manière anarchique, depuis l'avènement du multipartisme en 1990, n'ont pas l'intention de se laisser bâillonner. Ils le crient haut et fort, relayés quotidiennement par la presse « rouge », un terme désignant les journaux d'opposition dont la plupart des manchettes sont imprimées à l'encre rouge. Celle-ci soutient indéfectiblement, souvent avec mauvaise foi, Etienne Tshisekedi, désormais en position d'incarner l'espoir pour les Zaïrois refusant le nouvel ordre qu'on veut leur imposer.

Frédéric Fritscher

Trois journalistes indésirables à Goma

Trois journalistes étrangers ont été déclarés indésirables, vendredi 23 mai, à Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), qui fut l'une des premières villes du pays prises par l'Alliance de Laurent-Désiré Kabila. *« Je ne veux plus de journalistes ici »*, a déclaré un responsable de l'Agence nationale de renseignements (ANR, sécurité intérieure) aux trois journalistes, Ghislaine Dupont, Pierre Prier et Hugh Nevill, de retour de Lubumbashi (sud-est) et travaillant respectivement pour Radio-France internationale (RFI), *Le Figaro* et l'AFP. Ce responsable a ajouté qu'ils devaient quitter la ville, frontalière avec le Rwanda, le soir même ou risquer une nuit en prison. Un agent de l'ANR les a ensuite accompagnés jusqu'au poste-frontière. – *(AFP)*

Etienne Tshisekedi, l'inflexible « Sphinx de Limete »

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Il représentait l'opposition radicale au régime du maréchal Mobutu Sese Seko. Il est en passe d'incarner l'opposition, voire la résistance, au régime qui se met en place. Petit, le visage rond, rendu plus strict encore par des lunettes à monture métallique, Etienne Tshisekedi wa Mulumba est un homme politique atypique, à l'aune zaïroise. Il est né le 14 décembre 1932 à Luluabourg – devenue Kananga à l'indépendance – la capitale du Kasaï-Occidental, une région diamantifère, et appartient à l'importante ethnie des Lubas.

PORTRAIT

Depuis 1992, « Papa Etienne » se considère comme le seul premier ministre légitime du pays

Premier Zaïrois à obtenir son diplôme et le titre de docteur en droit (sans avoir soutenu de thèse) à l'université Lovanium de Kinshasa en 1961, il entre en politique en 1960, alors qu'il fréquente encore la faculté. Membre du Mouvement national congolais (MNC-Kalonji), parti dissident du MNC-Lumumba, il est nommé commissaire général adjoint à la justice, puis recteur de l'École nationale d'administration de 1961 à 1965. Aux élections de mai 1965, il est élu député national dans la circonscription de Mbuji-Mayi, capitale de l'actuel Kasaï-Oriental.

Sous la deuxième République, qui s'ouvre avec le coup d'Etat du colonel Mobutu, le 24 novembre 1965, il est successivement ministre de l'intérieur et des affaires coutumières (1965-1968), ministre de la justice (1968-1969) et ministre d'Etat chargé du plan, de la recherche scientifique et de l'aménagement du territoire jusqu'au 31 juillet 1969.

Membre du bureau politique du Mouvement populaire de la révolution (MPR), le parti-Etat du président Mobutu, de 1967 à 1972, il est premier secrétaire national du Parti pendant trois mois et demi en 1968. Ambassadeur à Rabat de 1969 à 1970, avant d'être élu commissaire du peuple (député) et réélu en 1975 et 1977, il siégera ainsi pendant les trois premières législatures de la deuxième République. Cosignataire de la lettre ouverte des treize parlementaires au président de la République, il est déchu de sa qualité de commissaire du peuple et emprisonné. Il crée son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) en 1982.

En 1988, il rejette les accords de Gbadolite et prend la tête de l'aile dure du parti. Après l'ouverture au multipartisme, décidée par le maréchal Mobutu en avril 1990, il est nommé premier ministre au lendemain des émeutes et des pillages de 1991. Le maréchal le destitue quelques jours plus tard : il a refusé de lire les passages relatifs au chef de l'Etat, *« garant de la Nation »*, un terme qu'il récusait, lors de sa prestation de serment.

MANIPULATIONS

Etienne Tshisekedi participe à la Conférence nationale souveraine (CNS), le creuset d'une transition démocratique hasardeuse. Il est élu premier ministre par la majorité des délégués à la CNS en août 1992. Son deuxième passage à la primature, marqué par de nombreux conflits avec le chef de l'Etat, s'achève en queue de poisson en décembre de la même année, juste avant que de violentes mutineries suivies de pillages éclatent dans Kinshasa en janvier 1993 et se propagent à l'intérieur du pays. Il est « rétabli » deux autres fois dans ses fonctions de premier ministre, mais ne peut même pas accéder aux bureaux de la primature.

En 1992, M. Tshisekedi bénéficie du soutien de la « troïka » (Belgique, Etats-Unis et France). Mais devant un manque de souplesse politique évident la troïka l'abandonne et s'engage en faveur de la « troisième voie », une idée soutenue par le président du Haut-Conseil de la République (HCR), Mgr Laurent Monsengwo, l'archevêque de Kisangani. M. Kengo wa Dondo, candidat de cette fameuse « troisième voie », est à son tour porté à la primature. Etienne Tshisekedi, le *« Lider maximo »* comme l'appelle la presse militante, n'a jamais accepté son éviction. Il s'est toujours considéré, et se considère toujours, comme le seul premier ministre légitime, puisqu'élu par les représentants du peuple. Ses partisans l'appellent *« Premier ministre »*, quand il s'agit de discussions sérieuses, préférant un affectueux et respectueux *« Papa Etienne »* dans d'autres circonstances. Victime de plusieurs manipulations politiques de la part de l'entourage du chef de l'Etat, Etienne Tshisekedi n'en a pas moins continué depuis son limogeage à réunir un conseil des ministres, tous les jeudis, sous une paillote, dans la cour de sa résidence de la 12e rue de Limete, un quartier résidentiel de Kinshasa. Cette pratique en a fait sourire plus d'un. Mais « Papa Etienne » est cher au cœur des Kinois des quartiers populaires, qui le vénèrent. Ils n'ont cure de l'UDPS : ils ont été échaudés par les hommes politiques et les partis. Mais ils le respectent, lui, l'opposant, l'inflexible, le têtu.

Etienne Tshisekedi vit de manière relativement modeste, sans luxe ostentatoire. Il affectionne, comme Laurent-Désiré Kabila, les complets saharienne, réservant le costume cravate aux cérémonies officielles. Peu loquace, il ne s'exprime publiquement qu'en de grandes occasions. Sa résidence est en permanence entourée de militants et de parlementaires fidèles : ce sont eux qui font redescendre, dans de brèves et quotidiennes réunions publiques, les consignes et les conseils du chef jusqu'à la base des partisans dévoués corps et âme au « Sphinx de Limete ».

F. F.

Le maréchal Mobutu est arrivé au Maroc

ON NE SE BOUSCULE PAS ces temps-ci pour héberger le président déchu du Zaïre. Mobutu Sese Seko a quitté, vendredi 23 mai, la capitale du Togo, Lomé, où il se trouvait depuis cinq jours et où l'opposition au président Eyadema n'avait pas manqué de dénoncer sa présence. Il est arrivé à la mi-journée à Rabat, au Maroc, où le ministère de l'information avait pris soin, dans la matinée, de préciser que l'ancien chef de l'Etat zaïrois avait *« demandé à séjourner plusieurs jours »* avant de gagner sa destination définitive, qui n'était pas précisée. *« Etant donné la tradition d'hospitalité du Maroc, le roi Hassan II a accepté de répondre favorablement à cette requête »*, ajoutait le ministère.

Un peu plus tard, l'Agence France-Presse citait une *« très bonne source à Rabat »* indiquant que le cas de M. Mobutu était *« un problème humain qui devait être traité dans le cadre des intérêts de la France et du Maroc ».*

En clair, les autorités françaises, voulant éviter que cet hôte indésirable ne regagne sa villa de Roquebrune-Cap-Martin en pleine période électorale, auraient arrangé ce séjour provisoire au Maroc. Le porte-parole du Quai d'Orsay, Jacques Rummelhardt, a affirmé vendredi que la France n'avait reçu *« aucune demande »* d'accueil de la part de M. Mobutu, en ajoutant toutefois : *« Rien ne s'oppose, à ma connaissance, à l'arrivée du président Mobutu dans n'importe quel pays. »*

UNE OFFRE DE M. KABILA

Les autorités françaises, ces dernières semaines, ont fait pression sur le maréchal Mobutu pour qu'il consente à quitter le pouvoir. Il était assez difficile de lui signifier en même temps qu'il serait interdit de séjour en France. La question ne s'est vraisemblablement pas même posée : il y aurait en effet quelque indécence à interdire à M. Mobutu l'accès à sa résidence de Roquebrune après y avoir dépêché, il n'y a pas si longtemps, des émissaires haut placés de la République pour faire entendre raison à un homme que l'on considérait encore à Paris comme indispensable à une transition pacifique au Zaïre. L'ancien président zaïrois ne sera donc vraisemblablement pas éconduit s'il souhaite un jour regagner la France.

Quant à Laurent-Désiré Kabila, il a offert l'asile au président déchu. *« Le président lance un appel à Mobutu et il lui garantit une sécurité personnelle totale »*, a assuré Bizima Karaha, le ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), lors d'une conférence de presse tenue vendredi à Kinshasa. *« Le président a demandé une médiation de bons offices au président sud-africain pour permettre à Mobutu de rentrer dans son pays afin qu'il cesse d'errer et de demander l'asile avec tout le ridicule et l'humiliation que cela comporte »*, a ajouté M. Karaha.

C. T.

L'ONU s'inquiète des violations des droits de l'homme

GENÈVE
de notre correspondante

Le chilien Roberto Garreton, rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans l'ex-Zaïre, qui a été l'un des premiers à dénoncer les massacres de réfugiés par les rebelles de Laurent-Désiré Kabila (*Le Monde* du 5 avril), a marqué, vendredi 23 mai à Genève, sa profonde inquiétude quant à la situation alarmante régnant actuellement dans ce pays. Il s'est élevé notamment contre *« le nombre important de personnes civiles et militaires »* qui ont été tuées depuis la prise du pouvoir par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL).

M. Garreton a dénoncé sans équivoque les exécutions sommaires et autres exactions qui sont à déplorer depuis le changement politique intervenu après la chute du gouvernement du président Mobutu. Il a invité avec la plus grande énergie les nouvelles autorités à *« garantir le respect du droit à la vie aux personnes civiles et militaires, aux nationaux comme aux étrangers ».*

Membre de la commission d'enquête de l'ONU sur les violations des droits de l'homme dans l'ex-Zaïre, M. Garreton a regretté que les dirigeants et les forces de l'Alliance aient empêché la mission de se rendre dans l'est du pays afin d'enquêter sur les allégations et les informations concernant les divers crimes commis par *« toutes les parties du conflit ».*

« CHANGER D'ATTITUDE »

Il souhaite que le changement politique intervenu entre-temps donne *« l'occasion aux nouvelles autorités de changer d'attitude et de permettre à la mission d'accéder sans entrave aux lieux où les enquêtes devraient être menées conformément à la résolution 1997/58 de la commission des droits de l'homme »*. M. Garreton espère également que ledit changement politique *« permettra de satisfaire les aspirations démocratiques légitimes de la population »* par la création et la mise en place d'institutions qui seraient cette fois démocratiquement instaurées, bénéficiant de la participation de toutes les formations politiques et *« des composants de la société civile ».*

Selon ce spécialiste des droits de l'homme, la mise en place *« de telles institutions démocratiques constituera une base solide pour la réconciliation nationale, la réhabilitation et la reconstruction du pays avant la jouissance effective de l'ensemble des droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels ».*

Il souhaite par conséquent l'organisation d'élections démocratiques dans ce pays si la situation évolue dans le sens souhaité.

Isabelle Vichniac

En Iran, les premiers résultats de la présidentielle donnent un net avantage au candidat modéré

Les électeurs se sont rendus aux urnes en masse pour exprimer leur désir de changement

Avides d'exprimer leur insatisfaction quant à la politique du gouvernement, les Iraniens se sont rendus aux urnes en très grand nombre, vendredi 23 mai, pour élire un nouveau président de la République. Les premiers résultats, qui doivent toutefois être interprétés avec prudence, donnent un large avantage au candidat modéré, Mohamad Khatémi, ancien ministre de la culture.

LES IRANIENS ont fait preuve, vendredi 23 mai, à l'occasion de l'élection présidentielle, d'un sens civique remarquable qui traduit leur volonté résolue de changement, si l'on en juge d'après les premiers résultats officiels rendus publics samedi.

Sur 14 millions de bulletins dépouillés, le candidat modéré, Mohamad Khatémi, ancien ministre de la culture et actuel conseiller présidentiel, l'emporte largement – avec plus de 9,5 millions de voix – sur le prétendant conservateur, Ali Akbar Nategh-Nouri, président du Parlement, qui a recueilli 3,7 millions de suffrages environ. Ces résultats portent sur 179 villes, *c'est-à-dire quelque 13 000 bureaux de vote sur les 33 180 répartis à travers le pays. Le nombre des* électeurs est évalué à plus de *32 millions, sur environ 64 millions* d'habitants. Les deux candidats *restants, Mohamad Reychahri et* Reza Zavarei, se sont partagé le reste des voix.

Malgré l'engouement de la jeunesse, *des femmes, des* intellectuels et des technocrates pour M. *Khatémi, et le soutien dont il a* bénéficié de la part de deux forces politiques antinomiques, les « reconstructeurs » (partisans d'un certain libéralisme), d'une part, et les radicaux de gauche (favorables à une économie plus étatiste), d'autre part, M. Nategh-Nouri partait pourtant gagnant, fort du soutien des commerçants du Bazar *et de nombreux chefs ainsi que* de celui, exprimé à mots couverts, du Guide de la République islamique, Ali Khamenei.

L'affluence des Iraniens était telle, vendredi, qu'à deux reprises le ministère de l'intérieur, qui pilotait les opérations de vote, a dû repousser de deux heures la fermeture des bureaux. A l'étranger aussi, les expatriés sont allés nombreux *voter dans les consulats.* Nombre d'électeurs interrogés dans les *queues affirmaient* vouloir voter pour M. Khatémi, dans l'espoir qu'il ouvrirait les fenêtres à davantage de libertés.

D'après l'Agence France-Presse, les pro-Khatémi étaient pratiquement aussi nombreux dans les quartiers nord, riches et occidentalisés, *de Téhéran, que dans sa* partie sud, pauvre, où les multiples « fondations », émanations du régime, sont très influentes, ne serait-ce que parce que nombre de familles émargent à leur budget. M. Khatémi a voté à Téhéran dans une ambiance *« digne d'une pop-star »*, rapporte l'AFP. Ses admirateurs survoltés criaient *« Khatémi, Khatémi, tu es notre seul espoir »*.

Pour autant, ces premiers résultats doivent être analysés avec prudence en attendant le dépouillement du scrutin dans le pays profond, traditionnellement plus conservateur, non pas toujours *par purisme idéologique, mais* parce que moins ouvert à l'étranger *soumis plus efficacement au* contrôle de l'Etat.

Quoi qu'il en soit, ces premières indications constituent un désaveu pour l'aile la plus conservatrice du régime, qui bénéficie à l'heure actuelle de la majorité dans toutes les institutions de l'Etat. Déjà surpris par l'enthousiasme quasi exubérant suscité par la candidature de M. Khatémi, les conservateurs avaient dû contre-attaquer en l'accusant de *« libéralisme »*, ce qui équivaut à l'assimiler à un suppôt de l'étranger. Les premiers résultats du vote n'ont certainement pas dissipé leur colère.

Un avant-goût du « ras-le-bol » des Iraniens avait déjà été donné, lors des *législatives* de mars-avril 1996, lorsque la fille du président de la République, Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, Fayzeh Hachemi, novice en politique, et partisane elle aussi de davantage de *libertés, avait été élue haut* la main à Téhéran. Elle talonnait M. Nategh-Nouri, vétéran de la « révolution », et compagnon de l'imam Khomeiny.

Si aucun des deux candidats n'obtenait la majorité au premier tour, un second devrait être organisé vendredi 30 mai. Ce serait bien la première fois depuis l'avènement de la République islamique en 1979.

Mouna Naïm

Les années Rafsandjani

Le président iranien sortant, Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, arrive au terme de son second mandat sans avoir réussi le passage d'une société traumatisée par huit années de guerre à une République islamique prospère à l'intérieur et crédible à l'extérieur. Au plan intérieur, il a notamment dû affronter la pression croissante des conservateurs, devenus majoritaires depuis les années 90 au sein du régime.

Dans** **le domaine économique, l'action du gouvernement a été positive dans le secteur des infrastructures, mais elle n'a pas amélioré** ***les conditions des couches défavorisées **et moyennes de la population. Les relations avec l'Europe ont été marquées par deux crises : l'affaire de la fatwa condamnant à mort l'écrivain britannique Salman Rushdie et, plus récemment, le verdict d'un tribunal allemand accusant** ***« le plus haut sommet de l'Etat iranien »*** **d'avoir commandité le meurtre, en 1992 à Berlin, de quatre opposants kurdes. Les relations avec les Etats-Unis sont exécrables. – *(AFP.)***

Les États-Unis s'interrogent sur sa politique à l'égard de Téhéran

WASHINGTON
de notre correspondant

Faut-il que les Etats-Unis adoptent une attitude plus souple à l'égard de l'Iran ? C'est en tout cas ce que réclamaient, dans un récent article, deux anciens conseillers présidentiels pour la sécurité nationale, Zbigniew Brzezinski et Brent Scowcroft. Vendredi 23 mai, un ancien responsable de la CIA a joint sa voix à la leur, dans une tribune libre publiée par le *Wall Street Journal*. L'auteur, qui a gardé l'anonymat pour des raisons de sécurité, préconise *« une autre solution »* que les sanctions pour *« traiter avec les mollahs »*. Etablissant un parallèle avec les relations que les Etats-Unis entretiennent avec la Chine, il plaide pour des contacts, y compris à l'intérieur de l'Iran.

Il fait, notamment, valoir l'influence de la *culture américaine à l'intérieur de l'Iran. Il* estime aussi que les Etats-Unis et l'Iran partagent pratiquement les mêmes *craintes vis-à-vis de* l'Irak. Ensuite, interroge-t-il, le moyen le plus rapide et le plus pratique *d'acheminer le pétrole et* le gaz d'Asie centrale – où les Etats-Unis sont en *concurrence* avec la Russie – vers les *marchés* internationaux n'est-il pas de le faire transiter par l'Iran ?

Dans un article remarqué, récemment publié dans la revue *Foreign Affairs*, MM. Brzezinski et Scowcroft réclamaient un réexamen de la politique d'isolement de l'Iran, à la lumière des résultats auxquels elle a abouti, qui sont parfois contraires à ceux qui étaient attendus. Le problème est que leur point de vue a été publié à un moment où la conjoncture paraissait plutôt favorable aux thèses de l'administration, après le verdict d'un tribunal allemand accusant le *« plus haut sommet de l'Etat iranien »* d'avoir commandité, en 1992, le meurtre, à Berlin, de quatre opposants kurdes.

SANCTIONS ET INCITATIONS

« Nous n'avons pas l'intention de changer de politique », avait alors assuré le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, dont l'insistance s'explique, au moins en partie, par l'influence dont jouissent les tenants *d'une ligne dure envers Téhéran.* Ces derniers ont le verbe d'autant plus haut que, *selon certaines informations,* l'Iran aurait été identifié comme le commanditaire *d'un attentat anti-américain, commis le 25 juin* 1996 en Arabie saoudite, qui a tué dix-neuf *soldats américains. Selon le Washington Post,* un responsable des services de renseignement iraniens, Ahmad Cherifi, avait été en contact avec un membre du Hezbollah saoudien, Hani Rahim Sayegh (actuellement emprisonné au Canada), lequel aurait directement participé à l'attentat.

Ces informations ont jeté de l'huile sur le feu : Newt Gingrich, le speaker (président) de la Chambre des représentants, a estimé que les Etats-Unis devaient *« envisager, très sérieusement »* une action militaire contre l'Iran. Le meurtre d'Américains est un *« acte de guerre »*, a-t-il affirmé. Mais si le Pentagone a identifié depuis longtemps des cibles potentielles en Iran, il ne dispose encore d'aucun élément permettant d'incriminer de façon formelle le gouvernement du président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani. William Cohen, secrétaire à la défense, a indiqué que les preuves sont encore *« fragmentaires, incomplètes et très indirectes »*.

Les partisans d'une approche plus souple à l'égard de Téhéran ne remettent pas en cause la nécessité d'une *« punition »*, si les accusations se confirment. Dans ce cas, estiment MM. Brzezinski et Scowcroft, des représailles *« efficaces et douloureuses »* doivent être envisagées. Selon *eux, une approche pragmatique consisterait à* rechercher des accords commerciaux au coup *par coup et à mettre en œuvre une politique* faite à la fois de sanctions et d'incitations. Ils *insistent sur l'une des conséquences les plus* préoccupantes de la stratégie d'isolement de l'Iran par les Etats-Unis : la formation d'un axe Moscou-Téhéran-Pékin dans le domaine de la fourniture d'équipements militaires, y compris sur le plan nucléaire.

Laurent Zecchini

La campagne électorale en Indonésie a pris fin dans la violence

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

A Djakarta, plus de 10 000 partisans du PPP (Parti du développement uni, d'obédience musulmane) ont *brûlé des pneus et* déployé des banderoles accusant le Golkar, parti *gouvernemental, « de s'apprêter à tricher »* ; à Kalimantan, *sur l'île de Bornéo*, un hôtel, un supermarché et des églises ont *été incendiés* à la suite d'affrontements entre le PPP et le Golkar : *décidément*, la campagne pour les élections générales du 29 mai en Indonésie n'a sûrement pas ressemblé au *« festival de démocratie »* annoncé par les autorités. Elle a pris fin dans la violence, vendredi 23 mai, laissant place à un traditionnel hiatus de cinq jours pour *« calmer »* les esprits. Le bilan final des victimes, en majorité à la suite d'accidents provoqués par des convois motorisés interdits, *s'élèverait* désormais à quelque 130 morts.

Dans la capitale, où 20 000 soldats ont été mobilisés pour assurer l'ordre, les forces de sécurité ont dispersé les manifestants à l'aide de grenades lacrymogènes, de lances d'incendie et de balles de caoutchouc. Sur le campus d'un institut musulman, connu pour son islam modéré, des étudiants ont lancé des pierres sur les forces de l'ordre et appelé au boycottage des *élections. Les affrontements les* plus sérieux ont eu lieu dans un *quartier sud de la ville*, où les forces de l'ordre ont tiré des coups de semonce devant une foule de plusieurs milliers de manifestants. Des hélicoptères ont survolé Djakarta, des blindés ont été déployés alors que de nombreux groupes de soldats en armes patrouillaient les principales artères de la capitale.

Le Golkar, parti qui s'appuie sur l'armée et la fonction publique, – et dont quatre des candidats sont des enfants du président Suharto –, avait annoncé au début de la campagne qu'il obtiendrait 70,02 % des voix. Qu'il emporte une large majorité des suffrages ne fait toujours aucun doute. En revanche, cette victoire massive ne contribuera pas forcément, après une campagne si turbulente, notamment à Java, à renforcer l'autorité d'un pouvoir qui continue de mettre les violences sur le compte de groupes d'extrême gauche accusés de *« subversion »*.

Le message ainsi adressé au président Suharto, qui a remis l'Indonésie sur pied dans les années 70 et 80, est que les restrictions actuelles d'un régime politique qui ne reconnaît que trois partis – et réfute toute notion d'opposition – ne parviennent *plus à canaliser le mé*contentement des laissés-pour-compte d'un développement rapide ou la frustration face à une corruption envahissante. A Djakarta notamment, le PPP paraît s'appuyer sur les couches les plus pauvres de la population musulmane.

L'EFFONDREMENT DU PDI

La campagne semble avoir également souligné l'effondrement du PDI (Parti démocrate indonésien, troisième et dernière formation autorisée) depuis le limogeage de Megawati Sukarnoputri, fille de feu Sukarno. Les voix du PDI devraient se partager, cette fois-ci, entre les abstentions, – le choix de Megawati – et un report sur le PPP, qui a ainsi trouvé un second souffle alors que son audience était en baisse (17 % des suffrages en 1992 contre 28 % dix années auparavant).

Si les forces de sécurité ont manifesté une certaine modération face aux manifestants, le gouvernement ne devrait pas pour autant relâcher la pression manifestée, depuis des émeutes à Djakarta en juillet 1996, sur ceux qu'il considère comme les fauteurs des troubles, notamment le PPD (Parti populaire démocratique), non reconnu et accusé *par l'armée d'être l'instigateur* de la violence. Le porte-parole de l'armée s'en est également pris, jeudi, à des *« organisations non gouvernementales qui ont infiltré les partis politiques et les masses »*.

Durant la campagne, les manifestations publiques et les cortèges avaient été interdits, et il était également prohibé de critiquer le gouvernement. Toute allocution télévisée – de même que les discours, les tracts et même les banderoles – devait être approuvée par les autorités.

Le président Suharto n'a jusqu'ici donné aucun signe d'assouplissement. Il a plusieurs fois réitéré, ces derniers mois, que le *système politique correspondait* aux intérêts du pays. Pourtant, nombreux sont ceux qui souhaitent une ouverture politique, afin de réduire *le fossé* entre le développement économique, qui s'est poursuivi dans les années 90, et un régime politique qui ne s'est pas adapté et que certains accusent de népotisme.

Jean-Claude Pomonti

Mme Ciller évoque la tenue d'élections anticipées en Turquie

ANKARA. Tansu Ciller, ministre turc des affaires étrangères et dirigeante du Parti de la juste voie (DYP, droite), a évoqué, vendredi 23 mai, la tenue d'élections législatives anticipées. Ces déclarations surviennent alors que la coalition entre le DYP et le Parti de la prospérité (Refah ou RP, islamiste) du premier ministre, Necmettin Erbakan, sont soumis à une forte pression destinée à les chasser du pouvoir. Mécontents de la poursuite de la coalition, plusieurs députés du DYP ont quitté les rangs du parti. Vendredi, Samil Ayrim et Hikmet Aydin ont quitté le DYP tandis qu'un des vice-présidents de ce parti, Necmettin Cevheri, a démissionné de son poste sans quitter le parti. *Ces défections portent les sièges détenus par la* coalition à 278, alors que la majorité absolue est de 276. – *(AFP.)*

Une offensive des talibans repoussée au centre de l'Afghanistan

KABOUL. La faction chiite du hezbi wahadate a repoussé une offensive des talibans qui essayaient de s'emparer de leur place forte, dans le centre de l'Afghanistan, ont indiqué, vendredi 23 mai, des sources humanitaires. Les talibans, qui contrôlent plus des deux tiers de l'Afghanistan, ont pris le contrôle de la province de Badghis, limitrophe de l'Iran, à la suite d'un soulèvement militaire qui a eu lieu dans la province de Faryab, plus au nord, où des généraux de l'opposition antitalibans se sont ralliés, en milieu de semaine, aux intégristes. Selon l'Agence France-Presse, les habitants de Mazar-I-Sharif, bastion du général nordiste Abdul Rachid Dostam, un pilier de l'autorité antitalibans, sont *généralement résignés* à l'arrivée des *« étudiants en théologie »*, et souhaitent la fin d'une guerre qui a trop duré. *Les talibans* ont imposé, dans les zones *sous leur* autorité, une interprétation très stricte de la charia islamique – *(AFP.)*

Départ prochain de l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël

WASHINGTON. *La Maison Blanche a annoncé, jeudi 22 mai, que* l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, Martin Indyk, devait quitter *prochainement ses fonctions*, mais que cela n'avait rien à voir avec l'impasse actuelle du processus de paix au Proche-Orient. Le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a attribué ce départ à *« un cycle naturel de changement »*. Il s'est refusé à confirmer les rumeurs circulant à Washington, selon lesquelles M. Indyk serait nommé adjoint au secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient et serait remplacé par l'actuel ambassadeur des Etats-Unis à Rome, Reginald Bartholomew. En outre, Dore Gold, principal conseiller du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a été nommé ambassadeur aux Nations unies, a-t-on annoncé à Jérusalem. – *(AFP.)*

Washington exigerait des Européens des engagements contre la corruption

PARIS. Les Etats-Unis vont batailler, lundi 26 et mardi 27 mai à Paris, à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – lors de la réunion ministérielle – pour obtenir des pays européens, en particulier l'Allemagne et la France, l'engagement ferme de pénaliser la pratique des pots-de-vin versés par leurs entreprises pour gagner des marchés à l'étranger. L'Allemagne et la France *« subventionnent la corruption »* en refusant de poursuivre en justice les entreprises qui utilisent *« la pratique des pots-de-vin »* pour des contrats à l'étranger, avait accusé, en avril, le sous-secrétaire américain aux affaires économiques, Alan Larson. Cette pratique est réprimée aux Etats-Unis depuis 1977, mais la plupart des pays *industrialisés* ne *l'ont ont pas éliminée*. En Allemagne, les entreprises peuvent obtenir des déductions fiscales *pour les pots-de-vin versés à des fonctionnaires étrangers.* En France, le code général des impôts est vague : il stipule que *« toute dépense effectuée dans l'intérêt général de l'entreprise est déductible »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CISJORDANIE : le journaliste palestinien** Daoud Kouttab a entamé, vendredi 23 mai, une grève de la faim pour exiger sa libération ou son inculpation par l'Autorité palestinienne. Selon le Centre palestinien pour la démocratie et les élections, une organisation des droits de l'homme, le journaliste, arrêté mardi à Ramallah, a été placé en détention provisoire et interdit de visites. – *(Reuter.)*

■ **Une douzaine de Palestiniens** accusés d'avoir vendu des terrains à des Israéliens ont été arrêtés par la police palestinienne et passeront en jugement, a annoncé celle-ci. – *(AFP.)*

Les Quinze s'entendent sur les institutions de l'Europe élargie

Un accord se dessine avant le sommet d'Amsterdam, les 16 et 17 juin, sur la révision du traité de Maastricht, dans la perspective de l'élargissement de l'Union à l'Est

A l'issue de leur réunion, vendredi 23 mai à Noordwijk, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze se montraient convaincus que le rapprochement entre les positions en présence, opéré lors de ce conseil européen informel, leur permettrait de mener à son terme la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réviser le traité de Maastricht, lors de leur prochain rendez-vous, les 16 et 17 juin à Amsterdam. Des progrès significatifs ont été accomplis sur la réforme des institutions communautaires, notamment à propos de la Commission, qui comprendra vingt membres, comme aujourd'hui, en dépit de la proposition française de « resserrement ». Son président se verra attribuer des pouvoirs renforcés. Les Quinze semblent, en outre, disposés à accepter une large extension des thèmes où les décisions seraient prises à la majorité qualifiée. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

NOORDWIJK (Pays-Bas)
de nos envoyés spéciaux

Le soleil brillait, vendredi, sur la station balnéaire néerlandaise de Noordwijk : Tony Blair, le premier ministre britannique, avait produit son lot de surprises en tenant, en matière de compétitivité et de politique sociale, un discours à la tonalité libérale, mais aimable et ouvert. La présidence néerlandaise était efficace ; Helmut Kohl et Jacques Chirac offensifs : les *Quinze éprouvaient le sentiment* du devoir accompli, avec à la clé, presque acquis, un nouveau traité d'Amsterdam, moins rébarbatif pour le citoyen que celui de Maastricht et, *pensaient-ils*, suffisamment ambitieux pour achever la mise en place de l'Union monétaire et ouvrir le nouveau grand chantier de l'élargissement aux pays d'Europe centrale.

Celui-ci suppose une réforme des institutions communautaires, conçues il y a quarante ans dans la perspective du Marché commun à six. C'est sur ce terrain que des progrès significatifs ont été accomplis à Noordwijk, même si rien n'a encore été formellement décidé. La percée porte surtout sur la Commission, au départ le thème le plus sensible. D'entrée de jeu, le chancelier Kohl proposa un compromis qui rassurait les « petits » pays, hantés par la crainte de ne plus être représentés, *un jour*, au sein *du collège* bruxellois. Il suggérait que le traité limite le nombre de commissaires à vingt membres, comme actuellement. Le statu quo, ou presque, aussi longtemps que l'Union ne comptera pas *plus* de vingt pays !

Si la première vague de l'élargissement, vers 2003-2004, se limite, comme on peut s'y attendre, à la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovénie et peut-être Chypre, la Commission de cette Europe des vingt ne supposerait aucun sacrifice majeur *pour les actuels Etats membres*, sinon la perte de leur second commissaire pour les cinq « grands » (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Espagne). La « paix civile » sera ainsi assurée, au sein des institutions bruxelloises, pour un bonne dizaine d'années...

> La présidence néerlandaise était efficace, le chancelier allemand et le chef de l'Etat français offensifs : les Quinze éprouvaient le sentiment du devoir accompli

Cependant, ce projet de quasi - statu quo n'a plus grand-chose à voir avec la proposition française en faveur d'une Commission resserrée, *comptant dix à douze* membres, autant qu'il y a de vrais portefeuilles à gérer, soudés, représentant l'intérêt collectif. La cohésion et l'efficacité du collège européen y auraient gagné ; son *« acceptabilité » par l'opinion* dans les pays qui, inévitablement, à un moment ou à un autre, n'y auraient pas été représentés en aurait souffert.

C'est ce qu'avait compris Helmut Kohl, et Jacques Chirac, « sans plaisir », s'y est rallié ; conceptuellement, la France avait probablement raison, mais elle *était isolée. La Commission sera* pléthorique, mais son président se verra attribuer des pouvoirs renforcés. Nommé par les gouvernements avec l'aval du Parlement, il désignera ses commissaires de concert avec les capitales, recevra un mandat du Conseil européen et *rendra compte devant celui-ci*, ainsi que devant le Parlement.

Autre progrès, les Quinze semblent disposés à accepter une large extension des thèmes *communautaires, où les décisions* seraient dorénavant prises à la majorité qualifiée. La liste devra encore en être précisée, mais il semble acquis qu'y figureront la recherche, la politique industielle *et régionale*, les fonds *structurels*, l'environnement, avec un doute, compte tenu des réticences de Tony Blair, pour la politique sociale. Une telle avancée devrait per*mettre de plus facilement achever* la mise en place du marché unique et de compléter les politiques d'accompagnement nécessaires à son fonctionnement éqilibré.

Les « petits » pays, réticents à toute perte d'influence, subordonnaient la repondération des voix à une extension du champ d'application de la majorité qualifiée. L'ouverture réalisée à Noordwijk devrait les inciter à accepter un rééquilibrage que les « grands », sans se montrer trop gourmands, considèrent comme légitime. Actuellement, la majorité qualifiée correspond à environ 58 % de la population, au lieu de près de 65 % aux premières heures de la Communauté. Les « grands » aspirent à revenir à 60 %.

Jacques Chirac a souligné, pour s'en féliciter, que les textes du futur traité prévoient de mieux associer les Parlements nationaux aux travaux communautaires. De *même, les pouvoirs législatifs du* Parlement européen seront étendus d'une façon qui semble donner satisfaction à son président. Dernier dossier institutionnel en *suspens, celui des « coopérations renforcées »* : une idée franco-allemande pour autoriser des pays à aller de l'avant, sans que ceux qui ne veulent pas suivre puissent les en empêcher. Plusieurs délégations, dont celle du Royaume-Uni, se montrent préoccupées à l'égard d'un exercice dont elles redoutent qu'il aboutisse à une Europe à la carte. Les Français et les Alle*mands y tiennent*, il faudra qu'un compromis soit trouvé à Amsterdam.

D'ici là, les représentants personnels des chefs de gouvernement auront encore du travail, surtout s'agissant de la coopération en matière judiciaire et policière. Il y a un large accord pour progresser, et bon espoir de parvenir à des résultats tangibles, mais ceux-ci sont retardés en raison des hésitations, voire des divergences, sur la manière d'agir.

Les mécanismes de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) seront améliorés ; cela suffira-t-il pour inciter les Quinze à agir de concert ? Au vu des expériences récentes, rien de moins sûr... Ce peu de goût pour l'innovation fait que le débat *sur l'intégration* progressive de l'Union de l'Europe occidentale (UEO, l'organisation militaire commune) au sein de l'Union européenne, pro*posée par la France, l'Allemagne*, la Belgique, l'Espagne, l'Italie et le Luxembourg, est dans l'impasse. L'Europe de la défense a du mal à naître.

Alain Franco* et *Philippe Lemaître

Jacques Chirac « frappé » par le libéralisme de Tony Blair

NOORDWIJK (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

L'inclusion dans le traité de Maastricht d'un nouveau chapitre sur l'emploi fait désormais l'unanimité des Etats membres. En confirmant, vendredi 23 mai, au Conseil européen informel de Noordwijk son accord sur le protocole social que son prédécesseur conservateur, John Major, avait refusé d'endosser à Maastricht, le nouveau premier ministre britannique, Tony Blair, a mis fin officiellement à l'exception britannique qui bloquait l'Union. Alors que le chômage n'a jamais été aussi haut dans l'ensemble de l'Union, où il touche près de 18 millions de personnes, l'arrivée au pouvoir des travaillistes permet ainsi aux Quinze de faire l'économie d'un affrontement sur la nécessité de défendre un modèle social européen dans lequel tous maintenant se reconnaissent, même s'il revêt pour chacun des obligations différentes.

Déplorant *« la montée en Europe de la pauvreté et l'ouverture du ciseau social, avec l'augmentation de la marginalisation et de l'exclusion »*, le président Jacques Chirac a profité du sommet de Noordwijk pour réaffirmer l'importance qu'il attachait à ces questions. *« Nous serions bien inspirés*, a-t-il dit, *de réfléchir à la manière d'assurer une croissance plus forte et en même temps une politique de solidarité qui permettent de revenir sur cette sorte de dérive sociale qui, hélas, frappe notre continent. »*

GRINCEMENTS DE DENTS

Le problème pour les Quinze reste, cependant, de formuler en commun des propositions concrètes. Depuis le sommet européen d'Essen, en 1994, où Jacques Delors, alors président de la Commission européenne, avait soumis à ses partenaires un Livre blanc sur l'emploi très peu suivi d'effet, ils sont rarement allés au-delà des proclamations. Malgré les efforts de la Commission de Bruxelles, le programme de grands réseaux communautaires, qui devaient symboliser cette volonté d'action commune, n'a cessé de se heurter aux réticences des ministres des finances, y compris français.

Le projet de chapitre sur l'emploi proposé par la présidence néerlandaise suggère aujourd'hui que le Conseil élabore chaque année des lignes directrices dont les Etats membres tiennent compte dans leur politique de l'emploi ; qu'un comité de l'emploi à caractère consultatif assure la coordination des politiques. Mais il est bien précisé que les mesures qui pourraient être mises en œuvre doivent tenir compte des pratiques nationales et de la *« nécessité de maintenir la compétitivité de l'économie »*.

Suscitant des grincements de dents dans certaines délégations, notamment scandinaves, les dirigeants travaillistes britanniques ont lourdement insisté à Noordwijk sur l'importance de ne prendre aucune mesure dans ce chapitre social qui puisse peser sur la compétitivité. *« J'ai été frappé par le fait que le seul chef d'Etat et de gouvernement qui se soit exprimé aujourd'hui autour de la table en faveur de la flexibilité – le mot n'a été prononcé que par un seul chef de gouvernement –, c'est Tony Blair, dans un silence total, et sans aucune réaction de quiquonque »*, a relevé le président Jacques Chirac, avec une satisfaction non dissimulée. Il est clair que, [illegible]uche ou [illegible]nements réagissent en la matière en fonction de leur situation propre. Les travaillistes britanniques, comme [illegible]erlandais, qui auront l'occasion de s'en expliquer lors du sommet des Partis socialistes européens début juin à Malmö, dirigent des pays qui ont réalisé d'importantes réformes structurelles pour moderniser leur économie et qui affichent aujourd'hui des résultats enviables.

Le président Chirac a réaffirmé, pour sa part, son souhait de trouver une voie médiane entre les différents modèles. *« Les thèses de ceux qui sont favorables à une sorte de libération totale des règles et des énergies ne font qu'accentuer les risques sociaux, les risques de fracture. Nous sommes dans l'obligation*, a-t-il dit, *de trouver de nouvelles politiques qui permettent à la fois de libérer les initiatives, les responsabilités, et qui permettent, en contrepartie, de garantir la cohésion sociale, la protection sociale, la lutte contre l'exclusion, la marginalisation. »*

Henri de Bresson

Les Polonais se prononcent par référendum sur une nouvelle Constitution

Le texte, un compromis entre croyants et non-croyants, a été voté au Parlement par la majorité et deux partis d'opposition

VARSOVIE
de notre correspondant

La Constitution, le concordat, le voyage du pape et, en arrière-plan, les élections législatives de septembre prochain : le paysage politique polonais devient passablement encombré. Le référendum constitutionnel prévu dimanche 25 mai permettra de savoir si les Polonais entérinent le vote de leur actuel Parlement et se donnent une Constitution présentée comme moderne et démocratique. Ou si, insatisfaits de ce texte de *« compromis »* entre croyants et non-croyants, ils continuent à vivre avec une Constitution datant de 1952, c'est-à-dire du fin fond du stalinisme, mais « bricolée » plu*sieurs fois depuis le changement* de régime pour l'adapter aux nouvelles circonstances.

A vrai dire, le doute n'est pas bien grand : tous les sondages prévoient une confortable victoire du « oui » à un texte voté au Parlement par les deux partis de l'actuelle majorité (ex-communistes et paysans) et par deux partis d'opposition issus de Solidarité : l'Union pour la liberté (centre) et l'Union du travail (gauche). L'ardeur avec laquelle la coalition de droite groupée autour de l'actuel syndicat Solidarité dénonce ce texte n'en est que plus surprenante. A quelques mois des élections, où la droite semble – ou semblait – avoir de bonnes chances, Marian Krzaklewski, président du syndicat et figure centrale d'une coalition qui est son œuvre, s'est lancé à fond dans un combat apparemment perdu d'avance.

L'ÉPISCOPAT S'ENGAGE CONTRE

Conviction d'un chrétien traditionaliste très pratiquant ou calcul politique ? Marian Krzaklewski est allé jusqu'à comparer ce texte à l'*« offensive des bolcheviques contre la Pologne en 1920 »*. Lui et ses amis estiment que la nouvelle *Constitution ne donne pas la place* qui leur est due à Dieu et à la nation, qu'elle ne proclame pas le respect absolu de la vie (c'est-à-dire l'interdiction de l'avortement), et qu'elle ne représente, en fait, que les partis qui l'ont votée, le Parlement ayant refusé de se prononcer sur un projet dit *« de la société »* présenté par Solidarité.

La virulence de M. Krzaklewski suscite, cependant, une certaine gêne, y compris à droite et au sein même de l'Eglise. Et tout le monde n'apprécie pas, loin de là, que, pour saluer l'arrivée du pape, attendu le 30 mai, il aît fait placarder dans toute la Pologne de grandes affiches de bienvenue marquées du sigle de sa coalition électorale.

Pour sa part, l'épiscopat, après s'être, dans un premier temps, cantonné dans une position de neutralité, encourageant les fidèles à participer au référendum sans donner de consignes de vote, a fini lui aussi par s'engager clairement, sinon expressément, contre. Un communiqué publié début mai invite les chrétiens à *« prendre leurs responsabilités »* face à un texte *« qui suscite de sérieuse réserves morales »*. Des tracts, qui ne portent pas la signature des autorités ecclésiastiques, mais dont la distribution est tolérée à la porte ou à l'intérieur des églises, vont beaucoup plus loin, et présentent la nouvelle Constitution comme un cataclysme annonciateur de *« l'abandon de la souveraineté »* polonaise.

MAUVAISE SURPRISE

L'Eglise, officiellement cette fois, met aussi en garde les fidèles contre l'idée que voter pour la Constitution serait une manière d'« acheter » la ratification par l'actuel Parlement du concordat entre la Pologne et le Vatican. Signé il y a plus de quatre ans par un gouvernement issu d'une autre majorité, ce concordat, jugé par la gauche trop peu respectueux des valeurs laïques, n'a toujours pas été ratifié, officiellement parce qu'il fallait attendre pour cela le vote d'une Constitution avec lequel il n'entre pas en contradiction. De délicates négociations avec le Vatican (qui refuse de renégocier le texte, mais accepte que le gouvernement polonais *« l'interprète »*) ont permis d'approcher d'une solution, mais des difficultés subsistent, et l'Eglise n'entend pas donner l'impression qu'elle recule en quoi que ce soit sur ce terrain.

La position intransigeante de la hiérarchie ecclésiastique est une mauvaise surprise pour certains catholiques, comme l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki, auquel le texte constitutionnel, dans sa mouture actuelle, doit beaucoup (*Le Monde* du 26 mars). Il avait réussi à obtenir des sociaux-démocrates des concessions significatives, en particulier la mention, dans le préambule, de l'*« héritage chrétien de la nation »*.

Jan Krauze

Escalade des affrontements entre agriculteurs français et espagnols

MADRID
de notre correspondante

Il fallait s'y attendre. Après la série d'agressions et d'actes de vandalisme dont ont été victimes, ces trois derniers jours, plusieurs camionneurs espagnols qui transportaient des fruits et légumes, dans le sud de la France, conduisant l'un d'eux à être hospitalisé près de Montpellier, les agriculteurs espagnols sont passés à la contre-attaque. Et si les agriculteurs français expliquent qu'ils réagissent contre une *« concurrence déloyale »*, les Espagnols – bien obligés de traverser les Pyrénées pour effectuer leurs livraisons dans toute l'Europe – s'estiment pratiquement victimes d'un complot organisé. Aussi dénoncent-ils la *« passivité complice »* des autorités françaises qui se gardent bien d'intervenir, en période électorale. En un mot, c'est l'escalade.

Ainsi les hypermarchés Pryca, filiale espagnole du groupe français Carrefour, ont-ils été pris *pour cible* plusieurs jours de suite : à Salamanque, mercredi 21 mai, des produits français ont été brûlés devant le magasin ; jeudi, à Almeria, une centaine d'agriculteurs ont déversé 5 000 kilos de tomates sur le parking du Pryca local. Vendredi, à Jaen, d'autres agriculteurs sont venus vider les rayons contenant des articles français.

Plus grave encore, deux camions français ont été victimes d'attaques, vendredi, en Navarre. Dans un des cas, les agresseurs ont été mis en fuite par la police ; dans l'autre, qui s'est produit en pleine nuit, dans la localité de Noain près de Pampelune, le conducteur français a été contraint à descendre de son camion et le groupe d'agriculteurs qui l'avait arrêté a versé la cargaison (25 tonnes de blé) sur la route, l'a arrosée d'essence et y a mis le feu.

DEVANT LES CONSULATS

Entre-temps, plusieurs manifestations, accompagnées parfois de jets de tomates, se sont tenues devant plusieurs consulats français, comme celui d'Alicante, devant lequel les manifestants ont brûlé un drapeau tricolore. De même, plusieurs organisations agricoles, notamment en Andalousie, ont distribué des tracts, demandant à la population de boycotter les produits français. Ces derniers, essentiellement des céréales, des fromages et des laitages, font de la France le premier fournisseur de l'Espagne en matière alimentaire.

De son côté, le président Jacques Chirac a rencontré le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, vendredi au sommet européen de Noorwidjk, et lui a exprimé son *« regret »* devant *« ces excès que les autorités françaises feront tout pour réprimer »*. C'était, semble-t-il, bien peu pour calmer la colère des Espagnols. Tandis que le ministre de l'agriculture, Loyola de Palacio, elle-même critiquée par les agriculteurs pour *« passivité »*, dénonçait à travers les attaques françaises *« une opération planifiée pour briser le Marché commun »*, le ministre des affaires étrangères, Abel Matutes, expliquait qu'il *« allait réclamer des mesures punitives contre un pays incapable de garantir ce droit fondamental qu'est la libre circulation des biens et des personnes. »*

Marie-Claude Decamps

هكذا من الأصل

(Publicité)

PREMIER TOUR 39 millions d'électeurs étaient appelés à participer, dimanche 25 mai, au premier tour des élections législatives. 6 361 candidats sont en compétition, un niveau record sous la Vᵉ République. Au terme d'une campagne sans éclat, la plupart des responsables politiques s'attendent à un taux d'abstention élevé. ● LA COMMISSION NATIONALE des sondages a demandé, vendredi 23 mai, au ministère de la justice d'engager des poursuites contre plusieurs organes de presse qui ont publié, ces derniers jours, les résulats de sondages pendant la période d'interdiction fixée par le code électoral. Le débat est ouvert sur la législation en vigueur. ● LES RESPONSABLES DE LA MAJORITÉ, informés des dernières tendances, redoutent le résultat du premier tour. Ils ont utilisé les dernières heures de la campagne pour dramatiser l'enjeu du scrutin.

La législation sur les sondages électoraux est de plus en plus contestée

Des poursuites pourraient être engagées contre les organes de presse ayant fait état d'enquêtes d'opinion pendant la semaine précédant le scrutin. Internet et la télévision par satellite, ou par câble, rendent obsolète une réglementation strictement nationale

L'INTERDICTION de la diffusion de sondages électoraux une semaine avant chaque tour de scrutin survivra-t-elle aux législatives de 1997 ? Chargée de veiller scrupuleusement à l'application de *la loi du 19 juillet 1977 qui, dans* son article 11, prohibe *« par quelque moyen que ce soit, la diffusion, la publication et le commentaire de tout sondage »* dans les sept jours qui précèdent un scrutin, la commission nationale des sondages a demandé au garde des sceaux, vendredi 23 mai, d'engager des poursuites à l'encontre d'organes de presse qui ont fait état d'enquêtes d'opinion postérieures au dimanche 18 mai.

Sont ainsi visés les quotidiens *Le Parisien*, *La Tribune* et le quotidien béarnais *La République des Pyrénées* qui ont fait état, ces derniers jours, de plusieurs sondages, ainsi que *France-Culture* qui les a repris *dans sa revue de presse et le site de Libération* sur Internet qui a diffusé, le 23 mai, les résultats de plusieurs enquêtes. Ces organes de presse sont passibles, si la chancellerie conclut à l'opportunité de poursuites, d'amendes allant de 10 000 à 500 000 francs. La commission s'interroge également sur un éventuel délit de *« complicité »* pour les organes de presse ayant diffusé les adresses électroniques de serveurs étrangers publiant des enquêtes d'opinion.

UNE LOI ANTIDÉMOCRATIQUE

Les nouvelles technologies mènent de fait la vie dure aux interdictions du code électoral. La loi s'applique territorialement. Elle est forcément impuissante à endiguer la diffusion de sondages par des opérateurs de télévision par câble ou par satellite installés hors des frontières comme sur un réseau informatique mondial comme Internet. En outre, les législations les plus diverses cohabitent en Europe. Au Portugal comme en Allemagne, les règles sont les mêmes qu'en France. En revanche, en Italie, la publication de sondages est interdite dans les deux semaines précédant chaque scrutin. Cette période d'abstinence est réduite à *deux jours en Grèce mais* étendue à un mois au Luxembourg. Enfin, il n'y aucune restriction en Irlande, en Autriche, aux Pays-Bas, au Danemark ou en Grande-Bretagne. Autorité administrative composée de magistrats, la commission des sondages a choisi de ne pas laisser faire, même si, comme le souligne sa présidente, Jacqueline Beauchet, elle est *« consciente du problème posé par Internet »*. La commission avait prévu de remettre au premier ministre un rapport sur ce thème à l'automne prochain, afin de préparer le scrutin législatif de mars 1998. Elle aurait suggéré l'autorisation de la publication de sondages sans autre restriction qu'un contrôle sur le sérieux et la transparence des enquêtes exercé par une sorte de Haut Conseil. La dissolution l'a prise de court.

Le monde politique, de son côté, est loin d'être unanime. Ainsi, pour Lionel Jospin, interrogé samedi 24 mai par *Le Courrier Picard*, *« la législation dans ce domaine est à modifier. Ou on publie les sondages jusqu'à la fin de la campagne, ou on estime qu'il y a un moment où il faut cesser d'influencer les électeurs si on considère que les sondages les influencent »*. *« Dès lors,* a-t-il poursuivi, *le problème est de ne plus faire de sondages, pas d'en interdire la publication »*. D'autres, comme François-Michel Gonnot, député sortant UDF-PR de l'Oise, auteur d'une proposition de loi, ont plaidé pour une interdiction totale pendant la campagne électorale.

Une telle perspective laisse perplexes les responsables d'instituts de sondages. *« Plus ça va, plus la loi de 1977 est difficile à appliquer »*, note Pierre Giacometti, d'Ipsos. *« Il est absurde d'imaginer que les frontières puissent arrêter la circulation d'une information »*, constate Romain Pache, de BVA. Au-delà de l'effet Internet, les sondeurs multiplient les critiques, tout en précisant que, d'un strict point de vue économique, cette loi sert leurs intérêts. *« la législation actuelle est juteuse pour les instituts »*, souligne ainsi Stéphane Rozès (CSA), en expliquant que le caractère confidentiel des enquêtes dans la semaine qui précède le scrutin conduit la plupart des partis politiques à multiplier les commandes, sans parler des institutions financières.

Pour les responsables d'instituts, le vrai grief contre la loi de 1977 est qu'elle est antidémocratique. *« Il faut arrêter d'infantiliser l'électeur »* lance Romain Pache. *« On a interdit la publication dans la dernière semaine au motif que ça pourrait influencer l'électeur ; mais les commentaires des médias, par exemple, exercent aussi une influence. Faut-il pour autant en interdire la publication ? C'est évidemment absurde. Les sondages sont une information parmi d'autres »*, ajoute-t-il. A quoi Pierre Giacometti ajoute : *« L'interdiction de publication crée une vraie inégalité de fait entre les citoyens. Il y a les initiés et les autres. »*

Stéphane Rozès va plus loin. A ses yeux, la loi de 1977 a des *« effets pervers »* sur le choix des électeurs. Ils ne peuvent avoir en tête, le jour du scrutin, que des données déjà anciennes d'une huitaine de jours. L'exemple de l'élection présidentielle de 1995 est éloquent. Si les électeurs avaient eu connaissance des sondages réalisés pendant la dernière semaine, explique-t-il, ils auraient mesuré la remontée des intentions de vote en faveur de Lionel Jospin et la chute de Jacques Chirac. *« Du coup, ils auraient peut-être arbitré autrement leur choix de premier tour. Pour un certain nombre d'électeurs de gauche ou d'extrême gauche, la question du vote utile ne se serait pas posée dans les mêmes termes. A droite, si Chirac n'était pas apparu aussi assuré d'être largement en tête, certains n'auraient peut-être pas franchi le pas d'un vote alternatif, pour Balladur, ou protestataire, pour Le Pen »*.

Au delà de cette polémique ancienne sur l'effet des sondages sur le déroulement d'une campagne électorale, la mondialisation des moyens de communication oblige à repenser la législation. C'est ce qu'avait commencé à faire la commission des sondages.

Gérard Courtois et Caroline Monnot

Internet dans la campagne

***La Tribune de Genève* a publié dans son édition suisse de vendredi 23 mai un sondage CSA sur les élections législatives françaises. Pour ses 4 000 exemplaires destinés à la vente en France, le quotidien a pudiquement publié sur une pleine page un extrait de l'article de la loi de 1977 qui prive les Français de ces sondages, en renvoyant ses lecteurs à un numéro de téléphone en Suisse.**

***« Nous avons reçu des milliers d'appels et embauché cinq personnes pour y faire face. C'est assez cocasse : le ministère de l'industrie français, le secrétariat de Laurent Fabius et de nombreuses banques nous ont appelé pour avoir les résultats du sondage »*, explique Marco Cattanéo, rédacteur en chef adjoint. Plus encore que les ventes du quotidien, le serveur Internet de *La Tribune de Genève* a remporté un véritable succès. *« Nous avons enregistré 36 000 demandes de connexion à l'heure. Nous avons même subi une attaque informatique pour tenter de bloquer le serveur »*, affirme M. Cattanéo.**

CNN International échappe à la loi française

La chaîne d'information en continu de Ted Turner, CNN-International, diffuse sur son service télétexte en langue anglaise les sondages commandés par Ipsos pour le *Daily Telegraph* ainsi que celui du CSA pour *La Tribune de Genève*. En France, cette chaîne est accessible par la quasi-totalité des réseaux câblés ainsi qu'en réception directe, notamment sur les bouquets numériques de TPS et de CanalSatellite. Le service juridique du Conseil supérieur de l'audiovisuel a précisé qu'il était incompétent pour sanctionner la chaîne, sauf à invoquer un trouble à l'ordre public. En effet, le siège européen de CNN International se situe à Londres et la chaîne est diffusée en France sur le câble en tant que « chaîne étrangère ». A ce titre, elle doit uniquement respecter les dispositions de la directive européenne Télévision sans frontière, qui ne prévoient rien sur la diffusion des sondages.

Les banques spéculent en commandant leurs propres enquêtes

PLUSIEURS BANQUES, comme le Crédit lyonnais, la Société générale, Paribas, SBC-Warburg, ont fait effectuer, ces derniers jours, des sondages par les grands instituts. Le développement des marchés financiers et la sensibilité théorique des cours du franc, des actions ou des obligations à l'évolution des intentions de vote expliquent que les établissements de crédit acceptent de dépenser de l'argent (entre 120 000 et 150 000 francs *par sondage) pour s'offrir ce service.*

Cette pratique a été inaugurée à l'occasion du référendum sur le traité de Maastricht, au mois de septembre 1992. L'importance, aux yeux des investisseurs, de ce scrutin, dont le résultat conditionnait la poursuite de la *construction monétaire européenne, justifiait* cette dépense. Les élections législatives de 1993 et le scrutin présidentiel de 1995 avaient donné lieu à de nouvelles commandes.

« Ces sondages sont d'abord à usage interne », note un professionnel. Ils aident avant tout les opérateurs, précise-t-il, à gérer leurs propres positions sur les marchés. Mais il est rare que les résultats d'une enquête ne se propagent pas hors des murs de la banque qui l'a commandée. *« On est naturellement tenté d'en informer nos bons clients »*, avoue un intervenant. *« Le tout est de ne pas laisser de trace écrite. Mais un sondage est bon pour l'image de la banque et la demande de la clientèle est très forte. »*

Dans ces conditions, les sondages ne tardent pas à se diffuser aux salles de marché des banques du monde entier et à être connus de tous les intervenants, qu'ils soient installés à Paris, Londres, New York ou Tokyo. *C'est ainsi que les résultats d'une enquête* parvenus jeudi matin à une grande banque française ont contribué à animer, durant toute la journée, la séance à la Bourse de Paris.

Certaines banques refusent toutefois de commander des sondages en estimant que cette démarche s'apparente à un délit d'initié. *« Le mécanisme est simple,* explique un directeur de salle. *A partir d'un sondage dont vous êtes seul à connaître les résultats, vous prenez une position sur les marchés. Vous diffusez ensuite le sondage à l'extérieur. Les opérateurs des autres banques vont prendre la même position que vous, le mouvement va s'accélérer et vous allez gagner de l'argent. »* Le tour est joué.

La Commission des opérations de Bourse (COB), chargée de veiller à l'équité des transactions, n'a pas estimé utile d'interdire ce genre de pratique. Elle considère que l'utilisa*tion d'un sondage, qui constitue, selon elle,* une information aléatoire et subjective, ne peut pas constituer un délit d'initié.

Pierre-Antoine Delhommais

Le taux d'abstention du premier tour influencera le second

« NOUVEL ÉLAN » pour la majorité, ou nouvelle alternance au profit de la gauche. Les quelque 39 millions d'électeurs inscrits auront eu à peine cinq semaines pour faire leur choix. Entre l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac, le 21 avril, et le premier tour des élections législatives, dimanche 25 mai, la coalition RPR et UDF d'un côté, le PS allié au PCF et aux Verts de l'autre, et le Front national pour son propre compte, ont tenté de mobiliser leur camp, sans toujours parvenir à déclencher l'enthousiasme. Rarement les sondages avaient enregistré une telle expectative de l'électorat.

Le niveau de l'abstention, qui s'était élevée à 34,29 % en 1988 et à *31,07 % en 1993*, pourrait s'en ressentir. A gauche comme à droite, les responsables politiques ont consacré les derniers jours de campagne à convaincre les électeurs de ne pas ignorer la consultation. Une faible participation au premier tour ne serait pas sans conséquences sur l'issue du scrutin. En effet, la loi électorale n'autorise à se maintenir au second tour, outre les deux candidats arrivés en tête au premier, que les candidats qui ont obtenu les voix d'au moins 12,5 % des électeurs inscrits : plus la participation est faible, plus s'accroît le poucentage de suffrages exprimés nécessaire pour être présent au second tour.

Le Front national, qui espère obtenir quelques élus, craint de faire les frais d'une désaffection des urnes : en cas de forte abstention, ses candidats ne pourraient être présents au second tour qu'à la condition d'arriver en première ou en seconde place au premier tour, ou d'obtenir un score très élevé. De son côté, la majorité redoutait, ces derniers mois, qu'une présence massive des candidats du Front national au second tour ne lui fasse perdre de nombreuses circonscriptions au profit de la gauche dans le cadre de « triangulaires ».

PLUS DE CENT TRIANGULAIRES ?

En 1993, où le Front national avait obtenu 12,42 % des voix de l'ensemble des électeurs, le parti d'extrême droite avait été présent au second tour dans cent circonscriptions, principalement face à des candidats de droite. L'effondrement de la gauche avait limité à quatorze le nombre de triangulaires dans lesquelles étaient présents les candidats du FN. Ces derniers mois, les responsables de la majorité s'alarmaient des conséquences possibles d'une remontée de la gauche et d'une poussée du Front national, et certains redoutaient de devoir faire face à plus de cent, voire cent-cinquante, triangulaires de ce type.

Les « grands » partis sont en outre confrontés à un autre phénomène : le risque d'éparpillement des voix. Cette année, en effet, pas moins de 6 361 candidats sollicitent les suffrages des électeurs. C'est 20 % de plus qu'en 1993. Dans ce contexte, le nombre d'élus dès le premier tour de scrutin, qui était de 80 (tous de droite) en 1993 et de 123 en 1988, pourrait être faible. On en compte il est vrai déjà deux, puisque la Polynésie, qui a voté, avant le reste du pays, le 17 mai, a d'ores et déjà élu ses deux représentants à l'Assemblée nationale.

Restent 575 sièges à pourvoir. En toute hypothèse, le RPR et l'UDF ne retrouveront pas, à l'évidence, l'imposant effectif que leur avait octroyé la « vague bleue » de 1993. Les 242 députés RPR, les 207 UDF et les 37 divers droite lui assuraient une majorité écrasante de 486 sièges, contre seulement 91 à la gauche (67 sièges pour le PS et les divers gauche, 24 pour les communistes). En dépit de quelques succès, les cinquante et une élections partielles organisées depuis lors n'ont permis à la gauche que de reprendre huit sièges à la majorité, un siège, celui de Michel Noir, étant vacant depuis sa démission.

En dépit de candidats communs dans la très grande majorité des circonscriptions (le RPR et l'UDF n'ont organisé que cinq « primaires » officielles), la majorité sortante devra faire face aux conséquences de près de soixante-dix primaires « sauvages ». A gauche, les Verts, qui ont fait alliance avec les socialistes, tentent de faire leur entrée à l'Assemblée nationale. Enfin, l'effort fait par les socialistes pour présenter une plus grande proportion de candidates, permettra peut-être d'accroître un tant soit peu le nombre de femmes au Palais-Bourbon. Dans l'Assemblée nationale, elles n'étaient que 32, soient 5,5 % des députés.

Cécile Chambraud

La droite s'emploie à dramatiser le scrutin

LA DROITE est inquiète. Les sondages dont elle dispose lui font craindre une dispersion des voix au premier tour, au bénéfice des nombreux candidats divers droite, voire sans aucune étiquette partisane particulière. Elle redoute donc que le résultat du second soit plus serré que ce qu'elle espérait lorsque le président de la République a pris la décision de convoquer les électeurs un an avant le terme normal de la législature.

Alain Juppé s'est ainsi employé, vendredi 23 mai, comme souvent à la veille d'un scrutin jugé décisif, à dramatiser l'enjeu des élections législatives. Le premier tour, a-t-il expliqué sur France-Inter, sera *« difficile, difficile à interpréter »*, et il a déjà appelé ses partisans à *« se préparer à se mobiliser entre les deux tours »*. En fait, dès le 15 mai, lors d'une réunion organisée dans sa ville de Bordeaux, en compagnie de François Bayrou, le président du RPR avait mis en garde son auditoire contre un *« vote de défoulement »*.

Depuis lors, M. Juppé n'a pas cessé d'en appeler aux indécis, et à tous ceux qui, reconnaît-il, *« s'interrogent, légitimement, et doutent »*. A la fin d'une longue journée dite *« de terrain »*, le 16 mai, toujours à Bordeaux, le premier ministre a ainsi pris le soin de consacrer lui-même une réunion particulière à cette fraction de l'électorat souvent proche de la droite, les médecins, qui redoute toujours de devoir faire les frais de son plan de réforme de la Sécurité sociale, annoncé le 15 novembre 1995 devant l'Assemblée nationale. Il en a retiré le sentiment qu'il est encore possible de convaincre.

Partout, depuis le début de la campagne, les responsables de la majorité ont été interpellés par les commerçants, les artisans, les professions libérales, les petits patrons sur la baisse des charges, et, par le plus grand nombre, sur le niveau du chômage. Tous ces électeurs déçus peuvent-ils sauter le pas ? Et dans quelle direction ?

Rassurés par le fait que les engagements des socialistes sur la création de *« 700 000 emplois publics »* et l'instauration des *« 35 heures payées 40 »* ne sont pas jugés crédibles par l'électorat de droite, les dirigeants de la majorité sortante considèrent que le taux d'abstention devrait être supérieur à ce qu'il était lors des dernières élections législatives. Ils se réconfortent à l'idée qu'une forte abstention contribue, par un effet mécanique, à limiter le nombre de candidats du Front national au deuxième tour. Ils estiment enfin que l'extrême droite ne devrait pas être en mesure de récupérer les *« déçus du chiraquisme »*.

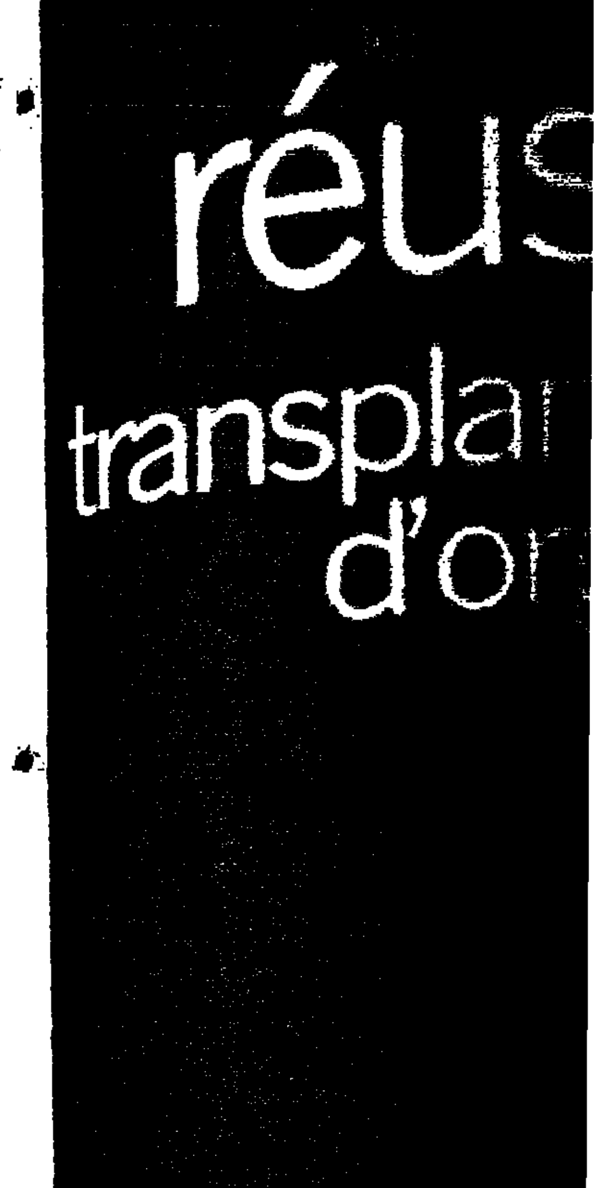
INTOXICATION ?

En revanche, comme Edouard Balladur, nombre de responsables de la majorité redoutent que les candidats de « La droite indépendante » (LDI), présentés par le CNIP et le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, prennent plus de voix que prévu à la coalition RPR-UDF. De son côté, le président de l'UDF, François Léotard, cachait mal, jeudi à Lyon, son inquiétude face à la possibilité que la droite ne soit majoritaire dans la nouvelle Assemblée nationale que grâce à l'appoint des circonscriptions d'outre-mer.

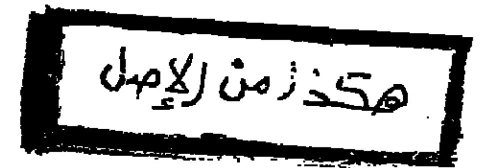
Vraie crainte ou intoxication ? La marge de manœuvre laissée par la législation sur les sondages est étroite : jusqu'où dramatiser sans démobiliser ? Il se trouve donc aussi des optimistes, décidés à ne pas céder au découragement. Tout en reconnaissant que *« la majorité est victime de la désaffection d'une partie des siens »*, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, considère ainsi qu'il est possible de *« reconquérir les déçus ou les hésitants en quatre jours de terrain beaucoup plus que par un discours national »*. Ce sera notamment la tâche des députés sortants entre les deux tours.

Depuis près d'une semaine, les animateurs du RPR et de l'UDF préparent à la fois le message à délivrer, dimanche soir, sur les antennes des radios et des chaînes de télévision, et l'organisation de la campagne du second tour. Une ultime réunion de cadrage est prévue dimanche à 19 heures à l'hôtel Matignon. Elle sera suivie, lundi, d'une première rencontre entre les deux formations de la majorité sortante, destinée à prendre toutes les mesures nécessaires dans les circonscriptions où auront eu lieu des primaires, puis de la réunion, le même jour, dans l'après-midi, du comité politique de la campagne. Rien ne sera laissé au hasard.

Jean-Louis Saux

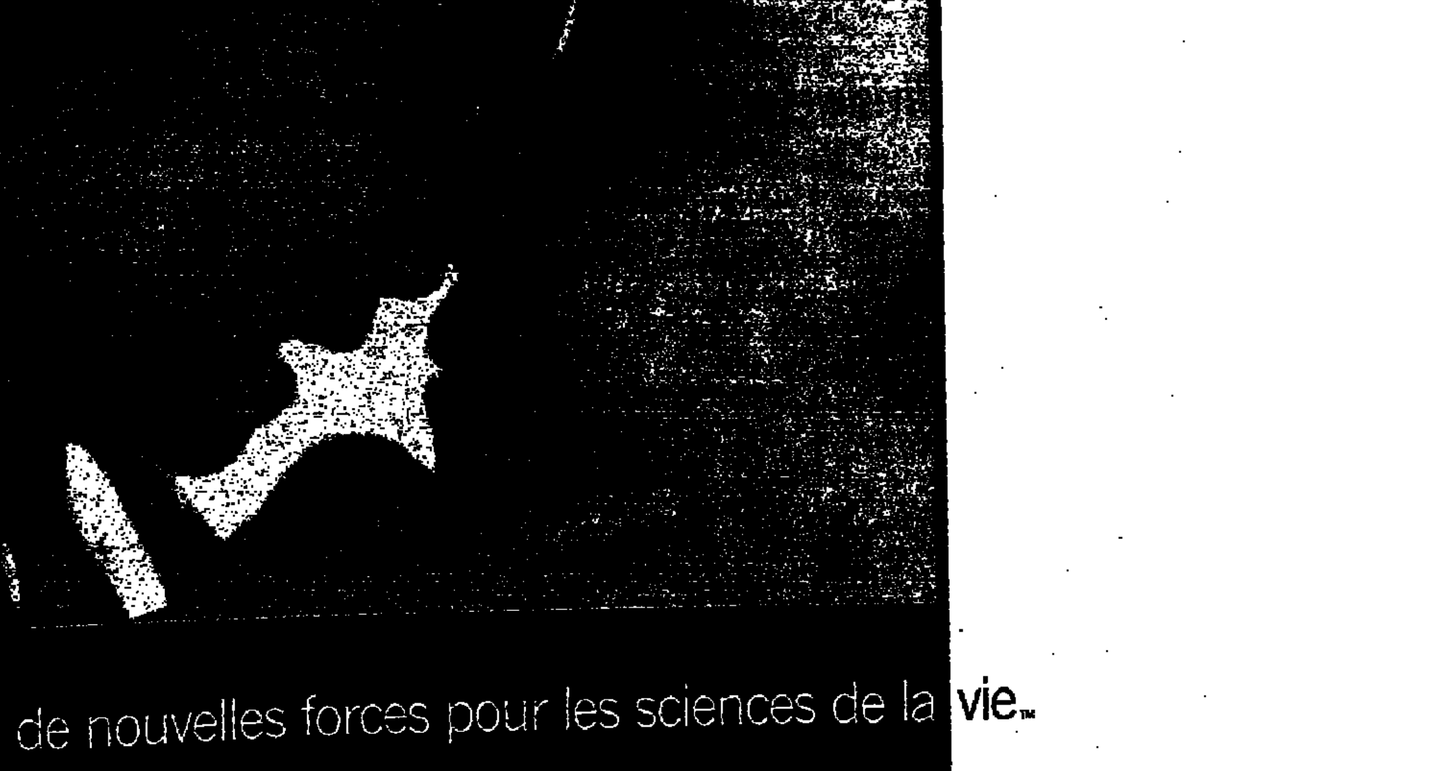






(Publicité)

Qui découvre de
nouvelles thérapeutiques
pour augmenter
les chances de
réussite
des
transplantations
d'organes?



de nouvelles forces pour les sciences de la vie.



Le leader mondial des Sciences de la Vie.
Né de la fusion entre Ciba et Sandoz.



Pour en savoir plus sur Novartis, visitez notre site sur internet: www.novartis.com
Novartis France S. A, 14, boulevard Richelieu, TSA 20001, F-92845 Rueil Malmaison Cedex

À LA VEILLE DU PREMIER TOUR

Cinq longues semaines de campagne pour convaincre des électeurs sceptiques

Du 21 avril au 25 mai, la droite et la gauche sont passées par l'espoir et l'inquiétude

« MES CHERS COMPATRIOTES... » Ce lundi 21 avril à 20 heures, quand Jacques Chirac apparaît sur les écrans de télévision, la France connaît déjà le dénouement d'une histoire qui s'est écrite depuis plusieurs semaines dans les coulisses élyséennes. *« J'ai décidé de dissoudre l'Assemblée nationale »*, déclare le chef de l'Etat. Au nom de l'Europe à construire, de nouvelles réformes à conduire, des valeurs républicaines à défendre, il a jugé nécessaire de *« redonner la parole à notre peuple »*. Ce n'est que l'épilogue d'un « insoutenable » suspens, nourri de rumeurs et de démentis, de fuites et de contre-rumeurs savamment distillés pendant plusieurs jours par le pouvoir. Ainsi s'exprime le bon vouloir du président. Ainsi lance-t-il une campagne qui doit lui assurer cinq ans de majorité et de tranquillité.

● **La semaine du 21 avril au 27 avril : où droite et gauche plantent le décor et donnent le ton.** Le soir même de l'intervention de M. Chirac, Lionel Jospin lui répond : *« Nous sommes prêts à gouverner notre pays. »* Et lance la charge : *« la droite s'apprête à faire un nouveau pas vers le capitalisme dur. »* Redevenu chef de guerre, Alain Juppé sent qu'il doit très vite couper court à cette accusation. Il n'y a ni plan de rigueur, ni virage ultralibéral dans les cartons de la *majorité sortante, prévient-il, mais* la continuité. De déjeuners à Matignon en réunions, le président du RPR demande aux candidats de la majorité d'être *« pugnaces, unis, confiants »*, car la campagne risque d'être *« brutale »*.

Réalisé au lendemain de l'annonce de la dissolution, le premier sondage (CSA-*Le Parisien*) sonne comme un désaveu de la tactique présidentielle : 81 % des Français jugent qu'il s'est livré à une *« manœuvre politique »*. Cinq jours après le début de la campagne, Charles Pasqua joue déjà sa partition et prône *« une nouvelle politique économique et sociale »*. Scepticisme des Français, débat économique en trompe-l'oeil, unité de façade à droite : le décor est planté.

● **La semaine du 28 avril au 4 mai : où la droite et la gauche récupèrent Tony Blair.** Six jours, déjà, que Jacques Chirac a prononcé la dissolution. Dimanche, sur TF 1, Alain Juppé sourit bravement. A droite, on s'interroge : plus que jamais impopulaire, le premier ministre peut-il conduire la majorité à la victoire ? M. Juppé assure qu'il n'est *« absolument pas candidat »* à sa propre succession, mais affirme que le futur gouvernement devra accomplir les réformes indispensables dans les *« quarante premiers jours »*. Au même moment, Jean-François Coppé, le maire RPR de Meaux, et Anne-Marie Idrac (UDF-FD), secrétaire d'Etat aux transports, mettent la dernière main au projet commun RPR-UDF, dont la publication est prévue le mardi. Sous leur plume, naissent quelques formules : *« Un Etat efficace au service des citoyens »*, *« rénover le pacte social pour mieux protéger »*...

Dans la fabrication des formules, Jean-Louis Debré est moins heureux. En campagne, avec son frère Bernard en Indre-et-Loire, lundi, il prend les Français à témoin : *« Est-ce que vous accepteriez que des étrangers (...) ouvrent votre frigidaire ? »* Le même jour, en attendant sa rencontre avec Lionel Jospin prévue le lendemain, Robert Hue arpente sa circonscription, un *« cahier citoyen »* à la main, où il consigne les doléances. Mardi, les délégations socialiste et communiste s'installent à la tribune de la Mutualité et dévoilent leur *« projet de déclaration commune »*. Minutieusement mis au point, le texte ne se veut pas un programme de gouvernement. L'offensive de la majorité est immédiatement déclenchée, et Alain Juppé ne se lasse pas de dénoncer l'intention, annoncée par Lionel Jospin, de *« renationaliser France Télécom, Air France »*, etc. Le soir, à Mantes-la-Jolie, Philippe Séguin fait son entrée dans la campagne. La tonalité de son discours est encore nettement anti-maastrichienne, mais il va mettre rapidement des bémols à son euroscepticisme.

6 361 candidats ! Un record sous la Ve République. Au ministère de l'intérieur, on n'en finit plus de dénombrer les SOS-Papa, SOS-Syndics, anti-ENA

Mercredi, la voix de Jean-Marie Le Pen retentit sur France Info : il ne sera pas candidat et dénonce le *« plébiscite »* du président de la République. Le lendemain, jour de la Fête du travail, la Grande-Bretagne fait un triomphe à Tony Blair. A entendre les responsables français, c'est aussi un peu leur victoire : à gauche, on célèbre le *« rejet du thatchérisme »* ; à droite, un événement *« qui fait vieillir les socialistes français »*. Le PS a profité du pont du 1er mai pour publier son *« nouveau pacte démocratique »*, tiré à six millions d'exemplaires. Parmi les vingt-deux propositions figure la suppression des lois Pasqua-Debré sur l'immigration. Mais on n'y trouve plus nulle trace de l'alourdissement de l'impôt sur les sociétés, ni des mesures taxant davantage l'épargne.

Samedi, Philippe Douste-Blazy récupère lentement au *CHU* de Toulouse. La veille, un déséquilibré a poignardé le ministre de la culture, en campagne à Lourdes. Dimanche, à la maison de la chimie, à Paris, Philippe de Villiers présente les cinq-cent-vingt candidats du Mouvement pour la France. Objectif : *« Que la droite fasse la politique de la droite »*. Une semaine est passée depuis son « Sept sur Sept », mais les choses ne s'arrangent toujours pas pour Alain Juppé, qui lâche : *« J'en prends plein la gueule, j'en suis presque au délit de sale gueule. »*

● **La semaine du 5 mai au 11 mai : où Jacques Chirac et Lionel Jospin sont pris de la fièvre épistolaire.** 6361 candidats ! Un record sous la Ve République. A défaut de bouleverser les foules, la campagne électorale a suscité des vocations. Au ministère de l'intérieur, on n'en finit plus de dénombrer les SOS-Papa, SOS-syndics, anti-ENA qui se sont rendus dans *les préfectures jusqu'au 4 mai* à minuit, date de clôture des dépôts de candidatures. Au lendemain du week-end, Jacques Chirac, entouré de ses conseillers, peaufine une intervention que tous les ténors de la majorité appellent de leurs voeux. On sait déjà qu'elle prendra la forme d'une tribune publiée dans la presse régionale le 7 mai, date anniversaire de son élection. Ce lundi 5 mai, sous le crachin breton, Lionel Jospin propose aux électeurs de faire le *« pari de l'audace tranquille »*, tandis que François Hollande, au nom d'une nécessaire *« respiration »*, assouplit la doctrine du « ni-ni » en admettant que l'Etat puisse céder des participations très minoritaires dans des firmes non stratégiques. Le porte-parole du PS s'est un peu avancé, et M. Jospin doit recadrer *la position du PS sur les privatisations*...

Le lendemain, *Le Monde* publie un appel de cinq constitutionnalistes pour *« changer de République »*. Tandis qu'Alain Juppé continue de se plaindre de son sort, chacun attend le message présidentiel. Y compris les 65 % de Français qui, selon la Sofres, sont déçus par l'action de M. Chirac depuis son élection. *« Un élan partagé »* est publié, le 7 mai, par quatorze quotidiens régionaux. Quatorze sur près de cinquante, cela fait beaucoup de mécontents et pas mal de billets vengeurs dans la presse du lendemain. Pour l'essentiel, le chef de l'Etat s'en prend – sans les nommer – aux socialistes. Lionel Jospin voit dans tout cela du *« super-Juppé »*.

Du premier ministre, il est justement question le soir-même, sur France 2. Suave, Valéry Giscard d'Estaing vient affirmer que *« les Français veulent être gouvernés autrement »* et conseiller au chef de l'Etat de tenir compte *« de ce que les Français auront voulu dire »* lorsque viendra le moment de désigner le locataire de Matignon. Le premier ministre laisse passer l'orage. La « sortie » de Giscard atténuera la portée du premier « couac » de la campagne socialiste : dans un entretien à *La Croix* (7 mai), Michel Rocard confie qu'il n'a *« pas beaucoup aimé »* la proposition du PS de créer 700 000 emplois en deux ans pour les jeunes et qu'il aurait *« mis la barre un peu moins haut »*.

Le 8 mai, Robert Hue affiche soixante-quatre cinéastes en faveur de la régularisation des sans-papiers ? On ne va tout de même pas gâcher le festival de Cannes ! L'état d'esprit des jeunes ? Il est à l'image de l'ensemble de la population : de plus en plus méfiants et critique vis-à-vis de la politique, selon un sondage Ipsos pour *Le Monde* et NRJ.

M. Juppé continue d'en *« prendre plein la figure... »* Pourquoi pas *« un chef d'entreprise à Matignon »*, s'interroge Jacques Toubon ? Mais cette semaine restera celle d'un dur réveil pour la gauche. Le frémissement en sa faveur dans les sondages, constaté la semaine précédente, a été un feu de paille : lundi, la majorité RPR-UDF caracole de nouveau en tête dans les enquêtes d'opinion. La majorité se ressouderait-elle ? Philippe Seguin tient, mardi 13 mai, à Nantes, un discours européen très orthodoxe.

A Toulouse, M. Jospin s'adresse aux Français : « Dites ce que vous avez sur le cœur ! » Depuis Lyon, M. Juppé appelle les électeurs à « refuser la sinistrose ». La campagne du premier tour ne les y a guère aidés

Depuis quelques jours, l'adversaire socialiste flanche. C'est le moment choisi par Jacques Chirac, qui ronge son frein à l'Elysée, pour intervenir à nouveau. Au conseil des ministres du mercredi, il dénonce les *« dérives graves »* qui ont caractérisé la gestion des entreprises publiques *« au cours de la période 1988-1993 »*. La réplique de Lionel Jospin ne se fait guère attendre. Dès le lendemain, devant six mille jeunes réunis à Paris, il attaque le RPR sur les affaires et déclare que *« Paris est devenue la propriété exclusive de quelques uns »* et *« la capitale de l'opacité »*. Mais en cette veille de week-end de pentecôte, la grève des contrôleurs SNCF, qui paralyse une partie du trafic ferroviaire, relègue la politique au second plan.

Le 8 mai ... une colère... souriante. Cela fait un moment qu'il mûrit sa réplique à M. Jospin, coupable d'avoir affirmé, dix jours plus tôt, qu'*« une seule orientation »* serait suivie en cas de nomination d'un *« gouvernement des forces du changement »*. Avant de gouverner ensemble, lance le secrétaire national du PCF sur France 2, *« il faudra discuter »* sans chercher à *« aligner tel ou tel sur tel ou tel autre »*. Vendredi 9 mai, ce n'est pas à son allié communiste, mais au chef de l'Etat, que M. Jospin répond. *Lettre pour lettre, et en prenant* soin de l'adresser à tous les quotidiens nationaux et régionaux. Le premier secrétaire du PS y juge la missive de M. Chirac *« négative, partisane et inéquitable »* et prône une *« union de l'humanisme et du réalisme »*.

● **La semaine du 12 au 19 mai : où les fragiles espoirs de la gauche s'amenuisent.** Lancée depuis trois semaines, la campagne ne passionne toujours pas les électeurs. Il flotte comme un air d'indifférence. L'appel de cent trois magistrats pour une justice indépendante ? Le procès de la Josacine fait davantage vibrer les foules. La nouvelle pétition de

● **La semaine du 19 au 25 mai : où l'on joue à se faire peur sur l'Europe et la cohabitation.** A droite, le week-end de la Pentecôte est loin d'être paisible. Lundi 19 mai, dans l'hebdomadaire *Marianne*, Philippe Séguin critique la *campagne conduite par Alain Juppé* : le thème du *« nouvel élan »* n'a pas convaincu. La veille, les querelles qui couvent au sein du Front national ont éclaté au grand jour. Jean-Marie Le Pen avait affirmé, les jours précédents, qu'il préférait *« une Assemblée de gauche à une Assemblée de droite »*. *« La gauche n'est pas la solution pour notre pays »*, dit Bruno Mégret, le dimanche 18 mai. *« Jean-Marie Le Pen n'a jamais dit qu'il allait appeler à voter socialiste »*, affirme Bruno Gollnisch le soir même.

Mais le vrai débat est déjà ailleurs. A gauche, l'heure n'est plus aux mouvements d'humeur. Ce dimanche, sur France 3, Lionel Jospin lance l'ultime thème de sa campagne : avec Jacques Chirac, la cohabitation – justice, politique africaine, défense – sera *« non-conflictuelle »*. Le premier secrétaire du PS y croit. Robert Hue et Jean-Pierre Chevènement font un geste, et emploient les mêmes mots : ensemble, ils clament leur *« cohérence »* avec le PS sur l'euro. La droite semble inquiète. Profitant de la venue à Paris du chancelier Helmut Kohl, Jacques Chirac suggère le *« bon choix »* aux Français. *« N'oublions jamais que* [la France] *ne pourra défendre ses intérêts que si elle est capable de parler d'une seule voix, d'une voix forte ! »*, dit-il. Il est *« évident »* que la France parlera *« d'une seule voix »*, réplique le premier secrétaire du PS le soir même, sur TF 1. Alain Juppé revient à la charge dès mercredi, affirmant que *« la voix unique de M. Jospin serait couverte par la voix discordante de M. Hue »*, et parle d'un *« véritable divorce »* sur l'Europe. Robert Hue apprécie la formule, et le dit quelques heures plus tard, lors d'un meeting à Vitry : pourquoi pas, lors des prochaines rencontres entre Jacques Chirac et Helmut Kohl, quelqu'un qui *« dise enfin clairement qu'il faut entendre la voix du peuple français ? »*. Jeudi, dans *Libération*, Jacques Delors vole au secours de Lionel Jospin sur la cohabitation. Mais comme Michel Rocard avant lui, l'ancien président de la Commission européenne affirme que le PS ne doit pas faire de concession aux communistes sur l'Europe. Depuis, la campagne s'enlise. Droite et gauche craignent l'éparpillement des voix, et appelent au vote *« utile »*. Lionel Jospin s'adresse aux Français de Toulouse, lors d'un grand meeting final : *« dites ce que vous avez sur le cœur »*. Depuis Lyon, le premier ministre appelle les électeurs à *« refuser la sinistrose »*. La campagne du premier tour ne les y a guère aidé.

Récit du service France





La division sur Maastricht domine la campagne

UN MOT ALLEMAND a curieusement fait son apparition dans la campagne électorale, le mot *« Land »*. Des personnages aussi différents que Philippe de Villiers et Robert Hue, Jean-Pierre Chevènement et Jean-Marie Le Pen ont tous, à leur façon, exprimé la crainte que la France ne finisse comme un Land après la perte de souveraineté entraînée par l'introduction de la monnaie unique. Dans le contexte actuel, l'usage du terme « Land », qui, normalement, désigne les provinces ou plutôt les Etats fédérés de la RFA, se veut une allusion à de prétendues visées hégémoniques de l'Allemagne qui seraient favorisées par les structures de la future Union monétaire. Pour ceux qui ne l'auraient pas compris, les références à Francfort, siège de la banque centrale et d'un pouvoir occulte, appuient le sous-entendu.

POINT DE VUE DE L'ETRANGER

Si l'euro se fait dans les conditions prévues par le traité de Maastricht, un transfert de compétences aura effectivement lieu. Les *centres de décision nationaux, gouvernements* et banques centrales, y perdront, les instances européennes seront renforcées. En cela, le diagnostic des sceptiques est tout à fait justifié. On pourrait alors, avec un peu d'approximation, dire que la France sera devenue un Land. Mais l'Italie aussi deviendra un Land, et la Belgique, et le Danemark, et l'Allemagne. Ce processus, en langage clair, s'appelle l'unification européenne, tant souhaitée et tant vantée. On peut être pour, on peut être contre. Mais on ne peut vouloir une chose, avec ses avantages, et son contraire.

FRUSTRATION DES ÉLECTEURS

La monnaie unique comme instrument de l'Union était conçue au moment de la chute du mur de Berlin dans l'intention d'arrimer fermement le potentiel de l'Allemagne à l'Europe. Mais l'idée de renoncer au mark, fétiche de la renaissance nationale, n'a jamais été populaire parmi les Allemands. La fusion du mark avec un nombre encore indéfini de devises n'est pas du tout perçue par le grand public allemand comme une fleur que lui feraient ses partenaires et encore moins comme un moyen d'imposer sa volonté au reste du monde. Il peut suffire que les renégociateurs de Maastricht sortent majoritaires des élections en France pour qu'il y ait *outre-Rhin un grand « ouf »* de soulagement, non pas chez le chancelier Kohl et d'autres Européens convaincus mais chez la plupart des Allemands : eh bien, ce n'est pas nous, c'est eux.

On était habitué à une France de gauche et à une France de droite qui s'affrontent dans les campagnes électorales. Cette fois, comme dans un film sous-titré, un autre texte se substitue au dialogue des acteurs. La division entre opposants et avocats de Maastricht échappe au schéma droite-gauche. Cette division va de façon horizontale d'un bout à l'autre de l'éventail des partis. Des affinités bizarres et des antipathies de circonstance se dessinent. Le président du Front national se verrait plutôt mieux servi par une Chambre de gauche. Le chef du Parti commmuniste accepterait *l'euro, à la condition que...*

Chacun sait que de tels propos deviendront difficilement la base d'une entente durable, voire d'une autre majorité. Mais ces *volte-faces électorales* contribuent aussi à la lassitude et à la frustration des Français, déjà évidentes devant l'incapacité manifeste des gouvernements successifs à résoudre les problèmes les plus urgents. Jamais l'écart entre les soucis de la vie quotidienne et les promesses des hommes politiques n'a été aussi grand. Leurs discours paraissent aussi vides que les panneaux d'affichage.

Rudolf Chimelli est correspondant à Paris de la « Süddeutsche Zeitung »



Charles-Amédée de Courson, le député aux deux visages

L'homme austère du Palais-Bourbon s'adonne au « serre-pognes » en Champagne

Charles-Amédée de Courson, député sortant (UDF-Force démocrate), s'est mis en tête de visiter avec méthode les 215 communes de la vaste cinquième circonscription de la Marne. Déployant tracts et lettres ciblés dans les communes rurales de Champagne, il entend être « *efficace* » dans cette campagne de proximité, offrant une image fort éloignée de celle du député vieille France du Palais-Bourbon.

VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne)
de notre envoyée spéciale

Charles-Amédée de Courson est *un candidat* non numérique, non cellulaire en terre de Champagne.

PORTRAIT
Le député, inflexible et rigide, épouse chaque humeur, devient « éponge »

Le député sortant UDF-Force démocrate de Vitry-le-François, cinquième circonscription de la *Marne, n'aime pas* les *portables. « Pas de Beep-Bop »*, telle n'est pas sa moindre obsession. Au titre des agacements figurent aussi les affiches officielles déchirées. Les siennes ou celles des autres. *« Est ce que l'on sait qui a fait cela ? »*, interroge-t-il, l'œil furibard, à chaque déchirure constatée. Et puis les zozos qui perturbent les meetings, les sonos qui peuvent défaillir et qui doivent être « *TESTÉES* ». Bref, une organisation de campagne, ce n'est pas fait pour rigoler.

Il faut dire que ce n'est pas le genre en Champagne. L'argent y est triste, caché, méfiant. Dans les communes rurales, le thème de la « sécurité » revient avec une insistance obsédante. Non que les villages aient de problèmes particuliers, mais c'est « *en ville* ». A Vitry-le-François, voire un peu plus loin, en Haute-Marne, où Saint-Dizier et ses cités suscitent des commentaires horrifiés et fait figure dans les esprits de petit Chicago.

Aux champs, la sécurité, les impôts, les saisonniers qu'on n'arrive plus à recruter pour les asperges ou pour les vignes car *« ils touchent déjà le RMI »*, attisent les mécontentements. Les chasseurs de petit gibier « *en plaine* » ne veulent pas payer pour les chasseurs de gros gibier et les dégâts causés « *en massif forestier* ».

La cinquième circonscription de la Marne est vaste. Stakhanoviste jusqu'au bout des ongles, M. de Courson s'est mis en tête de visiter en trois semaines les 215 communes qu'elle recèle. Avec méthode. Tout a été calculé. Une heure, montre en main, à consacrer à chaque bourg. Des réunions publiques pointillistes : elles rassemblent, dans la journée cinq à six électeurs. Six fois 215 font... 1 290. Et M. de Courson s'est fixé comme objectif de contacter directement 1 600 personnes, soit « *5 % des familles de la circonscription* », précise t-il.

Magistrat de la Cour des comptes, le député sortant de la Marne aime les chiffres. Outre les 1 600 contacts, les 5 % de foyers, il y a les trois tracts – pour la fermeté en matière de sécurité, contre l'immigration clandestine, pour la baisse des charges afin de favoriser l'emploi – et les cinq lettres ciblées – aux pompiers, aux commerçants, aux professions libérales, aux agriculteurs, aux élus locaux. La campagne de M. de Courson n'est pas numérique, elle se rattrape sur l'arithmétique.

« COMMENT ÇA VA, JEUNESSE ? »

M. de Courson a incontestablement le sens de son électorat. Pour lui plaire, il se met en quatre. Comme il aime à le rappeler, il est « *efficace* ». Une jeune femme cherche-t-elle un contrat-emploi-solidarité à la maison de retraite de Thiebelmont ? Une mère d'élève souhaite-t-elle que l'arrêt de bus de ramassage scolaire soit déplacé ? « *Attendez, j'appelle* ». M. de Courson, qui est aussi maire et conseiller général, use de ses réseaux. Car le de Courson de circonscription a peu de choses à voir avec le de Courson de l'Assemblée. Là où l'homme du Palais-Bourbon est un député vieille France et imprécateur, l'homme de la Marne est un politique malin, volubile, plutôt doué pour le « serre-pognes ».

Les vieilles dames le chouchoutent. Il les interpelle : « *Comment ça va, jeunesse ?* ». Les commerçants l'accueillent avec plaisir. Le personnage inflexible et rigide épouse chaque humeur, devient « éponge », flirte avec le démagogue. A un gérant de supermarché, il raconte son expérience de chef de rayon mercerie de grand magasin où le taux de « démarque inconnue » – les vols – frisait les 3 %. A une pharmacienne qui s'énerve – « *Les trois quarts des Français ne veulent plus d'étrangers* » –, il donne acte. « *Vous avez raison*, lui répond M. de Courson, imperturbable, *les trois quarts n'en veulent plus, sauf la gauche* ». On peut être rigoureux sur les comptes et approximatifs dans le choix des arguments.

Caroline Monnot

Jean-Marie Alexandre, un chevènementiste allié aux communistes

ARRAS (Pas-de-Calais)
de notre envoyé spécial

Le grand-père maternel de Jean-Marie Alexandre est mort à Verdun. Mais il est enterré au cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette, qui surplombe le petit village *de Souchez (2 150 habitants), dont* le petit-fils est devenu le maire en 1995. La terre et les morts. Dans ces collines d'Artois qui ont été sillonnées par les tranchées, la mémoire de la Grande Guerre est partout présente. Les cimetières nationaux *aux stèles blanches ou noires sont* emplis de tombes allemandes, britanniques, françaises, polonaises, tchécoslovaques. Une Europe des nations, en quelque sorte, que M. Alexandre, comme tous les candidats du Mouvement des citoyens, oppose à « *l'Europe du capital* ».

PORTRAIT
Fidèle au président du MDC, il a pris ses distances avec les féodaux du PS local

Avec son suppléant communiste, Martial Stienne, conseiller général du canton de Vitry, Jean-Marie Alexandre parcourt les trois versants de sa circonscription, la deuxième du Pas-de-Calais : la vallée industrielle *de la Scarpe, qui* mène jusqu'à l'usine Renault de Douai ; le canton urbain d'Arras-nord et les collines bocagères d'Artois. Jean-Marie Alexandre, qui habite toujours la maison – un ancien bar-tabac – où il est né en 1946, est un *candidat enraciné. Il enrage* de voir ce patrimoine historique laissé en jachère : des cars entiers de touristes passent pour se recueillir et ne s'arrêtent pas, faute d'infrastructures.

Par son père, ancien responsable SFIO, Jean-Marie Alexandre est aussi ancré dans une culture de gauche. Ami de Jean Pierre Chevènement, qu'il a rencontré pour la première fois en 1969 et qu'il n'a pas quitté depuis, il fut de ceux qui *firent basculer, en 1973, la majorité* de la fédération du Pas-de-Calais des mains vacillantes de Guy Mollet dans celles de Daniel Percheron. Depuis, il a pris nettement ses distances avec le PS local et ses grands féodaux. Sa fidélité à son ami a été *la plus forte, et c'est sans aucune* hésitation qu'il a suivi l'ancien ministre de la défense dans l'aventure du Mouvement des citoyens, perdant au passage son mandat de député européen. Pour ces élections législatives, l'alliance entre les *communistes et les chevènementistes* s'est faite ici spontanément. Elle repose sur un ciment commun : le « non » à Maastricht, lors du référendum de 1992. Elle avait été préparée par une manifestation commune qui a réuni, le *14 mars, à Lens, tous les opposants* à ce traité honni et à la monnaie unique. Un accord électoral dans sept circonscriptions sur quatorze a pu être conclu. Il prévoit deux tandems MDC-PC, un tandem PC-MDC et le soutien officiel du MDC *aux candidats communistes dans* quatre autres circonscriptions.

Le 8 mai, Jean-Marie Alexandre *s'est rendu*, sous la pluie, à la traditionnelle fête des communistes du Pas-de-Calais, à Avion, où Robert Hue venait débattre. Lundi 12 mai, *c'était au tour de Jean-Pierre* Chevènement de venir soutenir les candidats de l'accord PC-MDC et de terminer sa journée par un grand meeting de soutien à Jean-Marie Alexandre, à Saint-Laurent-Blangy, près d'Arras. Battu sous l'étiquette *PS aux élections de 1993,* M. Alexandre aura cette fois-ci, à affronter le député sortant (UDF-FD) Charles Gheerbrant, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Arras, et Catherine Genisson, conseillère municipale d'Arras, *désignée par le PS dans* une circonscription réservée aux femmes.

Alain Beuve-Méry

Un officier de renseignement de l'armée suisse est candidat du Front national dans l'Ain

BERNE
de notre correspondant

Un avocat de Genève, Olivier Wyssa, est candidat du Front national aux élections législatives, dans la troisième circonscription de l'Ain (Ferney-Voltaire). Bénéficiant de la double nationalité, il se prévaut de *sa citoyenneté* helvétique pour être inscrit au barreau de son pays d'origine, mais aussi de son passeport français pour briguer un mandat de l'autre côté de la frontière.

Ce n'est pas la première fois : il a été candidat aux législatives de 1993, puis aux cantonales de 1994 dans le canton de Gex, et il est conseiller régional Rhône-Alpes, sous les couleurs du parti de Jean-Marie Le Pen. Avant de se lancer *dans la politique en France,* M. Wyssa était également connu pour ses penchants nationalistes en Suisse, mais en se distinguant comme officier de l'armée de milice. La carrière militaire du lieutenant Olivier Wyssa a même été évoquée dans un ouvrage sur le fonctionnement de l'armée helvétique d'un journaliste américain, John McPhee, paru en 1985 en français chez Grasset sous le titre *La Place de la Concorde suisse.* Ce livre révèle que le lieutenant Wyssa a commandé pendant plusieurs années la section de renseignement d'un bataillon d'infanterie de l'armée suisse. A Berne, à l'état-major général, on se refuse cependant à tout commentaire sur les activités de service de M. Wyssa en vertu du principe selon lequel « *la fonction militaire est une chose, l'engagement politique une autre* ».

Un ancien compagnon d'armes de l'intéressé trouve néanmoins « *cocasse qu'un avocat helvétique ayant manifesté son patriotisme par un engagement substantiel au service de l'armée de son pays défende aujourd'hui les couleurs d'un parti français xénophobe* ». Ceci, dans une circonscription où il est opposé à Charles Millon, l'actuel ministre français de la défense.

Jean-Claude Buhrer

Chez les éleveurs de Charroux : « Tout le monde sait quoi faire, personne ne veut »

CHARROUX (Haute-Vienne)
de note envoyée spéciale

Depuis quinze jours, il pleut. Ça n'aura échappé à personne. Mais ici, c'est une évidence politique : le temps a sauvé la majorité. La *sécheresse*, après la crise de la viande, c'était la fin de tout. La pluie a désamorcé la colère. Pas la rancœur ni le désenchantement. Les élections ? A Charroux, on s'en moque. Pis, on en ricane. « *Les politiques me font rigoler. C'est bizarre qu'il n'y en ait pas un qui nous ait promis de l'eau pour juillet. Ils en sont bien capables !* », ironise Sébastien, vingt ans. « *Nous, quand on a une vache qui fait un veau tous les ans, on la garde. Là, le gouvernement met le feu à l'Assemblée nationale, on ne comprend pas*, renchérit Pierre. *La politique tout le monde s'en fout. On voit bien que c'est des magouilles. Les gens sont écœurés !* »

Les éleveurs de Charroux sont gens frondeurs et remuants. Pendant l'été 1996, ils ont étonné la France en marchant jusqu'à Paris avec leurs vaches, leurs tracteurs et leur tonne à eau, acclamés par la foule et finalement reçus par Jacques Chirac le 30 août. Aujourd'hui, ils remâchent leur triomphe et *leur désillusion. La marche n'a pas été inutile* : elle a accéléré les mesures de soutien et relancé la consommation. Mais la crise demeure. La phobie de la « vache folle » s'est dissipée, les ventes ont repris mais les cours de la viande de bœuf restent aussi faibles qu'il y a un an. « *Chirac nous a dit que le marché de la viande était opaque. Ils n'ont rien fait pour l'éclaircir*, soupire Olivier. *Les mesures ponctuelles ont permis aux gens de se remettre à niveau, mais lorsqu'on devra recommencer à payer les intérêts et les cotisations, on retrouvera le même problème. Les petites structures ne survivront pas.* »

Pierre, Olivier et Sébastien étaient, avec une poignée de copains, les meneurs de la marche. Ils en ont encore des étoiles dans les yeux : « *Ça marque une vie* ». Et un dégoût d'autant plus grand de la politique. « *Les partis n'ont rien à faire de nous. Ils se disent : faut surtout pas les réveiller !*, explique Sébastien. *Moi je ne les écoute même plus, ça m'énerve !* ». « *Changer la majorité ne sert à rien. Les problèmes restent les mêmes ! Tout le monde sait quoi faire, personne ne veut* », surenchérit Pierre. Il a failli se présenter aux élections, fort de sa popularité toute neuve : « *On avait tous les papiers, le financement, on l'aurait trouvé. C'était à un cheveu.* » Il a finalement renoncé et le regrette un peu. Il ne votera pas du tout. « *A un moment c'est inutile. Il faut trouver autre chose pour faire bouger. C'est la lutte.* »

Samedi 10 mai, une autre marche – celle des chômeurs – a fait halte à Charroux. Ils ont aidé. Cela les a « *remis dans le bain* », mais ils se sont sentis bien seuls : « *Il n'y avait pas un élu, pas un notable, c'était honteux.* » Le lendemain, Jean-Pierre Raffarin, président du conseil régional et ministre du commerce et de l'artisanat, venait remettre des médailles. « *Là, tout le gratin était là. Les maires, les conseillers généraux, etc. Ils s'étaient mis sur leur trente et un. Les chômeurs n'avaient-ils pas beaucoup plus besoin d'un pot d'accueil que le ministre ?* »

Véronique Maurus

Incidents entre militants du FN et de SOS-Racisme à Vitrolles

UN VIF INCIDENT a éclaté, vendredi 23 mai en fin de matinée, sur le marché de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) entre militants du Front national et de SOS Racisme qui, avec Fodé Sylla, Nasser Ramdhane et l'actrice Danièle Evenou, menaient une campagne d'explication contre le parti d'extrême droite. Après une heure et demie de présence, un premier accrochage verbal sans violence a d'abord eu lieu avec quelques responsables du FN. Ceux-ci sont revenus plus nombreux. La tension devint alors plus vive et une mêlée s'ensuivit. Selon un communiqué du FN, « *Catherine et Bruno Mégret et leurs militants ont été violemment et délibérément agressés, tant verbalement que physiquement* ». Un adjoint au maire de la ville aurait été blessé. Le maire de Vitrolles a déposé plusieurs plaintes pour « *incitation à la violence ayant été suivie des faits* ».

Les responsables de SOS-Racisme accusent l'entourage des époux Mégret d'avoir pris à partie Fodé Sylla. Ils ont porté plainte pour « *injures racistes* », ainsi que pour les violences subies. Le candidat communiste, Alain Hayot, qui distribuait des tracts sur le marché, dénonce l'agression « *commanditée par Bruno Mégret* », qui a « *pris pour cible des femmes algériennes* », les dirigeants de SOS-Racisme, ainsi que son directeur de campagne venu les défendre. Il a porté plainte auprès du procureur de la République. – *(Corresp. rég.)*

Une victoire de la droite entraînerait des tensions sociales selon M. Jospin

C'EST dans les mêmes termes que Lionel Jospin et Robert Hue ont évoqué la possibilité de tensions sociales en cas de victoire de la droite aux élections législatives. S'exprimant à Beauvais (Oise), le dirigeant socialiste a affirmé, le 23 mai, que la multiplication des grèves au cours des derniers mois traduisait « *un sentiment d'insatisfaction et d'exaspération* ». Il a ajouté : « *Je pense que si la droite était réélue, nous aurions, surtout s'il y a une offensive nouvelle contre les droits du monde du travail, une situation extrêmement tendue.* » De son côté, le secrétaire national du Parti communiste, a évoqué, le même jour à Nanterre, « *la possibilité d'un grand mouvement social, quel que soit le résultat des élections législatives* ». En effet, a estimé M. Hue, « *si la droite gagne, il faudra un mouvement populaire fort pour s'opposer à sa politique. Si la gauche l'emporte, un mouvement social sera nécessaire pour faire respecter les engagements pris* ».

La campagne officielle devra être diffusée simultanément sur les chaînes publiques

LES CHAÎNES de télévision publiques devront diffuser simultanément les émissions de la campagne officielle. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat, vendredi 23 mai. Saisi par un électeur, Alain Meyet, il a censuré deux articles d'une décision prise le 7 mai par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui programmait ces émissions à des heures différentes sur France 2 et France 3. Le code électoral prévoit *que la diffusion des émissions de la campagne officielle « s'effectue simultanément sur les antennes des sociétés nationales de télévision ».* Edictée par la loi du 13 décembre 1985, cette règle visait à toucher l'ensemble de téléspectateurs présents devant leur poste de télévision à une heure donnée. La privatisation de TF 1 et l'apparition d'autres chaînes privées lui ont fait manquer l'effet recherché, a constaté le commissaire du gouvernement, Christine Maugüé. Pour autant, estime le Conseil d'Etat, *ce n'est pas à une autorité administrative telle* que le CSA qu'il appartient de modifier la loi. Les émissions devraient être diffusées à 7 heures (module court), 10 h 40 (module long) et 20 h 30 (rediffusion du module court).

ÉLECTIONS

■ **COHABITATION : l'ancien premier ministre Edouard Balladur** (RPR), *venu à Roanne (Loire) soutenir le député sortant*, Yves Nicollin (UDF-PR), a déclaré, vendredi 23 mai, que « *la cohabitation n'est pas un système nécessairement désagréable, mais si on peut l'éviter, cela vaut mieux pour la France, surtout à la veille d'échéances internationales aussi importantes* ».

■ **DÉBAT : le premier ministre,** Alain Juppé, a fait part, le 23 mai, sur France Info, de sa préférence pour un débat à quatre entre les deux tours des élections législatives. « *Ce qui est nécessaire, c'est de débattre projet contre projet, majorité possible contre majorité possible (...), et le vrai débat est entre Jospin-Hue, Léotard-Juppé* », a-t-il précisé.

■ **CRIF : le Conseil représentatif des institutions juives de France,** qui estime que voter blanc ou s'abstenir « *renforcerait le camp de l'extrême droite* », a lancé un appel aux électeurs afin qu'ils votent « *pour un candidat démocrate selon* (leur) *préférence* ».

■ **SOUTIENS : plusieurs partis de la gauche européenne** – notamment le SPD allemand, le Pasok grec et le Parti travailliste britannique – ont manifesté leur solidarité avec le Parti socialiste. Tom Sawyer, numéro trois du Labour, a ainsi adressé des voeux de succès à Lionel Jospin : « *Nous souhaitons une large victoire du PS et espérons la constitution d'un gouvernement socialiste en France afin que nous puissions travailler ensemble pour la construction d'une Europe meilleure pour tous nos citoyens.* »

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL : le sénateur socialiste Jean-Luc Mélenchon,** *l'écologiste Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional* Nord-Pas-de-Calais et l'écrivain François Cavanna, ont annoncé, dans un communiqué publié le 23 mai, la création du Mouvement pour la dissolution du Front national, en réaction aux incidents de Vitrolles *(lire ci-dessus)*. De son côté, le syndicat de policiers SGP/CUP (Centrale unitaire de la police) demande une enquête sur le DPS, service d'ordre du FN, et demande sa dissolution.

■ **RETRAITES : Edouard Balladur** a déclaré, le 23 mai, à Saint-Etienne, qu'il faudra choisir après 2003 en matière de retraites : « *Soit relever l'âge de la retraite, soit le maintenir avec une retraite à taux réduit, soit augmenter les cotisations* ». M. Balladur a estimé qu'il « *y a des choses à inventer* » et, par exemple, « *développer en fin de carrière le travail à temps partiel ou à temps choisi* ».

■ **RG : plusieurs syndicats de policiers** ont dénoncé, le 23 mai, le projet du président de l'UDF, François Léotard, de supprimer les Renseignements généraux tel qu'il l'a exprimé dans son entretien publié par *Le Monde* du 23 mai. Après le Syndicat national des officiers de police (SNDP) et l'Alliance, le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN) a critiqué des propos « *empreints d'une méconnaissance totale des missions et des services de police et injurieux à l'égard des policiers des RG* ».

■ **JUSTICE : l'Association professionnelle des magistrats (APM)** appelle, le 23 mai, le ministre de la justice « *à réagir* » contre l'appel en faveur d'une « *justice indépendante* » lancée par cent trois magistrats (*Le Monde* du 13 mai). L'APM « *dénonce la dérive persistante d'une frange de la magistrature* » qui mènerait, selon elle, « *une attaque, en pleine campagne électorale, contre les institutions républicaines* ».

JUSTICE La chancellerie a donné son accord pour que le parquet de Paris ouvre, dans les jours prochains, une information judiciaire dans l'affaire de la « vache folle », sur la base de quatre plaintes d'organismes de consommateurs et de commerçants de viande bovine. Jusqu'alors, le parquet de Paris hésitait à saisir un juge d'instruction dans cette affaire, arguant de raisons de procédure. ● L'INFORMATION JUDICIAIRE, qui devrait être confiée à un juge spécialisé dans les affaires financières, devrait éclaircir les conditions d'importations frauduleuses de farines animales britanniques contaminées et leurs conséquences sanitaires. ● DANS CE DOSSIER COMPLEXE, *qui apparaît à la fois* comme une catastrophe économique et un possible désastre sanitaire, elle devrait permettre de préciser l'enchaînement des faits et de situer les responsabilités.

La chancellerie demande une information judiciaire sur la « vache folle »

Un juge d'instruction parisien devrait être chargé, dans les jours qui viennent, d'éclaircir les conditions d'importation de farines animales britanniques potentiellement contaminées après l'interdiction de 1990

LA CHANCELLERIE vient de donner son feu vert au parquet de Paris pour l'ouverture, dans les jours prochains, d'une information judiciaire dans l'affaire de la « vache folle ». S'appuyant sur quatre plaintes avec constitution de partie civile déposées entre juin et décembre 1996 par cinq organisations de consommateurs et de commerçants de viande bovine, l'instruction devrait se pencher sur les importations frauduleuses de farines animales britanniques réalisées après les interdictions de 1990 et leurs conséquences éventuelles sur la propagation de la maladie de la « vache folle ». Jusqu'alors, l'ouverture de cette information, qui a été révélée par *Le Parisien*, avait été retardée pour des raisons de procédure qui masquaient en partie les réticences de la chancellerie.

Le 26 juin 1996, une première plainte avec constitution de partie civile était déposée auprès du doyen des juges d'instruction par l'Union française des consommateurs pour *« tromperie sur la qualité substantielle d'un produit »* et *« falsification »*. Elle était suivie, le 26 juillet, d'une plainte de la Condéfération syndicale du cadre de vie pour *« tromperie, falsification et mise en danger de la vie d'autrui »*. Le même jour, l'Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes et la Fédération nationale de l'industrie et du commerce en gros des viandes déposaient à leur tour une plainte pour *« mise en danger de la vie d'autrui, tromperie, infraction au code rural sur l'épizootie et les conditions sanitaires »*. Enfin, le 16 décembre, la Confédération française de la boucherie, boucherie-charcuterie et traiteurs saisissait la justice pour *« infraction au code rural, tromperie, falsfication et mise en danger »*.

Dans un premier temps, la justice a traîné les pieds. Le parquet de Paris a d'abord fait valoir qu'il doutait de sa compétence territoriale, cette affaire mettant en cause des infractions à l'échelle nationale. Il demandait donc au doyen des juges d'instruction de faire préciser aux parties civiles leurs allégations.

DOCUMENTS DE LA DOUANE

En février, elles ont fait état de documents provenant des services centraux de la douane à Toulouse qui démontreraient, selon elles, qu'environ 14 000 tonnes de farines britanniques auraient été frauduleusement importées par des sociétés françaises de janvier 1993 à mars 1996. Ces chiffres sont contestés par les services douaniers, qui estiment à 1 640 tonnes les importations de *« farines de volailles non prohibées et destinées aux animaux familiers, chiens et chats »*.

A ce stade de la procédure, et alors qu'aucune enquête préliminaire n'a été diligentée, le parquet de Paris hésite encore à ouvrir une information judiciaire, en invoquant des raisons de compétence territoriale. Les avocats des parties civiles objectent qu'*« avant de s'interroger sur cette question, il faudrait déterminer les auteurs des infractions »*, selon l'expression de Mᵉ Jean-Hugues Carbonnier, conseil de la Confédération française de la boucherie. Finalement, le ministère de la justice a opté pour la saisine d'un juge d'instruction. *« Cette décision a été prise dans un souci d'efficacité*, indiquait-on, vendredi 23 mai, Place Vendôme. *Nous souhaitons que ce dossier avance au mieux. »*

NOUVELLES PLAINTES

L'information judiciaire devrait être confiée à un juge spécialisé dans les affaires financières. Les chefs d'ouverture ne sont pas encore précisés mais le parquet devrait s'appuyer sur la circulaire de la sous-direction des affaires économiques et financières de la chancellerie, qui a été adressée en juillet 1996 à tous les parquets (*Le Monde* du 10 septembre 1996). Les chefs invoqués dans ce texte sont les infractions au code de la consommation – tromperie sur les qualités substantielles de la marchandises, publicité mensongère et utilisation de signes d'identification apposés indûment –, les infractions au code des douanes et celles de droit commun, tels le faux ou l'escroquerie.

Les nouvelles plaintes, qui pourraient se multiplier après l'ouverture de cette instruction, pourraient être centralisées à Paris. Une information judiciaire est ainsi en cours à Nantes sur l'importation et l'utilisation interdite de farines animales d'origine britannique. Initiée par une plainte contre X... de la Confédération paysanne, elle a été confiée, en octobre 1996, au juge d'instruction Jean-Pierre Pétillon. Le magistrat procède actuellement à l'audition des éleveurs de bovins victimes de l'ESB afin de remonter la filière des fournisseurs de farines animales contaminées.

Cécile Prieur

Une catastrophe économique doublée d'un possible désastre sanitaire

LA DIMENSION judiciaire prise par l'affaire de la « vache folle » met en lumière l'un des chapitres essentiels, bien que mal connu, de ce dossier : celui des « farines contaminées ». En 1988, soit moins de deux ans après l'identification des premiers cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), les services vétérinaires britanniques réussissent, au terme d'une remarquable *enquête épidémiologique*, à identifier le vecteur de l'agent pathogène responsable de cette nouvelle maladie. Il s'agit des farines de viande et d'os conditionnées à partir de cadavres et de restes animaux – bovins et ovins notamment – incorporées aux rations alimentaires des ruminants.

Les vétérinaires britanniques identifient ensuite très rapidement la source du mal : la modification, au début des années 80, des procédés industriels de fabrication de ces farines. Par souci de rentabilité, la Grande-Bretagne avait en effet réduit les contraintes physico-chimiques destinées à purifier ces substances. Elle avait ainsi produit des farines contaminées par l'agent transmissible non conventionnel (prion) responsable de l'ESB. Le processus de fabrication et les modalités d'alimentation des bovins britanniques avaient conduit à recycler ce prion et à amplifier le phénomène pathologique.

Face à ces données, les autorités sanitaires du Royaume-Uni ne jugent ni utile ni nécessaire de tirer toutes les conséquences qui s'imposent. Pis : elles adoptent une politique incohérente qui a été examinée, depuis, par la commissison d'enquête du Parlement européen. Sur le plan national, Londres, sans revenir sur les processus de fabrication des farines de viandes et d'os, *décide d'interdire, en juillet 1988, l'usage de* ces substances chez les bovins, sans se soucier de contrôler effectivement l'application de cette mesure. *Les farines étant toujours* commercialisées sur le sol britannique, elles continuent, ici ou là, à être incorporées à l'alimentation des bovins. Douglas Hogg, ministre de l'agriculture du gouvernement Major, a reconnu l'an dernier que de telles farines avaient pu être ainsi utilisées jusqu'au début de l'année 1996.

Ces mêmes farines – la chose apparaît aujourd'hui incompréhensible – n'ont pourtant pas, à partir de 1988, été interdites à l'exportation. Leur prix ayant baissé, plusieurs industriels européens de l'agroalimentaire en ont donc acquis, via des circuits d'import-export, des volumes croissants, comme l'a révélé, durant l'été 1996, l'hebdomadaire britannique *Nature* (*Le Monde* du 13 juin). Les autorités de Londres ont-elles informé leurs homologues des différents pays de la CEE d'alors, afin de les mettre en garde contre le risque de contamination ? Les explications embarrassées de l'ancien chef des services vétérinaires britanniques devant la commission d'enquête du Parlement européen n'ont, sur ce point crucial, nullement convaincu. *« Puisque nous avions décidé pour notre part d'interdire ces farines dans l'alimentation des bovins, nous ne pouvions pas penser que les pays qui les achetaient ne feraient pas de même »*, confiait, il y a quelques mois, un haut fonctionnaire du Royaume-Uni de l'agriculture.

MISES EN GARDE SANS EFFETS

Une question n'a pas été tranchée : celle de savoir qui, de Londres ou de Bruxelles, est responsable. Les autorités britanniques renvoient vers l'exécutif européen, qui réplique que, de 1988 à 1991, il n'était pas compétent pour interdire ces flux commerciaux. Une chose est sûre : le principe de précaution n'ayant pas joué, c'est la commercialisation et l'usage de ces farines qui, à partir de 1988 et durant les années qui ont suivi, est à l'origine des cas d'ESB observés dans les pays de l'Union européenne et en Suisse. Les enquêtes conduites par différents services douaniers, français notamment, n'ont toujours pas permis de faire la lumière et de situer les responsabilités.

Apparemment, plusieurs circuits internationaux se sont mis en place à partir de l'été 1988, via la République d'Irlande et la Belgique notamment. Ils ont permis d'écouler des produits devenus officiellement inutilisables sur le sol britannique. La France est à l'évidence concernée, de nombreux cas d'ESB ayant été recensés en Suisse, un pays qui achetait l'essentiel de ces farines animales dans l'Hexagone. De 1988 à 1990 en France, les responsables du Syndicat des protéines et corps gras ont alerté à plusieurs reprises les services du ministère de l'agriculture afin de les mettre en garde, expliquant notamment que les acquisitions de ces farines allaient conduire à une catastrophe sanitaire. Ces mises en garde n'ont pas été suivies d'effets.

L'instruction judiciaire en cours, si elle parvient à aller plus loin que les quelques coups de sonde qui ont jusqu'ici été lancés, devrait permettre de préciser l'enchaînement des faits et de situer les responsabilités dans ce qui apparaît comme une catastrophe économique majeure doublée d'un possible désastre sanitaire humain.

Jean-Yves Nau

Pour les parties civiles, Jean-Marc Deperrois est coupable

ROUEN
de notre envoyé spécial

Douze visages impassibles, douze regards insondables qui plongent, quatre heures durant, dans un monceau de planches photographiques : l'usine de fabrication de la Josacine, les halls de stockage, les vues *aériennes de Gruchet-le-Valasse*, la mairie, et le domicile des époux Tocqueville, où la petite Emilie Tanay, *neuf ans, ingéra, en juin 1994*, le contenu d'un flacon de médicament empoisonné au cyanure.

PROCÈS

A plusieurs reprises, Jean Reynaud, qui préside la cour d'assises de Seine-Maritime, a rappelé les jurés à la règle : ne manifester en aucune façon son opinion. L'un d'eux s'est retiré, vendredi 23 mai, pour raisons médicales. Un juré supplémentaire l'a tout de suite remplacé. Outre les trois magistrats, ce sont maintenant sept femmes – secrétaire, mère au foyer, opératrice de montage, couturière... – et deux hommes – géomètre et opticien – qui jettent, par intermittence, dans le silence d'une ambiance de cathédrale, des coups d'œil sur l'accusé.

« EFFET D'AUDIENCE »

La parole est aux parties civiles. Pour le laboratoire Roger Bellon, Michel Normand évacue en quelques minutes l'éventuelle responsabilité du fabricant. *« Ce n'est pas la Josacine qui est en cause. »* Au cours des débats, plusieurs responsables de l'ancienne unité de production de la filiale de Rhône-Poulenc Rorer sont venus dire que, s'il était impossible matériellement d'envisager un acte de malveillance au stade de la fabrication, tant les contrôles sont nombreux, celui-ci restait *« possible »* mais techniquement *« très difficile »* dans la phase de conditionnement.

Ouvrant les plaidoiries, Mᵉ Normand dénonce l'*« effet d'audience »* de la déposition du docteur Vue, qui a affirmé que la mère d'Emilie lui avait fait part de doutes sur la qualité de la préparation du médicament au surlendemain du drame, avant que les gendarmes ne se saisissent de l'affaire. Pour éteindre la suspicion portée *sur la qualité de l'antibiotique*, Mᵉ Agnès Chanson, toujours pour le laboratoire Bellon, évoque les *« ragots »* d'un *« groupe de Sherlock Holmes en blouse blanche »*. Puis, plongeant dans la psychologie affective de l'accusé, elle tente de disséquer la relation adultère entre Jean-Marc Deperrois et Sylvie Tocqueville, dont le mari aurait, selon l'accusation, été la cible de l'empoisonnement. Elle suggère que leur liaison était infiniment plus passionnelle qu'ils n'avaient bien voulu le dire – ils avaient parlé d'*« une relation en voie d'extinction »* – et qu'elle pouvait donc mener au crime.

Le conseil des parents d'Emilie, Laurent de Caunes, enfourche la thèse de l'accusation sur le *« crime passionnel »*. Répondant au cri d'innocence constitué par la déposition, jeudi, de Jean-Marc Deperrois, l'avocat indique que *« la culpabilité ou l'innocence ne se décrètent pas par incantation »*. Décrivant l'accusé comme un être *« froid »* et *« affectivement troublé »*, il ne lui reconnaît apparemment aucune sincérité, allant jusqu'à fustiger *« un tempérament de comédien »* et des *« larmes forcées »*. *« Personne d'autre ne peut être le responsable de la mort d'Emilie »*, conclut-il en exhortant les jurés à écarter de leur jugement le *« spectre de l'erreur judiciaire »*.

Jean-Michel Dumay

Des peines de prison avec sursis sont requises contre les dirigeants de Metaleurop

BÉTHUNE
de notre correspondant

Le procureur de Béthune, Patrick Dejardins a requis, vendredi 23 mai, dix-huit mois et deux ans de prison avec sursis assortis d'une amende de 30 000 francs à l'encontre des deux anciens directeurs de l'usine Metaleurop de Noyelles-Godault, qui comparaissaient devant le tribunal correctionnel pour *« homicide et blessures involontaires par négligence ou inobservation des règlements »* (*Le Monde* du 23 mai). En juillet 1993 et janvier 1994, onze personnes avaient trouvé la mort lors de l'explosion d'une colonne de distillation de l'usine.

La veille du drame, des bruits de craquements semblables à des coups de masse avaient été entendus dans la colonne. *« Autant d'éléments avant-coureurs qui auraient dû inciter à ordonner l'arrêt de la colonne »*, a estimé le procureur. A la barre, un expert a déploré l'absence de consignes de sécurité écrites. *« Metaleurop vivait sur ses traditions. La gestion des risques n'apparaît pas dans l'organigramme du groupe. Sur le site de Noyelles-Godault, l'ingénieur sécurité est rattaché au directeur du personnel et non à la direction générale. Il n'y a donc aucune analyse réelle des accidents possibles. »* Pour Mᵉ Charles Lederman, avocat de la CGT, *« les risques était identifiés et la décision d'arrêter la colonne aurait dû être prise bien avant le drame »*.

« UN IMMENSE GÂCHIS »

Pour sa défense, l'un des deux dirigeants, Pierre Vix, a affirmé qu'il n'était pas *« métallo de formation »*. *« Arrivé à la tête de l'usine en 1990, j'ai, dès 1991, engagé quatre ingénieurs chargés d'une étude sur les risques afin de rédiger un cahier de consignes de sécurité. Mais je n'ai pas réussi à l'imposer. »* *« Seul un risque d'explosion dans la chambre de combustion était connu, mais pas celui d'un effondrement à l'intérieur de la colonne »*, a, pour sa part, plaidé son avocat, Mᵉ Jean Néret. Selon lui, les études internationales antérieures à l'accident n'ont jamais évoqué de tels risques.

Dans son réquisitoire, le procureur a regretté *« un immense gâchis »*. *« On ne peut évoquer la notion de risques inconnus au motif que ce type d'explosion n'était pas envisageable car ce serait reconnaître la fatalité. C'est inacceptable, au même titre que l'absence d'études d'accidentologie alors même que, depuis plus de trente ans, le monde industriel a évolué. Le code du travail impose une obligation de sécurité au chef d'entreprise qui doit éviter les risques et les évaluer et tenir compte de l'évolution des techniques... »*

Jugement le 25 septembre.

Yves Jouannic

Bienfaisance et fausses factures au procès des comptes de l'OM

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Il n'a pas seulement été question de ballon rond et d'acrobaties financières, vendredi 23 mai, devant le tribunal correctionnel de Marseille. En cette journée marquée par le retour de Bernard Tapie *après son deuxième malaise* cardiaque (*Le Monde* du 24 mai), le tribunal est revenu sur un match *amical disputé le 28 janvier 1990* entre l'Olympique de Marseille et la sélection nationale roumaine. A l'époque, le régime de Ceaucescu venait d'être renversé et le club de football marseillais avait organisé une rencontre de solidarité, au Stade Vélodrome, en présence de groupes folkloriques et d'une centaine d'enfants venus de Roumanie. TF 1 avait apporté son soutien en diffusant trois heures de programmes spéciaux.

L'affaire ne poserait aucun problème si, comme on pouvait le croire, les fonds récoltés avaient servi la « cause » de ce pays. Or, selon le juge d'instruction Pierre Philipon, les dirigeants marseillais auraient surtout profité de l'occasion pour sortir discrètement de l'argent liquide de leurs caisses. 720 000 francs auraient ainsi été *débloqués, en espèces, sur la base* d'une fausse facture établie en faveur de l'intermédiaire croate Ljubo Barin. Celui-ci, surnommé « Sacoche noire » dans le milieu du football car il ne se sépare jamais de sa sacoche à billets, avait en effet été chargé d'organiser ce match « humanitaire ».

A la barre, M. Barin a certifié avoir versé 110 000 francs à l'équipe roumaine et cédé ses honoraires personnels, soit 25 000 francs. Mais il n'a pas perçu le reste de l'argent, environ 580 000 francs. Qu'est devenue cette somme une fois sortie du club ? Si l'on en croit les déclarations au magistrat instructeur de l'ancien directeur général Jean-Pierre Bernès, elle aurait pu servir à alimenter la caisse occulte, la « cagnotte » destinée à corrompre les arbitres ou les joueurs adverses en Coupe d'Europe...

LA MORALE ET LE DROIT

M. Tapie s'est indigné des accusations portées contre lui. Tout en affirmant qu'il ignorait le *« détail de la facture »*, il a précisé que le *« mouvement roumain »* avait reçu de TF 1 l'intégralité des droits de retransmission. *« Nous avons été fiers de cette opération, alors qu'aucune capitale n'avait encore reconnu le nouveau pouvoir ! »* Le président du tribunal, Guy Richarté, a paru peu convaincu. *« Les enfants n'y ont pas trouvé leur compte »*, a-t-il lancé à M. Tapie, qui a répondu par un timide *« si »*.

Alain Laroche, l'ex-directeur financier de l'OM, chargé justement de l'accueil des petits Roumains, a nié avoir joué un rôle décisif dans l'établissement d'une fausse facture. Evoquant la journée du 28 janvier 1990, il a même parlé d'une manifestation *« noble et intéressante »*. L'ennui, pour lui comme pour M. Tapie, c'est que M. Bernès, le « repenti », a confirmé ses premières déclarations : *« Il s'agissait bien d'une fausse facture servant à sortir de l'argent. »* Le dernier mot est alors revenu au président Richarté : *« Cela apparaît choquant au tribunal d'utiliser un match de bienfaisance pour faire une fausse facture et sortir 580 000 francs. Il y a un aspect moral qui se double d'un aspect juridique. »*

Philippe Broussard

هكذا من الأصل

(Publicité)

Ici, on vous assiste avant, pendant et après l'achat de votre téléphone mobile.



Les Spécialistes du Monde Sans Fil.

Espace SFR est un réseau national de 250 spécialistes de la téléphonie mobile, proches de vous. Dans votre **Espace SFR**, nous prenons le temps d'écouter vos questions et de vous aider à y voir plus clair. Vous y trouvez le choix le plus complet de matériel et les prix les plus compétitifs. Enfin, dans votre **Espace SFR** nous vous assistons en toutes circonstances, et ce dans n'importe quel **Espace SFR** de France. Pour connaître l'adresse de l'**Espace SFR** le plus proche de chez vous, appelez gratuitement le **0800 031 032** .

Espace SFR vous prête gratuitement un mobile en cas de panne.*

*Nécessitant plus de 48 H d'immobilisation.

Des images vidéo attestent des violences policières contre les sans-papiers et le DAL

Les cassettes contredisent les versions données par les forces de l'ordre

Deux cassettes vidéo tournées la semaine dernière, lors de la dispersion des sans-papiers qui manifestaient devant le Stade de France, à Saint-Denis, et lors de l'évacuation d'un immeuble parisien occupé par des militants de Droit au logement, prouvent que des violences ont été commises par les policiers. Ces images contredisent la version des forces de l'ordre, qui accusaient les manifestants de provocations.

LES ACCUSATIONS de violences policières portées la semaine dernière par plusieurs associations viennent de gagner un sérieux crédit (*Le Monde* du 23 mai). Deux cassettes vidéo confirment en effet que, lors de la dispersion des sans-papiers qui manifestaient devant le Stade de France, à Saint-Denis, mercredi 14 mai, comme au cours de l'évacuation d'un immeuble du Crédit lyonnais occupé par des militants de Droit au logement (DAL) place d'Iéna, dans le 16e arrondissement de Paris, la version des forces de l'ordre n'est pas conforme à la réalité. Ces images, que nous avons pu visionner, remettent en question les plaintes des policiers consignées sur procès-verbaux ou leurs témoignages devant le tribunal.

Tourné par une personne qui souhaite pour l'heure garder l'anonymat, le film, réalisé devant le Stade de France lors de la manifestation des sans-papiers, présente les premiers instants de l'opération policière. On y voit les unités de sécurité publique se munir de leur tenue d'intervention avant de s'approcher des manifestants, sous l'oeil du commissaire qui a ordonné l'évacuation. Plusieurs policiers en civil des brigades anti-criminalité (BAC) de Seine-Saint-Denis les accompagnent. Un groupe de manifestants, au milieu desquels se trouvent des enfants, quitte paisiblement les lieux à la demande des policiers, qui canalisent leur départ.

Alors qu'un Africain de grande taille – El Hadj Moumar Diop – passe près de lui sans le toucher, un policier le pousse sans ménagement avec un tonfa, un bâton de maintien de l'ordre d'origine japonaise utilisé dans la police française. Ce geste que rien ne semble justifier apparaît comme une provocation. Le policier attrape alors El Hadj Moumar Diop par le bras, puis se tourne de façon menaçante vers la caméra afin d'empêcher la personne qui a saisi la scène de continuer à filmer. L'image revient. Le policier tient à nouveau par le bras Moumar Diop, qui essaie de se dégager en douceur. Il l'attrape à nouveau, aidé par un de ses collègues. *« Vous ne me bousculez pas »*, ordonne le policier. Le caméraman est à nouveau repoussé, puis il parvient à filmer une dernière scène : Moumar Diop est projeté à terre par plusieurs policiers, selon la technique d'interpellation enseignée à l'école de police.

Ce petit film de quelques secondes ne révèle aucun acte d'extrême violence mais il met en évidence deux éléments. D'abord, l'existence d'un énervement policier de nature à mettre, en pareil cas, le feu aux poudres. Ensuite, il jette un trouble sur les témoignages des policiers. Lors du dépôt de plainte, le policier Mario Fattore et deux de ses collègues n'ont à aucun moment fait mention de cette bousculade initiale. Leur témoignage, que deux d'entre eux ont renouvelé devant le tribunal de Bobigny, évoque uniquement une évacuation tranquille soudainement troublée par l'irruption violente de Moumar Diop.

Le délégué des sans-papiers a-t-il vraiment porté trois coups de poings et un coup de tête contre le policier, comme celui-ci l'affirmera à l'audience ? Pendant le procès, trois témoins ont assuré le contraire. L'Africain reconnaît s'être débattu, mais beaucoup plus tard, lorsqu'après avoir été frappé puis conduit dans une voiture il en aurait été extrait avant d'être à nouveau battu. La vidéo ne permet pas de conclure de façon formelle. D'autres images, tournées lors de l'occupation, pourraient peut-être le faire mais elles ont été saisies par la police.

Parole de manifestant contre parole de fonctionnaire : le combat est souvent inégal

Les policiers n'ont en revanche pas subtilisé les images tournées lors de l'évacuation de l'immeuble du Crédit lyonnais, qui sont édifiantes. Un premier film, tourné par France 2, montre clairement un groupe de sympathisants de Droit au logement (DAL) installés devant la grille. Mains en l'air, ils font barrage de leur corps pour empêcher les policiers d'entrer, mais rien de plus. Les forces de l'ordre viennent au contact et les frappent à coups de matraque. Les manifestants se protègent, les insultent, mais ne répliquent pas.

Le second film est plus éloquent encore. Tourné vingt minutes durant par un amateur, il montre l'intégralité des échanges entre policiers et sympathisants du DAL, et vient contredire les témoignages déposés par les policiers à l'appui de leur plainte pour *« rébellion en réunion avec arme »*. Les forces de l'ordre accusent trois manifestants d'avoir utilisé une barre métallique de 3,5 m de long pour repousser les policiers, blessant l'un d'eux au tibia. L'*« arme »* en question a été mise sous scellés par la police, mais sans qu'aucun relevé d'empreintes ait été effectué. Pourtant, à en juger par les images, aucune barre de fer n'est visible et aucun coup n'est porté à l'encontre des policiers. En revanche, les manifestants, eux, sont frappés à plusieurs reprises. L'un d'eux apparaît à l'image le visage en sang, avant de s'affaisser, inanimé. La scène est suffisamment violente pour qu'un policier en civil intervienne afin de calmer ses collègues.

Au Stade de France comme place d'Iéna, la vidéo contredit donc clairement les déclarations des policiers assermentés. Elles confortent les accusations des associations selon lesquelles les policiers couvriraient leurs brutalités par des plaintes pour *« violence à agent »* fantaisistes. Parole de manifestant contre parole de fonctionnaire : le combat est souvent inégal. Moumar Diop, qui a été condamné à quatre mois de prison ferme et dix ans d'interdiction du territoire, envisage aujourd'hui de porter plainte contre les policiers pour faux témoignage. Les deux cassettes tournées place d'Iéna devaient être versées, lundi 26 mai, au dossier de défense des sympathisants du DAL. Une plainte pour dénonciation calomnieuse et faux témoignage pourrait également être déposée.

Nathaniel Herzberg et Laurent Riberolles

M. Lalonde débouté de ses plaintes contre trois journaux

LA 17e CHAMBRE correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Jean-Yves Monfort, a débouté, vendredi 23 mai, Génération Ecologie (GE) et son président Brice Lalonde des trois plaintes en diffamation déposées contre *Le Monde*, *Libération* et *l'Evénement du jeudi*. L'ancien ministre de l'environnement contestait trois articles qui mettaient en cause les conditions de recrutement des candidats de ce mouvement pour les élections législatives (*Le Monde* du 24 mai). Sur la forme, le tribunal a déclaré nulle la citation, dans la mesure où la procédure d'urgence, valable en période électorale, est réservée aux seuls candidats et non à leur parti. Sur le fond, il a considéré que les propos poursuivis n'étaient pas diffamatoires. Brice Lalonde a décidé de faire appel.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : le ministère de l'éducation nationale a proposé,** vendredi 23 mai, à une délégation d'enseignants du collège Evariste-Galois de Sevran (Seine-Saint-Denis), en grève depuis le 28 avril, la création à la rentrée d'un poste de surveillant, d'un poste de conseiller principal d'éducation, ainsi qu'un *« support budgétaire »*. En revanche, le classement en « établissement sensible » a été refusé. *« On est loin du compte »*, ont déclaré les grévistes.

■ **« FRANCE-SOIR » : une perquisition a été menée,** vendredi 23 mai, à Paris, dans le bureau du PDG de France-Soir, Yves de Chaisemartin, par le juge Eva Joly, chargé de l'affaire d'une filiale du Crédit lyonnais, IBSA. Cette perquisition *« de routine »* vise à rechercher la trace éventuelle d'une commission versée dans le cadre du rachat de l'immeuble de *France-Soir* en 1989.

■ **SUICIDE : Luc Héricher, vingt-quatre ans, gardien de la paix stagiaire, s'est suicidé,** jeudi 22 mai, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Rouen (Seine-maritime). Il était accusé du meurtre, dans la nuit du 3 au 4 juin 1996, de ses parents et de ses soeurs, âgées de quinze et dix-sept ans, dans leur appartement d'une cité du Havre.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Régis de Gouttes

A la suite de la publication, dans nos éditions du 20 février, d'un article consacré à l'audience de la Cour de cassation sur l'affaire des écoutes téléphoniques de la cellule de l'Elysée, Régis de Gouttes, l'avocat général près la Cour de cassation qui avait requis, nous a fait parvenir la lettre suivante :

Le titre de votre analyse (« Dans cette affaire d'Etat, les représentants de l'Etat font preuve d'une notable continuité ») fait apparaître une méconnaissance regrettable du statut de l'avocat général à la Cour de cassation : en présentant mon analyse comme l'expression d'un défenseur obligé de l'Etat, vous semblez ignorer ce statut particulier des avocats généraux à la Cour de cassation, qui leur assure une complète indépendance à l'égard du gouvernement. Le parquet général de la Cour de cassation, institution originale, ne soutient aucune accusation et n'assure aucune des prérogatives habituellement dévolues aux ministères publics institués près les juridictions du fond. Il se borne, sans être aucunement partie à la procédure, à proposer à la Cour les solutions qu'il croit adaptées. Il exerce ce rôle en toute indépendance. Les avocats généraux ne sont pas hiérarchiquement surbordonnés au garde des sceaux et ne peuvent recevoir aucune instruction.

CARNET

DISPARITIONS

■ **DON BARRETO,** *guitariste, est* mort à Paris mardi 20 mai. Il avait quatre-vingt-huit ans. Très en vogue aujourd'hui, la musique de Cuba animait déjà, dans les années 30, les nuits parisiennes. Un essort dont Emilio « Don » Barreto revendiquait la paternité. Il naît à La Havane en 1909 et, après une courte période passée en Espagne, où toute sa famille émigre, il s'installe à Paris avec son frère pianiste, en 1926. Il y intègre la *Revue nègre* où se produisent Joséphine Baker et Sidney Bechet, puis décide de se consacrer à la musique de son pays. Il commence dès lors à écumer les cabarets de la capitale, donnant le goût du son cubain aux danseurs qui aiment chalouper sur la biguine martiniquaise. En 1932, il enregistre son premier disque et anime, avec son orchestre, le Melody's, rue Fontaine. Soixante ans plus tard, il réapparaît au même endroit, rebaptisé Moloko, faisant le bonheur de la jeunesse branchée qui fréquente le lieu. Plusieurs de ses enregistrements sont réédités (labels Arlequin, distributeur Disques Concord, et Music Mémoria, distributeur Virgin).

■ **ROGER CLAUSSE,** météorologiste et vulgarisateur scientifique, est mort, mardi 20 mai, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Chargé des relations extérieures de la Météorologie nationale, il joua un rôle essentiel dans la mise en place et le développement des bulletins météorologiques. C'est sous son impulsion que le premier bulletin télévisé fut présenté, le 17 décembre 1946. On lui doit aussi les premiers bulletins grand public diffusés par la radio à l'intention des marins-pêcheurs et des plaisanciers. Il a également sensibilisé les professionnels de la montagne à la prévision du risque d'avalanche avec la première antenne météorologique à Chamonix et les premières mesures d'évaluation du manteau neigeux. De 1971 à 1975, année de son départ à la retraite, Roger Clausse avait été secrétaire permanent du Conseil supérieur de la Météorologie.

■ **KLAUS VON BISMARCK,** ancien président de l'Institut Goethe, est mort d'un arrêt cardiaque jeudi 22 mai à Hambourg à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Arrière-petit neveu du chancelier Otto von Bismarck, il dirigea, de 1960 à 1976, la chaîne de radio et télévision Westdeutsche Rundfunk (WDR). Il fut président de l'Institut Goethe, chargé du rayonnement culturel de l'Allemagne à l'étranger de 1977 à 1989 et intensifia les relations avec les pays socialistes en ouvrant des instituts en Roumanie et en Hongrie.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 mai sont publiés :

● **Anciens combattants** : un arrêté portant approbation de la délibération du 22 avril 1997 de la commission d'experts instituée, auprès du ministre des anciens combattants et victimes de guerre, par la loi du 9 décembre 1974. Cette délibération concerne l'aménagement des conditions d'attribution de la carte du combattant d'Afrique du Nord.

● ***Franche-Comté*** : un décret autorisant les départements du Doubs, de la Haute-Saône, du Jura et du Territoire de Belfort à participer au capital de la société Capital Investissement Franche-Comté.

● **Elus locaux** : un arrêté portant nomination au Conseil national de la formation des élus locaux.

● **Pompiers** : un arrêté portant nomination à l'Observatoire du volontariat dans le corps des sapeurs-pompiers.

Au *Journal officiel* du jeudi 22 mai sont publiés :

● **Réforme de l'Etat** : un décret portant mesures de simplification administrative (*Le Monde* du 22 mai).

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre la République française et le Royaume d'Espagne concernant l'application de la convention de La Haye du 15 novembre 1965, relative à la signification et à la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale, signé à Bruxelles le 29 novembre 1996.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– 26 mai 1954-26 mai 1997.
Bon anniversaire,

Philippe.

« Que me importa nada teniendo mi cuerpo y mi alma ! »
J. R. Jimenez

Décès

– Jean-Michel Besnier,
Aurélie et Emmanuel,
ses enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Martine BESNIER,

survenu le 22 mai 1997, à l'âge de quarante-sept ans.

La cérémonie sera célébrée le lundi 26 mai, à 10 h 45, en l'église de Jouy-le-Moutier-Village.

13, rue des Cépages.
95280 Jouy-le-Moutier.

– Mme Nicole Claoué,
sa mère,
M. Gérard Claoué,
son frère,
Et Mme Marguerite Claoué,
ainsi que leurs enfants,
Fabienne, Laurence et Mathieu,
De même que ses tantes et oncles,
Mme Madeleine Claoué-Delahaye
et ses enfants,
M. Yves Claoué,
M. Philippe et Mme May Claoué
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Brigitte CLAOUÉ,

survenu le 18 mai 1997, dans sa trente-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en toute intimité, le 21 mai, en l'église Saint-Michel, à Paris.

Priez pour elle.

– Elisabeth Kertesz-Vial,
Alain Vial,
son époux,
et leurs enfants,
La famille Guy Wismer,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marthe KERTESZ,
née ROTH,

survenu le 18 mai 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Saint-Germain-en-Laye.

6, rue de La Paix,
78360 Montesson.

– La Ligue de l'enseignement
a le grand regret de faire part du décès de

M. Hervé LE BERRE,
ancien administrateur
et ancien secrétaire national
de la Ligue de l'enseignement,

le 22 mai 1997.

Une cérémonie d'hommage aura lieu le 27 mai, à 14 h 30, à la Grange-aux-Dîmes, à Ouistreham (Calvados).

Ligue de l'enseignement
et de l'éducation permanente,
3, rue Récamier,
75007 Paris.

Janine MARCKERT,
veuve de *Jams Salomon BOUAZIZ*,

est décédée le lundi 19 mai 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Tous ceux à qui ils avaient donné la vie sont dans le deuil.

Familles Cohen, Belangeon, Bouaziz Philippe, Bouaziz Alain, Aizenfisz,
Enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 22 mai, à 9 heures, au cimetière des Batignolles.

M. et Mme Philippe Bouaziz,
2 *bis*, avenue Maria,
95160 Montmorency.
Tél. : 01-39-64-85-33.

– Mme Jacques Maumet,
née Jeanine Dulnat,
son épouse,
M. et Mme Franck Experton,
M. et Mme Denis Caget,
ses enfants,
Fabien, Fanny et Théophile,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques MAUMET,

survenu le 17 mai 1997.

L'inhumation dans la sépulture de famille a eu lieu dans l'intimité à Vernon (Eure).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. Neuman Maur,
son époux,
M. Neuman Victor,
son fils, et sa belle-fille,
M. John Howard,
son frère,
Mme et M. Somorjai,
sa sœur et son beau-frère,
Mme Gertrude Neuman,
sa belle-sœur,
Ainsi que les familles Alter, Askew, Katany, Fulda,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Francisca NEUMAN,
née HOROVITZ,

survenu le jeudi 22 mai 1997, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Boulogne-Billancourt, 48, avenue Pierre-Grenier, le lundi 26 mai, à 11 h 30.

– Niort. Djibouti. Versailles.

M. Claude Sapkas-Keller,
M. et Mme André Faure,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont l'immense chagrin de faire part du décès, au terme d'un long et douloureux combat contre la maladie, de

la baronne
Clara SAPKAS-KELLER,
fille du *vitesz* Marc KELLER.

Son courage indomptable, sa dignité constante, son attention aux humbles, sa générosité toujours discrète, ont illuminé la vie de ceux qui ont eu le privilège de la connaître.

Les obsèques religieuses seront célébrées en la chapelle du Sacré-Cœur de Niort, ce samedi 24 mai 1997, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Le 25 mai 1994,

Gilles LAUNAY

disparaissait.

« Bientôt sous la terre
Dormira mon corps,
Serrée dessus, la mort
Des amours entières. »

– Le 26 mai 1982,

Charles PAPIERNIK

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Conférences

– L'Association des amis des archives diplomatiques a le regret de vous informer de l'annulation de la conférence de M. Maurice Vaisse sur « De Gaulle et le Québec » prévue le 27 mai 1997, au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber.

Colloques

– 29 mai-8 juin, « Camps et Génocides, hier et aujourd'hui ». Colloque international, les 29, 30, 31 mai, à La Sorbonne-S.-Liard : « L'homme, la langue, les camps ». Avec Y. Ternon, R. Brauman, V. Nahoum-Grappe, J. Bollack, M. Revault d'Allonnes, G. Agamben. Dialogue Kertesz-Appelfeld, Maison des écrivains, 30 mai, 21 heures, « Shoah : musée, monument », 2 juin, 18 heures, Galerie, 17, rue des Filles-du-Calvaire, « Camps et génocides à l'écran », 3-8 juin, Vidéothèque de Paris. Rens. : 01-40-46-26-43.

Communications diverses

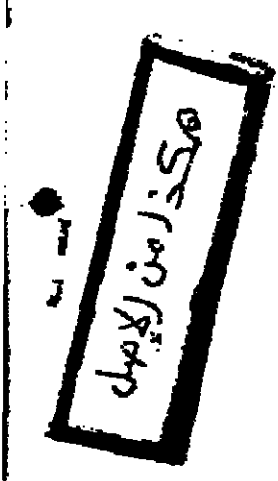
– Le prochain déjeuner-rencontre de l'Association des auditeurs de France-Culture (AFC) aura lieu avec

Jean LEBRUN,
producteur de Culture Matin,

samedi 24 mai 1997,
à 12 h 30,

au restaurant du *5e étage du Centre* Georges-Pompidou.

Renseignements et inscriptions : 01-49-65-08-20.







Paul Ricard, pastis imperator

Génie du commerce et de la publicité, ce Marseillais a su convertir les Français à l'apéritif anisé. Mais ce patron social, grand bâtisseur et peintre à ses heures, a aussi mené des combats sans merci contre l'administration ou pour la préservation des mers et de la nature

> « Toute sa vie, il aura lutté contre les entraves, l'Administration. Et il fallait le suivre, s'emballer avec lui tour à tour pour le théâtre, le cinéma ou contre les boues rouges de Péchiney »
>
> **Charles Pasqua**

LE roi du pastis vit entouré d'eau. Paul Ricard, le Napoléon de l'anisette, a installé depuis longtemps la direction de son empire sur l'île des Embiez (Var), qu'il a achetée en 1959, très peu au large de Six-Fours-les-Plages, dans ce même golfe de Bandol où il possédait déjà l'île de Bendor. Il n'habite pas pour autant les Embiez. Il y vient le mardi pour surveiller les travaux, ses chers travaux, jamais finis, toujours en chantier. Bâtir est l'une de ses passions les plus constantes.

Après quoi, il fait mettre sa voiture sur un bateau et traverse le golfe, descend un moment à Bendor, puis retourne sur le continent, monte dans le massif de la Sainte-Baume, près de Signes, dans sa propriété de 1 300 hectares, dite la Tête de l'Evêque, au-dessus du circuit du Castellet et de son aérodrome, *qu'il a fait construire* un jour de mauvaise humeur, pour montrer aux Travaux publics qu'on pouvait baisser nettement le prix du kilomètre d'autoroute. Car l'administration est une autre obsession de Paul Ricard.

Le mardi, il est donc aux Embiez, avec son chauffeur, son architecte, ses administrateurs, toute une petite cour bon enfant, qui l'appelle *« monsieur Ricard »* ou *« patron »* avec amitié, et sur laquelle il règne gentiment, à présent qu'il est âgé et n'a plus la ressource de ses célèbres colères d'antan. Il accueille le visiteur en personne, sur le débarcadère, et lui fait faire le tour de l'île, lui montre son institut océanographique, son petit train automobile, ses arènes *(« sans mise à mort »)*, ses hôtels et restaurants, ses villas à louer pour les vacances, son port de plaisance, ses tennis, ses vignobles, le nouveau terrain d'entraînement pour le rugby qui est en voie d'achèvement. M. Martin, *qui* accompagne le patron et finit ses phrases, montre le rivage et déclare, avec la majesté écrasante de César racontant dans *La Guerre des Gaules* comment César fait construire un pont : *« Voyez comment M. Ricard a remonté les talus qui coupent le mistral. »*

Cette admiration pour le patron, cette fascination pour le dictateur bienveillant, cette reconnaissance éternelle aussi pour celui à qui l'on doit tout, son travail, sa maison, ses vacances, confère à M. Ricard un côté « petit père des peuples » débonnaire, qu'il entretient avec une autorité naturelle. C'est sans hésitation – et à la demande de ses amis, dit la brochure – qu'il expose ses propres tableaux (près de deux cents, et on est loin du total) dans un Musée de peinture Paul Ricard, à lui-même consacré. Jeune, il voulait être peintre. Il s'est rattrapé avec des portraits de famille, d'amis, des vues de Cadix au soleil couchant, de Bendor.

Tout dans les Embiez porte la marque du patron, à juste titre puisqu'il décide de tout, curieux et connaisseur de tout, et le résultat dégage l'impression délicieusement nostalgique d'un village de vacances en ex-Yougoslavie. Ces centaines de colonnes en ciment, de style *mi-dorique*, *mi-ionique*, que l'on retrouve partout, dans les salles à manger des restaurants, dans le paysage, le long des routes *(« M. Ricard adore la Grèce... »)*, sont d'un kitsch résolument titiste. Tout est pratique, bien conçu, et on éprouve en même temps la sensation un peu angoissante d'être de retour à la fin des années 50, dans un épisode inédit de la série télévisée du *Prisonnier*.

Après le déjeuner, M. Ricard emmène son visiteur en bateau jusqu'à Bendor, un îlot minuscule en face de Bandol, qu'il a acquis et aménagé en 1950, dans le style vénitien d'opérette, maisonnettes colorées autour du port, deux hôtels très confortables, un Palais des congrès, un club nautique, deux maisons qui restent dans la famille, un théâtre Vincent- Scotto, une inénarrable *Exposition universelle des vins et* spiritueux, une galerie d'art qui s'enorgueillissait, dès 1967, d'un grand tableau de Dalí, *La Pêche aux thons*, toile qui a beaucoup voyagé, a été volée, retrouvée, restaurée, et est accrochée désormais au château de Sainte-Marthe à Marseille, berceau familial des Ricard.

Du bout de sa canne, Paul Ricard montre la côte vers Sanary, les maisons en bord de mer : *« Ça, c'est les gens de chez nous. Ils sont tous propriétaires. »* C'est son côté patron social, bien avant 68, et il en est fier, autant que de ses quelque vingt décorations, dont la dernière en date, commandeur de la Légion d'honneur. Cette petite phrase en dit long, mais on s'aperçoit alors qu'il *en dit très peu, des phrases*. Lui, le fougueux bonimenteur, l'explosif tribun, est le plus souvent muet. Il aura quatre-vingt-huit ans en juillet prochain. *Il* a bien le droit de ne plus avoir envie de parler.

La légende de Paul Ricard est connue, il l'a racontée lui-même et d'autres l'ont écrite aussi (*Paul Ricard, l'homme qui se ressemble*, de Marie-France Pochna, Ed. PAU). *Petit-fils* d'un boulanger, *fils d'un* marchand de vin à Sainte-Marthe, faubourg de Marseille, il naît le 9 juillet 1909. C'est un enfant studieux, très actif, qui lit beaucoup et, dès l'adolescence, nourrit de grandes ambitions : il veut être un grand peintre, un grand homme et *déborde d'énergie. Son père ne lui* permet pas d'étudier aux Beaux-Arts. Il y a l'affaire familiale à reprendre un jour.

ALORS, au moment de sa majorité, Paul et son frère se lancent dans la confection de divers apéritifs qui ont un peu de succès. Paul voit plus loin. Il se souvient d'un vieil ami de la famille, Estanet, qui fabriquait un apéritif à base d'anis, remarquable. Bien sûr, le pastis est interdit depuis 1915. Les ravages de la « fée verte », l'absinthe, ont jeté la suspicion sur tout ce qui sent l'anis. Il en faudrait plus cependant pour empêcher les Marseillais d'en boire, donc d'en fabriquer sous le manteau. Paul Ri*card parie tout simplement sur la* fin de l'interdiction. Et, comme cela lui arrivera souvent dans sa vie, il parie juste. Le 7 avril 1932, l'interdiction est levée. A vingt-deux ans, il fonde la société Paul Ricard, dessine l'étiquette de sa bouteille et lance « le vrai pastis de Marseille ».

Il vient jouer ainsi dans la cour des grands, les Pernod, Casanis et autres Berger, pour ne citer qu'eux. *Mais Paul Ricard est infatigable. Il* a le génie de la publicité et un sens aigu du commerce. Ses représentants sont omniprésents dans tous les débits de boissons de Marseille. Ils vantent le *« meilleur ami de l'eau »*, ajoutant qu'avec un litre de Ricard, sachant qu'il faut cinq volumes *d'eau pour l'allonger* à la *marseil*laise, le limonadier s'y retrouve mieux qu'avec la concurrence. Le Ricard envahit Lyon, Paris, la France. Ricard associe son personnel en lui distribuant des actions gratuites, déjà patron d'avant-garde, et réussit à vendre l'accent de Marseille et le mythe de la Provence enjouée et paresseuse aux Français.

Le régime de Vichy interdit de nouveau le pastis ? Paul Ricard se lance avec ses troupes dans la culture du riz en Camargue, distillant par ailleurs des cerises, des prunes et des pêches pour fournir en carburant les automobiles de la Résistance, parcourant à cheval ses domaines en criant : *« J'emmerde le maréchal Pétain et son gouvernement ! »* Il élève des vaches, s'assure d'une source d'eau pure en Ardèche, se prépare pour « après », c'est-à-dire 1949, date à laquelle la vente du pastis peut reprendre. Cette année-là, il en vend presque 4 millions de litres. En 1961, il dépassera les 20 millions de litres et, en 1971, les 60 millions.

Le succès énorme de Ricard a deux atouts : des *équipes* de vendeurs très habiles et déterminés, un sens de la publicité unique. Sur les premiers, on dira qu'ils ont connu *toutes les ruses et finesses du mé*tier, en passant par l'invention du « timbre syndical », pièce de monnaie pour le serveur, glissée entre le goulot et le bouchon.

Charles Pasqua avant d'être ministre de l'intérieur, fit une brillante carrière chez Ricard. Après divers petits métiers modestes, dont celui de plagiste, il s'adresse à Paul Ricard, qui lui demande quelle est son ambition. *« Je lui réponds : "J'irai aussi loin que je pourrai, monsieur"*, se souvient Charles Pasqua. *Et il me dit : "Très bien, vous commencez le 25 février." Pourquoi pas un 2 mars ou un 9 mai, je n'ai jamais su. C'était bien lui, ça. C'était, c'est encore, un être exceptionnel, entier. Il a toujours refusé l'échec, ne s'est jamais laissé abattre. Toute sa vie il aura lutté contre les entraves, l'administration. Et il fallait le suivre, s'emballer avec lui tour à tour pour le théâtre, le cinéma ou contre les boues rouges de Pechiney. Un Médicis, comme Laurent le Magnifique, qui régnait tout en partageant tout de façon égalitaire. »*

QUANT à la publicité, on touche à la poésie... En quelques années Ricard investit le Tour de France, lance la casquette Ricard, les cendriers Ricard, les cruchons Ricard bleu et jaune, dont il réussit même à caser deux exemplaires subrepticement dans la grotte de Lourdes. Pendant la crise de Suez, on manque d'essence, il fait livrer les bistrots à dos de chameau, c'est « la croisière contre la soif ». Puis il inonde les plages, les fêtes populaires, envahit la Fête de *L'Huma* et se fait recevoir au Vatican par Jean XXIII, qui donne sa bénédiction à la *« Fabbrica Ricard »*. Il reconnaît aujourd'hui : *« J'ai connu tous les ministres. On a fréquenté des communistes à l'extrême droite. Je ne fais pas de politique, je suis au-dessus des partis. »* Il est surtout trop incapable de compromis pour une carrière politique. Au plus acceptera-t-il d'être maire de son village de Signes, et encore. Mais il refusera de se porter candidat à Marseille. Il n'aime pas les hommes politiques qui ne l'écoutent pas, comme le général de Gaulle ou Michel Debré. Ou ce Couve de Murville qui ne répond pas à ses lettres.

Par ailleurs, il s'agite constamment, ne reste jamais en place. En 1963, il se lance avec sa puissance financière et sa passion écologique contre Pechiney, qui veut rejeter en mer ses « boues *rouges » de bauxite. Combat* d'avant-garde, encore une fois il anticipe sur l'air du temps, combat ardu mais en bonne partie gagné, car même si Pechiney déverse des boues dans la mer, c'est bien moins qu'envisagé au départ, et désormais le public est devenu sensible à l'idée d'une mer propre. *« Je ne suis pas un écologiste comme les autres, les Lalonde, etc. Je la pratique, moi, je travaille toujours pour la beauté de la nature. »*

En 1968, écœuré par les tracasseries de l'administration, il se retire de son affaire, en laissant le soin de la gérer *« au général de Gôlle »*. Il reste un an sur ses terres à méditer. Son fils Bernard lui succède, puis ce sera au tour de son cadet, Patrick, qui deviendra le PDG du Groupe Pernod Ricard après la fusion inévitable avec le rival de toujours, en 1974. *Paul Ricard reste à la tête de* sa propre société de tourisme et de loisirs, s'occupe de la défense de la nature et de l'environnement ainsi que du mécénat, continue de peindre et d'écrire des poèmes.

Reprenant son image de Médicis, parce qu'il n'aime pas ce qu'on peut y entendre de florentin, Charles Pasqua rectifie : *« On pourrait aussi bien dire que c'est un Romain. Ce sens du verbe et du geste. Cette façon de quitter le pouvoir, d'un coup, sans y revenir... »* D'ailleurs, après le départ de Paul Ricard, Charles Pasqua ne restera plus dans la société. La magie est partie. Paul Ricard est ailleurs, dans d'autres travaux, notamment le circuit de course qui porte son nom au Castellet. Et des maisons, et de nouveaux aménagements aux Embiez. Comme le note sa biographe Marie-France Pochna, il mourra avec un outil à la main.

Danièle Depetris, qui est sa secrétaire depuis trente-trois ans, et dirige les activités culturelles de l'île de Bendor, connaît bien le vieil homme silencieux et son drôle de caractère. *« Il est bon, assez lucide. Il prévoit extraordinairement ce qui va arriver. Il est profondément honnête. Par ailleurs colérique, capable de gueulantes terribles. Mais aussi timide. Et il n'a aucun goût luxueux. »* C'est vrai, du reste, ce Citizen Kane provençal n'a pas de Rolls, ni de palais. Il s'habille volontiers dans les grandes surfaces et porte un jean bleu, un blouson de sport banal, sur lequel est épinglée sa rosette de commandeur, en toute simplicité. Le seul bout de château qui restait aux Embiez, au sommet de l'île, il l'a fait retaper et l'a donné au personnel, aux gardiens de l'île. Lui, *quand il vient, descend à l'hôtel.*

Michel Braudeau
Dessin : Hélène Perdereau

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Union à petits pas

LORSQU'ILS sont confrontés à des décisions importantes, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont pris l'habitude de se réunir de manière dite informelle avant leurs conseils bi-annuels. Vendredi 23 mai, ils ont ainsi préparé à Noordwijk (Pays-Bas) le sommet d'Amsterdam du mois prochain au cours duquel ils doivent adopter une réforme du traité de Maastricht permettant à l'Union européenne de s'élargir vers les démocraties d'Europe centrale et orientale. Ils ne sont pas au bout de leurs peines. Sans doute l'arrivée de Tony Blair à la place de John Major a-t-elle assaini l'atmosphère, mais tous les problèmes n'ont pas été réglés du même coup, tant il est vrai que l'euroscepticisme britannique a souvent servi de paravent aux divergences continentales.

A l'origine, l'objectif était ambitieux : renforcer les institutions de l'Union pour qu'elle puisse accueillir de nouveaux membres sans se diluer dans un vaste ensemble dépourvu de cohésion et volonté. Il fallait resserrer la Commission, étendre les votes à la majorité, muscler la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) pour donner à l'Europe une voix, introduire plus de souplesse afin de ne pas laisser les Etats membres les plus timorés fixer le rythme de l'intégration. Et surtout réconcilier l'Europe avec les citoyens qui la soupçonnent de plus en plus d'être une construction technocratique et mercantile. Ce vaste programme ne sera pas entièrement réalisé à Amsterdam.

La rencontre informelle de Noordwijk a montré que des progrès sensibles sont possibles, parce que chacun est prêt à des concessions. Après avoir signé la charte sociale, la Grande-Bretagne a accepté une extension du vote à la majorité qualifiée dans quelques domaines économiques et industriels, tout en maintenant ses exigences sur le contrôle des frontières et l'immigration. La France a renoncé à une réduction drastique du nombre des commissaires mais ne désespère pas d'obtenir son M. PESC, même si ce porte-parole de la politique extérieure européenne sera plutôt un haut fonctionnaire qu'un politique de premier plan. Si l'Allemagne veut une nouvelle pondération des voix écartant pour les « grands » pays tout risque d'être mis en minorité par une alliance des « petits », elle n'en est pas moins convaincue que son poids naturel fait d'elle le pivot de toute coalition.

Forts d'un consensus minimal, les Quinze pourront ouvrir les négociations avec les candidats à l'adhésion. Ils ont promis qu'elles commenceraient avant la fin de l'année, mais personne ne sait quand elles se termineront. Elles dureront plus ou moins longtemps selon les impétrants. Au minimum plusieurs années. Pendant ce temps, les Quinze auront tout loisir de remettre plusieurs fois sur le métier le difficile ouvrage de la réforme institutionnelle.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La mort de Ramuz

ON A ANNONCÉ vendredi soir la mort de C.-F. Ramuz, l'écrivain romand qui vivait à Pully, près de Lausanne. Il était né à Cully, dans le canton de Vaud, sur le lac Léman, en 1878. Venu à Paris en 1902, il était retourné en Suisse lors de la guerre de 1914 et ne l'avait plus quittée.

Ecrivain romand, Ramuz doit être d'abord considéré comme tel. De ce point de vue il en a été l'un des plus originaux, et son style est le résultat d'un travail (qui se laisse voir souvent) dont l'intention était d'exprimer l'âme des paysages aussi bien que des hommes de son pays. Il y a des écrivains romands dont l'ambition est de s'exprimer dans le français que l'on écrit à Paris. Il est certain que celle de Ramuz était d'introduire dans la littérature française le visage particulier de sa patrie. Sa langue relève souvent du dialecte et, pour le juger exactement, il faudrait penser que ses livres, présentés comme des romans, sont surtout des poèmes. On en admettrait mieux la personnalité.

Du point de vue de la littérature générale française, l'œuvre de Ramuz pourra trouver place à côté de celles de Péguy et de Claudel. Pour la forme d'abord, qui ne veut ressembler à aucune autre. Pour son inspiration aussi : au-dessus du monde commun, elle cherche le sens secret, presque ésotérique, des êtres dont elle fait facilement des prophètes, des visionnaires et des prédestinés. Elle a soulevé des admirations passionnées et des oppositions non moins catégoriques. Elle est certainement l'un des exemples les plus significatifs du refus moral que l'homme du vingtième siècle veut opposer à l'excès de civilisation.

(25-26 mai 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Une nouvelle Alliance pour une nouvelle Europe

Suite de la première page

Dans un certain sens, il reprend l'œuvre interrompue de Yalta, puisqu'il vise à organiser la sécurité de l'Europe en la fondant sur la coopération entre des partenaires et non sur l'équilibre de la terreur entre des coalitions antagonistes. Plus de cinquante ans ont passé et permis d'associer les adversaires et les alliés d'hier. L'ironie de l'Histoire veut que cette sécurité s'ordonne autour de l'Alliance atlantique, créée en 1949 pour *« endiguer »* le danger communiste. Elle a été la garante de la sécurité des Européens de l'Ouest ; elle est en train de le devenir pour les Européens de l'Est en assurant de surcroît leur intégration symbolique dans la famille occidentale. Elle est le signe de l'engagement en Europe des Etats-Unis, qui participent pour la première fois en temps de paix à une alliance militaire permanente.

UN AUTRE RÔLE POUR L'OTAN

Pour les Soviétiques, elle avait une mauvaise réputation qu'elle a gardée pour les Russes. Dans un premier temps, et avec un sens de la (fausse) symétrie, ils ont réclamé sa dissolution après celle du pacte de Varsovie en 1991. Ils auraient bien imaginé que le concert européen se joue sans l'OTAN, dans des institutions nouvelles ou revigorées, comme l'OSCE, qui ne leur rappellent pas constamment qu'ils ont perdu la guerre froide. Sans doute les Occidentaux ont-ils eu raison de tenir bon, de montrer que l'OTAN conserve un rôle, même s'il est différent de celui rempli pendant quarante ans et qu'elle a vocation à s'élargir à toutes les démocraties d'Europe.

Boris Eltsine a vite compris qu'il n'avait guère d'autre choix que d'admettre cette réalité. Il a tenté, avec succès, d'en tirer le meilleur parti. Après des mois de dures négociations, de menaces d'une nouvelle guerre froide, d'avertissements alarmistes sur la montée des nationalistes russes, il a obtenu ce qui importe par-dessus tout à la Russie depuis des siècles : se voir reconnaître un rôle éminent dans les affaires du continent.

De leur côté, les Occidentaux ont retenu les leçons des deux après-guerre. A Versailles, en 1919-1920, les vainqueurs avaient humilié les vaincus. En 1945, après un temps d'hésitation, ils leur avaient tendu la main. L'Acte fondateur est la reconnaissance de la nécessité de traiter la Russie non comme un pays affaibli par soixante-dix ans de communisme, mais comme une puissance indispensable à l'équilibre européen.

L'OTAN conserve sa fonction pour la défense collective de ses membres (consacrée par l'article V de la Charte de Washington). Mais avec cet acte elle ouvre toutes ses autres activités à une large coopération avec Moscou. Les Russes seront associés à un « Conseil conjoint » qui devrait peu à peu devenir le véritable lieu de décision. Diplomates et militaires russes seront chez eux à Bruxelles, au siège de l'Alliance, ou à Mons, *dans son état-major*.

Sans doute le Conseil atlantique continuera-t-il de mener une existence autonome mais – sauf en cas de crise grave entre les deux partenaires – il sera de plus en plus difficile de tenir à l'écart le représentant du Kremlin, qui pourra toujours arguer qu'aucune question intéressant l'Europe ne lui est étrangère. La Russie deviendra ainsi un membre implicite d'une OTAN radicalement différente de la créature de la guerre froide.

LA RUSSIE ET L'ASIE

La signature de l'Acte fondateur marque-t-elle pour autant les retrouvailles de l'Europe tout entière ? Pas vraiment. Il flotte autour de la cérémonie comme des relents de Yalta, ou plutôt de sa légende. Avec l'élargissement de l'OTAN, les Occidentaux, au premier chef les Etats-Unis, agrandissent leur zone d'influence. Même s'ils s'en défendent, même si les mécanismes de coopération qu'ils proposent à la Russie plaident plutôt en leur faveur. En revanche, les Russes, eux, ne se gênent pas pour afficher leur prédilection pour un mode de pensée supposé révolu. Ils veulent bien encaisser les dividendes des réductions de l'armada occidentale ; ils n'en considèrent pas moins que leur sécurité dépend de la création sur leurs frontières d'Etats-tampons, le fameux *« étranger proche »*, où ils estiment avoir des droits particuliers.

Une des caractéristiques de la diplomatie russe est le mépris pour les *« petits Etats »*. Mépris manifeste dans les relations avec l'OTAN, comme il était évident à Yalta. Les efforts faits depuis 1991 par les Occidentaux pour associer la Russie à des institutions où elle aurait le même statut que ses anciens satellites ont été un échec.

Certains cumulent les handicaps : les Etats qui sont petits et qui ont été naguère englobés dans l'empire russe puis soviétique. Les Baltes sont ainsi directement exposés. Le Kremlin semble considérer comme un *casus belli* qu'ils puissent choisir souverainement leurs alliances. Bien plus, il se dit prêt à employer les moyens que lui offre l'Acte fondateur pour les empêcher de rejoindre l'OTAN. De telles prétentions russes sont en principe inacceptables pour les Occidentaux.

La cohabitation ne sera donc pas de tout repos. Non seulement parce que la démocratie russe est encore balbutiante et instable, mais surtout parce que la Russie est une puissance à cheval sur deux continents qui ne sait pas si elle veut être pleinement européenne ou si sa nature profonde la fait pencher vers l'Asie. Réalité millénaire qui rend la coopération difficile... et d'autant plus nécessaire.

Daniel Vernet

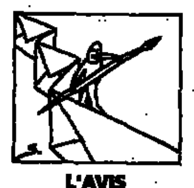
LE COURRIER DES LECTEURS

Les Français, nous dit-on, broient du noir. La mondialisation les inquiète, l'Europe les déconcerte, l'avenir les effraie et la campagne électorale pour les élections législatives les déçoit. Ils n'attendent rien de leurs hommes politiques, qu'ils jugent trop éloignés des réalités, et n'accordent pas plus de crédit à la gauche qu'à la droite. De *cette morosité les médias se font naturellement le reflet. Mais* ne contribuent-ils pas à l'entretenir, voire à la créer, nous demandent certains lecteurs, en dressant de la France un tableau qui incite au découragement plus qu'à l'espérance ? Par honnêteté, la presse ne devrait-elle pas montrer aussi ce qui va bien, à côté de ce qui va mal ?

La presse broie du noir

par Thomas Ferenczi

DES LECTEURS déplorent que la presse s'intéresse plus aux événements dramatiques qu'aux événements heureux. Ils souhaiteraient qu'elle mette davantage l'accent sur les informations « positives », au lieu de se complaire dans les récits d'attentats et de catastrophes, qui donnent du monde une image uniformément sombre. *Ils* voudraient que les journaux fassent mentir l'adage selon lequel, comme disent les Américains, *« good news is no news »* ; autrement dit, une bonne nouvelle n'est pas une nouvelle.



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Cette préoccupation n'est pas propre aux lecteurs du *Monde*. Le récent congrès des médiateurs réuni à Barcelone (*Le Monde* daté 11-12 mai) a *montré qu'elle était partagée* par les lecteurs d'autres pays.

Plusieurs médiateurs américains ont indiqué qu'une partie du courrier reçu critique l'importance excessive donnée aux informations *« négatives »*. Mais ils ont souligné en même temps la difficulté de définir une telle notion.

« L'exécution d'un meurtrier, a dit l'un d'eux, *est sans doute une bonne nouvelle pour la société, mais sûrement une mauvaise nouvelle pour sa famille. »* Une information sur le cancer du sein, a dit un autre, peut être considérée comme une mauvaise nouvelle, puisqu'elle concerne une maladie grave, ou comme une bonne nouvelle, puisqu'elle évoque les moyens de la guérir.

Selon Art Nauman, du *Sacramento Bee* (Californie), il y a beaucoup plus d'informations positives que d'informations négatives dans les journaux, mais le public oublie les premières et ne retient que les secondes.

« NÉGATIVISME »

Art Nauman a peut-être raison. Toutefois, si les bonnes nouvelles ne sont pas absentes des journaux, en France comme ailleurs, ce sont en *général* les mauvaises qui font les gros titres. Les échecs économiques sont *plus souvent à la « une » que les succès*, le malaise des banlieues occupe les premières pages quand ont lieu des explosions de violence, l'Afrique est sous le feu des projecteurs lorsque des massacres s'y produisent.

Ce « négativisme » est conforme à la tradition critique du journalisme, qui souligne ce qui va mal plutôt que ce qui va bien.

Il est vrai aussi que, par définition, l'événement, matière première du journalisme, dérange le cours normal des choses. Son irruption *introduit le désordre*, la *perturbation*, l'accident. L'actualité se nourrit de crises et de ruptures. Mais ne faut-il pas aujourd'hui réviser cette conception de l'information ?

« Les événements m'ennuient », affirmait Paul Valéry, qui disait préférer *« la mer »* à *« l'écume »*. La presse ne doit-elle pas aller au-delà des événements ?

C'est la thèse que soutient Claude-Jean Bertrand, professeur émérite à l'Institut français de presse et invité du congrès de Barcelone. Il est nécessaire, dit-il, de changer la définition même de l'information afin que les mouvements de fond reçoivent autant d'attention que les événements de surface.

Le Monde approuve un tel objectif. Ses *enquêtes, ses analyses, ses reportages* y tendent. Sa hiérarchie de l'information aussi, en privilégiant les faits qui permettent, selon le directeur de la rédaction, d'*« anticiper les évolutions nationales et internationales »*.

La difficulté est évidemment de ne pas se tromper sur le choix de ces faits. Elle est aussi de faire monter à la « une » des informations non événementielles.

LA RESPONSABILITÉ DES MÉDIAS

On le dit, on le dit, et on le redit : la campagne n'intéresse guère les Français. Et on le répète encore le lendemain, pour s'assurer que tout le monde a bien compris. *Simplement*, je me pose la question suivante : le désintérêt prétendu des Français pour la campagne électorale ne tient-il pas tout bonnement au traitement qu'en font les médias ? Ces mêmes médias qui crient et répètent jusqu'à plus soif sur tous les toits... que la campagne n'in*téresse pas les Français ! Si les* médias d'information se cantonnaient à leur rôle, c'est-à-dire informer les gens plutôt que de commenter les prétendus états d'âme de la population, peut-être en irait-il autrement. Position naïve ? Je ne crois pas.

A l'ère de l'information à tous vents, les médias, avant tout électroniques, font et défont l'opinion à leur guise, et contribuent à répandre un climat de scepticisme envers toute forme de politique. On n'a pas besoin de médias pour savoir comment on se sent.

Personnellement, comme bien *d'autres, je ne me sens pas du* tout comme ils disent. Bien sûr les politiciens ne sont ni parfaits ni des rock stars. Mais, en démocratie, qu'on le veuille ou non, ils sont les principaux vecteurs des transformations, des évolutions d'une société. Chacun de nous a, je crois, le devoir de s'intéresser à ce *qu'ils et elles disent et, sur*tout, le droit de l'entendre, de le *lire, de le savoir. Le « quatrième* pouvoir », en insistant sur le désabusement de la population, ne contribue qu'à renforcer l'indifférence et à favoriser la hausse du taux d'abstention.

**Antoine Mondor,
Pailhès (Ariège)**

L'EUROPE ET LES ÉPOUVANTAILS

Ne faudrait-il pas, quand on évoque les perspectives européennes, faire preuve d'un peu plus de réalisme ?

La construction européenne a d'abord pour caractéristique d'être progressive et pour une bonne part empirique. Certaines règles se sont imposées d'elles-*mêmes, parce que dans la logique* de cette entreprise d'association. Cela a été le cas notamment pour la règle de l'unanimité dans toutes les décisions importantes. Il est donc exclu d'imaginer que nos partenaires puissent nous imposer un jour d'aller vers un objectif qui ne nous conviendrait pas. Quel sera le terme de cette démarche ? Bien malin serait celui qui saurait le pronostiquer à l'heure actuelle. Elle pourrait fort bien s'enrayer en cas d'échec de la monnaie unique. Une chose est sûre, c'est qu'elle ne se fera que dans le consensus.

Dès l'instant où des nations s'associent dans une construction commune, il est exclu que tout *puisse demeurer comme avant*. Il ne faut pas vouloir à la fois le beurre et l'argent du beurre.

Cela ne veut pas dire que tout soit parfait et immuable dans cette entreprise de construction. Mais il n'y a pas de raison que nous ne surmontions *les difficultés*, comme cela s'est déjà produit maintes fois. Il y a fort longtemps, le cardinal de Retz notait : *« Rien ne marque le jugement solide d'un homme que de savoir choisir entre les grands inconvénients »*. A cette aune, combien d'hommes aujourd'hui ?

**A. Beguinot,
Moselle**

ETHIQUE, CENSURE ET TAUROMACHIE

Je m'adresse aux adversaires de la tauromachie qui ont annulé leurs abonnements au *Monde (Le Monde* du 4-5 mai). Je n'entrerai *pas dans le débat. Je ne vous par*lerai pas de famille, de jeu, de lumière, de vie, de mort ou de fête. Je ne me défendrai pas d'être – selon vous – un barbare en rétorquant que j'appartiens, comme la tauromachie, à une culture qui a largement contribué à la Civilisation et à l'Histoire. Je ne ferai rien *de tout cela parce que je sais que* cela ne servirait à rien. Et puis, au fond, peu importe que je sois barbare ou civilisé pour la question que je voudrais vous poser.

En annulant vos abonnements au journal *Le Monde*, vous prétendez tout autre chose que la suppression d'un spectacle que vous jugez barbare (à moins que vous ne pensiez que les imprésa*rios du monde taurin soient ac*tionnaires du journal). Ce que vous prétendez, me semble-t-il, c'est censurer l'information et la critique. Peut-être cette démarche comporte-t-elle certains effets pervers auxquels vous n'aviez pas songé. *Le dilemme* est aussi ancien que la Genèse et le Fruit défendu : faut-il, au nom de l'éthique censurer *« la connaissance de ce que les choses sont réellement »* ? (Platon, *République*, X, 595b). L'expérience malheureuse des colonels qui instaurèrent jadis la dictature en *Grèce est édifiante à ce propos*. Sachant immorale l'œuvre d'Euripide (si vous en doutez, lisez ou relisez *Médée)*, les Pattakos et autres Papadopoulos jugèrent bon de l'interdire. Le résultat ne se fit pas attendre : des dizaines – peut-être des centaines – de milliers de Grecs qui l'ignoraient se mirent à lire Euripide avec enthousiasme.

Ma question est la suivante : ne craignez-vous pas en censurant *Le Monde*, de provoquer l'effet exactement opposé à celui que vous souhaitez ?

**Rodrigo de Zayas,
Séville (Espagne)**

LA FAUTE À QUI ?

C'est la quatrième fois qu'une grève des transports perturbe le déroulement de ma vie, et j'ai envie de hurler le ras-le-bol des voyageurs. Pour deux heures, la vie de milliers de personnes se trouve bousculée dans l'indifférence totale des médias. *Le sentiment* d'impuissance et la sensation de devenir l'acteur d'un mauvais film grandeur nature deviennent insupportables.

Et pourtant se retrouver dans un TGV où le chef d'entreprise se trouve assis par terre avec son billet d'avion en poche, ou pour des raisons de sécurité on met tout le monde dans un bus sans se *soucier de la mémé aveugle* à qui vous offrez un bras charitable. *Les voies aériennes sont* encore plus impénétrables : sans avoir rien demandé vous vous retrouvez à Nice – et on vous attendait à Marseille ! – avec pour seule consigne : *« A vous de vous débrouiller, ce n'est pas de notre faute. »*

Mais c'est la faute à qui ? A pas *de chance, aux grévistes, aux* Etats... Bien sûr qu'une fois la destination atteinte, on positive, on se dit que l'on ne s'en est pas trop mal sorti et que l'on a rencontré des gens sympathiques.

Je ne détiens pas de solutions, mais il va falloir en trouver une car pour l'instant ce sont les nerfs des utilisateurs et du personnel qui souffrent et il ne faudrait pas attendre que la prise de conscience vienne du déraillement d'un train bondé ou de la chute d'un avion mal entretenu.

**Andrée Ode Turco,
Aix-en-Provence**

PÉDOPHILIE

J'ai pris connaissance, avec le *plus grand intérêt, dans Le Monde* daté du 13 mai, de l'article de votre collaboratrice Laurence Folléa : « Pédophilie, silences privés et silences publics ».

Ayant été, il y a quelques années – je suis aujourd'hui en retraite – principal d'un petit collège rural, dans la Vienne, je me suis trouvé confronté, dès ma prise de fonctions, non à des problèmes de pédophilie, mais à d'autres formes de mauvais traitements sur la personne des élèves : gifles, insultes, punitions abusives ou collectives. *J'ai semé la perturbation* en brisant *la loi* du silence, bien ancrée dans les habitudes, et en osant manifester ma volonté d'éradiquer de telles pratiques.

Mes exhortations gracieuses étant restées vaines, j'ai dû me résoudre à faire des signalements à l'autorité académique. Or cette dernière ne leur a jamais donné la moindre suite. L'inspecteur d'académie d'alors est même allé jusqu'à m'enjoindre d'étouffer une affaire de cette nature, dont je venais de l'informer. En revanche, je n'ai pas manqué de subir, par des représailles diverses – très fâcheuses pour la suite de ma carrière – les conséquences de mon audace.

Je ne peux donc que souscrire à l'observation de votre collaboratrice, quant à ce qu'elle appelle les *« silences publics » : « L'éducation nationale paraît en ce domaine accumuler les retards »*.

**Claude Brochard,
Saint-Savinien
(Charente-Maritime)**

AGROALIMENTAIRE Les producteurs de lait ont obtenu, vendredi 23 mai, la reconduction des prix du lait pendant quatre mois. Les industriels de la transformation laitière française demandaient une baisse de deux centimes du litre. ● LES AGRICULTEURS ne l'acceptaient pas, d'autant que leur revenu a baissé de 8 % environ en 1996. ● LES FABRICANTS de produits laitiers ont fait une mauvaise année 1996 à cause de la stagnation de le consommation française, de la baisse des subventions européennes et de la concurrence des autres pays européens qui ont baissé leurs prix. Ils souhaiteraient la mise en place de deux *quotas laitiers* à des prix différents, l'un pour la consommation intérieure, l'autre pour les exportations. ● SOUCIEUSE de redorer son image, la grande distribution a pris la défense des agriculteurs pour mieux s'immiscer dans la filière laitière, au grand dam des industriels.

L'industrie laitière prise en tenaille entre les agriculteurs et les distributeurs

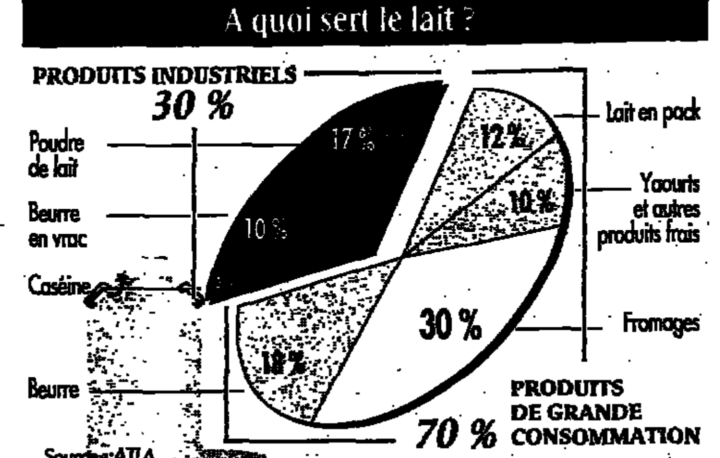
Les transformateurs réclament, à l'instar de ce qui se passe en Allemagne, des Pays-Bas ou du Danemark, une baisse des prix. Les producteurs s'y refusent. Ils ont trouvé le soutien inattendu de la distribution, qui a pour but la mise sur pied d'une interprofession dont elle serait partie

APRÈS une semaine de manifestations, les producteurs de lait ont réussi à arracher un statu quo aux transformateurs. Vendredi 23 mai, un accord a été signé entre la Fédération des producteurs (FNPL) et *celles des coopératives (FNCL) et* des industriels (FNIL), prévoyant le maintien du prix du lait à son niveau de 1996 pendant quatre mois. Après de nouvelles discussions lundi et mardi, un accord devrait être signé mercredi 28 mai, sous l'égide du ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, entre les trois partenaires de la filière laitière, producteurs, transformateurs et distributeurs.

Le report des baisses de prix en France ne fait que retarder une échéance jugée inéluctable par une industrie en mauvaise santé et concentrée autour de quelques acteurs. Besnier (marque Président), Bongrain (Caprice des dieux) et So*diaal (Candia, Yoplait) réalisent* à eux seuls 45 % environ de la transformation laitière en France, les onze premiers du secteur, plus des trois quarts. *« En 1996, nous avons tous perdu de l'argent »*, indique la coopérative Sodiaal. La performance boursière de Bongrain, qui a perdu en cinq ans 17 % alors que la Bourse de Paris progressait de 38 %, rappelle les difficultés du secteur.

La baisse de deux centimes par litre que réclamaient les industriels peut apparaître dérisoire, le litre de lait valant environ deux francs. Elle est en fait hautement symbolique à l'heure où, près de deux ans après le début de l'entrée en vigueur des ac*cords du GATT*, la filière française et européenne du lait doit trouver un nouvel équilibre.

Jusqu'à présent, les industriels achetaient aux agriculteurs leurs produits laitiers selon un cours indicatif fixé à Bruxelles, qui garantissait de facto un revenu aux agriculteurs. Les industriels recevaient ensuite de Bruxelles des restitutions à l'exportation, pour compenser le prix élevé des achats de lait. Depuis le 1er juillet 1995, Bruxelles réduit progressivement ses restitutions, pour se conformer aux accords du GATT : de 5,2 milliards d'écus en 1993, elles sont revenues à 3,6 milliards en 1996. Cela pénalise les exportations des industriels européens.



CONCURRENCE AVIVÉE

Dans les pays européens concurrents de la France, la décision a été prise de baisser les prix du lait. Selon l'Association de la transformation laitière française (ATLA), entre 1992 et 1996, le prix du lait a baissé de 7,2 % aux Pays-Bas, 9,5 % en Allemagne et 10,7 % au Danemark, alors qu'il a augmenté de 0,8 % en France. De ce fait, les industriels français affirment subir une perte de compétitivité.

Ils ont subi en 1996 d'autres déconvenues. La consommation est stagnante en France, ce qui avive la concurrence. Les marques de distributeurs gagnent du terrain tout comme les maxidiscompteurs, ce qui explique la baisse des marges. *« Pour le lait UHT, l'emmental et le beurre, les marques de distributeurs et les premiers prix ont une part de marché supérieure à 50 % »*, note Philippe Ansel, chef du service économique de l'ATLA. Enfin, les industriels ont subi, à l'export, la baisse des marchés des sous-produits (beurre, poudre, lactosérum). Selon Xavier-Paul Renard, président de de la Fédération nationale de l'industrie laitière, les prix des produits industriels ont baissé de 9 % en 1996, du *« jamais vu depuis 1990 »*. La chute des prix de la poudre de lactosérum a atteint 20 % en 1996, selon M. Renard.

Les producteurs de lait ont eux aussi subi une année 1996 très difficile, se traduisant par une baisse d'environ 8 % de leur revenu. Conséquence de l'épidémie de la « vache folle », ils ont eu du mal à vendre les veaux des vaches laitières, ainsi que les vaches de réforme.

Mais les industriels refusent d'avoir à subir les conséquences de cette crise. Ils souhaitent une révision du système de soutien des prix et proposent, un peu comme ce qui se fait pour les producteurs de betteraves sucrières, l'instauration de deux quotas : un quota de production de lait à prix élevé destiné à la consommation intérieure européenne et un quota à prix proche des cours mondiaux, pour la pro*duction* destinée aux exportations. Cette réforme dépend des négociations européennes.

A court terme, les distributeurs français semblent sortir gagnants de cette crise. Derrière le conflit entre producteurs et transformateurs est apparu un autre duel : celui opposant les industriels et la grande dis*tribution pour le contr*ôle de la « filière laitière ». En faisant savoir, dès le début de la crise, qu'ils acceptaient le maintien du prix du lait à son niveau de 1996 et sa répercussion dans leurs prix d'achat aux industriels, les distributeurs ont privé ces derniers de leur principal argument. Ils ont réussi à détourner la *colère des agriculteurs* vers les transformateurs et à s'attirer les faveurs du ministre de l'agriculture, en campagne électorale. Un « coup » tactique qui cache une stratégie de plus long terme : la mise sur pied d'une interprofession dont les distributeurs seraient partie prenante, comme dans la viande ou les fruits et légumes, et à laquelle les industriels du lait ont toujours tenté d'échapper. *« La grande distribution joue les vierges effarouchées en disant qu'elle veut sauver l'agriculture française, mais à la fin de l'année, elle viendra nous voir en disant : "N'oubliez pas mes ristournes" »*, ironise M. Ansel.

Pascal Galinier et Arnaud Leparmentier

Détente dans les campagnes

Le ministre de l'agriculture s'est félicité, vendredi 23 mai, *« de la reprise des négociations entre les producteurs laitiers et les représentants des industries de transformation »*. Dans un communiqué, Philippe Vasseur a *« formulé le vœu que ces contacts se déroulent de manière satisfaisante pour l'ensemble des familles professionnelles concernées, dès le milieu de la semaine prochaine, après la réunion des ministres européens de l'agriculture aux Pays-Bas, capitale pour l'avenir de la filière. Tous les opérateurs français pourraient se retrouver pour finaliser un accord général »*.

En début d'après-midi, le président de la Fédération nationale des producteurs de lait, Jean-Michel Lemétayer, avait appelé ses adhérents à cesser leurs actions en leur demandant *« de lui faire confiance »*. Une rencontre de plus de six heures venait d'avoir lieu à la préfecture de Laval avec les dirigeants du groupe privé Besnier. Jean Le Vourch, président de la Fédération des coopératives laitières, a donné son accord pour *« reprendre, à partir du lundi 26 mai, les négociations sur le prix du lait sur la base d'études sérieuses »*. Des manifestations avaient encore eu lieu vendredi matin en Seine-Maritime, dans la Meuse, le Calvados et le Finistère.

Les syndicats de Renault s'opposent à la filialisation du réseau commercial France

VENDREDI 23 MAI, trente-neuf des cinquante-trois succursales de Renault en France ont connu, selon les syndicats de l'ex-Régie, des débrayages plus ou moins importants. Dans la matinée, selon eux, cent cinquante à deux cents personnes venues pour la plupart des succursales Renault de la région parisienne se sont rassemblées place Bir-Hakeim, à Boulogne, où se tenait un comité central d'entreprise. Ordre du jour : la filialisation du réseau commercial France de Renault. L'ensemble des syndicats de Renault s'y sont opposés.

La marque au losange veut créer au 1er juillet 1997 une nouvelle filiale, Renault France Automobile, qui animera les soixante-dix-sept succursales et filiales commerciales du groupe en France (26 % des ventes de Renault en France). *« En formant un ensemble dédié à la distribution, Renault souhaite consolider ses structures commerciales pour les rendre plus réactives, afin de faire face à l'évolution rapide du commerce automobile et de renouer avec les bénéfices »*, explique la direction. Depuis 1992, les succursales ont accumulé 550 millions de francs de déficit.

« Plus proche du terrain, plus transparente en matière de coûts, cette organisation permettra aussi la mise en œuvre d'un management plus cohérent : actuellement, les succursales (8 600 personnes) dépendent de la convention de la métallurgie, les filiales (1 400 personnes) de celle des services de l'automobile », estime la direction. Pour beaucoup de salariés, cette filialisation se traduira par un changement de convention collective. Les négociations sur un nouvel accord d'entreprise doivent commencer dès juin. *« La Convention nationale des services automobiles (CNSA) est nettement moins intéressante que celle de la Métallurgie : les congés sont inférieurs, il n'y a pas de primes d'ancienneté et les grilles de qualification sont différentes »*, explique Philippe Martinez, délégué central CGT chez Renault. La direction garantit que les ressources allouées aux rémunérations ne seront pas modifiées. *« On va mettre en place un système à deux vitesses : les nouvelles recrues seront embauchées aux conditions de la CNSA et non pas à celles dont nous avons bénéficié »*, explique Emmanuel Couvreur, délégué central CFDT.

La direction de Renault a annoncé que succursales et filiales d'une même ville mettront en commun plusieurs activités, comme le marketing ou la gestion des stocks. Chacune de ces entités *« dispose des moyens nécessaires à la gestion des mêmes activités commerciales et tertiaires. Cette situation génère des frais fixes élevés »*, estime la direction. Les syndicats craignent que cela ne se traduise par des suppressions de plusieurs centaines de postes, malgré l'assurance de la direction de maintenir l'emploi.

Virginie Malingre

Fin des grèves dans le transport aérien

LES SYNDICATS de pilotes USPNT, SPAF et SNPNAC de l'ex-Air Inter ont suspendu, vendredi 23 mai, leur mot d'ordre de grève. *« La direction a accepté que des négociations s'ouvrent sur les conditions de travail et de rémunération des pilotes de l'ex-Air Inter »*, explique René Philippeau, président de l'USPNT. Les pilotes de la compagnie intérieure étaient en grève depuis un mois.

Côté Air France, la grève de quatre jours des pilotes s'est égale*ment achevée vendredi à minuit. Le* SNPL, majoritaire parmi les pilotes d'Air France, a reconduit vendredi son bureau actuel par seize voix contre quatorze.

Celui-ci, issu de la ligne dure, qui avait renversé fin avril le bureau précédent, adepte de la cogestion, était à l'origine de la grève. Il n'a pas déposé de nouveau préavis d'arrêt de travail, mais n'en exclut pas la possibilité. Les autres organisations syndicales étaient parvenues à un accord avec la direction sur les modalités d'embauche des nouvelles recrues.

*De leur côté, les hôtesses et ste*wards de TAT et Air Liberté, les deux filiales françaises de British Airways en cours de fusion, dont le mouvement de grève entamé le 9 avril s'effilochait ces derniers jours, devraient reprendre le travail à partir de lundi midi, selon des sources syndicales. La direction a annoncé *« un retour à la normale très prochain »*, en ajoutant que le programme du week-end serait *« quasi-normal »*.

Vendredi, la CGT et la direction de TAT-Air Liberté ont signé un *protocole de fin de conflit*.

« Ce texte est très insuffisant, mais il permet de sortir du conflit »

Le SNPNC, très bien implanté parmi les personnels de TAT, n'a pas signé le document, et n'exclut pas de relancer la grève en juillet. *« Pour le moment, les gens ont besoin de se ressourcer. Nous allons reprendre le travail, mais c'est pour mieux repartir »*, a indiqué un responsable du SNPNC.

Le protocole de fin de conflit prévoit *« une amélioration des conditions de progression dans la carrière des hôtesses et stewards en début de carrière, l'octroi du treizième mois échelonné sur deux ans, le passage de trente-six à quarante-huit heures de repos hebdomadaire, et le paiement des heures de réserve* [pendant lesquelles les salariés bien que non programmés sur un vol, doivent rester à disposition de la compagnie] ». *« Ce texte est très insuffisant, et ne préjuge pas de futures discussions, mais il permet de sortir du conflit »*, a indiqué un responsable de la CGT. – *(AFP)*

Jean-Marie Luton sera l'unique patron d'Arianespace

LE CONSEIL d'administration d'Arianespace a mis fin, vendredi 23 mai, à la crise de succession de Charles Bigot à la tête du groupe européen en annonçant sa décision de proposer la nomination de Jean-Marie Luton au poste de président d'Arianespace SA, le 16 juin, lors de l'assemblée générale des actionnaires. M. Luton, ancien directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), avait déjà été proposé comme futur président d'Arianespace Participation (*Le Monde* du 19 avril) et devrait prendre ses fonctions fin juin, le mandat de son prédécesseur s'achevant le 1er juillet. Les deux sociétés de la holding, Arianespace-Participation et Arianespace SA, seront donc présidées par une seule et même personne, le dauphin désigné par M. Bigot, Francis Avanzi, ayant finalement été écarté, sous la pression des actionnaires français majoritaires, de la direction générale d'Arianespace SA à laquelle il avait été nommé en janvier 1996.

DÉPÊCHES

■ **SAP : le parquet de Francfort** et l'Office fédéral d'observation des opérations de Bourse (BAWe) divergent sur l'implication de dirigeants de SAP dans l'affaire de délit d'initiés qui touche la société d'informatique (*Le Monde* du 7 mai). La BAWe soupçonne l'implication de cinq à dix hauts responsables du groupe alors que le parquet a confirmé, vendredi 23 mai, qu'il n'existait *« aucun motif de soupçon suffisant »* contre eux et qu'il prévoyait de classer le dossier. Ce cas constitue le plus gros délit d'initiés jamais survenu en Allemagne.– *(Corresp.)*

■ **LAGARDÈRE : le groupe a annoncé**, vendredi 23 mai, qu'il avait décidé de porter de 5 à 5,5 milliards de francs le montant des obligations remboursables en actions (ORA) qui doivent l'aider à financer le rachat éventuel de Thomson-CSF. Lagardère a précisé que cette décision était motivée par *« la demande »* sur les ORA Thomson-CSF.

■ **CHÂTEAU D'YQUEM : les avocats du comte Alexandre de Lur Saluces** ont engagé, vendredi 23 mai, une nouvelle procédure judiciaire pour tenter de prendre le contrôle du prestigieux château d'Yquem (sud-est de Bordeaux), face à la tentative d'acquisition de la part du groupe de luxe LVMH.

■ **PEPSICO : PepsiCo International va se retirer du marché sud-africain**, après une bataille commerciale de trois ans contre son concurrent Coca-Cola. Pepsico a engagé un processus de mise en liquidation volontaire de New Age Beverage (NAB), l'entreprise chargée de sa mise en bouteille, et va progressivement retirer son soda du marché sud-africain, a précisé la compagnie. PepsiCo a dépensé 157 millions de dollars à essayer de se rétablir sur le marché.

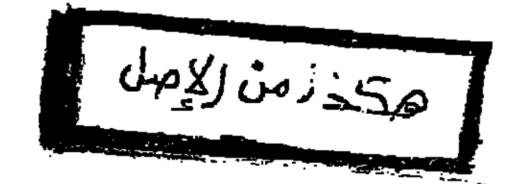
هكذا من الأصل











PRÊTS Le Mont-de-Piété, rebaptisé depuis 1918 Crédit municipal de Paris, est loin d'être tombé en désuétude. Il propose toujours avec un certain succès – signe de temps difficiles – des prêts sur gages et organise par ailleurs des ventes aux enchères, notamment de bijoux. ● LE CRÉDIT municipal de Paris accorde ainsi 100 000 prêts sur gage par an. ● CHAQUE JOUR, près de 600 clients désireux de mettre en gage quelque objet de valeur s'y rendent. Montres, bijoux, flambeaux, tableaux, argenterie, tout est bon à mettre au clou, ou presque. ● DANS LA PLUPART des cas, les propriétaires récupèrent leurs objets. Seules 7 % des pièces gagées arrivent finalement en ventes publiques. ● UN CHIFFRE suffisant pour alimenter chaque année une centaine de ventes. Les amateurs y viennent en priorité pour les bijoux et l'argenterie, qui constituent l'essentiel des pièces proposées aux enchères.

Avec la crise, le Crédit municipal de Paris connaît un nouvel engouement

Signe de temps difficiles, le succès du Mont-de-Piété, rebaptisé depuis 1918, ne se dément pas. Pour boucler une fin de mois, ou acheter à bon compte bijoux et autres valeurs laissés en gage, l'adresse a fait ses preuves depuis deux siècles

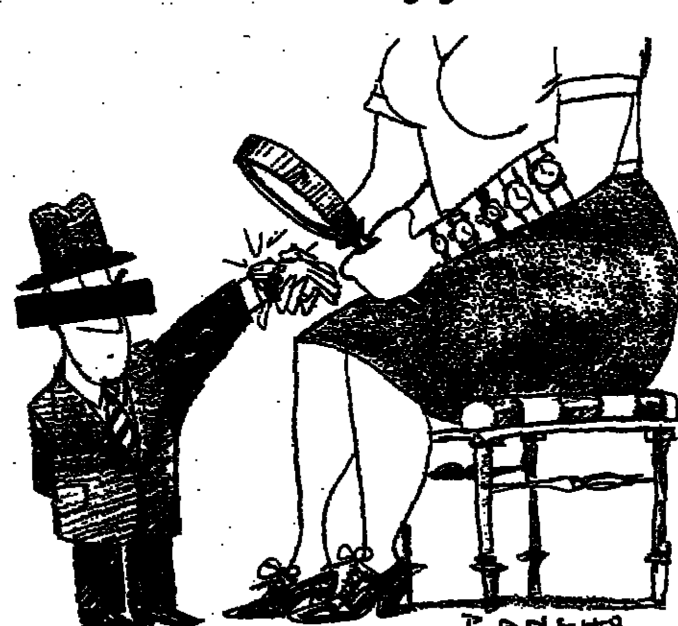
COMME son nom l'indique, le Mont-de-Piété, fondé en 1777, est à l'origine investi d'une mission sociale : assurer aux emprunteurs dénués d'autres ressources des secours d'argent peu onéreux. Les taux pratiqués par l'ancêtre de l'actuel Crédit municipal – aux environs de 10 % – étaient bien inférieurs à ceux des usuriers de l'époque, qui pouvaient parfois atteindre 120 % l'an !

Aujourd'hui, cette institution connaît toujours autant de succès, qu'il s'agisse du service de prêts sur gage – environ 100 000 sont accordés chaque année –, ou des ventes publiques qui attirent en priorité les amateurs de bijoux, puisque ces derniers représentent 90 % des pièces livrées aux enchères.

SOUPLESSE ET DISCRÉTION

Le Crédit municipal de Paris reçoit chaque jour près de 600 clients désireux de mettre en gage quelque objet de valeur. Montres, bijoux, flambeaux, tableaux, argenterie, tout est bon à mettre « au clou », ou presque, dès lors qu'il s'agit de pièces cotées sur le marché des enchères publiques. Et la démarche a le mérite de la simplicité. Car, chez « ma tante », souplesse, célérité et discrétion sont de rigueur. Si la moyenne des prêts accordés se situe aux environs de 3 500 francs, le montant minimal est fixé à seulement 200 francs. Après évaluation de l'objet par un commissaire-priseur, l'argent est remis sur-le-champ, ou presque. Enfin, chacun est appelé anonymement sous le numéro qui lui est remis à l'accueil. Revers de la médaille, la générosité de « ma tante » a ses limites, puisqu'elle n'avance que 30 % à 50 % de la somme attendue en vente publique. Un montant évidemment bien inférieur au prix du même objet neuf.

Par mesure de prudence, dès lors que la valeur de la pièce dépasse un certain seuil, un titre de propriété peut être demandé, ou à défaut un justificatif de revenus, permettant d'apprécier grosso modo le train de vie de l'emprunteur... A noter : l'usage veut que seules les femmes soient habilitées à déposer des bijoux féminins... Et vice-versa. Si l'emprunteur accepte la proposition qui lui est faite, un contrat de prêt sera conclu pour une durée d'un an.



Mais le propriétaire conserve la possibilité de dégager son bien à tout moment, en acquittant le capital, augmenté des intérêts (7,30 % l'an pour un prêt inférieur à 1 000 francs) et des frais de garde. Une fois l'année écoulée, il pourra soit solder son prêt, soit choisir de reconduire le contrat, et ce à l'infini, ou presque. Record détenu par un parapluie resté entreposé durant quarante-sept ans dans les locaux du Mont-de-Piété !

Exception : les biens à obsolescence rapide, comme la hi-fi, ne peuvent donner lieu à un prêt supérieur à un an. Dans la grande majorité des cas, les propriétaires, une fois surmontées leurs difficultés de trésorerie, récupèrent leurs objets.

Conséquence : seules 7 % des pièces gagées arrivent finalement en vente publique. Chiffre faible, certes, mais suffisant pour alimenter chaque année une centaine de vacations.

Avis aux chineurs : vous pourrez trouver toutes sortes d'objets dans les ventes organisées par le Crédit municipal, – des meubles aux tableaux en passant par les fourrures ou la hi-fi –, mais sachez que les amateurs y viennent en priorité pour les bijoux et l'argenterie, qui constituent l'essentiel des pièces proposées aux enchères.

Tous les jeudis et vendredis matin ont lieu les ventes courantes de bijoux : c'est l'occasion ou jamais de s'offrir par exemple l'indémodable collier de perles, à partir de 1 000 francs environ.

D'autres ventes cataloguées réunissent des pièces plus prestigieuses, portant souvent la griffe de grandes maisons. Ainsi, ce bracelet-montre d'homme en or, au boîtier à godrons, signé Boucheron, acquis récemment pour 16 500 francs – tout à fait dans la fourchette de son estimation. *« C'est souvent le cas pour les montres modernes »*, commente Claire Bois, directrice du département Art et Patrimoine. *« Les prix atteints s'écartent peu de l'estimation initiale. En revanche, les montres de collection suscitent plus de coups de cœur et de batailles d'enchères »*. Très recherchés également : les bijoux Art nouveau et Art déco, mais aussi les créations des années 40 et 50.

Caractéristiques de cet esprit « 40 », les volutes exubérantes, que l'on retrouve sur ce clip figurant un poisson – adjugé à 10 000 francs. Très « 40 » toujours, les formes rondes, comme celles de cette spectaculaire montre de dame, au bracelet d'or annelé, rehaussé de huit lignes de rubis. Un modèle Vacheron-Constantin, enlevé dernièrement à 32 500 francs.

Quant aux amateurs de bijoux plus récents, ils pourront également faire de belles découvertes. Exemple : un collier souple, composé de bâtonnets en or, au centre serti d'une chute de diamants taille émeraude, s'est vendu 20 500 francs. Neuf, ce modèle d'une simplicité intemporelle aurait coûté sans doute quatre à cinq fois plus...

MAJORITÉ DE PARTICULIERS

Si vous êtes tenté, vous suivrez le parcours classique de la vente publique. Tout d'abord, allez repérer les objets, qui pourront sur votre demande être sortis des vitrines le matin de la vente. Confiez votre ordre de vente à l'expert, ou restez pour enchérir, en sachant que les estimations qui figurent au catalogue (ou sur la liste) constituent une base raisonnable, à ne pas trop dépasser dans le feu des enchères. D'autant plus qu'il vous faudra acquitter en sus des frais de 14,19 %. Sans oublier le coût d'éventuelles remises en état, qui pourront d'ailleurs être chiffrées approximativement par l'expert.

Dernier point important : loin d'être réservées aux initiés ou aux marchands, ces ventes attirent une majorité de particuliers, séduits sans doute par le côté feutré des lieux, tout comme par l'amabilité de l'accueil. Encore un des charmes discrets de « ma tante » !

Noëlle Joly

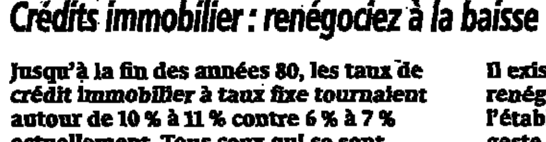
Expertises de patrimoine et rééchelonnement de dette

« Ma montre ? Je l'ai oubliée chez ma tante ! », répliqua un beau jour le prince de Joinville à sa mère, inquiète de ne plus lui voir porter la montre qu'elle lui avait donnée. En fait, le fils de Louis-Philippe avait bel et bien mis sa montre « au clou » pour éponger une dette de jeu. La formule a connu un beau succès, et a sans doute contribué pour une bonne part à redorer l'image de marque du Mont-de-Piété.

Depuis lors, l'établissement a prospéré et diversifié ses activités. En dehors des prêts sur gage, le Crédit municipal de Paris propose à ses clients toutes sortes de prêts classiques et de services bancaires.

Exemple : Muni-Equilibre, un crédit unique qui s'adresse à ceux qui ont accumulé les emprunts, et qui souhaitent mieux étaler dans le temps leur charge de remboursement. Un autre service, Muni-Expertise, permet d'évaluer un patrimoine, soit en valeur d'assurance, soit en valeur de réalisation en ventes aux enchères. Muni-Garde, enfin, propose de mettre en sécurité en chambres-fortes tableaux, meubles et bijoux, mais aussi fourrures, qui passeront l'été en chambre froide. Ainsi, pour mettre au frais, et à l'abri des voleurs, vison ou renard, il ne vous en coûtera guère que 150 francs par mois !

★ Crédit municipal de Paris, 55, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris. Prochaine vente cataloguée de bijoux-bracelets-montres : le 5 juin 1997.



Crédits immobilier : renégociez à la baisse

Jusqu'à la fin des années 80, les taux de crédit immobilier à taux fixe tournaient autour de 10 % à 11 % contre 6 % à 7 % actuellement. Tous ceux qui se sont endettés à cette période ont donc intérêt à renégocier les conditions de leur emprunt à la baisse. Car, contrairement à un crédit à la consommation dont le taux joue finalement assez peu sur le montant des mensualités, celui d'un prêt immobilier vaut, lui, son pesant d'or. Exemple : pour 1 million de francs emprunté sur quinze ans, passer de 11,5 % à 8 % permettra de réduire les échéances mensuelles de 11 900 francs à 9 550 francs, soit 2 350 francs de gains par mois.

IMMOBILIER

Il existe deux grandes possibilités pour renégocier un taux à la baisse : convaincre l'établissement prêteur initial de faire un geste ou emprunter ailleurs – et à de meilleures conditions – l'équivalent de la somme due pour rembourser par anticipation. De ces deux formules, la première est la plus intéressante car elle n'entraîne généralement que l'ajout d'un avenant au contrat de prêt initial et réduit donc les frais à peu de choses. La plupart des banques sont prêtes à négocier avec les clients qu'elles considèrent comme dotés d'un bon potentiel d'avenir. Décrocher une ristourne de un à deux points est donc assez facile, *a fortiori* si vous exhibez la proposition d'un établissement concurrent se déclarant prêt à racheter votre dette à taux cassé. L'autre solution – emprunter ailleurs pour rembourser par anticipation – doit être envisagée avec circonspection car elle entraîne de nombreux frais, dont une pénalité de remboursement anticipé. Celle-ci correspond à un semestre d'intérêt avec un plafond fixé à 3 % du capital. Compte-tenu de malus financiers et de pénalités diverses (frais de mainlevée, etc.), ne vous engagez dans une telle opération qu'à deux conditions : avoir négocié une différence de taux au moins égale à 2 %. Et – c'est essentiel – ne pas être en fin de prêt. Motif ? C'est durant les premières années d'un emprunt que l'on éponge les intérêts. Il est donc inutile de renégocier un taux à la baisse quand on ne rembourse plus que le capital.

Didier Laurens

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	23-05-97	Diff.
Coflexip	332	+7,02
Elf Aquitaine	623	+3,66
Esso	551	−2,47
Total	560	+0,35
Elyo	317	+0,28

PRODUITS DE BASE

	23-05-97	Diff.
Air Liquide	907	−2,15
Eramet	297	−0,56
Gascogne (B)	514	−2,65
Metaleurop	65,80	−3,94
Pechiney	208,50	−1,65
Rhone Poulenc A	198,70	+0,91
Rochette (La)	25	−1,18
Usinor Sacilor	92,80	+1,64
Vallourec	352,50	−0,98
CFF.(Ferrailles)	386	+0,23
Oxyg.Ext-Orient	5540	+3,34

CONSTRUCTION

	23-05-97	Diff.
Bouygues	521	−2,79
Ciments Fr.Priv.B	218,90	+4,28
Colas	843	+5,90
Eiffage	307	−2,53
GTM-Entrepose	336	+3,35
Imetal	789	−3,78
Lafarge	386,50	−3,52
Lapeyre	354,50	−3,92
Saint-Gobain	822	−3,06
SGE	130	−1,06
Vicat	540	+0,74

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	23-05-97	Diff.
Alcatel Alsthom	680	−1,01
Carbone Lorraine	1350	−2,82
CS Signaux(CSEE)	270,50	−5,02
Dassault-Aviation	1230	−3,90
Dassault Electro	590	−3,59
De Dietrich	266,90	+3,06
Fives-Lille	465	−0,85
Intertechnique	1374	+1,08
Legrand	951	−1,75
Legris Indust.	269	−5,24
Sagem SA	3045	+2,52
Sat	1554	−5,99
Schneider SA	315	−1,56
SFIM	990	−1
Sidel	410	+2,14
Thomson-CSF	189,50	−3,16
Zodiac ex.dt divid	1400	+0,63
Machines Bull#	45,90	+5,98
CNIM CA#	229	−2,55
Faiveley #	266	+6,18
Gebo Industries #	962	−0,92
GFI Industries #	924	−3,21
HIT Ly #	418	−0,71
Manitou #	823	+5,26
Mecatherm	1483	+0,33
NSC Schlum. Ny	749	−0,13
Radiall #	682	−2,84
Sediver	135	+0,74

Le mois des records

L'OPTIMISME – presque insolent – affiché par la Bourse de Paris au cours de cette période préélectorale ne s'est pas démenti au cours de la semaine écoulée, ramenée à quatre séances en raison de la fête de la Pentecôte. Même si le score hebdomadaire est négatif (– 0,77 % à 2 762,90 points), la liquidation du terme boursier de mai se solde par un gain de 9,05 %. Depuis l'annonce de la dissolution et de la tenue d'élections législatives anticipées, lundi 21 avril, les valeurs françaises ont gagné 9,52 %.

VALEURS

Aucun analyste ne se serait risqué, il y a un mois, à prédire une hausse d'une telle ampleur alors que l'issue du scrutin apparaissait pour le moins serrée... Seule une rumeur de sondage de banque a notablement pesé sur le marché jeudi, les valeurs perdant en une séance 1,6 %, alors que la séance de la veille avait remis le compteur hebdomadaire à zéro.

Total et Elf Aquitaine terminent la semaine en hausse, bien que ces deux valeurs aient fait l'objet de prises de bénéfice en début de période après leur récente progression. Total a gagné, en quatre séances, 0,4 % à 560 francs. Selon les intervenants, l'action continue de bénéficier des prévisions des analystes : après Goldman Sachs, qui était passé mardi à l'achat sur le titre, c'était au tour, mercredi, de SBC Warburg de changer d'opinion, relevant fortement ses prévisions de résultats pour le groupe pétrolier et augmentant de 20 % son objectif de cours pour la valeur à 635 francs. M. Desmarets, président de Total, a confirmé mercredi que le groupe entendait *« stabiliser son nombre d'actions »*, au besoin par des rachats, mais a démenti toute intention de lancer une offre publique de rachat d'actions (OPRA). Total a ainsi décidé de ne plus proposer le paiement de dividendes en actions et a prévu que les *stocks options* ne donneraient plus lieu à la création d'actions.

Le marché a salué les rachats effectués par Elf Aquitaine sur ses propres actions. Jeudi, Renault annonçait avoir cédé 2,5 millions d'actions – 0,9 % du capital d'Elf – à Financière Valorgest, sous-filiale d'Elf, les actionnaires stables du pétrolier bénéficiant d'un droit de préemption ; vendredi, le groupe pétrolier rachetait à UAP-Vie 0,7 % de son propre capital, soit 2 millions d'actions Elf. Avec les 4,5 % de son capital rachetés à l'Etat en novembre, l'autocontrôle d'Elf dépasse 6 % des actions. Ces opérations de rachat d'actions améliorent mécaniquement le bénéfice net par action : les titres détenus en autocontrôle sont en effet dépourvus de droits de vote, ne touchent pas de dividendes et n'entrent pas dans le calcul du bénéfice par action. Elf Aquitaine termine la semaine à son plus haut niveau de l'année, à 623 francs, en hausse de 3,66 % sur quatre séances.

Renault, pour sa part, a perdu 1,97 % à 153,90 francs. Après la vente de sa part dans Elf, certains opérateurs craignent que le pétrolier ne fasse de même avec les actions Renault.

Un regain de spéculation sur une prochaine restructuration du secteur bancaire français et l'organisation par la société de Bourse Massonaud d'un petit déjeuner sur la valeur avec des gérants ont nettement profité à la BNP. L'action a terminé la séance en hausse de 3,38 %, à 263 francs.

L'une des plus belles performances de la semaine est affichée par le certificat d'investissement du Crédit lyonnais. De mardi à vendredi, il a gagné 15,4 %, à 233,10 francs. La banque a annoncé, jeudi, une hausse sensible de son résultat courant au premier trimestre. En outre, des déclarations du premier ministre, Alain Juppé, au quotidien économique *Les Echos*, selon lesquelles la privatisation du Crédit lyonnais pourrait-être lancée dès cette année si la majorité était reconduite, ont renforcé son caractère spéculatif.

François Bostnavaron

AUTOMOBILE

	23-05-97	Diff.
Bertrand Faure	299,90	+5,48
Labinal	1345	+1,17
Michelin	348,50	−0,85
Peugeot	630	−3,96
Plastic-Omn.(Ly)	491,50	+2,43
Renault	153,90	−1,97
Sommer-Allibert	223	−2,85
Valeo	358	−3,21
Ecia	945	+0,42
Sylea	529	−0,93

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	23-05-97	Diff.
BIC	876	+0,34
Chargeurs Intl	316	−1,58
Clarins	716	−1,51
Deveaux(Ly)#	870	+0,57
DMC (Dollfus Mi)	125,10	+3,91
Essilor Intl	1500	+2,40
Filipacchi Medias	1305	−3,18
L'Oreal	2162	−1,14
Moulinex	136	+2,26
Salomon (Ly)	430	+1,36
Sanofi	556	−1,76
S.E.B.	997	−1,86
Skis Rossignol	131,90	−1,42
Strafor Facom	422,20	+0,76
Synthelabo	710	−0,69
Arkopharma#	344	−1,43
Boiron (Ly) #	682	−0,86
Devanlay	607	[illegible]
Gautier France #	281,50	[illegible]
Guerbet	241	[illegible]
Hermes Internat.1#	1565	[illegible]
Info Realite #	224,90	[illegible]
Pochet	841	−2,77
Reynolds	378	[illegible]
Robertet #	1221	[illegible]
Smoby (Ly)#	665	[illegible]
Virbac	585	[illegible]

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	23-05-97	Diff.
Bongrain	2200	[illegible]
Danone	914	[illegible]
Eridania Beghin	891	[illegible]
Fromageries Bel	4245	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1450	[illegible]
Pernod-Ricard	301,20	−2,88
Remy Cointreau	148,20	[illegible]
Saint-Louis	1415	[illegible]
SEITA	209	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)	658	[illegible]
L.D.C.	979	[illegible]

DISTRIBUTION

	23-05-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	599	[illegible]
Carrefour	3850	[illegible]
Casino Guichard	279,50	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	829	[illegible]
Comptoirs Mod.	2839	[illegible]
Damart	4650	[illegible]
Galeries Lafayette	2240	[illegible]
Groupe Andre S.A.	518	[illegible]
Guilbert	895	[illegible]
Guyenne Gascogne	1892	[illegible]
Pinault-Prmt.Red.	2540	[illegible]
Primagaz	545	[illegible]
Promodes	2138	[illegible]
Rexel	1600	[illegible]
Monoprix	250	[illegible]
But S.A.	338	[illegible]
Grandoptic.Photo #	877	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	930	[illegible]
Manutan	430	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	240	[illegible]
Rubis et Cie #	158,50	[illegible]

AUTRES SERVICES

	23-05-97	Diff.
Accor	896	[illegible]
Axime	674	[illegible]
BIS	490	[illegible]
Canal +	1050	[illegible]
Cap Gemini	342,50	[illegible]
Cipe France Ly #	786	[illegible]
Club Mediterranee	420	[illegible]
Dassault Systemes	380	[illegible]
Degremont	455	[illegible]
Eaux (Gle des)	794	[illegible]
Euro Disney	8,95	[illegible]
Europe 1	1200	[illegible]
Eurotunnel	6,40	[illegible]
Gaumont #	444	[illegible]
Havas	429	[illegible]
Havas Advertising	655	[illegible]
Infogrames Enter.	784	[illegible]
Lyonnaise Eaux	587	[illegible]
NRJ #	805	[illegible]
Pathe	1360	[illegible]
Publicis	564	[illegible]
S.I.T.A	1120	[illegible]
Sodexho Alliance	2749	[illegible]
Spir Communication	491	[illegible]
Technip	635	[illegible]
G.T.I (Transport)	—	[illegible]
Louvre #	198	[illegible]
Sligos	850	[illegible]
Altran Techno. #	1927	[illegible]
Assystem #	397	[illegible]
Fraikin 2#	362	[illegible]
Groupe Partouche #	441	[illegible]
M6-Metropole TV	605	[illegible]
Norbert Dentres.#	834	[illegible]
Sogeparc (Fin)	820	[illegible]
TF1-1	604	[illegible]

IMMOBILIER

	23-05-97	Diff.
Bail Investis.	818	[illegible]
Finextel	113,50	[illegible]
G.F.C.	540	[illegible]
Immeubl.France	374	[illegible]
Klepierre	810	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	6000	[illegible]
Sefimeg CA	433	[illegible]
Silic CA	901	[illegible]
Simco	512	[illegible]
UIF	442	[illegible]
Uniball	582	[illegible]
Fonciere (Cie)	566	[illegible]
Fonciere Euris	255	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	745	[illegible]
Foncina #	485,30	[illegible]
Imm.Plaine Monc.	233,10	[illegible]
Im.Marseillaise	8290	[illegible]
Frankoparis #	79	[illegible]
Immob.Batibail Ny#	250	[illegible]
Immob.Hotel. #	44	[illegible]

SERVICES FINANCIERS

	23-05-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	194,60	[illegible]
Axa	371,60	[illegible]
Bancaire (Cie)	713	[illegible]
B.N.P.	263	[illegible]
C.C.F.	264,10	[illegible]
Cetelem	619	[illegible]
CLF-Dexia France	545	[illegible]
CPR	481,10	[illegible]
Cred.Fon.France	67	[illegible]
Credit Lyonnais CI	233,10	[illegible]
Credit National	336,60	[illegible]
GAN	137	[illegible]
Interbail	234,50	[illegible]
Locindus	850	[illegible]
Paribas	399,10	[illegible]
SCOR	245,80	[illegible]
Selectibanque	74,90	[illegible]
Societe Generale	696	[illegible]
Sophia	231	[illegible]
Suez	313,40	[illegible]
UFB Locabail	544	[illegible]
UIS	203	[illegible]
Union Assur.Fdal	726	[illegible]
Via Banque	178	[illegible]
Worms & Cie	350	[illegible]
France S.A	1172	[illegible]
Immobanque	675	[illegible]
SAFR #	1470	[illegible]
Cardif SA	748	[illegible]
C.A. Paris IDF	794	[illegible]
Factorem	675	[illegible]
Fructivie	630	[illegible]
L.C.C.	134	[illegible]
Union Fin.France	731	[illegible]

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	23-05-97	Diff.
Bollore Techno.	722	[illegible]
Cerus Europ.Reun	32,30	[illegible]
CGIP	1741	[illegible]
Christian Dior	897	[illegible]
Dynaction	150	[illegible]
Eurafrance	2454	[illegible]
Fimalac SA	545	[illegible]
Gaz et Eaux	2570	[illegible]
Lagardere	185,30	[illegible]
Lebon	210	[illegible]
Marine Wendel	635	[illegible]
Nord-Est	134,80	[illegible]
Salvepar (Ny)	430,90	[illegible]
Acmar	—	[illegible]
Albatros Invest	161	[illegible]
Burelle (Ly)	262	[illegible]
Carbonique	10260	[illegible]
Centenaire Blanzy	460	[illegible]
F.F.P. (Ny)	244	[illegible]
Finaxa	326,50	[illegible]
Francarep	294	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	—	[illegible]
Sabeton (Ly)	835	[illegible]
Finatis(ex.Locain)	148,10	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2700	[illegible]
Siparex (Ly) #	127	[illegible]

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

FININFO http://www.fininfo.fr

(*Les premières et les dernières de chaque catégorie*) — le 15 mai

ACTIONS FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 25,86 %, sur 5 ans : 60,33 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
CDC MEDIANES	CDC GEST	1	45,75	—	—	1719,83
INDICIA	CNCA	2	35,87	—	—	1664,06
AGF EPARGNE ACTIONS	AGF	3	35,13	—	—	2171,47
AGF INVEST	AGF	4	34,61	2	117,71	229,76
ELANCIEL	SOGEPOST	5	34,58	—	—	172,83
HAUSSMANN INDEX FRANCE	WORMS	6	33,26	79	44,69	16736,29
FIMA-INDICE PREMIERE	FIMAGEST	7	33,08	70	47,36	20237,29
VALCOMEX SELECT. CAC 40 (D)	BFCE	8	33,07	78	45,04	1564,15
VALCOMEX SELECT. CAC 40 (C)	BFCE	9	33,06	77	45,04	1631,87
ACTIP INDICE 40	BIP	10	33	62	48,92	19929,18
AGF OPTI INDEX	AGF	11	32,90	53	55,28	1678,94
UAP-INDICE FRANCE	UAP	12	32,46	—	—	1578,98
INDOSUEZ FRANCE PLUS	INDOSUEZ	13	32,37	87	38,36	790,25
HAUSSMANN FRANCE (D)	WORMS	14	32,08	13	80,80	1796,47
HAUSSMANN FRANCE (C)	WORMS	15	32,05	14	80,62	1872,71
INDOSUEZ VALEURS FRANC. (C)	INDOSUEZ	16	32	41	60,56	1240,05
INDOSUEZ VALEURS FRANC. (D)	INDOSUEZ	17	31,89	39	60,67	1080,28
CM EPARGNE INDUSTRIE (C)	CDT MUTU	18	31,69	90	37,14	133,51
CM EPARGNE INDUSTRIE (D)	CDT MUTU	19	31,59	89	37,18	127,31
ACTIGEST (C)	BBL FRAN	20	31,48	76	46,13	573,55
ACTIGEST (D)	BBL FRAN	21	31,48	75	46,16	550,14
PLACEMENTS INSTITUTIONNELS	NSM	22	31,47	64	48,93	47019,33
FRANCE INDEX SICAV	B PARIBA	23	31,39	69	47,43	156,21
PARTNER FRANCE	LA MONDI	24	31,32	83	40,12	1381,09
SELECTION VALEURS FRANCAISES	CCF	25	31,25	65	48,38	296,18
EFINDEX FRANCE	CCCC	26	31,25	80	44,11	13573,75
ATHENA INVESTISSEMENT	ATHENA B	27	31,18	—	—	422,86
FICAC 40	CDC	28	30,55	68	47,56	14514,62
FONCIER VALEURS	CFF	29	30,42	55	54,87	646,12
GROUPAMA CROISSANCE	GROUPAMA	30	30,45	28	67,82	1102,89
ABF FRANCE REFERENCE	ABF	31	30,26	—	—	1471,68
UAP ACTIONS FRANCE	UAP	32	30,17	52	55,58	811,48
FRANCE 40	CORTAL	33	30,04	88	37,37	266,75
SUD VALEURS	L.B.	34	29,72	—	—	143,20
CPR MOBI-CROISSANCE	CPRGESTI	35	29,72	—	—	15028,83
OFIMACTION	OFIVALMO	36	29,48	31	64,63	16440,68
NATIO VALEURS	BNP	37	29,37	25	69,27	1305,34
NATIO PERSPECTIVES	BNP	38	29,27	—	—	1538,46
ATLAS FRANCE (D)	ATLAS	39	28,91	56	53,15	148,64
ATLAS FRANCE (C)	ATLAS	40	28,90	57	53,13	149
FRUCTIFRANCE (C)	CCBP	41	28,65	30	67,58	311,56
GENERALI PERFORMANCE	GENERALI	96	23,77	—	—	12641,56
ETOILE SM	CDT NORD	97	23,59	1	116,51	245,03
CENTRALE ACTIONS FRANCE	CCR	98	23,15	—	—	1302,34
REGE OPPORTUNITES	FIMAGEST	99	22,08	—	—	15252,42
SOGENFRANCE (C)	SG	100	21,12	44	59,42	1789,40
SOGENFRANCE (D)	SG	101	21,11	45	59,42	1635,60
NATIO OPPORTUNITES	BNP	102	20,59	—	—	191,26
LAFFITTE FRANCE (C)	BARCLAYS	103	20,15	71	47,08	424,28
LAFFITTE FRANCE (D)	BARCLAYS	104	20,14	72	47,02	403,98
MERCURE ACTIONS FRANCE	CHEVRILL	105	19,69	—	—	1549,05
FRANCE FUTUR	BGP	106	19,54	4	96,52	124,11
AXA SECOND MARCHE COMPTANT (D)	AXA	107	19,52	—	—	148,54
AXA SECOND MARCHE COMPTANT (C)	AXA	108	19,51	—	—	152,68
UNION FRANCE	CIC BUE	109	18,74	43	59,46	1600,21
NORWICH FRANCE	NORWICH	110	18,42	61	48,85	149,04
OBJECTIF FRANCE 2000	LAZARD	111	18,29	86	38,75	14916,70
PARIBAS FRANCE EMERGENCE (C)	B PARIBA	112	18,17	—	—	2288,51
PARIBAS FRANCE EMERGENCE (D)	B PARIBA	113	18,17	—	—	2281,95
CPR 5000	CPRGESTI	114	17,96	—	—	1117,45
SG FRANCE OPPORTUNITES (C)	SG	115	17,88	36	63,47	1973,15
SG FRANCE OPPORTUNITES (D)	SG	116	17,88	37	63,43	1883,62
EUROPE REGIONS	CIC PARI	117	17,86	32	64,44	1913,85
INDOSUEZ CROISSANCE FRANCE	INDOSUEZ	118	16,97	—	—	803,53
FRANCE EXPANSION (D)	OBC	119	16,92	—	—	1521,22
FRANCE EXPANSION (C)	OBC	120	16,92	—	—	1526,54
STATE STREET ACT. MIDCAC (C)	STATE ST	121	16,89	—	—	1205,60
STATE STREET ACT. MIDCAC (D)	STATE ST	122	16,89	—	—	1187,93
SELECTION AVENIR	CCF	123	16,88	54	54,64	2611,96
MDM PERSPECTIVES	MDMASSUR	124	15,96	—	—	392,35
OUEST ACTIONS REGIONS	CIO	125	15,82	11	88,98	278,29
PASQUIER AVENIR	BIMP	126	14,94	48	58,14	313,46
HERVET FRANCE	HERVET	127	12,96	92	34,59	490,11
UNI-REGIONS	CNCA	128	12,21	91	35,85	1785,24
OBJECTIF DYNAMIQUE	LAZARD	129	11,50	42	60,52	2043,66
REGECROISSANCE	FIMAGEST	130	9,08	85	38,83	15195,75

ACTIONS EUROPE

Performance moyenne sur 1 an : 34,52 %, sur 5 ans : 79,50 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
ALLEMAGNE OPPORTUNITE	DEUTSCHB	1	49,88	6	[illegible]	21261,43
CROISSANCE BRITANNIA (D)	EPARGNE	2	49,10	12	[illegible]	1538,69
CROISSANCE BRITANNIA (C)	EPARGNE	3	49,08	13	[illegible]	1565,75
EURACTIVE	CDC GEST	4	46,88	—	[illegible]	2151,25
SELECTION EUROPE	CCF	5	40,22	27	[illegible]	156,88
VALCOMEX ACTIONS EUROPE	BFCE	6	39,34	19	[illegible]	1606,48
AMPLITUDE EUROPE (D)	SOGEPOST	7	39,09	—	[illegible]	146,39
AMPLITUDE EUROPE (C)	SOGEPOST	7	39,09	—	[illegible]	146,39
EURODYN	CNCA	9	38,76	7	[illegible]	2412,59
RENAISSANCE EUROPE	COMGEST	37	29,06	3	[illegible]	2305,97
SANPAOLO MEDITERRANEA	SANPAOLO	38	28,84	33	[illegible]	1754,80
EURO-GAN	GAN	39	27,26	5	[illegible]	11981,05
EURO PME	CF ROTHS	40	27,08	—	[illegible]	832,70
ORSAY ALLEMAGNE	ORSAY	41	26,92	32	[illegible]	144901,54
EURANORD	CIC BUE	42	23,97	29	[illegible]	797,75
NORDEN	VERNES	43	23,27	—	[illegible]	6840,61
SELECTION EURAVENIR	CCF	44	10,22	34	[illegible]	1398,84
—	—	—	[illegible]	—	[illegible]	—

ACTIONS AMÉRIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 29,64 %, sur 5 ans : 87,44 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
STATE STREET AMERIQUE LATINE	STATE ST	1	55,87	—	[illegible]	1113,89
USA INDICE GESTION	CDC GEST	2	42,55	—	[illegible]	1840,44
PHENIX USA	PHENIX	3	38,45	1	[illegible]	8618,27
QUANTAMERICA	B PARIBA	4	36,41	2	[illegible]	376,93
INDOSUEZ AMERIQUE	INDOSUEZ	5	36,66	7	[illegible]	481,76
SOGEAMERICA	SG	14	23,24	—	[illegible]	1692,49
MDM AMERIQUE	MDMASSUR	15	16,96	—	[illegible]	197,66
ATOUT AMERIQUE	CNCA	16	15,70	—	[illegible]	164
AMERI-GAN	GAN	17	15,29	8	[illegible]	11935,65
NOUVEAU MONDE	BGP	18	2,63	5	[illegible]	1167,86

ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 2,03 %, sur 5 ans : 36,93 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
PARTNER CHINE	LA MONDI	1	[illegible]	—	[illegible]	13509,30
ATLAS CHINE	ATLAS	2	56,05	—	[illegible]	12479,04
PLACEMENTS CHINE	NSM	3	53,84	—	[illegible]	1365,62
ETOILE PACIFIQUE	CDT NORD	4	19,38	1	114,38	202,14
FRANCE PACIFIQUE	CDC GEST	5	15,48	6	59,98	1763,85
INVESCO ACTIONS ASIE EMERGENT	INVESCO	6	12,77	—	[illegible]	130,29
JAPACIC	CIC BUE	7	10,59	8	37,55	207,94
ASIE 2000	CF ROTHS	8	10,05	—	[illegible]	793,54
EURO-ORIENT	CIC BUE	9	7,14	4	[illegible]	1761,83
NOUVELLE CROISSANCE JAPON	NOMURA F	30	−9,36	—	[illegible]	45338,70
CORAIL	BGP	31	−10,08	13	[illegible]	429,30
JAPINDEX	B PARIBA	32	−10,15	12	25,48	16333
JAPON INDICE GESTION	CDC GEST	33	−10,67	10	[illegible]	8762,34
YAMA INDEX	YAMAGEST	34	−13,45	17	14,36	7927,30
TOKYO INDEX PLUS SICAV	CCF	35	−18,85	—	[illegible]	1178,56
PHENIX JAPON	PHENIX	36	−19,25	19	6,82	5312,07
STATE STREET ACTIONS JAPON	STATE ST	37	−20,55	18	10,35	1149,57
KOREA DYNAMIC FUND	IFDC LTD	38	−33,71	—	[illegible]	1257,92

AUTRES SICAV INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 21,14 %, sur 5 ans : 50,55 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
PARTNER SANTE INTERNATIONALE	LA MONDI	1	42,36	—	[illegible]	2179,55
INDOSUEZ FRANCE EUROPE (D)	INDOSUEZ	2	34,59	—	[illegible]	77505,17
INDOSUEZ FRANCE EUROPE (C)	INDOSUEZ	3	34,59	—	[illegible]	83878,64
EURASSUR	BQ EUROF	4	34,19	14	68,50	208,88
PARTNER AUTOROUTES DE L'INFO	LA MONDI	5	29,04	—	[illegible]	1309,43
TRANSCONTINENTS	BRED	6	28,81	1	[illegible]	155,63
CNP ASSUR-UNIVERS	CDC GEST	7	28,16	—	[illegible]	17683,50
SAINT-HONORE MARCHES EMERGENTS	CF ROTHS	8	27,79	—	[illegible]	788,28
NATIO EPARGNE CROISSANCE	BNP	9	22,88	6	70,12	2941,98
CM EPARGNE MONDE	CDT MUTU	10	26,62	34	[illegible]	1539,97
MORGAN INTERNATIONAL	JP MORGA	11	26,47	17	52,81	1084,64
UAP INVESTISSEMENTS	UAP	12	26,37	27	47,05	568,45
PLANINTER	CCBP	13	26,02	5	[illegible]	2003,93
SFI-CNP ASSUR	CDC	14	25,85	3	78,66	1006,76
AXA NPI (C)	AXA	45	16,74	36	[illegible]	147,03
AXA NPI (D)	AXA	46	16,74	37	[illegible]	144,72
MULTIACTIONS (C)	CFCM NOR	47	16,53	23	[illegible]	8619,30
MULTIACTIONS (D)	CFCM NOR	48	[illegible]	24	[illegible]	8548,37
REGEMONDE	FIMAGEST	49	16,51	—	[illegible]	3383,85
DYNAMICO	BQ EUROF	50	16,15	18	[illegible]	1898,72
STATE STREET ACTIONS MONDE	STATE ST	51	11,62	—	[illegible]	1232,87
PYRAMIDES ACTIONS (C)	VERNES	52	8,02	19	51,50	633,88
PYRAMIDES ACTIONS (D)	VERNES	53	8,01	20	[illegible]	629,45
HERVET VALEURS	HERVET	54	7,90	39	[illegible]	824,92
SELECTION INNOVATION	CCF	55	7,10	32	35,32	2102,97
SELECTION ENVIRONNEMENT	CCF	56	1,20	40	[illegible]	102,78
SELECTION SANTE	CCF	57	−5,75	—	[illegible]	2179,87

Embellie pour les sicav investies sur le marché japonais

SOUVENT ANNONCÉE, jamais confirmée dans la durée, la hausse de la Bourse japonaise s'amorcerait-elle actuellement ? Beaucoup y croient. Fidelity, une des plus grosses sociétés américaines d'investissement, et la Banque de gestion privée ont décidé de renforcer le poids des actions japonaises dans le portefeuille de leurs clients. Il faut dire que, depuis le début de l'année, les sicav investies sur ce marché ont gagné près de 20 % en moyenne. Mais cet exploit est loin d'avoir permis de rattraper le retard pris depuis le début de la décennie par les fonds investis sur ce pays.

Les sicav japonaises sont abandonnées aux dernières places du classement des sicav investies en Asie établi par Fininfo. La neuvième position de notre palmarès qu'occupe Japacic, le fonds géré par l'Union européenne de CIC, s'explique par la bonne performance de la Bourse de Paris. La sicav consacre en effet la moitié de ses investissements aux actions françaises. En moyenne, les sicav japonaises perdent encore 5,86 % sur un an, contre un gain de 2,03 % pour l'ensemble des sicav asiatiques. Sur cinq ans, les premières ne réalisent que la moitié de la performance des secondes.

Aussi, il convient d'être prudent avant de s'intéresser de nouveau aux fonds qui jouent la Bourse nippone. La récente progression de ces produits s'explique en grande partie par la brusque remontée de la monnaie japonaise observée ces dernières semaines. Laffitte Tokyo, de la Barclays Bank, qui réalise la plus forte hausse sur un an des sicav japonaises, a gagné plus de 20 % depuis le début de l'année. Mais la moitié de cette performance s'explique par l'appréciation de la devise japonaise par rapport au franc. Et il n'est pas sûr que ce phénomène se poursuive.

« L'appréciation très rapide du yen, due à la volonté du gouvernement japonais de limiter les risques de conflits commerciaux alors que les surplus commerciaux recommencent à progresser, paraît excessive et a probablement dépassé les objectifs du gouvernement », note le gestionnaire de Nippon GAN, sicav qui affiche la meilleure performance des sicav japonaises sur cinq ans. Les sicav japonaises ne vont donc pouvoir compter que sur la hausse du marché japonais pour voir leurs valeurs liquidatives progresser dans les prochains mois.

La Bourse japonaise est bien orientée depuis le début du mois d'avril. *« Cette hausse récente et rapide du marché correspond à la perception des opérateurs que le relèvement de la TVA devrait avoir un effet mineur (mais réel) sur la consommation et la croissance de l'économie nippone »*, estime le gestionnaire de Nippon GAN. Reste à savoir si cette embellie est passagère ou durable.

PHASE DE LIBÉRALISATION

Laurent Bellity, gestionnaire de Sélection Pacifique, est très confiant pour l'avenir : *« L'économie japonaise est entrée dans une phase de libéralisation et restructuration qui ne peut être, qu'à terme, profitable à la Bourse »*, estime-t-il. Le Japon semble, en tout cas, en train de résoudre certains de ses problèmes. *« Les banques, qui représentent 20 % de la cote nippone, ont bien nettoyé leur bilan. On a, en outre, le sentiment que la crise immobilière est entrée dans une phase terminale. Enfin, les prévisions de hausse de bénéfices des entreprises cotées sont comprises entre 10 et 15 % pour le prochain exercice fiscal »*, souligne Bernard Fauché, gestionnaire de Japon Indice Gestion à la Caisse des dépôts et consignations.

D'autres gestionnaires sont plus prudents pour l'avenir. *« J'ai un objectif pour l'automne situé entre 22 000 et 23 000 points pour le Nikkei, l'indice de la Bourse japonaise, contre 19 877 points actuellement. Mais je ne suis pas certain que le marché ira au-delà rapidement »*, confie Frédéric Bruguière, gestionnaire à Tokyo d'Indosuez Unijapon.

Joël Morio

Les marchés français abordent le scrutin dans le calme

Le franc est resté stable cette semaine face à la monnaie allemande, peu affecté par l'approche des élections. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a choisi de ne pas modifier sa politique monétaire

Contre toute attente, les marchés financiers français n'auront guère été affectés par la campagne des élections législatives. Le cours du franc n'a guère varié par rapport au deutschemark depuis l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, tandis que les taux d'intérêt à long terme se sont détendus. Les résultats du premier tour mettront peut-être fin à l'indifférence affichée jusqu'à présent par les opérateurs à l'égard des élections françaises. En Allemagne, l'annonce d'un ralentissement de la croissance monétaire n'a pas suffi à relancer les espoirs de baisse des taux. Les signes de reprise de l'économie et la polémique née de la volonté du gouvernement allemand de réévaluer les stocks d'or de la banque centrale devraient inciter la Bundesbank à l'immobilisme. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a opté pour le statu quo monétaire.

LES MARCHÉS financiers français auront donc traversé sans encombre la période préélectorale. Depuis l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, le 21 avril, le franc a fait preuve d'une grande stabilité, oscillant dans un couloir étroit compris entre 3,3670 francs et 3,3760 francs pour 1 deutschemark. Dans le même temps, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'est détendu – les taux baissent quand la valeur des titres augmente – de 5,83 % à 5,76 %. L'écart de rendement à long terme avec l'Allemagne, dont l'ampleur mesure la solidité du marché français, s'est pour sa part élargi, passant de 0,08 % à 0,15 %. La Bourse de Paris, enfin, a gagné près de 10 %. Les analystes avaient prévu d'importants remous : pas la moindre ride n'a été observée.

De la même façon, la politique monétaire française, qui avait été au coeur des débats des précédents scrutins – on se souvient des attaques, en avril 1995, du candidat Jacques Chirac contre le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet – aura été totalement absente de la campagne. Il est vrai que la situation monétaire exceptionnellement favorable dont bénéficie aujourd'hui la France met le franc fort à l'abri des critiques et des polémiques. Les taux à trois mois français se situent à 3,25 %, leur niveau le plus faible depuis vingt-cinq ans. Il était délicat dans ces conditions pour un homme politique de reprendre l'argument utilisé dans le passé selon lequel la stratégie adoptée par la Banque de France constituait un frein à la croissance. De surcroît, les monnaies faibles, comme le dollar, la livre sterling ou la lire italienne, ont fortement progressé au cours des douze derniers mois et elles ont retrouvé des niveaux tels qu'ils ne pénalisent plus les entreprises françaises. Enfin, à un an et demi du lancement de la monnaie unique, il était logique que le débat monétaire sorte du cadre franco-français et se déplace sur la scène européenne. Les traditionnelles attaques contre M. Trichet ont donc cédé la place aux critiques formulées à l'encontre de la forme que pourrait prendre l'Union monétaire (pouvoirs de la Banque centrale européenne, participation des nations d'Europe du Sud...).

Stabilité du franc

3,3680 le 23 mai

1996 — 1997

Il reste que l'indifférence des marchés financiers français à la campagne électorale a surpris tous les observateurs. Aux antipodes de leurs aspirations libérales, le programme de la coalition de gauche, qui préconise un renforcement du rôle de l'Etat dans la vie économique et ne fait plus une priorité du respect des critères imposés par le traité de Maastricht en matière de finances publiques, semblait pourtant à même d'inquiéter les gestionnaires anglo-saxons. Mais ces derniers sont restés étonnamment calmes. Est-ce une conséquence de la certitude qu'on a, à New York, Londres et Tokyo, de voir la droite remporter les élections ? Est-ce la conviction que, si la gauche revient au pouvoir, elle mènera une politique d'une parfaite orthodoxie tant en matière budgétaire, monétaire qu'européenne ? La réaction, lundi matin, des opérateurs aux résultats du premier tour devrait permettre d'éclaircir ce mystère et d'en savoir plus sur les raisons de la fermeté des marchés français pendant la campagne électorale.

En Europe, l'attention des opérateurs s'est principalement tournée cette semaine vers l'Allemagne. L'annonce d'un ralentissement de la croissance monétaire a constitué une bonne surprise. L'agrégat de monnaies M 3 a progressé de 6,7 % en avril en rythme annualisé après 8,3 % en mars et alors que les experts prévoyaient une hausse de 7 %. Pour autant, ces statistiques n'ont pas suffi à relancer l'espoir d'une baisse des taux de la Bundesbank. D'une part, la hausse du baromètre de l'institut de conjoncture Ifo, qui mesure le moral des entrepreneurs allemands, à 94,7 points en avril contre 92,6 points en mars a confirmé la reprise de l'économie allemande. D'autre part, la volonté du gouvernement allemand de réévaluer le stock d'or de la banque centrale afin d'aider l'Etat fédéral à assainir ses finances publiques ne peut qu'inciter la Bundesbank à l'immobilisme. Plusieurs membres de son conseil ont d'ores et déjà fait part de leur mécontentement face à la mesure envisagée par Bonn. Logiques avec eux-mêmes, ils condamnent aujourd'hui ce « *tour de passe-passe* » budgétaire comme ils avaient rejeté, il y a quelques mois, la reprise de la soulte de France Télécom par l'Etat français ou l'eurotaxe décidée par le gouvernement italien.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale (Fed) a choisi, mardi 20 mai, de ne pas modifier sa politique monétaire. Le niveau de loyer de l'argent au jour le jour reste fixé à 5,50 %. Les signes de ralentissement de l'économie américaine (stabilité de la production industrielle et baisse de 0,3 % des ventes au détail en avril) et l'absence de tensions inflationnistes (recul de 0,6 % des prix de gros en avril) ont incité Alan Greenspan et ses collègues à opter pour le *wait and see*. Dans le cas où l'activité s'accélérerait à nouveau, la Fed aurait toujours la possibilité de relever ses taux au début du mois de juillet, lors de la prochaine réunion de son conseil.

Cette menace persistante explique la réaction négative des professionnels du marché obligataire au statu quo monétaire décidé mardi. D'un vendredi sur l'autre, le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, est remonté de 6,90 % à 6,99 %.

Pierre-Antoine Delhommais

Remous sur le yen

La parité dollar-yen a continué cette semaine à animer le marché international des changes. La devise japonaise est montée, mardi 20 mai, jusqu'à 111,98 yens pour un dollar, son cours le plus élevé depuis le mois de décembre 1996 vis-à-vis du billet vert. Ce mouvement a trouvé son origine dans les rumeurs d'une prochaine hausse du taux d'escompte de la Banque du Japon et dans les déclarations du secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, s'inquiétant de l'importance des excédents commerciaux nippons.

En affirmant que le redressement du yen est « *excessivement rapide* » – la monnaie nippone a regagné 12 % de sa valeur face au dollar en trois semaines –, Eisuke Sakakibara, directeur des affaires internationales au ministère des finances, a mis fin, au moins provisoirement, au mouvement d'appréciation de la monnaie japonaise. Le dollar cotait, vendredi 23 mai, 115,60 yens, 1,6895 mark et 5,6925 francs.

Marché international des capitaux : des emprunteurs très attendus

LE MOIS DE JUIN promet d'être animé sur le marché des capitaux, qui devrait accueillir plusieurs emprunteurs français. Ceux-ci sont attendus avec quelque impatience par ceux, nombreux, qui en espèrent une indication d'ensemble sur la façon dont le crédit de la France est perçu sur le plan international. A part celle du Crédit local, qui force l'admiration, les signatures françaises sont devenues rares, car la campagne électorale a fait différer l'exécution de beaucoup de projets. Or, on a vraiment besoin de plus d'une belle réussite pour effacer le goût amer laissé par le grand emprunt de 1 milliard de dollars, contracté en mars, pour une durée de cinq ans, par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades). Cet établissement public, dont la qualité est pourtant irréprochable, n'a pas su s'imposer dans le compartiment de la devise américaine. Le rendement de ses obligations s'est beaucoup éloigné de celui des titres de référence du Trésor américain alors que, par exemple, celui d'une émission lancée quelques jours plus tard par la Belgique s'en est au contraire rapproché de très près.

Deux autres établissements publics de grand renom figurent en bonne place sur la liste des intermédiaires financiers : Electricité de France et la Caisse nationale des autoroutes. Rien n'est encore arrêté, mais les banques se préparent depuis des semaines à voir le premier se présenter sur le marché du dollar et évaluent les chances du second à émettre des obligations de longue durée en deutschemarks. Parmi les emprunteurs du secteur, la banque Paribas retient le plus l'attention. Elle entend lever l'équivalent de quelque 20 milliards de francs sur le marché international au cours des dix-huit prochains mois. Elle compte y parvenir en contractant quelques grands emprunts obligataires à revenu fixe dont les durées iraient de cinq à dix ans et qui seraient libellés dans les principales devises européennes, francs français, deutschemarks, florins néerlandais et livre sterling, ainsi qu'en dollars. Les opérations en francs, en marks et en florins devraient être converties en euros dès 1999.

Ce qui rend ce plan particulièrement intéressant c'est que, en le dévoilant, Paribas affirme avoir entièrement surmonté ses difficultés récentes, et être redevenue très profitable. Si elle emprunte, c'est certes pour remplacer des dettes anciennes de longue durée et qui vont venir à échéance, mais c'est aussi pour consolider des dettes à court terme et également pour se procurer les ressources nécessaires au développement de ses affaires. Voici de bonnes nouvelles qui, si elles étaient sanctionnées par un relèvement de sa notation par Standard & Poor's, sont susceptibles de raviver l'appétit des investisseurs non seulement pour les titres émis par Paribas mais aussi pour ceux d'autres émetteurs français.

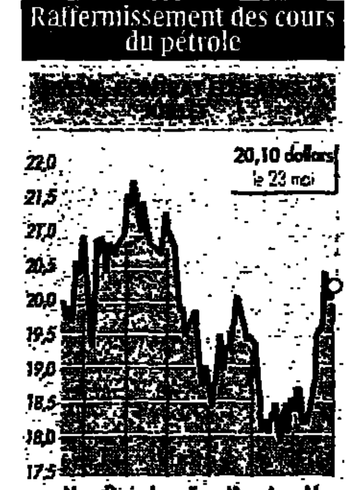
Par ailleurs, le plan de Paribas répond bien à la nécessité qui s'impose aux emprunteurs de diversifier sans tarder leurs sources de financement. Il leur faut profiter du fait qu'il existe encore de nombreuses devises en Europe pour atteindre les bailleurs de fonds qui, dans leur pays, privilégient la monnaie nationale. Dans deux ans, les investisseurs allemands, néerlandais ou français devraient avoir l'euro en commun et la concurrence sera beaucoup plus rude pour ceux qui voudront lever des fonds s'ils ne se sont pas fait suffisamment connaître. Ce qui vaut à l'intérieur de la partie d'Europe communautaire appelée à partager l'euro vaut aussi à l'extérieur. La livre sterling, qui devrait rester plus longtemps indépendante, pourrait bien servir à libeller davantage d'emprunts qu'aujourd'hui. Quant au marché des titres en dollars, il promet d'être de plus en plus sollicité par les emprunteurs de notre continent.

Il est grand temps de suivre l'exemple des emprunteurs allemands qui, depuis un long moment, s'appliquent à habituer les investisseurs à leurs noms compliqués et à se faire apprécier dans tous les principaux compartiments du marché international. Ils le font d'ailleurs parfois grâce à l'appui d'intermédiaires financiers français, et pas uniquement dans le compartiment du franc. Ce devrait être bientôt le cas de Bayerische Landesanstalt fur Aufbaufinanzierung, un établissement qui bénéficie de la garantie de la Bavière et qui a demandé à la Société générale de diriger, conjointement avec la banque néerlandaise ABN Amro, sa prochaine émission en dollars dont la durée sera de cinq ans.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Raffermissement des cours du pétrole



INVERSION de tendance sur les marchés pétroliers. Les prix, qui avaient perdu entre 6 et 8 dollars selon les qualités (entre 25 % et 30 % de leur valeur) durant le premier trimestre, ont regagné plus de la moitié du terrain en quelques jours, après plusieurs semaines d'hésitation. Le brent de la mer du Nord est repassé au-dessus des 20 dollars (20,10 dollars le 23 mai pour le contrat de juillet). Le « *light sweet crude* » s'échangeait à 21,86 dollars sur le marché à terme new-yorkais.

Pour la plupart des analystes, le marché est « *à l'équilibre* » en ce qui concerne l'offre et la demande. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), durant les deux derniers mois, l'offre mondiale de pétrole aurait dépassé la demande de quelque 1,5 million de barils/jour. A la mi-mai, la perspective d'une poussée de la consommation d'essence aux Etats-Unis pendant l'été a raffermi les cours. Ces derniers ont également été soutenus par l'annonce de problèmes de production dans des raffineries américaines. D'autre part, des travaux de maintenance devraient réduire la production en mer du Nord.

Dans sa dernière analyse mensuelle, le Center for Global Energy Studies (CGES) estime que la production des pays hors OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) sera moins soutenue que prévu, contribuant à raffermir les prix. Elle s'établira en fin d'année à 45,5 millions de barils/jour contre 45,9 millions prévu en avril. Cette baisse s'explique par « *des retards dans l'entrée en production d'un certain nombre de champs pétroliers* ».

Dans ce contexte, les analystes pensent que les pays de l'OPEP, qui se réunissent à Vienne, en Autriche, le 25 juin, devraient maintenir leur plafond de production à 25,033 millions de barils/jour, ce seuil symbolique étant d'ailleurs régulièrement dépassé. Depuis le début de l'année, la production de l'organisation est supérieure à 27 millions de barils/jour. Mais tant que ce dépassement n'affaiblit pas les prix, l'organisation ne voit pas de raison de le critiquer, d'autant qu'elle du mal à faire respecter ces quotas.

Dominique Gallois

Wall Street bat un nouveau record, les autres places reprennent leur souffle

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
↘ – 1,55%	↗ + 2,10%	↘ – 0,77%	↘ – 0,68%	↘ – 0,07%
20 009 points	7 345,91 points	2 762,90 points	4 661,30 points	3 602,19 points

RASSURÉE par le maintien en l'état de la politique monétaire américaine, Wall Street a terminé la semaine sur un nouveau record. Les autres grandes places internationales ont marqué le pas. En Europe, tous les reculs sont inférieurs à 0,8 % : Londres a perdu 0,68 % et Paris 0,77 %, alors que Francfort faisait preuve d'une remarquable résistance, ne cédant que 0,07 %. La plus forte baisse est affichée par Tokyo, qui a perdu 1,55 % cette semaine.

Wall Street a donc atteint un nouveau sommet vendredi en clôture, le vingtième depuis le début de l'année. L'indice Dow Jones a terminé à 7 345,91 points, sur une progression hebdomadaire de 2,10 %. Les autres indices américains ont également battu des records de clôture : l'indice Nasdaq des valeurs technologiques a dépassé son dernier sommet qui datait du 22 janvier et le S & P-500 a également terminé la séance à son plus haut niveau historique.

La décision de la Fed a été un soulagement pour le marché boursier, a indiqué un courtier de Salomon Brothers, surpris, comme nombre de ces collègues, de la forte réaction de Wall Street. Il est vrai que les économistes sont restés partagés jusqu'au dernier moment sur les chances d'un resserrement de la politique américaine, après le tour de vis de mars.

Le maintien des taux a été interprété comme une confirmation du fait qu'il n'y a pas d'accélération des tensions inflationnistes aux Etats-Unis en dépit d'une croissance soutenue. Les boursiers ont également salué la décision de la Fed de ne pas utiliser une hausse des taux comme un moyen pour freiner un marché toujours vigoureux. Depuis qu'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale avait évoqué « *l'exubérance irrationnelle des marchés* », l'indice Dow Jones a gagné plus de 900 points.

En Europe, la tendance était identique pour les trois grandes places : après avoir chassé le record depuis un mois, les Bourses ont toutes marqué le pas, préférant reprendre leur souffle avant de repartir de l'avant. La Bourse de Francfort termine la semaine sur ses niveaux de la semaine précédente, l'indice DAX s'inscrivant à 3 602,19 points, vendredi 23 mai, en clôture contre 3 604,55 points le vendredi précédent.

CLIMAT FAVORABLE

Dans son rapport hebdomadaire, la Commerzbank relève que « *le climat reste favorable* » et table sur sur un indice DAX aux alentours des 3 750 points « *dans les prochains mois* ». Elle réitère ses prévisions de la semaine précédente assurant que « *les perspectives à moyen terme restent bonnes* ». Elle prévoit que le succès des mesures de restructuration, ainsi que les hausses de salaires modérées, vont entraîner une croissance des profits des entreprises qui compenseront la faiblesse du dollar pénalisante pour les entreprises allemandes qui sont fortement exportatrices.

Outre-Manche, la Bourse de Londres a terminé la semaine en baisse, à 4 661,80 points, contre 4 693,90 points une semaine auparavant, soit sur un recul de 0,68 %. Après les grandes réformes de la Banque d'Angleterre, le marché attend désormais le premier budget du nouveau chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown. Sa présentation devrait avoir lieu en juin et en juillet. Les analystes espèrent que M. Brown prendra des mesures pour ralentir la consommation, qui menace de réveiller l'inflation.

On retiendra plus, à la Bourse de Paris cette semaine, le score quasi extraordinaire de la liquidation que la performance hebdomadaire de l'indice CAC 40. Si, sur la semaine, l'indice de référence de la place termine sur un repli de 0,77 %, le mois boursier se solde par un bilan positif de 9,05 %. Le marché parisien n'avait pas connu d'aussi belle période depuis le mois de janvier 1992. A cette époque, les valeurs françaises avaient gagné en un mois, 13,24 %.

TOKYO FREINÉE

On retiendra également que, de mémoire de boursier, c'est également l'une des plus belles périodes préélectorale qu'ait connues le Palais Brongniart, avec plus de 9,5 % de gain depuis l'annonce de la dissolution. Reste qu'un nombre élevé de « triangulaires » pourrait provoquer des prises de bénéfice importantes à l'issue du premier tour estime la Société générale dans sa note hebdomadaire. Si la majorité sortante dégage une nette majorité, l'indice CAC 40 pourrait très vite atteindre les 2 900, voire les 3 000 points.

Les interrogations sur une hausse éventuelle des taux d'intérêt ont pesé tout au long de la semaine sur le marché boursier de Tokyo, freinant les achats, à l'exception de quelques valeurs vedettes internationales. L'indice Nikkei a finalement perdu 315,73 points, pour finir à 20 009 points, sur une baisse de 1,55 % par rapport à la semaine précédente où il avait gagné 521,95 points.

Un opérateur d'une maison de courtage a évoqué la possibilité d'une hausse de 0,5 % du taux de la Réserve fédérale américaine lors de la réunion, en juillet, de son comité monétaire, ce qui rendrait plausible une hausse concertée des taux japonais. Par ailleurs, tous les marchés, dont celui des devises, sont devenus très volatils et les investisseurs sont très sensibles au potentiel de risque, a-t-il ajouté.

F. Bn

ROLAND-GARROS Le tirage au sort du tableau de Roland-Garros a été effectué *vendredi 23 mai*. ● FABRICE SANTORO rencontrera, au premier tour, le numéro un mondial, Pete Sampras, dont le parcours, dans ces Internationaux de France, *ne s'annonce pas de tout repos*. ● PETE SAMPRAS, qui n'a pas encore gagné *une seule* partie sur terre battue en 1997, a demandé que son match, prévu lundi, soit repoussé *d'une journée*. ● S'IL ATTEINT LES DEMI-FINALES, l'Américain pourrait rencontrer l'Autrichien Thomas Muster ou le Russe Yevgeny Kafelnikov, vainqueur en 1996 du *simple et du double messieurs*. ● CHEZ LES FEMMES, la jeune Martina Hingis, numéro un mondial convalescente, a hérité d'un parcours très difficile alors que Steffi *Graf s'en sort mieux*. Mary Pierce et Monica Seles devraient s'affronter en huitième de finale.

Fabrice Santoro, premier obstacle sur la dure route de Pete Sampras

Le tirage au sort des Internationaux de France de tennis n'a pas favorisé le numéro un mondial. Le joueur américain rencontrera dès mardi l'ex-petit prodige du tennis français, qu'un bon début de saison a ressuscité

EN CETTE ANNÉE de centenaire du tournoi féminin, Françoise Durr, la dernière Française championne des Internationaux *de France de tennis, en 1967, a eu*, vendredi 23 mai, l'honneur de tirer au sort les tableaux de simples masculins et féminins qui débutent lundi sur les courts de la porte d'Auteuil. *Comme d'autres* investis avant elle de cette responsabilité, sa main a parfois été lourde. En tout cas, grâce à elle, Roland-Garros tient son « choc » liminaire, *plus affectif que sportif* : le meilleur joueur du monde, l'Américain Pete Sampras, doit affronter au premier tour Fabrice Santoro, Français et 57e joueur mondial.

Il y a un an, l'affaire aurait paru *facile pour le numéro un mondial*. Fabrice Santoro traînait sa déprime et ses cicatrices. Mais voilà, le « petit prince » du tennis français, ex-héros, ex-prodige, a retrouvé sa jeunesse et le talent brut de son jeu. Vainqueur à seize ans *de l'Orange Bowl Juniors* (1988), il était devenu l'un des héros de la conquête de la Coupe Davis 1991 en qualifiant in extremis la France en quart de finale contre l'Australie à Nîmes. *Vingt-quatrième* joueur mondial en mars 1993, il avait ensuite dégringolé au classement pour cause de blessures.

Entraîné par son père depuis le *mois de janvier, Fabrice Santoro* s'offre une saison prometteuse sur terre battue. Demi-finaliste à Monte-Carlo après avoir battu sur son passage deux anciens vainqueurs de Roland-Garros – Thomas Muster et Sergi Bruguera –, demi-finaliste à *Prague*, il s'est repris à rêver. Avec ses coups frappés à deux mains des deux côtés, une habileté plus patiente à construire les points, il est devenu plus confiant, ce qui n'est pas rien quand on va rencontrer un numéro un mondial.

Contre Pete Sampras, Fabrice Santoro ne partira donc ni favori ni perdant : « *Sampras est le meilleur joueur du monde depuis quatre ans*, a-t-il constaté après le tirage au sort. *Je l'ai battu deux fois à Rome en 1991 et 1995. Lui m'a battu une fois en 1993. C'est un cycle qui tourne sur deux ans. Normalement, c'est son tour de gagner. Quoi qu'il arrive, ce sera un formidable bonheur pour moi de jouer sur le Central contre lui.* » Pour l'Américain, ce premier tour est un test. Pete *Sampras a dû déclarer forfait* à la Coupe des Nations de Düsseldorf, victime d'une légère élongation à la cuisse. Et il a demandé au juge arbitre, Gilbert Ysern, de ne disputer son premier match à Roland-Garros que mardi. Bref, il doit donc se rassurer dès le début du tournoi d'autant qu'il aura affaire à forte partie *dans sa moitié* de tableau avec Clavet, Corretja, Moya, Muster et Kafelnikov.

UN TROU DANS SON PALMARÈS

Heureusement, le garçon a de la ressource. En 1996, il souffrait du dos et avait également été contraint au forfait de cette Coupe des Nations avant de réaliser un itinéraire épique et musclé à Roland-Garros en accumulant les sets pour battre Sergi Bruguera, Todd Martin ou Jim Courier avant de s'écrouler en demi-finale *contre le futur vainqueur*, Yevgeny Kafelnikov. Roland-Garros est le seul titre du Grand Chelem qui manque à Pete Sampras. Sur qui risque-t-il de buter cette année ? En huitième de finale se profilent le Slovaque Dominik Hrbaty ou le Suisse Marc Rosset. En quart de finale sont attendus les Espagnols Carlos Moya ou Alex Corretja.

Huitième joueur mondial et l'un des meilleurs spécialistes de terre battue de la saison, Alex Corretja est d'ailleurs l'un des protagonistes d'une autre rencontre de choix au premier tour : il sera opposé au Marocain Karim Alami, très gourmand de terre battue. Alberto Berasategui, finaliste 1994 et *tête de série nº 14 en 1997*, rencontre l'Ukrainien Andreï Medvedev, vingtième joueur mondial et très en verve sur la brique pilée après une année gâchée par une blessure. *Match musclé* en perspective également, entre Jim Courier, champion en 1991 et 1992, et le plus que solide Suédois Magnus Larsson. Vingt-deuxième mondial, l'Américain est passé bien près d'être tête de série à la grâce des forfaits. En 1996, en quart de finale, il avait cédé face à Pete Sampras, en cinq sets.

Michael Chang, tête de série nº 2 qui évolue dans le même quart de tableau que Marcelo Rios (nº 7), rencontre un qualifié et sera opposé au deuxième tour face à un Français, Jérôme Golmard ou Arnaud Clément qui a disposé d'une invitation. Yevgeny Kafelnikov, tenant du titre et tête de série nº 3, *partage le quart de tableau de* Thomas Muster, vainqueur 1995 et tête de série nº 5, en perte de vitesse sur terre battue. Le troisième quart du tableau est réservé aux attaquants, avec un quart de finale probable entre Richard Krajicek (nº 6) et Goran Ivanisevic (nº 4).

Bénédicte Mathieu

Quelques joueurs et joueuses qui pourraient se retrouver en finale sur la terre battue du Central de la porte d'Auteuil dans deux semaines



● **Yevgeni Kafelnikov.** Né le 18 février 1974, droitier. Vainqueur à Roland-Garros en 1996 du simple – en ayant notamment battu Pete Sampras et Michael Stich (en finale) – et du double, le Russe Yevgeni Kafelnikov n'est *pas vraiment un petit nouveau* mais plutôt un sérieux client. Seule inconnue, son état de forme – décisif sur une épreuve en quinze jours. Victime d'une *blessure à la main*, peu avant l'Open d'Australie, au début de l'année, il est resté hors compétition jusqu'au tournoi d'Estoril, en avril, et n'a pas été convainquant depuis lors.

PHOTOS TEMPSPORT



● **Michael Chang.** Né le 22 février 1972, droitier. Pour lui, ce sont *bien sûr les souvenirs*. Michael Chang n'a gagné qu'un tournoi du Grand Chelem, à Roland-Garros, en 1989. Il avait dix-sept ans, il avait servi à la cuiller contre *Ivan Lendl en quart de finale* et battu Stefan Edberg en finale au terme d'un des grands matches de l'histoire du tournoi. Finaliste en 1995 contre Thomas Muster, *deuxième joueur mondial*, Michael Chang apparaît comme un élève et bûcheur modèle mais il lui *manque toujours* le trait de génie et la terre battue ne pardonne pas.



● **Alex Corretja.** Né le 11 avril 1974, droitier. Une victoire à *Estoril, une victoire à Rome*, une finale à Monte-Carlo, en cette saison 1997, Alex Corretja se révèle comme l'homme de la terre battue. Grâce à son *brillant printemps*, il a atteint le rang de huitième joueur mondial. Avec un Thomas Muster en très récente délicatesse avec son tennis et un Yevgeni Kafelnikov de retour de blessure, il peut nourrir de beaux espoirs parisiens. L'Espagnol est d'autant plus *redoutable qu'il fait partie d'une* génération bien plus polyvalente que la précédente.



● **Marcelo Rios.** Né le 26 décembre 1975, gaucher. *Le Chilien est l'un des seuls bons* gauchers du moment, le joueur le plus caractériel du circuit et l'un des plus doués sur terre battue avec Alex Corretja (les deux *hommes se sont croisés* deux fois cette saison en finale, à Monte-Carlo et à Rome : une victoire chacun). Il *sait décrypter* le jeu de ses adversaires, anticiper et donne des angles parfois impossibles à ses balles. Sa faille : ce caractère de chien qui efface *toute sa concentration*. Huitième de finaliste en 1996, il avait été battu par Cédric Pioline.



● **Martina Hingis.** Née le 30 septembre 1980, droitière. *Pour la première fois de sa jeune* carrière, elle vient dans un tournoi du Grand Chelem en numéro un mondial mais aussi avec un genou encore douloureux qu'une convalescence de cinq semaines n'a pas tout à fait guéri. En avril, elle s'est distendu quelques ligaments *dans une chute* de cheval. C'est une aubaine pour ses adversaires : avant ces ennuis, Martina Hingis était invaincue depuis le début de la saison : elle *avait gagné cinq tournois d'affilée* dont les Internationaux d'Australie en janvier.



● **Chanda Rubin.** Née le 18 février 1976, droitière. *L'Américaine est une joueuse des* records. Elle a gagné le plus long match féminin de l'histoire de Wimbledon et des Internationaux d'Australie. Son sang-froid inouï lui permis de sauver neuf balles de match en huitièmes de finale à Roland-Garros en 1995 avant *de l'emporter sur Jana Novotna*. Après une saison 1996 gâchée par une tendinite au poignet, Chanda Rubin a retrouvé un jeu mâtiné de puissance et de subtilité. *Et bien sûr*, il ne faut pas oublier **Steffi Graf**, riche déjà de cinq titres (*Le Monde* du 24 mai).

Le golfeur prodige Tiger Woods affronte ses premières tempêtes médiatiques

ATLANTA
correspondance

Son père le lui a enseigné comme il l'aurait fait d'un art de vivre, voire d'une philosophie. Pour sa mère, il ne s'agissait que *d'un simple* jeu. Quant à Tiger Woods lui-même, il l'a longtemps pris pour un sport, rien de plus. Mais il se trompait. Pour ce garçon de vingt et un ans, le golf n'est plus vraiment un jeu, plus tout à fait un sport, et *il ne sera, peut-être, jamais un art de vivre*. Tout cela par la « faute » d'une victoire au Masters, le 13 avril, sur le parcours chargé d'histoire du National Golf Course d'Augusta (*Le Monde* du 15 avril). Un succès de *prestige*, décroché à un âge où il est plutôt de coutume d'observer les maîtres en silence, avec l'espoir de pouvoir les imiter un jour.

Au soir de sa victoire, le jeune homme a parlé de *golf*, seulement de golf. Depuis, il lui faut s'exprimer sur tout, partout, en pesant soigneusement chacun de ses mots, car l'écho de *ses paroles se fait entendre jusque* sur les terres les plus reculées des Etats-Unis. Fils d'un Noir américain et d'une Thaïlandaise élevée à Bangkok, il promène ses origines comme un bagage que la fatigue du trajet *rendrait toujours plus lourd*. Les Noirs le voient comme un nouveau Jackie Robinson, le joueur de base-ball qui fut le premier homme de couleur admis en ligue professionnelle. Et ils attendent de lui un discours et une attitude résolument militants.

Les Blancs, eux, guettent son premier *faux pas et croient bien l'avoir déjà trouvé* dans un entretien accordé au mensuel masculin *GQ*. Tiger Woods y exprime ses idées sur la société américaine. Et croyant blaguer sur les idées que se font les Blancs de la *sexualité des Noirs, il* « dérape ». Un simple mot de travers. Mais l'affaire a fait grand bruit. Et plus encore lorsque le jeune homme *a mis en cause l'honnêteté du journaliste*, jurant n'avoir jamais tenu les propos incriminés. L'éditeur de *GQ* a immédiatement affirmé le contraire et expliqué, par communiqué, que Tiger Woods ferait mieux *de se comporter en adulte responsable de* ses actes et de ses idées, une attitude préférable pour un individu destiné à prendre valeur d'exemple.

REFUS D'UNE VISITE À LA MAISON BLANCHE

Deuxième exemple de la tempête médiatique : l'affaire Fuzzy Zoeller, autre incident verbal où Tiger Woods a joué, cette fois, le rôle de la victime. Et Fuzzy Zoeller, un vétéran *du circuit professionnel, celui du vilain* canard. Le 13 avril, cet ancien vainqueur du Masters laisse échapper après le parcours *une plaisanterie faible sur* le vainqueur du jour. Il le qualifie de « *petit garçon* » et poursuit d'un rire méprisant : « *J'espère qu'il ne va pas commander du poulet frit et des haricots verts l'an prochain au dîner des champions* », faisant allusion à un plat autrefois prisé des esclaves noirs.

Les paroles de Fuzzy Zoeller vont se répandre dans la presse américaine à la vitesse de la lumière. Et en occuper rapidement les gros titres. Une semaine plus tard, le « fautif » fait amende honorable et s'excuse platement de ses propos jugés racistes. *Le lendemain, l'un de ses commanditaires*, une chaîne de grands magasins, lui signifie l'annulation immédiate de leurs accords publicitaires. Le 20 mai, un déjeuner qui réunit les deux joueurs permet enfin à Fuzzy Zoeller *de répéter à Tiger Woods ses* excuses les plus honorables. « *L'incident est clos* », explique le jeune homme aux journalistes qui attendaient la fin de repas avec appétit.

Fort heureusement pour lui, et plus encore pour le golf, l'effet Tiger Woods ne se réduit pas à une simple énumération de mots souvent malheureux prononcés par les uns et amplifiés par les autres. Au soir de sa victoire au Masters, le nouveau *phénomène des greens* a reçu de la Maison Blanche une invitation à venir saluer le président. Il l'a refusée poliment, expliquant *par la voix de son agent que sa priorité était* désormais de partir en vacances. Bill Clinton s'en est offusqué, dit-on. Mais le public américain, lui, a vu dans ce geste la preuve d'un vrai tempérament. Et l'admiration qu'il porte au jeune homme semble grossir un peu plus chaque matin.

A la mi-mai, pour sa première compétition *depuis le Masters, 85 000 spectateurs se* sont bousculés sur le parcours du Byron Nelson Classic, au Texas, pour assister à sa victoire. Au premier rang des spectateurs, la duchesse d'York, venue vérifier les qualités de jeu du prodige.

Le lendemain, American Express annonçait la signature d'un accord, d'une durée de cinq ans, confiant au jeune champion le rôle de porte-parole de la société moyennant 13 millions de dollars (environ 75 millions de francs). Un choix que Kenneth I. Chenault, le président d'American Express, justifie ainsi : « *Avec Tiger Woods, nous avons un représentant qui a su frapper l'imagination de toutes sortes de gens. Il est même possible de penser qu'il a touché absolument tout le monde.* » Il l'a fait sur les greens, un club *de golf à la main et le regard fixé* sur le prochain trou. Il lui faut désormais le faire dans la vie. Ce ne sera pas forcément plus simple.

Alain Mercier

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : la Juventus de Turin a remporté, vendredi 23 mai, *son 24e titre de champion d'Italie*** de football, grâce au match nul (1-1) obtenu sur le terrain de l'Atalanta de Bergame. Privée de Paulo Montero, suspendu, de Didier Deschamps, au repos, et d'Angelo Di Livio, sur le banc, la « Juve », a été menée 1-0 avant que Mark Iuliano *égalise. Mercredi*, les hommes de Marcello Lipi joueront la finale de la Ligue des champions contre les Allemands du Borussia Dortmund.

■ ***La Fédération française de football (FFF)*** ne cédera pas dans l'affaire dite « des chaussures » qui l'oppose actuellement à ses internationaux qui souhaitent porter, en équipe de France, l'équipement avec lequel ils jouent en club, malgré le contrat qui lie le onze tricolore à la firme Adidas jusqu'en 2002. « *D'autant*, a précisé le président de la FFF, Claude Simonet, *que nous savons que les internationaux évoluant à l'étranger ont signé des contrats d'équipement avec une clause qui stipule bien que pour l'équipe de France ils doivent jouer en Adidas.* » Pour arrondir les angles, la marque aux trois bandes a *décidé de tripler sa prime* de match allouée à chacun des Bleus en la portant à 35 000 francs.

■ **BASKET-BALL : Bozidar Maljkovic entraînera l'équipe du PSG-Racing.** Le *coach* serbe a signé, mercredi 21 mai, un contrat de trois ans avec les nouveaux champions de France. Il a déjà a son palmarès quatre titres de champion d'Europe, remportés avec Split (1989-90), Limoges (1993) et Panathinaïkos d'Athènes (1996), ou son séjour s'est interrompu brutalement, le club mettant unilatéralement fin à son contrat.

La mode italienne et le look néoréaliste

Les campagnes de publicité du prêt-à-porter de luxe milanais ont adopté un style « cinéma de la vie quotidienne ». Des clichés pleine page, une gestion réussie de l'image

VOILÀ trois ans déjà qu'elles ont envahi la presse internationale. Clichés pleine page, avec, pour tout slogan, le sigle de la marque, et pour tout emblème, des objets de mode, des fragments de corps, des figures d'héroïnes, saisies dans la neutralité de l'existence pure. Ceux qui supputaient un phénomène passager ont dû déchanter.



D.R.

Photographie de Steven Meisel pour une publicité de Dolce & Gabbana.

En vérité, ces publicités, qui font paraître académiques les visuels infiniment plus séducteurs et oniriques de l'habillement français, traduisent bel et bien, dans la bataille des images, la furieuse offensive que les industriels italiens mènent depuis trois ans sur le front du chiffon.

Là-bas, de l'autre côté des Alpes, de paisibles dynasties de gantiers (Trussardi), de maroquiniers (Gucci, Prada)... ou de chausseurs (Della Valle) ont jeté leur va-tout en marquant les Français sur leur terrain favori – le prêt-à-porter de luxe –, puisant dans le livre d'histoire de la couture parisienne. C'est ainsi que, en 1988 Miuccia Prada, l'héritière du grand maroquinier milanais, présenta sa première collection de prêt-à-porter. D'une austérité étudiée, l'allure Prada, qui allait s'illustrer dans les talons bûches et les jupes raides pour hôtesses de l'air des années 60, se trouva propulsée par des campagnes publicitaires dans l'establishment de la mode. Un engouement auréola ces produits singuliers, chers et soignés, dont les couleurs « difficiles » (olive, marron)... mises en scène par les photos de David Sims, se répandront chez la concurrence.

La philosophie de ces maisons tient en quelques axiomes : une gestion familiale souple et dynamique, qui valorise au maximum le produit là où les Français en font l'instrument d'un rêve. C'est ainsi que ces artisans du luxe sont devenus des maisons de style, dont les créations inspirent la VIIe Avenue de New York. Ayant échoué dans leur tentative de concentration, qui aurait pu permettre de concurrencer le géant français LVMH, ces firmes italiennes n'en forment pas moins un univers en expansion.

L'an dernier, l'Italie est passée second exportateur européen de mode, derrière l'Allemagne. Gucci a pratiquement doublé ses bénéfices. Les 5,5 milliards et demi de francs de chiffre d'affaires alignés par Giorgio Armani sont guignés par Gianni Versace, Krizia, Trussardi, Max Mara, et tout un essaim d'autres condottieri...

Ces succès sont amplement dus à une gestion réussie de l'image. Si une marque italienne décline son univers au travers d'innombrables sous-lignes, celui-ci reste aussi présent que l'ADN en chaque cellule du corps. Dans la fragmentation des engouements qui s'est récemment emparée de la mode, Gianni Versace croit en *« une image cohérente avant tout orientée vers le produit. Le style Versace est désormais connu partout dans le monde, grâce à une image homogène, identifiable en tout lieu. »* Au point de créer quelque confusion entre lieux (les boutiques), produits et images, elles-mêmes promues purs objets de mode.

Cette image est si précieuse qu'on la conçoit au cœur de l'entreprise, dans une cellule réduite qui s'assure, à coups de millions de lires, la collaboration des photographes en vogue. Le tandem Benetton-Toscani avait ouvert la voie. Gianni Versace, lui, s'est offert les talents de Richard Avedon. Bruce Weber, ceux de Mario Testino... Pendant que David Sims réalise les publicités Prada, Steven Meisel met dans son objectif la parade d'un luxe international.

Cette image si précieuse est conçue au cœur de l'entreprise, dans une cellule réduite qui s'assure, à coups de millions de lires, la collaboration des photographes en vogue

Gucci en constitue le plus vibrant exemple. Calibrées par son omniprésent directeur artistique, l'Américain Tom Ford, les visuels ont illustré le rajeunissement de la marque, lancée dans le prêt-à-porter, avec de jeunes modèles androgynes – une idée que d'autres exploiteront bientôt. Le luxe des coupes et des matières est servi par un port presque insolent (chemise largement décolletée par-dessus la veste) et la prolifération d'une jeunesse dorée, couple ou groupe – un facteur dramatisant que reprendra, entre autres, Gianni Versace – engagée dans une séduction fraternelle et diffuse. La femme Gucci se dessine : jeune, chic, sexy, frivole.

Bousculée, la concurrence a joué des coudes. Cet été, La Perla – une marque de lingerie féminine – ne se contente plus d'afficher la luxuriance des matières. Sa nouvelle campagne, qui parodie Helmut Newton, présente des amazones ultra-indépendantes, guerrières pensives, entourées d'homuncules dolents et de chiens, et probablement vouées à un éternel célibat. Mais Gucci n'avait-il pas présenté cet hiver une businesswoman moins futile qu'à l'accoutumée ?

Pourtant, cette tendance n'est pas un diktat. Les Milanais Dolce & Gabbana cultivent le glamour national dans des noirs et blancs moelleux très inspirés par le cinéma, où éclatent la sensualité des matières et les références au Jean-Paul Gaultier des années 80 : leurs couples enlacés sont saisis dans des ondulations complexes, à la façon des saints baroques qui peuplent les églises romaines.

Quant au chausseur Sergio Rossi, il s'apprête à lancer une campagne inspirée des films que Hitchcock réalisa dans les années 50. Il n'est pas jusqu'à Valentino qui n'ose, cette année, des mises en scène sulfureuses, qui en appellent, non sans pompe, à Balthus et à Caravage...

Comme indifférentes à cette ruée sur l'image, les sages compositions d'Armani (ou encore de Krizia et de Trussardi) n'encombrent pas le produit d'un trop pesant supplément d'âme. Le même – à l'instar de Max Mara, de Benetton et de Della Valle – va jusqu'à offrir à ses clients, outre les habituelles publicités, un catalogue en forme de magazine, où les aperçus vestimentaires voisinent avec des images et des textes traitant de tout autre chose...

Créer un journal pour y proposer ses produits : difficile d'imaginer plus obsessionnel contrôle de l'image. En vérité, nul ne sait combien ces représentations vont durer, mais le risque existe qu'à vouloir à la fois fixer l'éphémère et s'inscrire dans l'histoire de la photo de mode, le grand écart ne se révèle bien périlleux. Réalisées par des photographes internationaux et dupliquées aux quatre coins de la planète, ces images ont abdiqué depuis longtemps leur identité italienne. Ainsi que ce culte de la beauté dont la Péninsule fut longtemps la principale dépositaire...

Jacques Brunel

Le faire-part prend un coup de jeune

Ils souhaitaient en finir avec la mièvrerie des faire-part de mariage. Ils voulaient délaisser les calèches, alliances entrelacées, petits cœurs et pastels au profit des couleurs vives, de l'ironie et surtout de l'originalité.
Les dirigeants de la toute jeune société d'édition Art Fiction ont donc eu l'idée de demander à dix-huit illustrateurs de donner un peu de fraîcheur et d'air nouveau à ces missives qui annoncent le *grand événement d'une vie*. Avec pour seule contrainte le format carré, les artistes ont joué le jeu, apporté leur personnalité et surtout leur vision – sentimentale ou humoristique – du mariage.
Le résultat, ce sont quarante-deux faire-part, où des mariés s'enlacent, s'embrassent, s'envolent, s'en vont en voyage de noces, affichant le classique *« just married »*. Quarante-deux images qui rompent avec la tradition sans jamais la renier.
Les symboles sont toujours là – robes blanches pour les futures épouses, smoking pour les jeunes maris, cœurs qui disent l'amour et regards tournés dans la même direction, pour illustrer la phrase de Saint-Exupéry –, mais c'est leur mise en scène qui a changé. Chez O'Groj, les *mariés jouent les trapézistes*, chez Suppa, ils ont l'allure gauche et timide, chez Rebecca Gibbon, ils chevauchent une bicyclette, chez Rémi Malingrëy, ils se sont métamorphosés en gros chats, chez Jean-Pierre Duffour, ils *partent dans les airs*, et chez Grégory Pichler, le petit mari doit monter sur une chaise... Distribués dans les imprimeries spécialisées – soit 350 points de vente en France –, ces faire-part sont, selon Jacques Pinhas, chargé du marketing à Art Fiction, *« un produit de moyenne gamme supérieure »*.
« Depuis leur lancement, en février, **précise-t-il,** ***ces faire-part ont surtout été vendus aux mariages assez haut de gamme. Ceux qui comptent cent à trois cents invités.***
Résultat : nous travaillons très bien dans des villes comme Neuilly ou Cannes, ou dans le centre de grandes métropoles. »
Art Action a enfin associé le lancement de cette collection à une action humanitaire, en signant avec Médecins sans frontières une convention de partenariat. Pour chaque faire-part vendu – dont le prix unitaire conseillé est de 13 francs –, 40 centimes sont reversés à l'association.
Après le mariage, les naissances. Elles feront l'objet, en septembre prochain, d'une nouvelle série de faire-part, eux aussi conçus par des illustrateurs. *« On compte 800 000 naissances par an, contre 280 000 mariages*, note Jacques Pinas. *C'est donc un marché important, d'autant qu'il présente l'avantage, celui-là, de ne pas être saisonnier. »*



GRÉGORY PICHLER

Véronique Cauhapé

LIEU

Un café à l'enseigne des trois bandes

INAUGURÉ il y a trois mois à Toulon, le premier Adidas café de France connaît un succès tel que la marque aux trois bandes a décidé de récidiver en mariant son logo à d'autres établissements, qui devraient ouvrir dans des villes où aura lieu une des finales de la Coupe du monde de football : le prochain est programmé à Montpellier cet été et d'autres verront le jour à Bordeaux, Lyon, Toulouse et Paris.

C'est dans une ville où le rugby est roi qu'Adidas a tenté cette expérience, mais c'est le fait du hasard. Quand il a eu l'idée d'ouvrir *« un bar branché jeunes et à dominante sportive »* dans la galerie du centre commercial Mayol, en face de la Fnac, près des écoles d'ingénieurs et de la faculté de droit, Didier Marin souhaitait innover. C'est un brasseur, partenaire de l'opération, qui va proposer le concept à Adidas, dont le président, René-Louis Dreyfus, est immédiatement séduit.

Le designer londonien Ron Arad est appelé à la rescousse, et cet espace de 350 mètres carrés prend vie sur des plans, avant de se matérialiser sous forme d'un café où dominent le rouge et l'anthracite chers à Adidas. Dépouillement et sobriété sont de mise dans cet univers créé pour *« faire revivre, en version moderne, le Café des sports, l'ambiance dynamique des troisièmes mi-temps »*.

Les consommateurs sont d'un calme olympien, préférant sans doute aux commentaires trop bruyants les images des écrans à cristaux liquides diffusant en permanence, sur les vingt tables intérieures, l'une des douze chaînes spécialisées dans le sport. D'autres préfèrent s'immerger dans les phases de foot, de base-ball ou de formule 1 diffusées sur l'un des trois écrans géants de 6 mètres carrés. Quelques vétérans se mêlent parfois aux juniors pour partager un drink allégé ou une restauration rapide, et plus rarement des tee-shirts ou casquettes portant le label Adidas qui voit là une nouvelle niche promotionnelle.

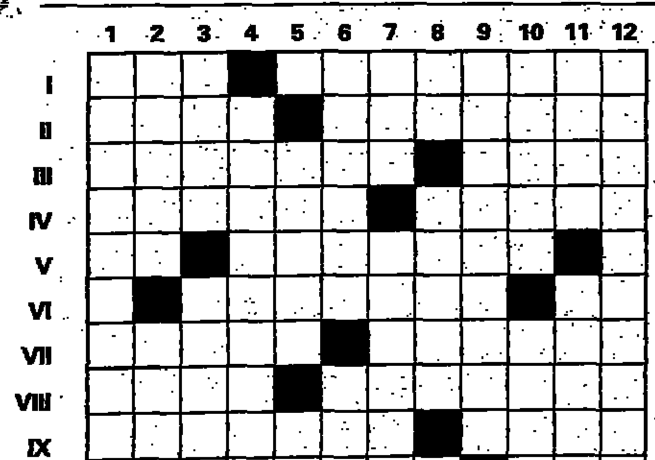
Comme l'explique Marie Gérard, responsable de la communication, *« les jeunes ne sont pas toujours chez eux et, quand ils y sont, ils n'ont pas accès aux chaînes sportives diffusées par satellite. Ici, ils peuvent suivre ensemble un match, une rencontre sportive en direct... »*. La passion en moins tout de même. Elle se manifeste beaucoup plus du côté de l'initiateur de ce café, qui a coûté 3,6 millions de francs et dont le chiffre d'affaires atteindra sûrement le seuil de rentabilité de 4 millions de francs. Adidas, pour sa part, se contente de jouer à Toulon un test-match dans lequel son investissement se limite à afficher sa marque et ses couleurs.

José Lenzini

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97106

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I				■								
II					■							
III								■				
IV							■					
V			■								■	
VI		■								■		
VII						■						
VIII					■							
IX								■				
X									■			

HORIZONTALEMENT

I. Tient par le haut. N'est pas au parfum. – II. Sa part est importante. Consulter. – III. Atteints de grands troubles. S'assoupit après une bonne descente. – IV. Lui aussi était atteint de grands troubles. Préparai le coup. – V. Démonstratif. Qui annoncent la bonne humeur. – VI. Apporta son soutien. En France. – VII. Nom de nom. S'adresse seulement à Dieu. – VIII. Irrigue l'Irlande. Certaines sont prises pour des miracles. – IX. Fait la fermeture à toute heure. La première est toujours marquante. – X. Font gagner du temps aux héritiers. Elle pouvait tout faire dans notre enfance.

VERTICALEMENT

1. Prétentieux et inexpérimentés. – 2. Peut prendre l'air. Rouspéta dans la confusion. – 3. Arrive en fin de journée. Est tout sucre. – 4. Sont souvent en conflit avec elles-mêmes. – 5. A une basse vision du monde. Négation. – 6. Jetas un froid. Voiture à chevaux. – 7. Bien venus. Comme un avion charter. – 8. Dans le coffre. Le grand livre des voyages. – 9. Apporte un certain plaisir. – 10. Dans la corbeille de la mariée. Se tient sur le pont. – 11. Traverse Saint-Pétersbourg. On ne reviendra pas dessus. – 12. Prête à nous lâcher, si ce n'est déjà fait.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97105

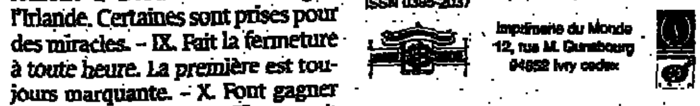
HORIZONTALEMENT

I. Eh ! Boomerang. – II. Say. Siamoise. – III. Crue. Glèbe. – IV. Ancien. Ré. Ge. – V. Macaroni. Aar. – VI. Pia. Anatomie. – VII. Es. Pi. Renier. – VIII. Piler. Téta. – IX. Triplées. Lei. – X. Et caetera. Ss.

VERTICALEMENT

1. Escampette. – 2. Harnais. Rt. – 3. Yucca. Pic. – 4. Eia. Pipa. – 5. Os. Eraillé. – 6. Oignon. Eet (tee). – 7. Mal. Narrée. – 8. Emérite. Sr. – 9. Robe. Ont. – 10. Aïe ! Amiel. – 11. Ns. Gaietés. – 12. Généreraís.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



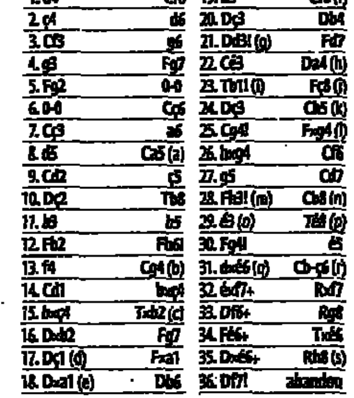
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1742

TOURNOI OPEN, NEW YORK, 1997

Blancs : A. Baburin.
Noirs : C. Cuartas.
Défense est-indienne. Système Panno.



1. d4	Cf6	19. h3	Cf6 (f)
2. ç4	d6	20. Dç3	Db4
3. Cf3	g6	21. Dd3! (g)	Fd7
4. g3	Fg7	22. Cé3	Da4 (h)
5. Fg2	0-0	23. Tb1! (i)	Fç8 (j)
6. 0-0	Cç6	24. Dç3	Ch5 (k)
7. Cç3	a6	25. Cg4!	Fxg4 (l)
8. d5	Ca5 (a)	26. hxg4	Cf6
9. Cd2	ç5	27. g5	Cd7
10. Dç2	Tb8	28. Fh3! (m)	Cb8 (n)
11. b3	b5	29. é3 (o)	Té8 (p)
12. Fb2	Fh6!	30. Fg4!	é5
13. f4	Cg4 (b)	31. dxé6 (q)	Cb-ç6 (r)
14. Cd1	bxç4	32. éxf7+	Rxf7
15. bxç4	Txb2 (c)	33. Df6+	Rg8
16. Dxb2	Fg7	34. Fé6+	Txé6
17. Dç1 (d)	Fxa1	35. Dxé6+	Rh8 (s)
18. Dxa1 (e)	Db6	36. Df7!	abandon

NOTES

a) La variante Panno, à la mode dans les années 60-70, est peu jouée de nos jours. Les analyses montrent que la contre-attaque sur l'aile-D des Noirs (a6-Tb8-b5) a ses limites, son principal inconvénient résidant dans le hors-jeu permanent du Ca5.

b) La suite théorique principale consiste en 13..., bxç4 ; 14. bxç4, é5 ; 15. dxé6, Fxé6 ; 16. Cd5, Txb2 ; 17. Dxb2, Fg7 ; 18. Dç1, ou 18. Dç2, ou 18. Da3, avec le plus souvent des complications favorables aux Blancs.

c) Un pseudo-sacrifice de qualité qui permet aux Noirs de simplifier la position.

d) Et non 17. Cç3?, Fd4+.

e) En dépit des échanges des T et F, les Blancs conservent une position supérieure ; en effet, les cases noires ennemies sont affaiblies par la disparition du F indien ; en outre, le Ca5 reste hors-jeu.

f) Si 19..., Db4 ; 20. Dç1, Cf6 ; 21. a3.

g) Et non 21. Dxb4?, çxb4 suivi de Cb7 et de a5.

h) Et non 22..., Tb8? ; 23. Tb1.

i) S'emparant de la colonne ouverte.

j) Si 23..., Dxa2? ; 24. Dç3! Les Noirs tentent de donner une case de fuite à la Da4 tout en défendant b7.

k) Devant le plan Cç2 suivi de l'avance é4-é5, les Noirs sont sans défense. Après 24..., Ch5, les Noirs ont deux C excentriques.

l) 25..., f6 est nécessaire.

m) Décisif.

n) Ce retour à la case départ est forcé. Si 28..., Td8 ; 29. Fxd7, Txd7 ; 30. Tb8 mat. Si 28..., Tb8 ; 29. Fxd7, Txb1+ ; 30. Cxb1, Dd1+ ; 31. Rf2, Dxb1 ; 32. Dxa5.

o) Menaçant 31. é4 et 32. Fd1.

p) La situation des Noirs est désespérée.

q) Ou aussi 31. Fd1, Dd7 ; 32. Cé4!

r) Si 31..., fxé6 ; 32. Cé4.

s) Ou 35..., Rg7 ; 36. Dd7+, Rg8 ; 37. Tb8+, Cxb8 ; 38. Dxa4.

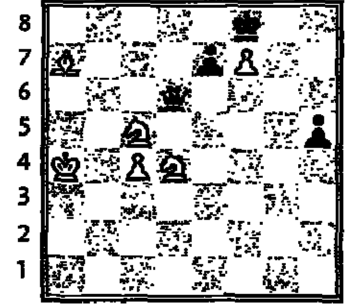
SOLUTION DU PROBLÈME N° 1741
C. SENECA (1936)

(Blancs : Ra3, Th1 et h8, Ff1, Ph7. Noirs : Ra3, Fé4. Mat en deux coups.)

Essais thématiques : 1. Fd3+?, Fxh1! et 1. Fg2+?, Fb1!

Jeu réel : 1. Tb8! menace 2. h8=D mat.
Si 1..., Fxh7 ; 2. Fd3 mat.
Si 1..., Fb7 ; 2. Fg2 mat.

PROBLÈME N° 1742
P. M. SOBOLEVSKI (1950)



Blancs (6) : Ra4, Fa7, Cç5 et d4, Pç4 et f7.
Noirs (4) : Rf8, Dd6, Pé7 et h5.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Soleil au nord, lourd au sud

LA JOURNÉE de dimanche sera très semblable à celle de la veille, avec *un ciel relativement ensoleillé*, parfois voilé au sud. Sur le nord du pays, l'anticyclone centré sur les îles Britanniques dirige un air frais et sec. *Plus au sud, une dépression* située au large de l'Espagne entraîne dans un flux de sud un air plus humide et plus chaud.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Ce sera encore une belle journée. Sur les côtes, le vent d'est pourra souffler jusqu'à 60 km/h. Les températures atteindront 15 à 20 degrés.

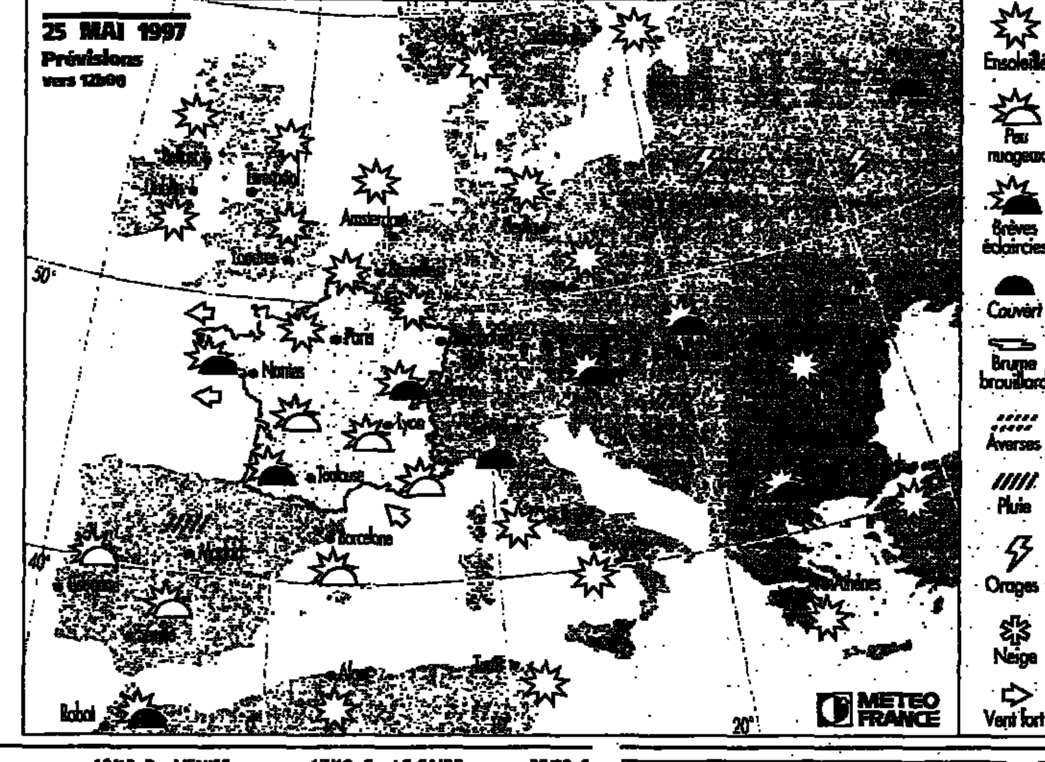
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil brillera largement, malgré quelques passages nuageux inoffensifs. Un vent frais de nord-est rafraîchira cependant les températures. Il ne fera pas plus de 14 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – De la Champagne à la frontière allemande, le ciel sera encore trèsdégagé. Il sera plus nuageux plus au sud. Les températures grimperont de 18 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil sera souvent voilé par quelques nuages élevés qui pourront donner quel*ques ondées parfois orageuses. Le* vent d'autan soufflera jusqu'à 60 km/h en pointes sur le Midi-Pyrénées. Les températures seront es*tivales, de 23 à 28 degrés.*

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil fera quelques apparitions. Principalement sur le re*lief*, les nuages pourront devenir plus menaçants au fil des heures. Les ondées sont possibles, elles tourneront parfois à l'orage en soirée. Le thermomètre affichera l'après-midi 23 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, les entrées maritimes généreront de nombreux nuages qui laisseront place à de larges éclaircies au fil des heures. Ailleurs, le soleil sera souvent voilé. Les températures atteindront 23 à 27 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **JAPON.** Un fort séisme, estimé à 5,3 degrés sur l'échelle de Richter, a été enregistré samedi 24 mai à *Honshu*, la *principale* île de l'archipel japonais. L'épicentre du séisme était situé à 90 km environ à l'est de Nagoya. Une secousse de même ampleur avait été enregistré peu auparavant aux Philippines. – *(Reuter)*

■ **FRANCE.** La dixième édition du salon professionnel des importateurs de Roissy (*SIR*) se tiendra à l'espace Septentrion, situé entre l'aéroport parisien de Roissy-CDG et le village de Roissy-en-France (Val-d'Oise) du 30 mai au 5 juin. Les secteurs concernés sont les arts de la table, linge de maison, cosmétiques, décoration de Noël, jouets, cadeaux d'entreprise, audio, téléphonie et décoration. – *(AFP)*

■ **BELGIQUE.** En raison d'une grève des médecins, seuls les services d'urgence devraient être assurés dans les hôpitaux et les cliniques du 23 au 25 mai. – *(AFP)*.

PRÉVISIONS POUR LE 25 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/28 P	KIEV	10/13 P	VENISE	17/19 C	LE CAIRE	20/32 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	16/20 N	VIENNE	8/16 S	MARRAKECH	16/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/25 P	LIVERPOOL	5/16 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/22 C
				EUROPE		LONDRES	7/16 S	BRASILIA	14/25 S	PRETORIA	14/21 P
				AMSTERDAM	7/16 S	LUXEMBOURG	7/18 S	BUENOS AIR.	5/15 C	RABAT	16/22 S
FRANCE métropole		NANCY	7/22 S	ATHENES	19/25 S	MADRID	16/21 P	CARACAS	25/30 S	TUNIS	19/28 S
AJACCIO	12/23 S	NANTES	11/23 N	BARCELONE	17/24 N	MILAN	18/26 C	CHICAGO	12/23 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/25 N	NICE	14/21 S	BELFAST	8/14 S	MOSCOU	6/12 C	LIMA	18/27 S	BANGKOK	28/38 C
BORDEAUX	15/26 S	PARIS	9/21 S	BELGRADE	11/19 P	MUNICH	8/18 S	LOS ANGELES	13/18 S	BOMBAY	26/32 S
BOURGES	10/23 N	PAU	12/24 S	BERLIN	3/16 S	NAPLES	17/26 S	MEXICO	13/21 P	DJAKARTA	26/31 S
BREST	9/19 S	PERPIGNAN	15/24 N	BERNE	9/20 S	OSLO	4/12 S	MONTREAL	12/21 P	DUBAI	28/39 S
CAEN	9/18 S	RENNES	11/22 N	BRUXELLES	6/17 S	PALMA DE M.	17/25 C	NEW YORK	15/22 P	HANOI	23/31 S
CHERBOURG	6/17 S	ST-ETIENNE	11/25 S	BUCAREST	12/24 S	PRAGUE	5/14 S	SAN FRANCIS.	11/19 S	HONGKONG	23/28 S
CLERMONT-F.	11/25 S	STRASBOURG	8/23 S	BUDAPEST	9/17 S	ROME	13/24 S	SANTIAGO/CHI	8/19 C	JERUSALEM	18/28 S
DIJON	10/23 S	TOULOUSE	16/26 N	COPENHAGUE	5/12 S	SEVILLE	19/25 N	TORONTO	9/22 P	NEW DEHLI	28/41 S
GRENOBLE	12/25 S	TOURS	10/22 S	DUBLIN	7/14 S	SOFIA	11/23 S	WASHINGTON	22/27 C	PEKIN	21/29 S
LILLE	7/19 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	6/18 S	ST-PETERSB.	2/9 P	**AFRIQUE**		SEOUL	13/19 P
LIMOGES	11/21 S	CAYENNE	23/27 P	GENEVE	14/23 S	STOCKHOLM	6/13 S	ALGER	20/30 S	SINGAPOUR	27/32 P
LYON	13/25 S	FORT-DE-FR.	25/30 S	HELSINKI	4/12 S	TENERIFE	14/19 S	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	13/17 S
MARSEILLE	16/24 S	NOUMEA	22/27 C	ISTANBUL	14/20 S	VARSOVIE	6/14 P	KINSHASA	18/32 S	TOKYO	19/21 P

Situation le 24 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 26 mai à 0 heure TU

هكذا من الأصل

DANSE Angelin Preljocaj est le premier chorégraphe français invité par le New York City Ballet. Peter Martins, le successeur de George Balanchine, tient le Français pour un grand créateur depuis qu'il a vu sa version des *Noces*, d'après Stravinsky, dans un théâtre de la banlieue parisienne. La première de son ballet – *La Stravaganza* – a eu lieu le 22 mai au Lincoln Center, lors d'une soirée de gala où il était encadré par « Mister B. » et Jerome Robbins. ● CET INTÉRÊT pour la jeune danse française aux Etats-Unis remonte aux années 80, quand, sous l'impulsion de l'American Dance Festival, cinq compagnies ont enthousiasmé le public et la critique américains. ● MAIS, en France, Preljocaj est davantage controversé. Ses adversaires lui reprochent d'être trop tourné vers le passé, l'imitation des anciens. Le chorégraphe revendique d'être une tête de pont entre la tradition et la modernité.

Angelin Preljocaj consacré par le New York City Ballet

Le chorégraphe est le premier Français invité par la compagnie fondée en 1949 par George Balanchine. Présenté au Lincoln Center, le 22 mai, son nouveau ballet, « La Stravaganza », confirme l'attrait des Américains pour les créateurs de l'Hexagone

QUAND deux amateurs de danse contemporaine parlent d'Angelin Preljocaj, il faut se tenir prêt à plonger sous la table ; cela peut tirer dans tous les coins... Après le Ballet de l'Opéra de Paris, en 1995, le New York City Ballet (NYCB), créé par George Balanchine et Lincoln Kirstein en 1949, a commandé au chorégraphe d'origine albanaise une création qu'il nomme avec panache *La Stravaganza* – du nom d'une série de concertos de Vivaldi. Cela ne va pas calmer les esprits. D'autant qu'Angelin Preljocaj est le premier chorégraphe français invité par le NYCB. Pas étonnant, diront ses détracteurs, il a tourné « classique », comme on dit de quelqu'un qu'il a mal tourné. Depuis qu'il a donné sa propre version de trois œuvres immortelles des Ballets russes – *Parade, Le Spectre de la Rose* et *Noces* –, il incarne à lui seul la querelle des anciens et des modernes. Presque un bouc émissaire : têtu, bosseur, inventif, Preljocaj va trop vite pour se laisser enfermer dans une controverse moyenâgeuse.

LA LONGUE MARCHE

Son talent, qui pourrait le contester ? Quand il débute, en 1984, il n'a que des admirateurs. Et les plus flatteurs sont les mêmes qui le maltraitent aujourd'hui. Evidemment, on le croyait rigolo, il se révèle plutôt tragique. Pour passer le concours de Bagnolet, une référence de la danse contemporaine européenne, il écrivait *Marché noir*, chorégraphiant une pièce de circonstance, de celles qui vous gagnent les bonnes grâces des jurés. Il avait raison. Il obtient le premier prix. Quand il s'inspire de la statuaire des monuments aux morts pour *A Nos héros*, quand il loue Jeanne d'Arc et l'extase dans *Hallali Romée*, on lui prédit qu'il ira loin. La prédiction s'est réalisée. Comment comprendre Angelin Preljocaj si l'on refuse d'analyser la composante de son identité albanaise. Ses parents quittent leur pays natal en 1956. Fuite clandestine, exil. Cette nuit-là, Angelin Preljocaj est dans le ventre de Liza, sa mère.

Son compatriote le romancier Ismaïl Kadaré imagine la longue marche, le désir de la mère *« d'avancer, de glisser, le plus légèrement et silencieusement possible, en posant à peine les pieds sur le sol, de voler, telle une plume, tel un oiseau, pour passer ainsi d'une réalité à une autre (...). Le message parvint à l'enfant du dehors et dans un environnement tragique. Sur les scènes du continent où Angelin danse, peut-être sans s'en douter ne fait-il qu'obéir à ce message, autrement dit, sent-il ressurgir le chaos de cette nuit, ce cauchemar et ce mouvement mystérieux dans les ténèbres, où la mort le poursuivait, lui et les siens, tandis qu'ils essayaient d'y échapper pour émerger dans une zone de lumière ? »* (*Angelin Preljocaj*, chez Armand Colin).



PAUL KOLNIK/NYCB

Angelin Preljocaj (au centre) dirige les répétitions de « La Stravaganza » avec Christopher Wheeldom (à gauche) et Stacey Calvert (à droite) du New York City Ballet.

L'obsession albanaise. Elle a forgé l'esthétique de Preljocaj, enfant de Champigny-sur-Marne où ses parents ont fini par s'établir. La découverte du pays d'où il vient, ce trou noir de sa mémoire, hanteront son travail. En 1988, dans la danse contemporaine si pudibonde, il ose l'érotisme et le voyeurisme avec *Liqueurs de chair*. Les rapports dominants/dominés sont au centre de sa réflexion. Il ne triche pas. L'Albanie l'obsède. Il a l'occasion d'y aller. Il est fasciné par l'archaïsme et les mœurs d'une parenté dans laquelle il « reconnaît » son physique : cheveux noirs, taille compacte.

LE « CHAÎNON MANQUANT »

C'est en Albanie qu'a lieu la « rupture » dans l'œuvre de Preljocaj : au cours d'un mariage. La tradition veut que la jeune épousée soit enlevée sur le dos de son mari pour franchir le seuil de la maison de sa belle-famille. Immédiatement, il sait qu'il composera une pièce sur *Noces*, de Stravinsky. Il se met à vivre jour et nuit avec la musique qu'il déchiffre en musicien. Il donne une œuvre où des poupées, habillées en mariée, volent de mains en mains, malmenées, jetées à terre. Le rapport à la musique, la composition dans l'espace, l'invention dans les mouvements : tout est là, et chacun s'incline devant cette force chorégraphique.

Il sait alors qu'il est capable de s'inscrire dans la lignée des plus grands, notamment de Bronislova Nijinska, la sœur de Nijinski, qui créa *Noces*, en 1923, à Paris. On est déjà à la fin des années 90 : alors que la danse contemporaine commence à chercher dans les cultures non occidentales des nourritures pour se régénérer, Preljocaj choisit d'être le « chaînon manquant ». En même temps qu'il travaille sur sa mémoire, il sera celui qui fera revivre le passé. Le succès du *Roméo et Juliette* que lui commande le Lyon Opéra Ballet, dans des décors d'Enki Bilal, le conforte dans ce choix. Tout comme *Parade*, qu'il crée en 1991 dans une scénographie du peintre Japonais Aki Kuroda. *Le Parc*, qu'il invente de bout en bout pour le Ballet national de Paris, assure sa réputation auprès des grands ballets étrangers. Ceux qui ne l'aimaient déjà plus le détestent. Relire à ce point le passé est considéré comme une « trahison » de la danse contemporaine.

Angelin Preljocaj gagne de l'argent. Doit-on lui en vouloir ? Il dispose d'une compagnie fixe de vingt danseurs. Quoi qu'il fasse, tous ses actes sont dorénavant placés sous le signe de la réaction. Alors que, depuis le début, l'œuvre d'Angelin Preljocaj avait annoncé la couleur : duelle, avançant en crabe entre mémoire et modernité. Voilà pourquoi ce fils d'immigrés est aujourd'hui à New York, toujours fidèle à la même équipe. Voilà pourquoi il quittait, en 1994, le Centre chorégraphique de Champigny pour s'installer à Châteauvallon. Là, avec Gérard Paquet, il a eu envie de voir grand : il savait qu'un des handicaps des chorégraphes de sa génération n'était pas le talent, mais des budgets et un nombre de danseurs réduit.

Le Front national, élu à Toulon en 1995, met fin à son rêve. L'Albanais, au nom de ses parents et du citoyen français qu'il est, dit, avec des mots simples, qu'il part alors qu'il vient à peine de s'installer. Aix-en-Provence l'accueille au 10, rue des Allumettes. Angelin Preljocaj, celui que Kadaré appelle *« le cousin des anges »*, n'a pas fini de faire des étincelles avec le firmament. Contre vents, marées et mesquineries. Avec talent.

Dominique Frétard

La sensualité codifiée des jeunes danseurs américains

LA STRAVAGANZA, d'Angelin Preljocaj, par le New York City Ballet. Le 22 mai, Lincoln Center.

NEW YORK
correspondance

La Stravaganza était donnée lors d'une soirée de gala, entre le *Ballo della Regina* de George Balanchine et le *Brandenburg* de Jerome Robbins. Comme tout ce que fait Angelin Preljocaj, « L'Extravagance » réinterprète le passé à la lumière du présent, le Vieux Monde confrontant le Nouveau. Le chorégraphe met face à face, ou peut-être rêve à rêve, trois couples du XXe siècle et trois couples des XVIe et XVIIe siècles. Les « modernes » sont six jeunes pleins d'avenir du NYCB, minces, aigus, dansant avec une parfaite précision. Les filles portent des robes courtes, les garçons sont en pantalon et chemise. Les couples des siècles passés sont aussi le fait de jeunes interprètes branchés du NYCB. Bien qu'ils dansent avec la même précision, les costumes d'Hervé-Pierre suggèrent qu'ils sont de jeunes huguenots.

Structurant le passé et le présent, Preljocaj combine des techniques chorégraphiques anciennes et modernes, enchevêtre une gestuelle hautement stylisée et la sensualité alanguie du mouvement postmoderne – la bande-son plaque le lyrisme bien ordonné de Vivaldi sur une musique électronique agressive. Ces contrastes sont intelligents, ni vraiment provocants ni vraiment radicaux. J'admire moins les idées de Preljocaj que son engagement envers la danse pure. Il ne développe pas de véritable thème narratif, mais avance plutôt par insinuations non résolues.

TROIS COUPLES

La Stravaganza commence avec les six couples contemporains dansant sur un concerto de Vivaldi. Les trois garçons et les trois filles en ligne se croisent et s'entrecroisent avec de grands mouvements généreux. Ils sautent, en balançant les bras. Puis ils forment trois couples, où les pas de deux flirtent avec des actions entre hommes et entre femmes. Un danseur traîne sa partenaire comme une poupée ; elle se frotte contre lui comme un chiot. Un rideau noir se lève. L'autre monde, celui qu'incarnent les six autres danseurs, est éclairé. Ce sont les calvinistes. Ce sont eux qui se déplacent sur l'abrasive musique électronique. Les mouvements sont élégants, lents, cérémonieux, expressifs. Les danseurs semblent carder la laine, mettre quelque chose dans un panier, le ressortir, placent une main sur le dessus de leur tête. Ce langage des gestes crée une impression de calme, de distance, de mystère.

Graduellement, les deux groupes échangent styles et ambiances. D'autres couples se forment, un danseur moderne avec un calviniste, les hommes avec les hommes, les hommes avec les femmes ; les couples se chargent de sensualité, de sexualité. Vers la fin du ballet, une des femmes modernes est un instant traînée par un des huguenots vers l'ancien monde et son espace temporel. Lorsqu'elle revient vers son époque et son groupe, elle a changé, ne peut plus s'intégrer.

Ce qui manque à *La Stravaganza*, c'est la passion. C'est la faute des jeunes du NYCB – des adolescents encore fragiles. Ils ne savent pas interpréter, ou du moins, ils s'expriment selon le style classique et démodé du ballet. Quand un garçon caresse le ventre d'une fille, ils ont l'air de petits mannequins éduqués pour réagir et être sexy. Ils ne savent ni se détendre ni donner du poids au mouvement, ils n'ont ni la maturité, ni la sensualité d'un danseur de ballet européen. Cela finit par produire un effet réducteur sur la danse de Preljocaj, qui devrait retourner à l'ample générosité des danseurs modernes de sa propre compagnie : ils savent nourrir les intentions de ses mouvements.

Sally Sommer
(traduction Martine Silber)

L'amour du « Made in France »

NEW YORK
de notre correspondante

Il y a quelques années, Peter Martins, chorégraphe et directeur du prestigieux New York City Ballet, assistait dans un théâtre de la banlieue parisienne à un spectacle de Preljocaj. *« Impressionné »*, par *Les Noces*, il offrit à Preljocaj de venir à New York. *« Vous avez de bons danseurs ? »*, demanda le Français. *« Je lui ai répondu que je pensais en avoir quelques-uns »*, se souvient, amusé, Peter Martins, pour qui Angelin Preljocaj est *« un authentique créateur »*. Le résultat ? L'éblouissante soirée de jeudi soir, pour la première mondiale de *La Stravaganza*.

Ainsi va l'histoire d'amour amorcée il y a quinze ans entre la danse française et les Américains. En 1982, Charles et Stéphanie Reinhart, directeurs de l'American Dance Festival, se rendirent en France. Ils s'attendaient à y voir *« du Merce Cunningham vaguement réchauffé »*, ils trouvèrent l'éclosion du mouvement de la jeune danse française après un lent mûrissement de la Modern Dance américaine.

« FERTILISATION CROISÉE »

En 1983, ils firent venir Maguy Marin, Dominique Bagouet, Karine Saporta, L'Esquisse et Caroline Marcadé à leur festival de la Duke University à Durham (Caroline du Nord). *« La presse est venue, a aimé*, se souvient Charles Reinhart. *Depuis, les Français n'ont plus cessé de venir, d'autant qu'en France le volcan continue de cracher : la compagnie Schmid-Pernette, c'est déjà la troisième génération. »*

Le mouvement est réciproque – la danse américaine vient aussi en France. *« Il y a une vraie fertilisation croisée »*, relève Stéphanie Reinhart. Le *Cendrillon*, de Maguy Marin n'en finit pas de se faire applaudir de ce côté-ci de l'Atlantique, le Lyon Opera Ballet fait des tournées très remarquées, le Ballet de l'Opéra de Paris triomphe en 1986, et Preljocaj, qui a étudié ici avec Merce Cunningham, recevait déjà la consécration de New York, en 1986 au Metropolitan Opera. Qu'apporte donc cette jeune danse française au public américain ? *« De la créativité, de l'originalité, une énergie très française*, dit Charles Reinhart. *Il y a plus de théâtre dans la danse, plus de geste, plus d'intensité. »*

UNE AUTRE DIMENSION

Anna Kisselgoff, critique au *New York Times* ne cache pas son enthousiasme pour la danse française : *« La Modern Dance américaine traite du mouvement pur, alors que la danse française contemporaine traite de la condition humaine. »* Peter Martins approuve et ajoute une autre dimension : *« La maîtrise du vocabulaire classique »* qui, dans le cas de Preljocaj, lui paraît fondamentale. Les Français, poursuit Anna Kisselgoff, *« sont influencés par le théâtre de l'absurde. Ils ont des idées très intéressantes et ceux qui savent utiliser le mouvement réussissent. Ils ont pris l'esthétique de Merce Cunningham comme tremplin et à partir de là, ont créé leur propre voie »*.

Les subventions publiques sont un autre atout des troupes françaises : aux Etats-Unis, où les directeurs de musée et de théâtre passent une bonne partie de leur temps à chercher des financements, cela fait rêver.

Sylvie Kauffmann

Hans Zender refait le « Voyage d'hiver » de Schubert

Le compositeur et chef d'orchestre donne la lecture la plus fidèle de cette œuvre

Il n'est pas rare qu'un compositeur se plaise à remodeler pour des raisons didactiques une grande œuvre du passé. Le compositeur-chef d'orchestre Hans Zender est allé plus loin. Plutôt que transcrire, il a noté son interprétation rêvée du *Voyage d'hiver* de Schubert pour en faire une nouvelle œuvre à part entière.

S'EMPARANT du *Voyage d'hiver*, en 1993, le célèbre cycle de lieder bouclé par Schubert peu de temps avant sa mort, Hans Zender ne l'a pas transcrit ou orchestré. Il l'a reconsidéré. Le compositeur et chef d'orchestre allemand aurait pu, à l'instar de Rolf Liebermann – dont l'Orchestre national de France a récemment créé une fade transcription de la *Fantaisie en* fa *mineur* pour piano à quatre mains – s'en tenir à une simple coloration des pages composées pour ténor et piano. Conscient que *« toute écriture notée est d'abord une invitation à l'action et non une description exacte de sons »*, le compositeur Zender entreprit plutôt d'exciter la fièvre créatrice de l'interprète Zender. *Le Voyage d'hiver de Schubert, une interprétation composée* – le titre qu'il a choisi pour son œuvre – constitue la lecture la plus « fidèle » de l'œuvre que l'on ait jamais proposée. Il a pourtant remplacé le sacro-saint piano accompagnateur de mélodies par un ensemble où se côtoient des instruments peu sollicités par Schubert, tels que l'accordéon ou le saxophone soprano !

Gute Nacht, le premier des vingt-quatre lieder, fournit une puissante illustration de l'absence d'anachronisme esthétique du travail de Zender. Sons concrets censés évoquer les pas du héros ou bribes de mélodies promptes à introduire son chant, les éléments distillés par l'orchestre effectuent, dans une atmosphère équivoque, des allées et venues typiquement... mahlériennes. Zender éclaire ainsi l'œuvre de Schubert par sa descendance – que l'on suivra d'ailleurs jusque dans la lignée expressionniste à l'occasion de furtifs traitements de la voix en *sprechgesang* (chant parlé) – mais aussi par la désignation de ses sources, classiques (la dérive contrapuntique du thème initial) ou folkloriques (les accents plaintifs de l'accordéon).

LA VIOLENCE DE L'ORIGINAL

Dans ce savant réseau de relations subtiles, Zender a aussi glissé de fines allusions à d'autres morceaux de Schubert. Le quatuor à cordes réuni pour étoffer les adieux du poète à sa bien-aimée marque ainsi son entrée par des inflexions mélodiques rappelant *La Jeune Fille et la Mort*. Si Zender met en évidence les principales composantes de la musique de Schubert, il les mêle comme des senteurs après un orage.

Errance d'un amant désespéré dans un paysage de givre et de giboulées, *Le Voyage d'hiver* présente, dans un cadre naturaliste, des mutations d'ordre fantastique. Zender traduit cette dualité par d'hallucinantes fluctuations de timbre passant instantanément du velouté à l'acide. Il excelle par ailleurs dans l'animation progressive de scènes abordées comme des vignettes d'un album ancien. Convaincu que *« les premières représentations devaient plutôt effrayer le public que le ravir »*, Zender tend à saisir la *« violence existentielle de l'original »*. Il l'atteint sans conteste au terme d'un périple qui verse dans l'onirisme.

Pierre Gervasoni

★ Hans Peter Blochwitz (ténor), Ensemble modern, Hans Zender : 1 CD RCA Victor « Red Seal » 09026.68067-2.
L'œuvre L'œuvre est donnée en concert par Kurt Azesbergar (ténor), l'Ensemble InterContemporain, Hans Zender (direction), le 24 mai, à 20 heures, Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél.: 01-44-84-44-84. 100 F.

Deux chassés-croisés entre la France et l'Algérie

L'Autre Côté de la mer. Pour son premier long métrage de fiction, la réalisatrice Dominique Cabrera met en récit de complexes problèmes passés et actuels, rarement abordés par le cinéma

Film français de Dominique Cabrera. Avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto, Marthe Villalonga. (1 h 30.)

Le mérite évident du premier long métrage de fiction de Dominique Cabrera, découvert pendant le Festival de Cannes (*Le Monde* du 15 mai), est de prendre à pleins bras des thèmes rarement abordés par le cinéma. Il y est question de la guerre d'Algérie, de ses séquelles, de l'actuel conflit civil qui s'y déroule et de la situation des immigrés et fils d'immigrés algériens dans la France contemporaine. La réalisatrice construit une fiction un peu systématique, fondée sur la rencontre de deux personnages en miroir : un Français d'Algérie, resté après l'indépendance, en rupture avec sa famille – rapatriés vivant dans l'inexpiable souvenir de la perte de leur terre natale– ; un fils d'immigrés en apparence très bien intégré, ophtalmologue marié à une Française.

Georges Montéro, patron bougon et chaleureux d'une fabrique d'huile d'olive à Oran, débarque à Orly. Il vient se faire soigner par le docteur Tarek Timzert. Qu'il souffre d'une affection des yeux souligne l'enjeu du film, consacré aux regards faussés de chacun sur son histoire. Le médecin s'est endetté pour assurer son statut social de « beur qui a réussi » ; le patient fait l'objet de manœuvres de bureaucrates algériens qui veulent mettre la main sur son entreprise. La symétrie de leurs situations – autant dire, l'arbitraire du scénario – les rend intimes, face aux exigences et aux malentendus auxquels ils sont confrontés. Longtemps le film ressemble au jeu de Claude Brasseur, sympathique, efficace, un peu trop appuyé. Roschdy Zem est irréprochable, mais on attend toujours qu'il ait l'occasion de confirmer le grand talent révélé par son apparition dans *N'oublie pas que tu vas mourir*.

La réalisatrice de *L'Autre Côté de la mer* a établi si fermement sa construction qu'il ne reste qu'à vérifier comment elle accomplit son programme. On assiste donc à une succession de scènes (Georges et sa sœur, Tarek et sa femme, Georges et son ancien amour – formidable Catherine Hiegel –, visite chez le marchand de pressoir à olives, évocation des meurtres intégristes, rencontre du businessman algérien...) Leur accumulation n'ajoute pas grand-chose aux données du problème.

In extremis, Dominique Cabrera affole cette machine. Le scénario dérape. De la fête et de la bagarre, du risque et de l'incertitude se faufilent dans cette œuvre jusqu'alors trop bien agencée. La qualité cinématographique et la connivence du film avec les thèmes qu'il évoque y gagnent considérablement.

Jean-Michel Frodon

LES ENTRÉES À PARIS

■ *Assassin (s)* paie très cher le mauvais accueil que lui a réservé Cannes : 66 000 entrées en cinq jours malgré son immense combinaison de 52 salles.

■ **Deux autres films « cannois »** obtiennent des résultats satisfaisants à leur échelle. Il s'agit de deux adaptations théâtrales, *Hamlet*, qui obtient un véritable succès à 8 800 entrées dans seulement deux salles et malgré ses 4 heures, et *Les Marches du palais*, à 3 000 entrées dans trois salles. En revanche, *Le Baiser du serpent* est un échec à 14 000 entrées en cinq jours dans 13 salles.

■ **Les résultats globaux** de la semaine du 14 au 20 mai restent néanmoins en hausse par rapport à la période correspondante de 1996, grâce, uniquement, à la poursuite des carrières éblouissantes des films de Luc Besson (290 000 dans 53 salles, 715 000 en deux semaines) et de Thomas Gilou (159 000 dans 49 salles, 566 000 en trois semaines). Derrière, c'est la débandade, seul *Roméo et Juliette* attire plus de 20 000 spectateurs (devant 29 écrans), atteignant 177 000 entrées en cinq semaines.

★ Chiffres : *Le Film français*

Musiques du monde en campagne

Le Festival de Ris-Orangis propose un voyage sonore cosmopolite



SITUÉ à 25 kilomètres au sud de Paris, le parc de Saint-Eutrope est un cadre de verdure vers lequel convergent chaque année les amateurs de musiques traditionnelles. On y vient en famille butiner d'une scène à l'autre, goûter aux plaisirs variés proposés par ce festival qui, dans le genre, est un record de longévité. Au programme de cette 22e édition, près de trente spectacles et continents. On y entendra l'accordéon roumain de Roberto de Brasov et le didjeridoo australien de Philipp Peris, la griotte malienne Mah Damba et la chanteuse bretonne Annie Ebrel avec Eric Marchand et le groupe Gwerz. On dansera cajun avec Vermenton Plage, auvergnat avec Les Brayauds, colombien avec Bacata, maissi scandinave, irlandais, macédonien, cubain... Les cithares du monde dialogueront dans une conversation originale et le groupe languedocien Une anche passe déploiera sa musique de fraîche malice. Pendant que leurs parents flâneront entre les stands du *Salon-marché des musiques traditionnelles*, les enfants pourront, eux, virevolter au ballet des sorcières.

★ **Parc Saint-Eutrope, hippodrome d'Evry, 91 Ris-Orangis. RER D, direction Corbeil-Essonnes ou Melun, station Orangis - Bois-de-l'Epine. A partir de 13 heures, le 24. Tél. : 01-69-02-13-25. 160 F, gratuit pour les moins de 14 ans.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Les artistes de Belleville ouvrent leurs portes
Au fond d'une cour, dans le dédale des impasses fleuries, au siège flambant neuf de la CFDT ou à l'agence EDF-GDF, près de deux cents artistes reçoivent le public (quarante mille visiteurs en 1996), pendant cette huitième édition des Journées portes ouvertes. L'occasion de pousser des portes, derrière lesquelles se trouvent de magnifiques ateliers, ainsi que de découvrir la jeune création de ce quartier cosmopolite.
Points d'accueil : 2, boulevard de la Villette, Paris 19e. Mo Belleville ; Bus podium EDF-GDF, Mo Place-des-Fêtes. Jusqu'au 26 mai, de 15 heures à 21 heures. Dépliant avec plan, gratuit et détaillé.

Tupi Nagô
Après de longs mois de silence, le retour du groupe brésilien le plus excitant de la capitale, propulsé par d'affolantes percussions et la voix énergique de Regina Célia.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 h 30, le 24. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F.

Aventures
Après les chorégraphes Félix Ruckert et Sylvain Prunenec, au tour de Jérome Bel (le 24 à 18 h 30 ; le 25 à 15 heures) de prendre le relais de la manifestation Aventures. Avec Bel, l'aventure est au coin de la scène. Puis viendra Lucy Guerin (le 24 à 20 h 30), l'Australienne que New York adore. Un Américain, Wally Cardona, clôturera la série (le 25 à 16 h 30 ; le 26 à 20 h 30). On voit que la Ferme du Buisson est disposée à continuer, sous une autre forme et un autre intitulé, les Danses d'Avril, créées avec tant de talent par Anita Matthieu.
La Ferme du Buisson, allée de la Ferme, Noisiel, 77 Marne-la-Vallée. RER Noisiel. Jusqu'au 27 mai. Tél. : 01-64-62-77-77. 40 F.

Chœur de chambre Accentus
Toute la semaine, l'excellentissime chœur de Laurence Equilbey a travaillé avec Eric Ericson, le chef de chœur des chefs de chœur. Grande soirée en perspective. Œuvres de Bach, Brahms, Mendelssohn, Wolf, Reger et Schoenberg. Edouard Garcin (piano), Eric Ericson (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 17 heures, le 25. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Forma'Scène
Six écoles de musique, où est enseigné et transmis le jazz, se sont regroupées autour de l'idée que l'expérience de la scène était ce qui manquait généralement à la plupart des apprentis musiciens. Une tournée en France dans différents lieux de concerts se termine Au duc des Lombards avec les formations issues de ces écoles – l'IACP à Paris, l'EDIM à Antony, le SIAM de Bordeaux, le JAM à Montpellier, l'Aimra de Lyon et l'association Jazz à Tours. Nouveaux talents, musiciens de demain, amateurs avertis... On y entendra toutes sortes de parcours, de désirs.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 17 heures et 21 heures, le 25. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
Film français de Dominique Cabrera
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LES MÉDIATEURS DU PACIFIQUE
Film français de Charles Belmont
14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+).

LES PLEINS POUVOIRS
Film américain de Clint Eastwood
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; *UGC Opéra, 9e ; La Bastille*, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, *9e (01-47-42-56-31) (+)* ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LES EXCLUSIVITÉS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO (Fr.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
LES ANGES DÉCHUS (H., v.o.) : Lucernaire, 6e.
ARIANE OU L'ÂGE D'OR (Fr.) : L'Entre*pôt, 14e (01-45-43-41-63).*
ASSASSIN-S (**) (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept *Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LE BAISER DU SERPENT (Fr.-All.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juil*let Beaugrenelle*, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
BRIGANDS, CHAPITRE VII (Fr.-Géor.-It.-Suis., v.o.) : Lucernaire, 6e.
CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
CHAMANKA (Fr.-Pol.-Suis., v.o.) : Es*pace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).*
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT (Fr., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Kinopa*norama, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+)* ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LA COLLINE OUBLIÉE (Fr.-Alg., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+).
LE COMMENT ET LE POURQUOI (Esp., *v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).*
LES ENFANTS DU SOLEIL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
EVITA (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
FARGO (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LA FÊTE BLANCHE (Rus., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-*Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+).*
GRAINS DE SABLE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
HAMLET (Brit., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).
JERRY MAGUIRE (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e.
JOURS DE COLÈRE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
KIDS RETURN (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47).
LARRY FLYNT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e.
LEVEL FIVE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
LOST HIGHWAY (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LES MARCHES DU PALAIS (Fr.) : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
MARION (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MARS ATTACKS ! (A., v.o.) : UGC Forum *Orient-Express, 1er ; UGC George-V, 8e.*
MICHAEL COLLINS (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
MOUVEMENTS DU DÉSIR (Que.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES PALMES DE M. SCHUTZ (Fr.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
LE PATIENT ANGLAIS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; *UGC George-V, 8e* ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).
LA PLANTE HUMAINE (Can.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
PORT DJEMA (Fr.-Gr.-It.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+).
LA PROMESSE (Bel.) : Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47).
QUADRILLE (Fr.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont *Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+)* ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Art II, 6e (01-43-26-80-25).
RIDICULE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
ROMÉO ET JULIETTE (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Pathé Wepler, 18e (+).
SCHIZOPOLIS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
SHINE (Austr., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Bienve*nüe Montparnasse*, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).
LE SORT DE L'AMÉRIQUE (Que.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
SPACE JAM (A., v.f.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
THE PILLOW BOOK (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
***TIETA DO BRASIL** (Brés., v.o.) : Latina, 4e* (01-42-78-47-86).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e.
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
TYKHO MOON (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e.
UN ÉTÉ À LA GOULETTE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47).
UN INSTANT D'INNOCENCE (Fr.-Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).
LA VÉRITÉ SI JE MENS ! (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LE VILLAGE DE MES RÊVES (Jap., v.o.) : Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).
WHEN WE WERE KINGS (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opé*ra Impérial*, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; v.f. : Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

LES REPRISES

L'APPÂT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) ; Lucernaire, 6e.
CABARET (A., v.o.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
ÉTOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
HOLIDAY (A., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
MÉTISSE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; *Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+)* ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e.
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07) (+).
SUVARNAREKHA (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
UNE ÉTOILE EST NÉE (A.) : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 21 h 50.
L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 35.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lam*bert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche* 13 h 30.
CABARET (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) samedi 22 h 15.
DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 15 h 50.
GO FISH (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) samedi 16 h.
GOOD MEN, GOOD WOMEN (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
HENRY V (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
LA JETÉE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 20.
LA MAIN (Tch.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 20.
MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 18 h 10.
METROPOLIS (All., v.o.) : Studio Galande, *5e (01-43-26-94-08) (+) dimanche* 16 h 15.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 50.
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) samedi 17 h.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 21 h.
PO DI SANGUI (Fr.-Gui.-Por.-Tun., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 14 h 20.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 18 h 20.
LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) samedi 19 h 15.

FESTIVALS

50 ANS DE CANNES, UN FESTIVAL DE RÉVÉLATIONS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Les Quatre Cents Coups, dim. 14 h ; Hair, lun. 13 h 45 ; Pather Panchali, sam. 20 h, dim. 15 h 45 ; Cria Cuervos, sam. 16 h, mar. 15 h 30 ; Fitzcarraldo, dim. 21 h 15 ; La Maman et la Putain, mar. 19 h 30.
5e FESTIVAL LE COURT EN DIT LONG, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (01-42-71-*26-16). Keo, mar.* 20 h 30.
ACID, LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIQUE, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Les Patriotes, lun. 20 h 30.
WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, sam. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Quoi de neuf Pussycat ?, dim. 12 h 10, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Hannah et ses sœurs, lun. 12 h 10, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Comédie érotique d'une nuit d'été, mar. 12 h 10, 14 h, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10.
AVANT-PREMIÈRE, Studio 28, 18e (01-46-06-36-07) (+). Ma vie en rose, mar. 21 h.
CANNES, 50 ANS DE FESTIVAL (v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+). Les Choses de la vie, sam. 20 h ; Monsieur Klein, sam. 17 h ; Midnight-Express, sam. 22 h.
CANNES DANS VOTRE SALLE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). La Dolce Vita, dim. 18 h, lun. 20 h 15 ; Mash, sam. 17 h 45, lun. 18 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+). Le Gouffre aux chimères, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS (v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+). Les Contrebandiers de Moonfleet, sam. 16 h, dim. 11 h 40, 16 h.
COURTS-CIRCUITS, Le République, 11e (01-48-05-51-33). L'actualité du court métrage, mar. 20 h 30.
CYCLE ABEL LE REBELLE (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+). The King of New York, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Ange de la vengeance, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Addiction, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Nos funérailles, mar. 14 h, 16 h ; Snake Eyes, mar. 19 h, 21 h 30.
CYCLE DAVID LYNCH (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). Blue Velvet, lun. 22 h ; Eraserhead, mar. 22 h ; Dune, sam. 22 h ; Twin Peaks, dim. 22 h.
DEMY TOUT ENTIER, Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+). Peau-d'Ane, dim. 15 h 10 ; Les Parapluies de Cherbourg, mar. 20 h 20 ; La Luxure, mar. 16 h 30.
***DEMY TOUT ENTIER**, Action Ecoles, 5e* (01-43-25-72-07). Peau-d'Ane, dim. 14 h ; La Baie des anges, lun. 14 h, mar. 14 h.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+). Dieu sait quoi, dim. 11 h 30 ; Nathalie Granger, dim. 14 h ; Un homme qui dort, dim. 18 h ; Un chant d'amour, dim. 20 h 15.
DREYER, LE MAÎTRE DANOIS (v.o.), Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34). Jour de colère, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Passion de Jeanne d'Arc, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pages arrachées du livre de Satan, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Gertrud, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
FILMS ET ART, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Les Grandes Demoiselles, Etienne Hajdu, sculpteur, sam. 16 h ; Dado Buffon, sam. 19 h ; Man Ray, dim. 16 h ; Arp sans frontière, dim. 19 h.
HOMMAGE À ROBERT BRESSON, Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Les Anges du péché, sam. 22 h ; Pickpocket, dim. 22 h ; Le Journal d'un curé de campagne, lun. 22 h ; L'Argent, mar. 22 h.
HOMMAGE À ROLAND TOPOR, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Rêves de Topor, mar. 13 h.
KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). L'Impossible Mr. Bébé, sam. 16 h, 20 h, mar. 16 h, 20 h ; Madame porte la culotte, dim. 16 h, 20 h ; La Maison du lac, lun. 16 h, 20 h.
JEUNE CINÉMA FINLANDAIS (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Le *Dernier Mariage, sam. 16 h.*
PALESTINE : ÉCRANS DE MÉMOIRE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Chronique d'une disparition, dim. 17 h.
BOB RAFELSON (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). Le facteur sonne toujours deux fois, mar. 12 h, 22 h 10 ; La Veuve noire, lun. 12 h, 22 h 10.
RÉTROSPECTIVE CLINT EASTWOOD (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Pale Rider, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Josey Wales hors la loi, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; L'Epreuve de force, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Chasseur blanc, cœur noir, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
SEPT COMÉDIES LATINES (v.o.), Latina, 4e (01-42-78-47-86). La Comédie de Dieu, sam. 17 h 30, 21 h ; Le Roi ébahi, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Belle Epoque, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
WILLIAM SHAKESPEARE AU CINÉMA (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Othello, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jules Cesar, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Henry V, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Nuit des rois, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Beaucoup de bruit pour rien, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
UN CERTAIN REGARD : CANNES 1997 (v.o.), Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14). Marius et Jeannette, sam. 20 h ; Dong Gong Xi Gong, sam. 17 h, 22 h ; A, B, C... Manhattan, dim. 14 h 30, 17 h, 20 h, 22 h ; En compagnie des hommes, lun. 14 h 30, 20 h ; Un immeuble de douze étages, lun. 17 h, 20 h ; La Bonne Etoile, mar. 14 h 30, 20 h ; Le Frère, mar. 17 h, 22 h.
VOIR ET REVOIR HUSTON EN SEPT FILMS (v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+). Les Gens de Dublin, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Moby Dick, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Le Malin, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Freud, passions secrètes, mar. 13 h 50, 16 h 20, 18 h 55, 21 h 30.
WESTERN STORY (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). La Prisonnière du désert, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Jeremiah Johnson, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une corde pour te pendre, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Esclave libre, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LA CINÉMATHÈQUE

Palais de Chaillot
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
La Persistance des images : The Fugitive (1916), de Reginald Barker ; L'Honneur japonais (1914), de Reginald Barker, 16 h 30 ; Carte blanche à Gilles Jacob : Quand passent les cigognes (1957, v.o. s.t.f.), de Mikhaïl Kalatozov, 19 h ; Les Moissons du ciel (1979, v.o. s.t.f.), de Terence Malick, 21 h.
MARDI
Soirée psychiatrie et cinéma : Bonjour (1959, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 20 h 30.
Salle République
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Alfo Arrieta : Le Crime de la toupie (1966), d'Adolfo Arrieta ; Tam-Tam (1976), d'Alfo Arrieta, 17 h ; L'Imitation de l'ange (1966-1967), d'Adolfo Arrieta ; Grenouilles (1985), d'Alfo Arrieta, 19 h 30 ; Kiki (1989, v.o. projection sous réserve), d'Alfo Arrieta ; Les Chevaliers de la Table ronde (1991, v.o.), d'Alfo Arrieta, 21 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Salle Garance
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : La Ballade de Narayama (1983, v.o. s.t.f.), de Shohei Imamura, 14 h 30 ; Chien enragé (1949, v.o. s.t.f.), d'Akira Kurosawa, 17 h 30 ; Eijanaika (1980, v.o. s.t.f.), de Shohei Imamura, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma japonais : Akira (1988, v.o. s.t.f.), de Katsuhiro Otomo, 14 h 30 ; La Maison des perversités (1976, v.o. s.t.f.), de Noboru Tanaka, 17 h 30 ; Profond désir des dieux (1968, v.o. s.t.f.), de Shohei Imamura, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(01-44-76-62-00)
DIMANCHE
La Quinzaine des réalisateurs : Dakan (1997, v.o. s.t.f.), de Mohamed Camara, 14 h 30 ; L'Autre Côté de la mer (1996), de Dominique Cabrera, 16 h 30 ; Sinon, oui (1997), de Claire Simon, 17 h ; Un ami du défunt (1997, v.o. s.t.f.), de Viatcheslav Krichtofovitch, 18 h 30 ; Murmur of Youth (1997, v.o. s.t.f.), de Lin Gheng-Sheng, 19 h ; Kicked in the Head (1997, v.o. s.t.f.), de Matthew Harrison, 20 h 30 ; La Buena Vida (1997, v.o. s.t.f.), de David Trueba, 21 h.
MARDI
La Quinzaine des réalisateurs : L'Autre Côté de la mer (1996), de Dominique Cabrera, 14 h 30 ; Sinon, oui (1997), de Claire Simon, 16 h 30 ; Kissed (1997, v.o. s.t.f.), de Lynne Stopkewich, 17 h ; Kicked in the Head (1997, v.o. s.t.f.), de Matthew Harrison, 18 h 30 ; Le Spectre du Thuit (1997, v.o. s.t.f.), de José Luis Guerin, 19 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

SAMEDI 24 MAI

TF 1

20.45

DRÔLE DE JEU
Divertissement animé par Lagaf'. Invités : Christian Morin, Fiona Gélin, Eric Morena, Alain Gillot-Pétré, Charly, Lulu, Tom *Novembre*, *Sonia Dubois* (140 min). 101415

22.05

HOLLYWOOD NIGHT
Attirance fatale. Téléfilm O de Daniel Raskov, avec Al Corley (95 min). 9551989
Négligée par son petit ami, une jeune femme rencontre un avocat dans un bar. Cette liaison d'un soir va se transformer, bientôt, en une dangereuse passion...

0.40 Formule F1.

1.15 Formule foot. Magazine. 1.50 et 2.30, 3.35, 4.40 TF1 nuit. 2.05 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.40 Les Défis de l'océan. Documentaire. *La conquête des grands fonds* (rediff.). 3.45 et 5.20 Histoires naturelles. 4.50 Musique. (30 min).

France 2

20.50

ÉTONNANT ET DRÔLE
Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Ysabelle Lacamp, Frédéric Mitterrand, Laurent Baffie, Raphaël Mezrahi, Camille Saféris, Danièle Gilbert, David Charvet, 911, Les Forbans, etc. (135 min). 8293958

23.10

FARCE ATTAQUE... STRASBOURG
Divertissement présenté par Olivier Minne (70 min). 3150724

0.25 Journal, Bourse, Météo.
0.40 La 25e heure. La première fin du monde (60 min). 4892038
Comment une énorme météorite a, jadis, percuté la Terre.

1.35 Clip Siva Pacifica. 1.40 Bouillon de culture (rediff.). 2.40 Les Z'amours (rediff.). 3.15 Pyramide (rediff.). 3.45 Un pays, une musique. Brésil. 4.30 Aux marches du palais. Seznec. 4.50 Taratata (rediff., 80 min).

France 3

20.50

MER CALME... MORT AGITÉE
Téléfilm de Charles Némès, avec Pierre Fierry (95 min). 594637
Lors d'une sortie en mer avec son mari, une femme disparaît. Dans le petit port méditerranéen, les rumeurs circulent.

22.25

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Robert Mugnerot. Le Chemin des Dames : avril 1917 (60 min). 5545989

23.25 Journal, Météo.
23.50 Mise en scène. Invité : Bernard Giraudeau *(55 min)*. 824589
0.50 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Les voleurs de graines.
1.40 Musique graffiti. Magazine (25 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA ROUTE DE L'ENCENS
Expéditions au Yémen. Documentaire de Helga Lippert (1997, 55 min). 4612163
En 1761, une mission de cinq chercheurs quitte Copenhague pour explorer ce qu'on appelle, depuis l'Antiquité, l'Arabie heureuse (aujourd'hui le Yémen) ; le pays de la myrrhe et de l'encens, du désert et des oasis.

21.40

L'AVOCAT
La paille dans l'oeil du voisin. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug (45 min). 371347

22.25 Métropolis. Magazine. James Ellroy ; Derrière la page ; Lucio Attinelli ; Beaubourg a vingt ans.
23.25 Music Planet : Noa, Manhattan - Tel-Aviv. Documentaire (1996, 55 min). 4980076
Achinoam Nini est une chanteuse qui, si elle revendique ses racines yéménites, ne s'interdit pas d'être une pop star à New York.
0.20 Les Meilleures Intentions. Téléfilm de Bille August, avec Samuel Fröler [3/4] (1992, v.f., 70 min). 8229390
1.30 Tracks. Magazine (rediff).
1.55 Hale and Pace. Série (rediff.).
2.20 Cartoon Factory (rediff., 30 min).

M 6

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL
L'AVENTURE CONTINUE. Série (165 min). 83347637
Dos au monde, avec D. W. Moffett.
Des extraterrestres arrivent sur Terre et doivent prendre possession d'"enveloppes" humaines pour survivre.
Une deuxième chance O, avec John Savage.
Deux inconnus proposent à un escroc, récemment libéré de prison, de l'aider à redémarrer une nouvelle vie.
Sous le lit Δ, avec Laura Bruneau.
Sous les yeux de sa sœur, qui en est traumatisée, un enfant de huit ans disparaît sous son lit.

23.30 Délit de fuite. Téléfilm de Peter O'Fallon (100 min). 3200811
Trois étudiantes en état d'ébriété renversent un homme sur le bord d'une route. Après avoir dissimulé le corps, elles prennent la fuite...
1.10 La Nuit des clips (390 min).

Canal +

19.45

MULTIFOOT
En direct. Championnat de France D1. 38e et dernière journée. 20.00 Coups d'envoi ; Suivi de Jour de foot (175 min). 41381434

22.55 Flash d'information.

23.00

SOUVENIRS DE L'AU-DELÀ
Film de Brett Leonard, avec Jeff Goldblum, Christine Lahti (1995, 102 min). 7214347

0.45 Mondo ■ Film de Tony Gatlif (1995, 75 min). 7818309
Adapatation d'une nouvelle de Jean-Marie Gustave Le Clézio.
2.00 Technoland.
3.50 L'Amour meurtri ■ Film de Mario Martone (1995, v.o., 105 min). 3225851

Radio

France-Culture

20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Entretien avec Larry Tremblay ; 20.55, L'Ogre, de Larry Tremblay ; 21.50, Le Fada, de Madeleine Laïk.
22.35 Opus. A la Cour d'Anne de Bretagne.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Opéra. Festival d'Utrecht. Donné le 10 décembre 1995, au centre de musique Vredenburg, par le *chœur de l'Opéra de Leipzig*, le chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio hollandaise, dir. Gabriele *Chmura*.
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Espace Contemporain.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les dernières années de Gabriel Fauré.

22.35 Da Capo. Archives Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Pain noir. Téléfilm de Serge Moati [8/8] (1978) (100 min). 43098927
21.40 Le Petit Conte Nègre.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Spécial Fa si la chanter (France 3 du 13/5/97).

Planète

20.35 La Portée des notes. Violons en Galilée.
21.35 Manga II lutteur sénégalais.
22.00 15 jours sur Planète.
22.25 Le Passage du pôle.
23.25 Les Nouveaux Explorateurs.

Animaux

21.00 Le Monde sauvage.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Notre monde.
23.00 Wildlife International.

Paris Première

20.00 Top Flop. Magazine.
20.30 Golf.
22.05 Nova. Magazine.
23.00 Ici Londres. Magazine.
23.55 Betty Page. L'allumeuse du Tennessee.
0.25 Lilia.

France Supervision

19.00 Murray Perahia. Concert enregistré au Snape Maltings Concert Hall à Aldeburg (90 min). 56499724
20.30 La Fête africaine.
0.30 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Miossec ; L'Affaire Louis Trio.
1.30 Le Visiteur. Téléfilm de Gérard Vergez, avec Robert Rimbaud (95 min). 56373729

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Magazine.
22.00 Jean Painlevé au fil de ses films. De Denis Derrien et Hélène Hazera. [5/8]. Pasteur en noir et blanc, la mer en couleur : Roscoff. *[6/8]. Roscoff.*
23.00 En route pour l'Alaska (Road to Utopia) ■ Film de Hal Walker (1945, N., v.o., 90 min). 5578892

Ciné Cinémas

20.30 El Salvador : *Le Pays* des quatorze volcans. Téléfilm de Florestano Vancini (1987), avec Bruno Cremer (95 min). 5729892
22.05 Ciné Cinécourts. *Invité : Benoît Poelvoorde.*
23.10 Les Morfalous ■ Film d'Henri Verneuil (1983, 105 min). 37119453

Festival

20.30 L'Enfant des loups. Téléfilm de Philippe Monnier [3/3] (1990), avec Marisa Berenson (85 min). 98585809
21.55 L'Hospice. Téléfilm de Dominique Othenin-Girard (55 min). 96902298

Série Club

20.45 Le Saint, la saga. Le voilier.
22.20 Code Quantum. Au douzième coup de minuit.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Istanbul, septembre 1918.

Téva

20.55 et 22.30 Clara. Téléfilm [3/4] d'Andrea et Antonio Frazzi, avec Barbara De Rossi, Jean Dalric (95 min). 505377076

Canal Jimmy

21.00 Friends (3e saison). Celui qui était prof et élève. Celui qui avait pris un coup sur la tête.
21.50 Spin City. La compétition.
22.15 T'as pas une idée ?
23.15 Le Fugitif. Le jugement.

Disney Channel

21.00 Des couacs en vrac.
21.25 Animalement vôtre.
21.50 Documentaire.
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur. Le conte de fées.
23.30 SOS Polluards.
23.55 Sports (65 min).

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.50 Deux jours en France.
23.05 Lacs d'Europe.

Eurosport

19.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Madison (Illinois) : La course (150 min). 8631142
21.30 Voitures de tourisme. Championnat allemand de Super Tourisme. *Essais.*
22.00 Boxe. Poids lourds.
23.00 Haltérophilie. Championnats d'Europe.

Muzzik

19.15 Festival Tchaïkovski : Vladimir Fedosseiev. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (105 min). 8713724
21.00 Salsa opus 5. [5/5]. Cuba : du rhum entre les oreilles.
22.00 La Traviata. Opéra en trois actes de Verdi, enregistré au Grand Théâtre de Bordeaux en mars 1997. Solistes : Leontina Vaduva, Josette Fontana (180 min). 78527415

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.00 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre *argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal.* 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de *la semaine. 21.26 et 23.51 Auto.* 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 25 MAI

TF 1

16.50 Disney Parade. Maman, je t'aime ; Papa est de sortie ; Goliath II ; *Lambert, le lion bêlant, Le Festival des fleurs.*
18.00 Vidéo gag.
18.25 30 millions d'amis.
18.50 Tiercé.
18.55 Elections législatives. Première estimation.
19.15 Journal, Météo.

19.25

SOIRÉE SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Premier tour. Soirée animée par Patrick Poivre d'Arvor (125 min). 2584851

21.30

CLARA ET LES CHICS TYPES ■ ■
Film de Jacques Monnet, avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil (1980, 110 min). 5787651
Une comédie dosant adroitement humour, sérieux, mélancolie, élans de passion, illusions, désillusions.

23.20 Elections législatives.
0.30 et 1.35, 2.10, 3.10, 3.55, 4.35 TF 1 nuit.
0.45 Marco - Bellocq - Pesson. Concert (50 min). 4544626

1.45 Cas de divorce. Série. 2.25 et 3.25, 4.05, 5.05 Histoires naturelles (rediff.). 4.45 Musique (20 min).

France 2

17.45 Stade 2. Magazine.
18.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.25 Déjà dimanche.
19.00 Déjà le retour. Avec Isabelle Mergault et Elie Semoun.
19.25 Présentation de la soirée électorale.
19.35 Journal, Météo.

19.50

SOIRÉE SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Emission présentée par Daniel Bilalian et Bruno Masure (255 min). 31050851
Résultats et analyses également disponibles sur internet (http ://www.france2.fr.).

0.05

MUSIQUES AU CŒUR
Concert. Le bonheur est dans le parc (75 min). 3112848
Œuvres de Léonard Bernstein (*Candide, ouverture) et George* Gershwin (Rhapsodie in blue, *des extraits de* Porgy and Bess).

1.20 Un pays, une musique. Documentaire. Argentine. 2.05 Clip Siva Pacifica. 2.10 Diamir. Documentaire. 3.00 Braque, les ateliers centenaires. Documentaire. *3.55 Parapluie de* Djenne. Documentaire. 4.40 Chip et Charly. Fuzzi bienfaiteur. 5.05 Stade 2. Magazine (rediff., 30 min).

France 3

17.20 et 18.45 Y'a pire ailleurs.
17.55 Corky, un ado pas comme les autres. Série.
18.50 Le 19-20 de l'information Spécial élection. 19.10 Journal régional. 19.25 Premières estimations sur la participation - Les tendances.

19.55

SOIRÉE SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Premier tour (260 min). 31046458

0.15

LA PRISON ■ ■
Film O d'Ingmar Bergman, avec Doris *Svedlund* (1948, N., v.o., 80 min). 6896201
Un journaliste alcoolique veut écrire, pour un ami metteur en scène, le scénario d'un film sur l'enfer dans la vie quotidienne en s'inspirant du cas d'une prostituée. Un climat extrêmement noir, et le début d'une recherche, qui va durer des années, sur l'existence de Dieu.

1.35 Musique graffiti. Magazine. J.S. Bach (25 min).

La Cinquième

18.25 Va savoir. *La nature sans frontière - En voyage* avec les tziganes. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : Two by Dove. Deux chorégraphies d'Ulysses Dove. Avec l'Alvin Ailey American Dance Theatre puis le Royal *Swedish Ballet* (1994, 60 min). 2767
20.30 8 1/2 Journal. Spécial législatives 97.

20.59

SOIRÉE THÉMATIQUE : NOUVEAU DÉPART POUR NOS VIEUX JOURS
Proposée par Ute Casper.

21.00 Lina Braake fait sauter la banque. *Film de Bernhard Sinkel, avec Lina Carstens,* Fritz Rasp (1974, v.f., 85 min). 9950274
22.25 Personne âgée cherche maison idéale. *Documentaire de Wolfgang Korruhn* (1997, 60 min). 4818922
Où habiter pour ses vieux jours ?
23.25 Pas un sou pour les héritiers. Les retraités américains et la passion du voyage, documentaire de Richard Curson Smith et Russel England (1996, 45 min). 448498
0.10 Avec la chaise, à la porte. Documentaire de Florian von Stetten (1997, 15 min). 4593626
0.25 Sun City, Arizona (USA). Documentaire d'Herbert Feil (1993, 50 min). 3348628
Une ville pour les plus de cinquante-cinq ans.
1.15 Metropolis (rediff., 60 min). 3005626
2.15 La Lucarne : Aujourd'hui, nous *construisons une maison.* Documentaire (rediff., 45 min). 6036539

M 6

17.10 Meurtre avec préméditation : récidive. Téléfilm de Franck Apprédéris *(95 min).* *8070767*
18.45 Los Angeles Heat.
19.45 et 1.05 Sport 6.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 20.40, 23.10 Spécial législatives.
20.10 E = M 6. Magazine.

20.55

L'AVENTURE, C'EST L'AVENTURE ■
Film de Claude Lelouch, *avec Lino Ventura, Jacques Brel,* Charles Denner (1971, 135 min). 8220390
Les Pieds nickelés du monde moderne. Une mise en scène burlesque et des *acteurs sympathiques.*

23.25

BELLE COMME LE DIABLE
Téléfilm □ de Patrice Gautier, avec Julia Sow, Valérie Sibilia (100 min). 3000106
Une jeune femme est le témoin d'un crime commis par le fils d'un riche propriétaire. Attirée par la fortune de la famille, elle échafaude un plan machiavélique...

1.15 Best of 100 % nouveautés. 2.15 Fan de. Magazine (rediff.). 2.40 Turbo. Magazine (rediff.). 3.05 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 3.55 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.20 Jazz 6. Magazine (60 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 17.40
16.45 ▶ Dans la nature avec Stéphane Peyron.
17.40 Cyclisme. Tour d'Italie (9e étape) : Cava dei Tirreni - Castrovillari (233 km).
17.50 Automobile. En direct. Les 500 miles d'Indianapolis (220 min). 38885767
21.30 Flash d'information.

21.35

LA SECONDA VOLTA ■ ■
Film de Mimmo Calopresti, avec *Valeria Bruni-Tedeschi, Nanni* Moretti (1995, 80 min). 2161498
Remarquable interprétation.

22.55 Flash d'information.

23.00

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi.

1.30 Tout est fini entre nous. Film de Furio Angiolella (1995, 80 min). 6383152
Un journaliste qui voyage beaucoup et trompe sa femme devient fou de jalousie lorsque celle-ci, lassée de ses infidélités, lui apprend qu'elle a un amant. On a vite deviné de quoi il s'agit et le film est ennuyeux.
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Nacho Duato, chorégraphe ; Alberto Iglesias, compositeur, pour les spectacles de la Compagnie nationale de danse d'Espagne.
21.00 Atelier de création radiophonique. Il y a contes et comptes, par René Farabet et Kaye Mortley.
22.25 Poésie sur parole. Mahmoud Darwich.
22.35 Le Concert. *Rock : Tricky.*

0.05 Clair de nuit. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Vina Bovy, soprano.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1. Les Magiciens de la Terre : Œuvres traditionnelles de Colombie, Portugal. - 2. Déclic : Piano solo et variations (nouveau disque et concert le 25 mai à la Couraive, à La Rochelle). - 3. Chansons : Du grave au léger : La Caroline, par Germaine Montero ; La Ligne de chance, par Marie-France. - 4. Le jazz, *probablement* : Kip Hanrahan, percussions et compositeur.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Il Trovatore, opéra en quatre actes, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de l'Académie Ste-Cécile de Rome, dir. Giulini, Placido Domingo (Manrico, le Trouvère), Rosalind Plowright (Leonora), Brigitte Fassbaender (Azucena), Giorgio Zancanaro (Le Comte de Luna).

0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

19.30 Soirée électorale *de France 2.*
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (TSR).
1.20 Espace francophone. Magazine (30 min).

Planète

19.40 Espagne, le retour des loups.
20.35 La Couleur des dieux.
21.25 Concours de chiens de bergers.
21.55 Blind.
0.05 D'Alger à Berlin, la France en guerre 1942-1945. [2/3]. La libération de la Corse et la campagne d'Italie.
1.00 Black Panthers (55 min).

Animaux

20.00 Wild South.
21.00 Le Monde sauvage. Le plus bel oiseau *du monde.*
21.30 La Vie des zoos. Jouer au paradis.
22.00 Les Animaux d'Australie. [1/2].
23.00 Wildlife International. Le monde des grands ours.
23.30 La Vie cachée des marécages.
0.00 Le Monde sauvage. *L'île de Kodiak (30 min).*

Paris Première

21.00 Le facteur sonne *toujours deux fois* (The Postman Always Rings Twice) ■ Film de Bob Rafelson (1981, v.o., 120 min). 4113187
23.00 Eco, Ecu et quoi ?
23.30 Joe Henderson « Double Rainbow Quintet ». Concert. (90 min). 4299274
1.00 Le Canal du savoir. Soudan, civilisations nubiennes et pharaoniques, par Jean Leclant et Marie-Hélène Bayle (60 min).

France Supervision

20.30 The Rake's Progress. *Opéra en trois actes d'Igor* Stravinsky (155 min). 88226361
23.05 Jazz à Vienne. Concert enregistré au Théâtre antique de Vienne (Isère), à l'occasion du festival Jazz à Vienne 96 (85 min). 48648832
0.30 Les Oiseaux fous. De Jean-Luc Blanchet.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Poison ■ ■ ■ Film de Billy Wilder (1945, N., v.o., 100 min). 5797293
22.10 Cash on Demand ■ Film de Quentin Lawrence (1961, N., v.o., 75 min). 58730922
23.25 Tant d'amour perdu. Film de Léo Joannon (1958, N., 90 min). 9738496

Ciné Cinémas

20.40 Le Cri du hibou ■ Film de Claude Chabrol (1987, 115 min). 8550019
22.35 Docteur Cyclops ■ ■ Film d'Ernest B. Schoedsack (1940, v.o., 70 min). 69667019
23.45 Point Break ■ Film de Kathryn Bigelow *(1991, v.o., 120 min).* 16243187

Festival

19.05 Le Pavé du Gorille. Téléfilm de Roger Hanin, avec Karim Allaoui (85 min). 93969477
20.30 L'Homme aux semelles de vent : Arthur Rimbaud. Téléfilm de Marc Rivière, avec Laurent Malet *(210 min).* 80041090

Série Club

19.55 Highlander. L'homme perdu.
20.45 La Famille Addams. Vive la princesse.
21.15 Zéro un Londres. Une nièce qui rapporte.
21.40 Sherlock Holmes. La huitième marche.
22.05 Chasse au crime. *L'homme à la cicatrice.*
22.20 Code Quantum. Nuit magique.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Paris, mai 1919.
0.00 Mission impossible. La liaison.

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Le pilote (v.o.).
20.50 Dream On (v.o.).
21.20 Le Meilleur du pire. Magazine.
21.50 La Semaine sur Jimmy. Magazine.
22.00 Absolutely Fabulous. Peur (v.o.).
22.30 Portrait. Magazine.
22.40 New York Police Blues. Casse et cassettes (v.o.).
23.25 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.50 Spin City (v.o.).

Disney Channel

19.30 Thierry la Fronde.
20.10 Zorro.
20.35 Richard Diamond.
21.05 Les Monstres.
21.35 Honey West.
22.05 Un vrai petit génie.
23.05 Sport Académie.
23.35 Art Attack (15 min).

Téva

20.00 Djemila, Houria, Leila, femmes d'Algérie.
20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Les Amours de Franz. Ballet de Roland Petit. Musique de Franz Schubert. Mise en scène de Dirk Sanders (75 min). 508059851
22.10 Pourvu que ce soit une fille ■ Film de Mario Monicelli (1985, 110 min). 501905699

Eurosport

18.30 Football. En direct. Festival *espoirs de Toulon (Groupe A) :* République tchèque - Etats-Unis, à Sainte-Maxime (105 min). 3167274
20.15 Football. En différé. Festival espoirs de Toulon (Groupe A) : Colombie - Ecosse.
22.00 Athlétisme.
22.30 Voitures de tourisme. Championnat allemand de Super Tourisme. 3e manche. La course.
23.00 Tennis. En différé. Championnat du monde par équipes : Finale, à Düsseldorf (Allemagne, 120 min).

Voyage

20.30 et 23.30 *L'Heure de partir.*
21.00 Suivez le guide.
22.55 Chronique Polac.
23.00 Lacs d'Europe. Le lac Léman.
23.25 Les Clés du luxe.

Muzzik

21.00 Danú au Festival *interceltique* de Lorient. Concert (45 min). 73212
21.45 Solo Tango.
22.15 Le Journal de Muzzik.
22.45 Concert de gala pour La Fenice. Concert enregistré à l'opéra comique à Paris, en mars 1997 (65 min). 335458

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style With Elsa Klensch. 1.00 Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 IMPACT.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15 Euro 7. 20.45 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 Art Collection. 21.45 Euro Forum. 22.15 Eurozoom. 22.45 Media. 23.15 0.45, 1.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : *19.15 et 19.45, 0.15* La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box *Office. 21.56 et 0.56 Mode.* 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Le Combat de ma mère. Film de Tony Bill (1993, 110 min). Avec Kathy Bates. *Comédie dramatique.*
22.20 Candyman. Film de Bernard Rose (1992, 100 min). Avec Virginia Madsen. *Fantastique.*
0.00 La Mer à boire. Film de Renato Castellani (1964, N., 90 min). Avec Gina Lollobrigida. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Zone rouge. Film de Robert Enrico (1986, 115 min). Avec Sabine Azéma. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦. Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الإبل

Le Monde
DIMANCHE 25 - LUNDI 26 MAI 1997

Boeing recommande aux compagnies de vérifier les réservoirs centraux d'un millier de 747

Cathay Pacific suspend le vol de ses Airbus A 330 après des pannes dans un réacteur

JOURS difficiles pour Boeing et Airbus, les deux premiers constructeurs d'avions du monde. Dix mois après l'explosion en vol d'un 747 de la compagnie TWA entre New-York et Paris, le constructeur américain a annoncé dans un communiqué, le 22 mai, qu'il allait recommander aux compagnies aériennes possédant le millier de 747 en service dans le monde d'en vérifier les réservoirs centraux. C'est dans cette partie de l'avion que s'est produite l'explosion, toujours inexpliquée, à l'origine de la tragédie du vol TWA 800, qui avait fait 230 victimes le 17 juillet 1996. Le premier avionneur mondial indique que dix avions de ce modèle ont déjà été inspectés et que *« rien d'anormal n'a été trouvé dans les réservoirs »*. *« Mais*, poursuit le communiqué, *Boeing et l'Administration fédérale de l'aviation s'accordent à dire que les inspections seraient utiles pour donner des informations supplémentaires sur le système de carburation »*.

Le président du Bureau national pour la sécurité dans les transports (NTSB), James Hall, s'est félicité de cette recommandation, saluant un moyen *« d'en savoir plus sur les sources potentielles d'incendie dans le réservoir »*. Cette décision apparaît surtout comme un quasi-constat d'échec de la commission d'enquête sur le vol 800, qui a réussi à localiser le lieu de l'explosion, mais toujours pas ses causes. Son rapport final doit être rendu cet été.

ATTERRISSAGE D'URGENCE

Le principal concurrent de Boeing, le consortium européen Airbus, est lui aussi sous les feux de l'actualité pour cause de sécurité. La compagnie aérienne de Hongkong, Cathay Pacific, et sa filiale Dragonair ont décidé de suspendre l'activité de leur flotte de quinze Airbus A 330-300, vendredi 23 mai. La décision a été prise à la suite de l'atterrissage d'urgence d'un A 330 de Dragonair sur l'aéroport de Subic Bay, aux Philippines, après l'arrêt d'un réacteur lors d'un vol Hongkong – Kota Kinabalu (Malaisie). Le réacteur en panne est un Trent 700, fabriqué par le motoriste britannique Rolls Royce.

C'est le troisième incident constaté sur ce type d'appareil et de moteur dans les deux compagnies en moins de trois semaines. Mi-mai, un pilote de la compagnie avait dû réaliser un atterrissage sur un moteur à Bangkok, après que le même incident se soit produit sur un vol Hongkong Philippines, ayant forcé le pilote à faire un retour d'urgence sur l'aéroport du territoire. Auparavant, Cathay avait, par deux fois, rencontré le même problème depuis novembre. Aussi, depuis le début de la semaine, la compagnie de Hongkong avait, à la demande de l'aviation civile, révisé les routes aériennes des vols de ses Airbus 330-300, afin de les placer sur des trajectoires se situant à moins d'une heure d'un aéroport.

« Cela n'a pas mis en cause la sécurité de nos passagers, tous nos avions étant concus pour voler et atterrir avec un seul moteur », avait précisé, mardi 20 mai, un porte-parole de Cathay Pacific. *« Nous n'avons rencontré ce problème que sur certains A 330-300. Cela s'est produit, semble-t-il, sur un nouveau composant du réacteur, et un défaut d'assemblage ou de qualité ne peut être exclu jusqu'à complète inspection. »*

Des ingénieurs de Rolls Royce et du constructeur de la « boîte de vitesses » du réacteur, Hispano Suiza, ont été dépêchés à Hongkong. Ils auraient localisé la source des pannes dans les roulements des boîtes de vitesse. *« Nous avons trouvé une solution, mais il faut la tester dans la durée et dans une procédure standard avant qu'elle puisse être mise en application »*, explique le porte-parole de Cathay Pacific. La suspension de ces 31 vols, dans une région où le trafic aérien est particulièrement chargé, et où Hongkong est une plate-forme importante pour l'ensemble de la zone, pourrait durer *« de deux jours à deux semaines »*, explique-t-on chez Cathay Pacific. La compagnie est un gros client d'Airbus Industries. Elle possède dix-sept Airbus, et a passé six commandes fermes, dont une pour un seizième A 330-300. Elle a pris des options sur neuf autres A 330-300, livrables entre 2000 et 2003 et affirme aujourd'hui ne pas souhaiter remettre en cause ses commandes. *« C'est un problème Rolls Royce et non un problème Airbus »*, conclut la compagnie.

Pascal Galinier avec Valérie Brunschwig à Hongkong et l'AFP

Les gaietés de l'escadre

par Pierre Georges

AU LEVER des couleurs ce jour, un petit mot d'un vice-amiral d'escadre. Ce n'est pas rien tout de même, un vice-amiral d'escadre. Nos respects du matin, amiral !

Donc, cet officier supérieur monte, fort civilement, sur le pont. Ayant lu une chronique récente consacrée aux malheurs amoureux d'une femme pilote de l'US Force, le vice-amiral entend défendre préventivement la marine française. *« Je tiens à vous rassurer en ce qui nous concerne. Ce lieutenant n'aurait été sanctionné que si le "délit" avait eu lieu à bord »*. Avant de préciser, un peu gaillard : *« Au même titre d'ailleurs que ceux se référant à une certaine tradition maritime, en principe disparue, et que la morale réprouvait. »* Et de conclure : *« La féminisation des armées se traduit bien évidemment par une certaine "fraternisation... d'armes", mais elle ne met pas en péril le dispositif de défense. Nous sommes et restons latins ! »*

Touché, coulé ! La belle flotte que la nôtre ! L'escadre s'amuse. Et les recrues y chantent, sur un air bien connu, c'est nous les filles de la marine. Latins nous sommes, Latins nous resterons, en effet. Et la France sera bien gardée.

En attendant, cela ne s'arrange pas vraiment pour le lieutenant Kelly Flinn de l'US Air Force. Après avoir tourné leur casquette dans tous les sens, mesuré la vitesse du vent et l'impopularité de leur fureur répressive, les officiers généraux américains en sont arrivés à l'urgence d'un repli en bon ordre. Plus question de cour martiale pour la fautive amoureuse. Mais plus question non plus de piloter un B-52. Le lieutenant Kelly est admise à faire valoir ses droits à la retraite. Ce qui, à vingt-six ans, devrait lui laisser des loisirs.

Le pire, amiral – pardonnez cette familiarité –, c'est qu'au *journal il s'est trouvé une femme* pour venir, règlement-règlement, affirmer que l'US Air Force avait raison. Non pas parce que le lieutenant Kelly avait aimé. Mais parce qu'elle avait menti. Et qu'en conséquence on ne saurait raisonnablement confier un B-52 à une menteuse. La belle affaire ! Mentir sur ses amours n'est pas mentir. C'est aimer. Sans pilote, ni chef !

Au lever encore – et avant que d'aller demain voter d'une voix qui pèse enfin son poids, 11,31 francs de devoir civique et de bonne conscience –, il convient de mettre un peu d'ordre dans le suivi des informations. Il y a quelque temps, un samedi, on parlait ici des aventures d'Humphrey, chat du 10 Downing Street. L'animal avait vécu au mieux l'alternance du pouvoir. Choyé sous John Major, Humphrey le resterait sous Tony Blair. Conservatrice ou travailliste, la soupe s'annonçait bonne.

Hélas, rapporte *Le Nouvel Observateur*, Humphrey, le cohabitant permanent, vient de commettre un acte odieux, presque de lèse-majesté. Le gros matou noir et blanc, auquel son statut de Premier chat a fini par tourner les sens, est parti en chasse. Dans les jardins de Saint James Park, face au palais de Buckingham, il s'est offert un caneton. *Et un caneton de sang royal.* Des témoins, des preuves, existent. Le crime est avéré. Premier accroc sanglant à l'admirable, universelle et blanche tunique travailliste !

Les taxis parisiens se convertissent à la publicité

MÊME LES VÉNÉRABLES « cabs » londoniens y avaient succombé. Depuis longtemps, les Austin pataudes de la capitale anglaise sont habillées de publicité, ayant suivi une mode qui a déjà séduit la plupart des compagnies de taxis dans le monde. C'est au tour des taxis parisiens d'être hélés par les annonceurs. A partir du lundi 26 mai, la compagnie aérienne américaine United Airlines a choisi de renouveler l'expérience d'affichage publicitaire qu'elle avait menée en octobre 1996 sur 500 taxis parisiens (*Le Monde* du 8 octobre 1996). Deux adhésifs collés sur les portes latérales des véhicules vont lui permettre de diffuser, pendant trois semaines, le numéro de téléphone de son central de réservations auprès des Parisiens.

United Airlines reste, à ce jour, le seul annonceur à utiliser, en France, le taxi comme média publicitaire. Pour ses campagnes internationales, la compagnie américaine en a depuis longtemps expérimenté les vertus. En 1993, elle avait réquisitionné une flotte de taxis londoniens pour promouvoir ses vols Londres-New York auprès des hommes d'affaires. Ces véhicules, retenus à l'année, avaient été peints en jaune et noir pour donner l'illusion graphique d'un rapprochement avec leurs homologues new-yorkais. United Airlines aurait consacré à cette opération d'envergure près de 40 % de son budget publicitaire.

SUCCÈS DE CURIOSITÉ

En France, la publicité sur taxis n'est pas encore entrée dans les moeurs. Même si Patrick Dupouy, le PDG d'Euro Taxi Média, la société qui commercialise les espaces publicitaires de plusieures compagnies de taxis parisiens, affirme que la première campagne a suscité la curiosité : *« Le carnet de commandes est plein jusqu'en septembre avec, déjà, des réservations pour la Coupe du monde de football »*, se réjouit-il. En fait, le régisseur doit batailler ferme pour imposer ce nouveau support publicitaire : il faut obtenir les autorisations préfectorales, négocier avec les sociétés de taxis – qui doivent elles-mêmes convaincre les chauffeurs – et séduire les agences de publicité.

Cette forme de publicité présente des avantages qui lui permettent d'espérer des jours meilleurs : son coût reste modeste (environ 400 000 francs pour quinze jours) ; les chauffeurs deviennent des intermédiaires efficaces pour « véhiculer la bonne parole » des marques ; enfin, la distribution d'échantillons à l'intérieur de l'habitacle permet un contact direct entre le consommateur et le produit. Mais, pour gagner la bataille, Euro Taxi Média devra encore mettre au point une politique tarifaire cohérente, tenant compte des frais fixes spécifiques à ce média : la rétribution de la société de taxis (100 francs par voiture et par quinzaine), celle des chauffeurs (200 francs par campagne), la prise en charge de la fabrication et de la pose des affiches. Il restera enfin le principal : mesurer l'impact de ce nouvel affichage roulant.

Florence Amalou

Le Musée du Louvre toujours fermé

LA GRÈVE des gardiens de nuit du Musée du Louvre a été reconduite, vendredi 23 mai, pour une durée *« indéterminée »*. Ceux-ci bloquent les accès du musée. Selon l'intersyndicale, plusieurs agents de surveillance de jour se sont joints aux gardiens de nuit. Ceux-ci protestent contre *« la décision de la direction de supprimer certains congés »*. La direction indique avoir accédé à certaines revendications des grévistes, mais reconnaît qu'*« une pomme de discorde »* demeure en ce qui concerne l'octroi de jours de congés supplémentaires.

■ **ALGÉRIE : au moins sept personnes** ont été tuées, vendredi 23 mai, à l'aube et 12 autres blessées, selon un bilan officiel, par l'explosion de deux voitures piégées à Tlemcen (400 km au sud-ouest d'Alger), contre un hôtel abritant des membres de la commission de surveillance des législatives, et dans un quartier de maisons closes. Les autorités ont rapidement riposté en annonçant que les forces de sécurité avaient tué 27 islamistes armés ces derniers jours à Alger et à l'intérieur du pays. – *(AFP.)*

Greenpeace accuse le préfet de la Manche de négligence

L'ACCÈS à la plage des Moulinets, traversée par une canalisation radioactive issue de l'usine de retraitement nucléaire de la Hague, émergée lors des grandes marées, n'a toujours pas été interdit par le préfet de la Manche, alors que cette mesure était recommandée par l'Office de protection des rayonnements ionisants (OPRI), a affirmé Greenpeace France, jeudi 22 mai. Plus de deux mois après que des mesures effectuées auprès de la conduite ont montré des niveaux d'irradiation atteignant 3 000 fois le *« bruit de fond »* radioactif de la région (*Le Monde* du 14 mars), la plage a fait l'objet d'un simple balisage, a regretté Roland Masse, directeur de l'OPRI.

Victor Convert, préfet de la Manche, a formellement démenti les affirmations de Greenpeace, assurant n'avoir reçu aucun courrier de l'OPRI *« ayant la teneur alléguée »*. L'OPRI a cependant confirmé sa recommandation, qui aurait été formulée par téléphone, dès le mois de mars auprès du préfet par un responsable de l'Office. Une lettre officielle avait d'autre part été transmise à la Cogema, l'exploitant de l'usine de retraitement. La Direction de sûreté des installations nucléaires (DSIN) a recommandé le détartrage de la canalisation et la pose d'une chape de béton afin de mettre fin au *« risque potentiel inacceptable d'irradiation du public »*. Vendredi 23 mai, l'anse des Moulinets était toujours accessible au public. – *(AFP.)*

Le président du CICR critique le dénouement dramatique de la prise d'otages au Pérou

BOGOTA
de notre correspondante

En visite dans la capitale de la Colombie, le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Cornelio Sommaruga, a rencontré cette semaine à Bogota le président Ernesto Samper, les ministres de la défense, de la justice, des affaires étrangères et de l'intérieur, ainsi que le chef des armées.

Coïncidence : M. Sommaruga est arrivé au moment où le gouvernement colombien ordonnait la démilitarisation d'une large zone du département de Caqueta, dans le sud du pays, accédant ainsi pour la première fois aux exigences des Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC, un des plus importants mouvements de guérilla), qui retiennent prisonniers soixante-dix soldats, dont soixante le sont depuis déjà neuf mois et dix depuis cinq mois.

« PREMIER PAS »

Lors d'une rencontre avec la presse internationale, vendredi 23 mai, M. Sommaruga a affirmé qu'il *« voyait avec optimisme l'évolution de la situation et que certains signaux permettaient d'espérer qu'au-delà de la simple libération des soldats, il pourrait y avoir un premier pas vers un processus de paix »*. Le président du CICR a exprimé sa préoccupation devant l'augmentation spectaculaire du nombre de personnes déplacées par la violence. Il a souligné le rôle des groupes paramilitaires dans cette escalade interne et fait remarquer que, compte tenu de l'ampleur du conflit, les effectifs du CICR en Colombie avaient été multipliés par dix en dix ans.

Dans un entretien accordé au *Monde*, Cornelio Sommaruga a exprimé la position de son organisation sur le dénouement de la prise d'otages de la résidence de l'ambassadeur du Japon au Pérou qui s'était soldée, à Lima, le 22 avril, après l'intervention de l'armée péruvienne, par dix-sept tués : les quatorze membres du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) auteur de la prise d'otages, deux militaires et un otage.

M. Sommaruga a affirmé que *« si soixante et onze des soixante-douze otages restants avaient pu être récupérés sains et saufs, c'était en grande partie grâce au travail du CICR et de ses associés tout au long des cent vingt-sept jours de la prise d'otages »*.

Il a aussi tenu à exprimer *« sa sympathie aux familles des dix-sept personnes qui ont trouvé la mort dans l'opération »* et déploré l'expulsion du Pérou de son délégué, M. Schaerer, qui, dit-il, *« a eu un comportement correct et n'a fait qu'accomplir son travail puisque sa tâche était d'être en contact constant avec les membres du MRTA »*.

Le gouvernement péruvien n'a toujours pas donné d'explication officielle à cette expulsion. Il a simplement été mentionné dans la presse que les autorités soupçonnaient M. Schaerer de sympathies pour les membres du MRTA. M. Sommaruga a affirmé qu'il ne pensait pas que des micros soient entrés dans la résidence de l'ambassadeur du Japon par le biais de délégués du CICR, puisque *« des contrôles étaient réalisés à l'entrée comme à la sortie de la résidence par les deux parties et que bien d'autres personnes sont entrées dans l'ambassade »*.

PRIORITÉ

Pour le CICR, la priorité aujourd'hui est de réussir à reprendre les visites aux détenus de haute sécurité – environ trois mille – des prisons péruviennes. L'accord qui les autorisait depuis 1980 avait été suspendu le 17 décembre 1996, jour de la prise d'otages. *« Pour l'instant, nous n'avons reçu aucune réponse positive quant à la reprise de notre travail dans les prisons »*, a déclaré M. Sommaruga, qui souligne : *« C'est une priorité. J'ai proposé au président Fujimori de le rencontrer pour en discuter, et j'attends sa réponse. »*

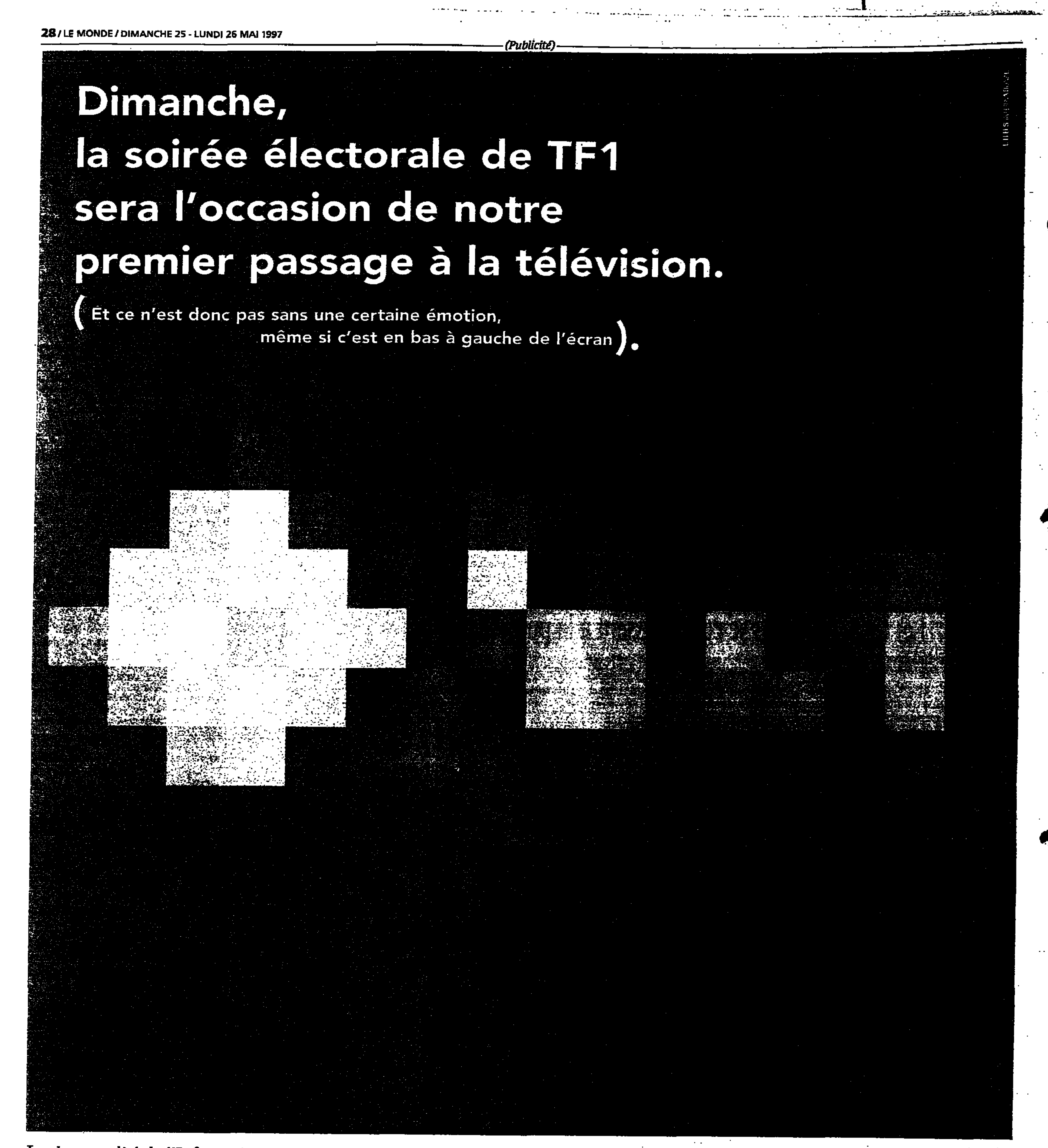
Par ailleurs, sur les raisons de l'intervention de l'armée péruvienne et sur l'existence de solutions alternatives, le président du CICR a répondu : *« Oui, il y avait d'autres possibilités, et nous avons travaillé dans ce sens, notamment sur l'aspect de l'évacuation des preneurs d'otages vers un autre pays. »*

Et il conclut : *« Nous ne pouvons faire de spéculations sur ce qui s'est passé, mais si ce que rapporte la presse, d'après les témoignages des otages, est vrai* [notamment sur l'exécution de certains membres du commando du MRTA qui se rendaient], *ce serait très grave. »*

Anne Proenza

Tirage du *Monde* daté samedi 24 mai 1997 : 480 161 exemplaires. 1

(Publicité)



Leader mondial de l'Informatique en Réseau, Sun Microsystems n'est jamais passé à la télévision en France. Dimanche soir, cette lacune sera comblée : TF1 a choisi Sun Microsystems pour être son partenaire informatique tout au long des deux soirées électorales. Il était temps de faire connaissance. Créé en 1982 dans la Silicon Valley, Sun Microsystems commercialise des solutions, des technologies et des services destinés à l'informatique des entreprises. La société emploie plus de 20 000 personnes dans le monde pour un chiffre d'affaires supérieur à 8 milliards de dollars, dont la moitié réalisée hors des Etats-Unis. Créateur de Java, Sun Microsystems est reconnu aujourd'hui comme l'un des constructeurs les plus aptes à déployer les serveurs Intranet des entreprises - plus de 100 000 systèmes Sun sont déjà installés en France. Aussi, comme on le fait lors des soirées exceptionnelles à la télévision, nous voudrions ici remercier les entreprises qui nous ont fait confiance : sans elles, Sun Microsystems ne serait jamais devenu leader mondial. ● http://www.sun.fr

Sun microsystems
CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE

LEADER MONDIAL DE L'INFORMATIQUE EN RESEAU